



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

## PETITE CAUSERIE

L'Amérique a tenu l'année dernière la plus large place dans nos causeries et dans nos *nouveautés*; du Nord au Sud, de Terre-Neuve à Buenos-Ayres, les émissions se sont succédées nombreuses et rapides, en sera-t-il de même cette année? L'*Hamilton bank-note* ne fait point encore parler d'elle, mais ehut! ne la réveillons pas, et commençons notre petite pérégrination autour du monde en jetant les yeux sur la République **Argentine** où l'on est en train de nettoyer les écuries d'Augias.

Un collectionneur de Buenos-Ayres, M. Marco del Pont, notre fidèle correspondant, vient d'être nommé président d'une Commission chargée de procéder à une enquête sur les diverses émissions postales de ce pays. Nous envoyons à cette occasion nos plus chaleureuses félicitations à M. Marco del Pont, et tous les vrais collectionneurs vont se réjouir avec nous, car le choix du gouvernement ne pouvait pas être plus heureux, bien certain que nous sommes qu'il va ramener un peu d'ordre dans les émissions à jet continu que nous recevons depuis bientôt trois ans.

D'une lettre adressée à un de ses amis et déjà publiée en Angleterre nous extrayons les renseignements suivants :

« La bande de 1¼ centavo était déjà préparée, mais heureusement une petite quantité seulement avait été imprimée et envoyée à la poste comme spécimen. Nous avons donné l'ordre de n'en plus imprimer et nous avons brûlé les 5.000 bandes reçues par la poste. Le timbre de 2 1/2 c. ne sera pas non plus imprimé, et nous faisons des démarches pour obtenir l'autorisation de retirer d'autres valeurs de la circulation. Si je reste à la tête de la Commission, il n'y aura plus ni surcharges ni variétés.

« Le fait du retrait des bandes de 1¼ c. nous a donné quelque mal, car certains col-

lectionneurs ici, voulaient acquérir les 5.000 qui avaient été imprimées: l'un d'eux, un ami personnel du Président de la République, avait même obtenu de celui-ci une lettre pour le Directeur général des Postes; mais nous finmes bon et toutes furent brûlées, hormis un seul exemplaire qui est conservé dans les archives de la Direction des Postes.

« Les fortes valeurs de 1 à 50 pesos sont en cours de fabrication; ces timbres sont un tiers plus grands que les autres et pas très beaux; malheureusement les planches étaient déjà gravées et nous ne pouvions pas les refuser sans faire éprouver une grosse perte à la *Compañia Sud-Americana*, en égard surtout aux petites quantités qui avaient été commandées.

« Nous nous proposons d'introduire des changements considérables et je prépare un rapport qui doit être présenté au ministère des Postes aussitôt que possible. Nous avons déjà décidé de ne pas employer plus longtemps les timbres-poste pour affranchir les télégrammes, mais de recevoir le montant en argent, comme c'était pratiqué autrefois.

« Comme vous le savez, il y a eu des cartes-lettres spéciales pour le vice-président de la République; nous ne savons rien sur elles, si non qu'elles seront très rares. Il semble certain aussi que des cartes-lettres semblables ont existé pour le Président, mais personne ne les a vues. »

D'autre part on nous dit que les bureaux de poste ne peuvent plus délivrer de cartes postales, il y a longtemps que le stock est épuisé: à peine y peut-on trouver les deux dernières cartes-lettres de 2 et 4 centavos. Pour parer au plus pressé, on va faire à un type nouveau la carte de 4 centavos, simple et double, qui est celle employée pour l'union postale.

Nous donnons plus loin le type de la bande de 1 centavo annoncée le mois dernier: elle porte la même effigie que dans la précédente émission, c'est-à-dire *don José Alvarez de Arenales*, et non *Belgrano* comme nous l'avions d'abord dit. Une autre bande de 2 c. nous est parvenue depuis; le général *Aleazar* qui occupait le cadre des anciens timbres de 30 et 25 c., oublié sans doute dans la dernière série de timbres, vient se réfugier ici, et pour cette fois quitte ses belles épaulettes pour se présenter en simple bourgeois. Les inscriptions sont les mêmes que pour le 1 c. et la couleur est violette.

Les timbres de service du **Paraguay** sont venus à manquer encore une fois: pour remédier à ce fâcheux état de choses, on s'est empressé — dans l'intérêt des collectionneurs, bien entendu — de créer de nouveaux timbres en appliquant le mot *ORI RAY* à l'encre d'auiline sur les timbres-poste de 1887. Toute la série servirait ainsi, sauf le 7 centavos; nous n'avons vu que les petites valeurs: 1, 2 et 5 c. On dit également que ce pays va émettre prochainement des cartes-lettres.

Les nouvelles cartes du **Brésil** dont nous annoncions l'apparition prochaine en octobre dernier, ont vu le jour vers la fin de l'année; le timbre est au type Liberté coiffée d'un bonnet phrygien et de profil à gauche; en haut en demi-cercle: *E. V. DO BRAZIL* et en bas la valeur; ce timbre est dans un cadre imitant la dentelure, comme à nos clichés du catalogue. Une vignette s'étend dans le haut, elle représente la Baie de Rio avec le fameux *Pain de sucre* qui surplombe la constellation de la Croix du Sud; cette vignette se prolonge sur le côté droit par des palmes, nommés d'un bande-roule portant la date de l'ère républicaine: 15 novembre 1889 et tout en bas: *Casa de Moura*. La vignette est bien ciel, tandis que le timbre et les inscriptions sont rouges dans la carte de 80 reis, la seule que nous possédons jusqu'à présent.

Autre création; à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, la ville de Rio est dotée de lettres *express* avec surtaxe de 500 reis; il n'est pas encore question de faire un timbre spécial, mais ça viendra.

La **Bolivie** procède à une nouvelle émission, mais comme cela est déjà arrivé en 1887, quand un modèle a cessé de plaire, on retourne à un ancien: c'est ainsi qu'après le type onze étoiles les nouveaux timbres sont au type neuf étoiles, moyen comme un autre d'épargner des frais de gravure. Les valeurs existantes actuellement sont: 5 centavos bleu, 10 c. orange, 20 c. vert et 50 c. rouge.

Le fiscal de 3 cents de la **Guyane anglaise**, violet avec surcharge noire, vient d'être retiré de la circulation, parce qu'un faussaire s'est avisé de convertir ces timbres en 8 c. en fermant les boucles du chiffre : il nous semble que c'est l'inverse qui aurait dû avoir lieu : supprimer le 8 c. et laisser subsister le 3 c. C'est d'ailleurs l'histoire répétée — avec moins de bénéfice cette fois — du 2 cents dont on faisait des 72 c., ce qui obligea l'administration d'ajouter une deuxième surcharge rouge sur le timbre de 2 cents. Nous sommes presque tenté de nous écrier : tant mieux ! aux pays qui abusent si facilement de l'appât des surcharges, quand ils se font ainsi prendre à leurs propres pièges.

La valeur 2 1/2 pence de **Saint-Vincent** surchargée sur le 4 p. brun violet l'est à nouveau sur le 1 penny bleu, mais cette fois l'impression est bleu vif au lieu de bleu pâle des derniers.

Encore une variété du 1 penny de la **Grenade** sur le 2 shillings jaune : il y a aujourd'hui trois surcharges l'une sur l'autre : 1° TWO SHILLINGS et la petite couronne en bleu ; 2° POSTAGE AND REVENUE en noir sur trois lignes ; 3° dans le milieu, encore en noir « d-1, » le chiffre étant placé sous la lettre.

Comme nous le disions en octobre, le nouveau contrat pour la fourniture des enveloppes des **Etats-Unis** n'a amené aucun changement dans le type des timbres : les nouvelles enveloppes ne se reconnaîtront des anciennes que par la forme du filigrane U. S. On nous dit également qu'il va y avoir de nouvelles cartes poste avec timbre à l'effigie du général Grant.

Les trois grosses valeurs du Transvaal de 2 shill. 6 p., 5 et 10 shill. viennent d'être surchargées pour l'usage du **Swaziland** : nous ne les avons pas encore vues.

L'ami Jean-Baptiste nous apprend que **Maurice** vient de surcharger une enveloppe.

« Dans un moment de pénurie, dit-il, la poste a porté la valeur de l'enveloppe 8 cents à 50 cents, en appliquant au bas de l'effigie, en travers : 50 CENTS, en noir. Cette augmentation de prix pouvant tenter les faussaires, on a appliqué en rouge, à gauche du timbre, le cachet de la poste : couronne dans un cercle avec les mots : GENERAL POST OFFICE MAURITIUS et comme surcroît de précaution, le maître des postes a ajouté sa signature à la plume : L. M. C. P. (*Louis Martin, Colonial Postmaster*). Il est bon cependant d'être prévenu pour faire L. M. de ces hiéroglyphes.

Cette enveloppe a paru le 5 novembre dernier. Il y en a eu mille exemplaires de surchargés, dont 350 ont été livrés aux bureaux de l'Union postale universelle. Celui que nous recevons de Port-Louis a, par prudence extrême, le timbre et le cachet de la poste oblitérés ! »

Nous donnons plus loin le type de la carte de **Haïderabad** cataloguée le mois dernier : voici ce qu'on raconte sur cette carte :

Il paraît qu'après en avoir mis un certain nombre en circulation, l'Administration s'aperçut que rien n'indique sur cette carte qu'elle appartient à l'état du Nizam. L'inscription SAKAR ASPIAH (*gouvernement de S. A. le Nizam*) a été, par quelque inadvertance, omise par les graveurs, en Angleterre : ceux-ci ont ombré le croissant au lieu d'y insérer l'inscription persane, ainsi qu'elle se trouvait sur le dessin primitif sanctionné par le gouvernement. Il se pourrait donc que cette carte fut modifiée sous peu : on croit qu'il y en a eu 25.000 exemplaires mis en service.

La *Carte postale* donne le curieux renseignement suivant :

La carte de **Cachemire** est actuellement imprimée en rouge d'une teinte plus orangée sur papier blanc uni. L'impression est faite avec tant de vigueur qu'elle forme au verso de la carte une saillie de plusieurs millimètres ; on a tant appuyé, qu'on a même fini par casser la forme, en sorte que sur les exemplaires provenant de la fin du tirage, les deux lignes d'inscriptions situées à droite sont plus élevées que la partie correspondante de gauche.

C'est le 1<sup>er</sup> janvier qu'a dû commencer le nouveau tarif postal réduit entre les

colonies australiennes et la Grande-Bretagne ; ces colonies sont : Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud, l'Australie du Sud et Queensland ; la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande viendront un peu plus tard, et enfin des négociations sont entamées pour faire bénéficier de la même mesure, l'Australie Occidentale et les îles Fidji. Aucun des timbres émis à cet effet ne nous est parvenu ; nous avons déjà donné la description de celui de la Nouvelle-Galles du Sud d'après les journaux locaux, nous allons continuer en attendant mieux.

L'**Australie du Sud** est seule en retard pour un nouveau type ; pour commencer elle va surcharger de la valeur 2 1/2 pence, le 4 pence, imprimé dans ce but en une couleur spéciale.

Le *Courier* de Brisbane du 25 octobre dit :

« Le postmaster général de **Queensland** a, de même que ses collègues des autres colonies australiennes, approuvé le dessin d'un 2 1/2 pence devenu nécessaire à l'affranchissement postal pour la Grande-Bretagne. Ce type sera mis en usage au commencement de l'année prochaine. Le dessin reproduit la tête des timbres actuels de Queensland mais diffère par quelques particularités. La couleur du timbre est rouge. La tête est contenue dans un cercle avec un fond rosâtre. Au-dessus du cercle, en lettres blanches sur une bande, est le mot : QUEENSLAND. Le chiffre 2 1/2 d. en blanc apparaît dans les angles inférieurs d'une manière très claire et lisible. Entre les chiffres sont les mots : TWO PENCE HALF PENNY, aussi en blanc.

« Le dessin d'un timbre de 1/2 penny a également été approuvé. Il a été considéré comme nécessaire d'avoir ce timbre à propos de l'introduction du 2 1/2 pence, parce qu'il est bon de pouvoir l'employer avec d'autres timbres. Ce timbre sera imprimé en vert pâle et sera de forme oblongue. C'est la même tête de la reine, mais dans un ovale, avec le mot : QUEENSLAND au-dessus et 1/2 d dans un cercle de chaque côté, enfin les mots : HALF sous un cercle et PENNY sous l'autre. »

Voici maintenant ce que dit l'*Age* de Melbourne :

« Les spécimens des nouveaux timbres de **Victoria** destinés à être employés lors de la réduction du tarif postal avec l'Angleterre, furent soumis hier au postmaster général. Il fit son choix sur un 2 1/2 pence brun sur fond jaune, et un 5 p. brun sur fond blanc ; le dernier est le plus artistique, mais le premier est plus distingué. Le 2 1/2 pence porte sur la droite un médaillon contenant l'effigie de la reine et sur la gauche des branches de fougères liées par une banderole avec STAMP DUTY ; au-dessus VICTORIA et la valeur en lettres dans le bas. Le 5 pence porte l'effigie de la reine dans un ovale entouré de branches de laurier ; en haut le nom du pays et en bas la valeur comme au précédent. Ces deux timbres ont été composés par MM. Troedel and Co ; ils seront distribués à tous les bureaux de poste avant la fin de l'année pour être mis en cours le 1<sup>er</sup> janvier 1891. »

En plus des timbres-taxe de ce pays, catalogués le mois dernier, il existe deux grosses valeurs de 2 et 5 shillings, toujours aux mêmes couleurs. Comme tous les timbres-taxe, ils ne devaient pas être vendus neufs aux guichets de poste, ce qui n'empêche que beaucoup de collectionneurs les possédaient déjà dans cet état, même avant leur emploi officiel qui ne devait commencer qu'avec l'année.

Les surcharges d'**Annam et Tonkin** annoncées le mois dernier n'ont pas été mises en cours ; les timbres étaient déjà préparés, mais un télégramme du gouverneur général est venu en empêcher l'émission ; en conséquence l'arrêté du 15 octobre que nous avons publié a été rapporté.

Un journal de Saïgon, le *Cochinchinois* annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, la colonie fabriquera elle-même ses timbres qui seront d'un modèle spécial et absolument différent de celui des autres colonies. Il y a, en effet, bientôt un an que cette question est à l'étude, mais nos renseignements particuliers nous permettent de croire que la solution n'est pas aussi avancée qu'on paraît l'affirmer, et que si chaque colonie a ses timbres, ils seront à un type unique, genre passe-partout, fabriqué par la métropole et où

le nom seul du pays sera changé. L'administration a reculé devant les frais de premier établissement pour doter chaque colonie d'un type original et spécial, sans se douter que ces frais eussent été rapidement couverts par les demandes des collectionneurs.

Pour notre part nous souhaiterions que le journal cité plus haut eût raison et que l'Indo-Chine nous envoyât sous peu les timbres de sa fabrication ; ce qui équivaudrait à dire que chaque colonie pourrait en faire autant. Ces timbres d'origine locale auraient certainement un cachet particulier qui les ferait avidement rechercher par les collectionneurs, qu'ils soient plus ou moins bien gravés, beaux ou laids — moins laids cependant que les Diégo-Suarez — ; nous demanderions seulement au ministre d'empêcher les émissions trop fréquentes et les variétés trop nombreuses. Alors, ce serait la fin des surcharges, sur lesquelles certains marchands sans timbres ont tant trafiqué depuis quelques années.

En attendant cet heureux jour, la **Martinique** surcharge encore ; le 5 centimes qui avait déjà paru sur diverses valeurs, nous parvient aujourd'hui sur le 10 c. noir sur violet ; nous n'avons pas reçu le décret autorisant cette transformation. Un autre correspondant nous dit qu'il possède le 15 c. sur le 25 c. noir sur rose et un troisième croit qu'il existe encore d'autres valeurs. De même la **Guadeloupe** nous envoie un 5 c. en surcharge sur le 1 fr. olive ; les lettres *c. p. e.* étant au-dessous de la valeur et séparée de celle-ci par un trait.

Autre surcharge enfin, mais d'un genre tout différent. Le bureau de poste français de **Tanger** dans le Maroc, qui utilise les timbres de France, vient, à l'instar des bureaux du Levant, de surcharger les siens en monnaie espagnole ; cette surcharge est carmin pour les 5 et 25 centimes et noire pour les 50 c. et 1 fr. Était-ce bien utile ? La valeur est absolument la même ; que ce soit centimes ou *centimos*, franc ou *peseta*, le plus ignorant ne pouvait s'y tromper. Nous avons demandé une explication, mais il est permis de supposer ceci ; l'argent espagnol est beaucoup plus abondant à Tanger que l'argent français ; les écritures de la poste étant tenues en francs et centimes, les versements en monnaie espagnole subissaient un change assez lourd, et c'est probablement pour remédier à cet inconvénient que les écritures doivent être tenues actuellement en monnaie usuelle du pays.

Les cartes d'**Égypte** à 5 millièmes, simple et double, ont été réduites à 3 millièmes depuis le commencement du mois, au moyen d'une surcharge noire en deux lignes, une en français et l'autre en arabe, appliquée transversalement sur le timbre.

Un récent décret royal vient d'approuver en **Roumanie** la création de cartes-lettres à 5 bani destinées à circuler dans la circonscription d'un même bureau.

Nous avons reçu trop tard le mois dernier les trois autres valeurs des timbres pour colis postaux d'**Italie** surchargés 2 *Cmi* pour servir de timbres-poste ; nous les cataloguons aujourd'hui.

Un décret de novembre annonce la création de cartes spéciales à l'usage des membres du Parlement italien, qui seront seulement délivrées par le bureau de poste de la Chambre. Elles ne différeront des autres qu'en ce que les armes royales seront à gauche avec cette inscription au-dessous : *CAMERA DEI DEPUTATI (Chambre des Députés)*.

Divers correspondants nous ont avisé du retrait de l'enveloppe et de la bande timbrée d'**Allemagne** ; l'un d'eux nous a communiqué l'avis de la Direction des postes impériales, disant que la vente de ces marques d'affranchissement cesserait d'avoir lieu dans les bureaux de poste à partir du 10 décembre dernier ; toute liberté étant laissée à l'envoyeur de choisir les enveloppes et bandes non timbrées qu'il lui plaira, pourvu qu'il ait le soin d'y coller les timbres nécessaires. Les anciennes enveloppes et bandes timbrées, restées en possession du public, auraient encore cours jusqu'au 31 janvier 1891 et celles de l'émission de 1889 conserveront leur valeur jusqu'à nouvel ordre. La même mesure a été prise à l'égard des bureaux allemands du Levant. Tout ceci ne nous donnait

pas l'explication de ce retrait inopiné; nous la trouvons dans un journal Luxembourgeois :

« A la suite de la mise en vigueur de la loi sur l'invalidité et de l'assurance sur la vie, le travail des bureaux de poste va s'augmenter du paiement des rentes pour les invalides et de la réception des cotisations pour les assurances; c'est dans le but de donner une compensation à ses employés que l'Administration des Postes d'Allemagne vient de décider qu'elle n'émettrait plus diverses espèces de timbres fiscaux, ainsi que les bandes et enveloppes timbrées. »

Voilà au moins une administration paternelle.

Plusieurs journaux politiques ont annoncé l'émission prochaine de timbres de **Luxembourg** à l'effigie du grand-duc Adolphe de Nassau; les uns croient qu'ils seront livrés au public le 1<sup>er</sup> mars, d'autres le 1<sup>er</sup> mai; un journal du pays dit que ces nouvelles sont prématurées, aucune décision n'ayant encore été prise au point de vue d'une émission prochaine, cependant il ne désespère pas de voir paraître ces timbres avant la fin de l'année.

Les cartes pneumatiques avec réponse de **France** pour les remboursements de la caisse d'épargne viennent d'être supprimées et remplacées par une feuille de remboursement un peu plus compliquée quant aux inscriptions que n'était la carte et de format beaucoup plus grand; de même que la carte, elle porte deux timbres de 30 centimes sur chacune des adresses imprimées et le tout est imprimé en noir sur papier chamois.

Le timbre de 75 c. noir sur jaune, rétabli par décision ministérielle, depuis le mois d'octobre dernier, est aujourd'hui introuvable; nous nous sommes adressé en vain à plusieurs bureaux de poste; à la recette principale on nous répondit que le nouveau timbre de 75 c. avait été provisoirement retiré pour permettre l'écontement des anciens roses dont il restait une assez grande quantité lors de la suppression; ce n'est qu'ensuite que le 75 c. noir sur jaune sera de nouveau délivré au public.

Le timbre de one pound brun violet de **Grande-Bretagne** va, paraît-il, être imprimé en vert, sous prétexte qu'il ressemblait trop à une photographie.

Deux nouvelles valeurs d'enveloppes de **Suède** au type en cours, ont vu le jour vers la fin de l'année, à l'approche de l'envoi des cartes de visite auquel l'une d'elles est destinée; elles sont des valeurs de 4 et 5 ore. On reparle de nouveau de faire tous les timbres au type effigie, en y ajoutant la valeur de 1 ore qui n'existe pas encore; enfin, on hasarde timidement que les bandes de 4 et 5 ore dont nous avons parlé en mai dernier, seront bientôt prêtes. Tout cela n'est que des promesses dont on nous berce depuis longtemps.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES JANVIER 1891

### ANNAM ET TONKIN

Les surcharges annoncées le mois dernier ont été préparées mais non mises en cours.

### ARGENTINE

Bande, timbre à droite, papier chamois.



2 cent. violet *Alvear*.

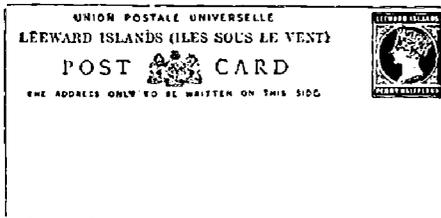


**ILES-SOUS-LE-VENT**

Type des timbres annoncés en novembre dernier.



Cartes, timbre à droite, carton chamois.



- 1 penny carmin.
- 1 et 1 p. id. *réponse*.
- 1 1/2 penny brun.
- 1/2 et 1/2 p. id. *réponse*.

**ITALIE**

Timbres pour colis postaux servant comme timbres-poste avec « Valevole per le stampe » et valeur en surcharge noire.



- 2 c. sur 20 c. bleu.
- 2 c. sur 1 l. 25 c. jaune.
- 2 c. sur 1 l. 75 c. brun.

**JAMAÏQUE**

Carte en cours avec valeur en surcharge noire.

- 1/2 p. sur 1 penny bleu.

**LEVANT**

Bureaux autrichiens

Type des cartes annoncées le mois dernier.

**MARTINIQUE**

Timbre des Colonies françaises avec MARTINIQUE et valeur en surcharge noire.

- 5 c. sur 10 c. noir sur violet.
- 15 c. sur 25 c. noir sur rose.

**MAURICE**

Enveloppe en cours avec valeur en surcharge noire.

- 50 cent. sur 8 c. bleu clair.

**PARAGUAY**

Timbres de service, timbres-poste de 1887 avec surcharge OFFICIAL à l'encre bleu d'aniline.

- 1 centavo vert.
- 2 — carmin.
- etc., etc.

**SAINTE-VINCENT**

Timbre, type en cours avec valeur en surcharge noire.

- 2 1/2 p. sur 1 p. bleu vif.

**SUÈDE**

Enveloppes, type en cours.

- 4 ore gris noir sur blanc.
- 5 — vert foncé sur azuré.

**SWAZIELAND**

Timbres du Transvaal avec « Swazieland » en surcharge noire.

- 2 sh. 6 p. jaune.
- 5 shill. vert bleu.
- 10 — brun.

## TANGER

Bureau français

Afrique Nord

Timbres de France avec valeur en surcharge.



5c. sur 5c. vert, surcharge carmin.

25c. sur 25c. noir s. rose, id.

50c. sur 50c. rose, surcharge noire.

1 peseta sur 1 fr. olive, id.

## VICTORIA

Timbres-taxé, suite de la série annoncée le mois dernier.



2 sh. bleu et rouge brun.

5 — bleu et rouge brun.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 122)

Un essai qui reproduit assez bien le type officiel *empire* mais qui en diffère principalement par le fond du médaillon formé de points très rapprochés au lieu d'être uni et par l'absence de la valeur, fut proposé en grandes feuilles.

Son auteur, grâce à un procédé particulier d'impression, proposait de fabriquer les timbres à un prix bien inférieur à celui exigé par M. Hulot. Non seulement il ne fut pas écouté, mais encore tout ce qu'il en possédait

fut saisi et détruit dans la crainte que par sa grande analogie avec le timbre en cours, l'essai ne donnât naissance à quelque fraude préjudiciable au Trésor. Néanmoins cet essai, imprimé en bleu ciel et en vert n'est pas rare dans les collections.

Il offre cette particularité très intéressante d'être imprimé à l'aide de couleurs qui se délaient complètement à l'eau; par ce détail et d'autres encore, nous supposons que les feuilles de ces timbres étaient imprimées sur rouleau, en taille-douce à l'eau, comme le *papier peint* de tenture.

Il existe encore une copie des timbres officiels, mais *en relief*, sans couleurs, qui peut-être se rattachait à l'idée agitée alors, dans les journaux, de créer des enveloppes postales.

Cette idée donna lieu à une proposition originale de la maison Bertou et Robineau, grande fabrique d'enveloppes et de papiers à lettre, située à Paris, 36, rue d'Hauteville.

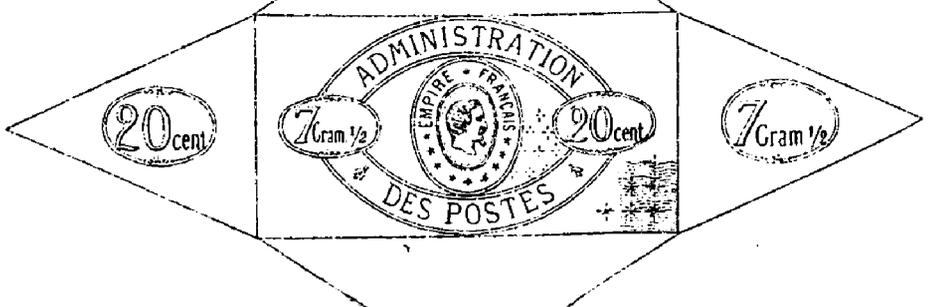
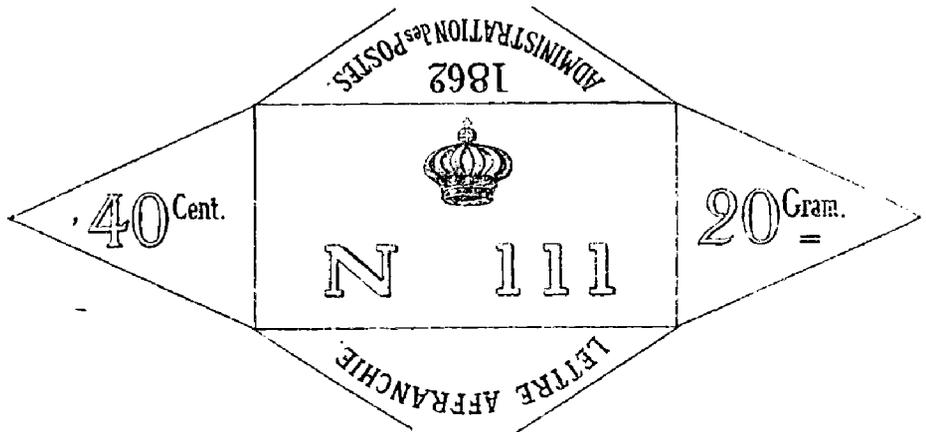
Par une curieuse coïncidence, le vaste local de cette fabrique devait, après avoir servi d'ambulance pendant le Siège, échoir à la Banque de France. Celle-ci y installa en, 1871, sous la direction de M. Hermel, les presses nécessaires au tirage des petites coupures des billets de 5 et 20 francs provisoires, puis en 1876, l'outillage de la fabrication des timbres-poste, enveloppes et cartes qui fonctionne encore aujourd'hui, mais au compte de l'Administration des Postes.

Ces essais d'enveloppes, présentés d'abord en 1856 puis en 1862, et dont nous donnons ici une réduction au trait seulement, sont complètement filigranés (faux filigrane fait à la presse). Ils offrent divers dessins: effigie de l'empereur, aigle ou couronne, avec des fonds remplis de filets et d'ornements. Le prix des affranchissements est indiqué en très grands

caractères ; d'autres inscriptions donnent la taxe des lettres, le poids des billets de banque et celui des mon-

naies qui peuvent servir à peser les lettres.

L'impression, avons-nous dit, est



entièrement en filigranes et les papiers de diverses couleurs claires : azuré, lilas, rose, etc.

*Essais au type officiel*  
On connaît diverses épreuves d'artiste du type *empire* non lauré, ainsi

que des tirages d'essais en couleurs inversées.

Le 1 centime fut tiré en rose sur baudruche gommée, de façon que le côté imprimé soit collé sur la lettre, la transparence de la baudruche laissant parfaitement voir le dessin. Cette invention, qui n'a pas réussi en France, a été utilisée en Prusse (1866) pour les timbres de grosses valeurs et abandonnée lorsque l'expérience eut démontré que ces timbres se lavaient très facilement au moyen de l'alcool.

(A suivre).

*Nous sommes forcés de revenir sur notre travail, pour répondre aux demandes de nos lecteurs qui s'intéressent, plus que nous ne l'aurions cru d'abord, aux oblitérations et aux diverses marques postales que l'on rencontre sur les lettres.*

*Nous procéderons donc, comme nous l'avons déjà fait, par des ajouts qui nous permettront sans attendre la fin de notre article de publier des documents intéressants qui nous parviennent trop tard pour paraître à leur ordre chronologique.*

Pour ajouter page 26, 2<sup>e</sup> colonne avant RÉPUBLIQUE.

Sous le règne de Louis-Philippe, 1830-1848, les timbres à date ne sont pas d'un dessin uniforme, il en existe



de petits, 22 mill. de diamètre, mais presque tous sont grands : 25, 28 et même 30 mill., ils sont ronds, parfois octogones.

Le chiffre du bas, entre parenthèse-



ses, indique le département.

Le paiement de la taxe postale s'opérait à cette époque comme de nos jours, de deux façons :

1<sup>o</sup> au départ, lettre *affranchie* par l'expéditeur.

2<sup>o</sup> à l'arrivée, lettre *taxée*, payable par le destinataire, ces dernières étaient, de par les usages, de beaucoup plus nombreuses ; d'après un Annuaire des Postes du temps, nous avons trouvé qu'en 1847 et 1848 la proportion était de 90 lettres taxées pour 10 lettres affranchies.

L'affranchissement préalable se constatait, pour l'intérieur de la France, par l'apposition d'un petit timbre à main P.P. imprimé en rouge



et qui signifie *port payé*.

Les lettres taxées, l'étaient au moyen de *chiffres-taxe* tracés à la plume, dit l'Ordonnance Générale, ces chiffres très grands, 3 à 4 centimètres de haut, indiquaient des décimes lorsqu'ils étaient noirs, celui

ci-contre signifie donc soixante centimes ; ceux d'un usage très courant sont bel et bien imprimés à l'encre grasse au moyen d'un cachet à main qui, par respect pour l'Ordonnance, imite le manuscrit.

Les taxes d'un usage plus rare sont inscrites à l'encre maigre à l'aide d'une plume d'oie, d'un morceau de



bois taillé ou d'un tortillon de papier. Ces chiffres devaient être tracés par les employés des post. s avec dextérité, d'après un modèle arrêté où les angles sont évités, aussi le 4 a-t-il par abréviation pris la forme bizarre d'un *n* bouclé au premier jambage, c'est alors un 4 *postal*. Les mêmes chiffres suivis d'un c et tracés à l'encre rouge indiquaient les centimes, ils ne servaient guère qu'à taxer les journaux.

Le système ne différait un peu pour Paris et peut-être d'autres grandes villes, nous ne parlons bien entendu que de la France ; ici la lettre affranchie a encore le P P mais il fait partie



d'un cachet qui indique en même temps l'heure de la distribution, le tout est imprimé en rouge.

La lettre taxée de Paris pour Paris l'est par un timbre analogue imprimé en bleu, dont le milieu contient le



chiffre 15<sup>c</sup> qui est à percevoir.

Les lettres venant de l'étranger, lorsqu'elles sont affranchies, portent



le timbre PD de formes diverses ;

ces lettres signifient *payé jusqu'à destination*.

Les lettres taxées le sont au moyen des grands chiffres manuscrits écrits plus haut et qui représentent des décimes : 9, 12, 15, 20, 30 signifient donc 90 c., 1 f. 20, 1 f. 50, 2 f., 3 f.

*Pour ajouter page 86. 2<sup>e</sup> colonne.*

*Circulaire du 30 juin 1850, augmentation du port des lettres.*

1<sup>o</sup> De la taxe des lettres.

Les lettres non affranchies seront taxées au moyen d'un timbre exprimant 25 centimes qui sera fourni dans les bureaux avant le 1<sup>er</sup> juillet. (Le spécimen de ce timbre est à la fin de la présente circulaire).

25

Les lettres pesantes continueront à être taxées à la plume conformément à l'article 218 de l'Instruction générale.

Le timbre à 2 décimes actuellement en usage devra être renvoyé au bureau du matériel à l'expiration du mois courant.

Nous avons cependant relevé le *chiffre-taxe* noir dont ci-contre le *fac simile* sur une lettre adressée de Paris à Nantial, près Limoges, le 25 octobre 1850. Le fait est probablement accidentel.

*Pour être ajouté page 161, après la 2<sup>e</sup> ligne.*

Spécimen du timbre-taxe qui est indiqué comme figurant à la fin de la

circulaire du 15 juin 1854 (prime à l'affranchissement)

30

Pour ajouter page 41 à propos des premiers timbres français de 1849.

Voici un des essais proposés à cette époque par un graveur guillocheur



de Paris qui semble s'être inspiré de l'effigie gravée sur la médaille grecque de Corinthe. Le cadre formé de fines étoiles est rond et s'écarte par conséquent du programme officiel. Cet essai bien gravé, qui appartenait à la collection de M. de Sauley, est tiré en noir sur un fond chocolat, qui nuit à son effet ; nous ne saisissons pas l'intention de l'artiste.

Pour ajouter page 162, fin de l'article.

Statistique. Quelques chiffres feront bien saisir l'avantage énorme que procura à l'Administration des postes, le système de la prime à l'affranchissement, adopté généralement en 1853 et qui permettait enfin au timbre-poste de remplacer en toute sécurité, une véritable armée d'employés et de comptables.

PROPORTION DES LETTRES		ANNÉES
affranchies	taxées	
19 pour 100	90 pour 100	en 1847 et 1848
15 —	85 —	1849 taxe nouvelle
20 —	80 —	1850 et 1851
22 —	78 —	1852 et 1873
49 —	51 —	1853 prime à l'affr.
85 —	15 —	1855 id.
89 —	11 —	1860 id.

On voit que la proportion des lettres affranchies et des lettres taxées s'est, à 1 0/0 près, renversée.

DOCUMENTS OFFICIELS

NOSSI-BÉ

ARRÊTÉ autorisant la transformation de timbres à 1 fr., 75 et 20 centimes en timbres à 25 centimes.

NOUS, ADMINISTRATEUR DE NOSSI-BÉ,  
Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1890 ;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 0 fr. 25 deviendra insuffisant pour assurer le service ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 1 fr., 0 fr. 75 et 0 fr. 20 dont l'emploi n'est pas usuel et qui se détériorent par la manipulation.

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1<sup>er</sup>. Il sera délivré au public à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, au prix de 0 fr. 25 des timbres de 1 fr., 0 fr. 75 et 0 fr. 20.

ART. 2. Lesdits timbres porteront à l'encre noire les empreintes N S B 25 c. en caractères différents.

ART. 3. Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

- MM. le Chef du bureau de l'Intérieur ;
- le Commissaire principal de police ;
- le Receveur de la poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes, et la prise en charge par le même employé des timbres-poste transformés.

ART. 4. Afin d'éviter les abus qui pourraient être faits des surcharges, il est expressément recommandé au Receveur de la poste de ne les délivrer que contre remise au guichet des lettres à affranchir.

ART. 5. Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, inséré au Moniteur et Bulletin officiels de la Colonie.

Hell-ville, le 23 octobre 1890.

JOSEPH FRANÇOIS.

CORRESPONDANCE

A M. B. à Metz. — Les numéros d'ordre de nos différents catalogues sont exclusivement pour l'administration intérieure de notre maison. Nous ne pouvons pas vous dire actuellement si nous conserve-

rons les anciens numéros des cartes ou si nous ferons une série spéciale.

A. M. D. à Paris. — La légende complète est : CORREIOS TEZOURARIA BRAZIL; ce sont des timbres neufs retirés de la circulation qui sont annulés de ce cachet et que le gouvernement brésilien vend aux collectionneurs à leur valeur faciale au profit du Trésor. Revoyez notre *Causerie* de Novembre dernier.

## LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

### AFRIQUE ORIENTALE

1890. *Soleil et couronne, dentelés.*



7.	4 annas brun clair..	1f25	»	»
8.	8 — bleu.....	2f50	»	»
9.	1 rupee carmin....	5f	»	»
10.	2 — brun rouge.	9f	»	»

### AUTRICHE

Réimpressions

1861. *Enveloppes. Effigie à droite de François-Joseph I<sup>er</sup>, relief et couleur.*

31.	3 kr. vert.....	E »	50	»	»
32.	5 » rouge.....	E »	50	»	»
33.	10 » brun.....	E »	75	»	»
34.	15 » bleu.....	E 1f	25	»	»
35.	20 » orange.....	E 1f	50	»	»
36.	25 » brun.....	E 1f	50	»	»
37.	30 » violet.....	E 2f	25	»	»
38.	35 » brun clair....	E 2f	50	»	»

1863. *Idem, Aigle, relief et couleur.*

44.	3 kr. vert.....	E »	50	»	»
45.	5 » rose.....	E »	50	»	»
46.	10 » bleu.....	E »	75	»	»
47.	15 » brun.....	E 1f	25	»	»
48.	25 » violet.....	E 1f	50	»	»

1890. *Carte. Timbre à effigie, cadre, carton chamois.*

161 c.	5 et 5 kr. rép. rose.	»	75	»	»
--------	-----------------------	---	----	---	---

### BAVIÈRE

1890. *Carte. Armes, carton chamois.*  
122 c. 3 pfennig brun..... » 15 » »

### CHILI

1890. *Timbres-télégraphe. Armes, grands, dentelés.*



39.	2 cent. bistre.....	»	»	»	25
40.	10 » vert jaune..	»	»	»	50
41.	20 » bleu.....	»	»	»	75
42.	1 peso brun foncé..	»	»	»	3f

### DIÉGO-SUAIREZ

1890. *Timbres provisoires. Types divers, lithographiés.*



8.	15 cent. noir.....	»	»	1f25
9.	25 » noir.....	»	»	1f25

### ETATS-UNIS

1889. *Effigie de Jackson à gauche, dentelé.*

337.	4 cents carmin.....	»	»	»	15
------	---------------------	---	---	---	----

### FRANCE

1871-78. *Timbres-taxe. Chiffres, carrés, typographiés.*

125.	25 cent. noir.....	»	»	»	35
169.	30 » noir.....	»	»	»	35

### HAITI

1890. *Effigie de face de Salomon avec valeur en surcharge rouge.*

19.	2 c. sur 3 c. bleu...	»	50	»	»
-----	-----------------------	---	----	---	---

**ITALIE**

1890. *Timbre-taxe avec valeur en surcharge noire.*

132. 20 c. sur 1 c. jaune. » 50 » »

**LOMBARDO-VÉNÉTIE**

*Réimpressions*

1861. *Enveloppes. Effigie à droite de François-Joseph I<sup>er</sup>, relief et couleur.*

- 21. 3 soldi vert..... E » 50 » »
- 22. 5 » rouge..... E » 50 » »
- 23. 10 » brun..... E » 75 » »
- 24. 15 » bleu..... E 1f25 » »
- 25. 20 » orange..... E 1f50 » »
- 26. 25 » brun..... E 1f50 » »
- 27. 30 » violet..... E 2f25 » »
- 28. 35 » brun clair... E 2f50 » »

1863. *Idem. Aigle, relief et couleur.*

- 34. 3 soldi vert..... E » 50 » »
- 35. 5 » rose..... E » 50 » »
- 36. 10 » bleu..... E » 75 » »
- 37. 15 » brun..... E 1f25 » »
- 38. 25 » violet..... E 1f50 » »

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

1890. *Carte. Grand timbre au milieu, addition and for France sur le côté droit.*

95c. 3 pence vert..... 1f » » »

**SIAM**

1890. *Effigie de Chulalong-Korn de face, avec valeur en surcharge noire.*

21. 1 all sur 3 a. vert et bleu » 35 » »

**TERRE-NEUVE**

1890. *Petite effigie de Victoria à gauche.*

50. 3 c. bleu noir..... » 40 » »

*Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 21<sup>e</sup> édition; x signifie neuf; o signifie oblitéré; ÉPUISEÉ veut dire que le prix est à biffer complètement.*

*Iles Vierges, n° 2, x 3 fr.; n° 3 épuisé; n° 5, x 5 fr.*

*Wenden, n° 7, x 1 fr. 50.*

*Idem catalogue de 1889.*

*Allemagne, n° 115, o épuisé.*

*Argentine, n° 87, o » 65.*

*Australie occidentale, n° 42, x » 35; n° 43, x » 60; n° 44, x 1 fr. 50 et o épuisé.*

*Bornéo, n° 28, 29 et 30 épuisés; n° 31, x 40 fr. x; n° 32, x 75 fr. ».*

*Brazil, n° 96 et 97, x et o épuisés; n° 105*

*x épuisé; n° 106, x » 20 et o » 15; n° 107, o » 15; n° 108, o » 25; n° 109, o » 50.*

*Colombie, n° 155, o 1 f. ».*

*Costa-Rica, n° 25, o 1 f. »; n° 27, o » 50; n° 28, o » 15; n° 30, o » 15; n° 31, o » 25; n° 32, o » 60.*

*Curaçao, n° 20 et 21, épuisés.*

*Espagne, n° 291, o 1 f. 50; n° 292, o 3 f. »*

*Gabon, n° 14, épuisé; n° 15, o 5 f. ».*

*Gibraltar, n° 21, x » 50; n° 23, x 2 f. 50; n° 26, x 3 f. ».*

*Guadeloupe, n° 19, o » 20.*

*Indo-Chine, n° 2, épuisé.*

*Italie, n° 118, o » 35; n° 119, o » 25.*

*Nouvelle-Galles du Sud, n° 89, o 4 f. ».*

*Paraguay, n° 49, x 4 f. ».*

*Perse, n° 80, o » 20; n° 81, o » 20; n° 82, o » 20; n° 83, o » 30.*

*Réunion, n° 12 et 13 épuisés.*

*Salvador, n° 26, x et o 1 f. »; n° 27, x épuisé et o » 25.*

*Shanghai, n° 58 épuisé.*

*Swazieland, n° 4, x 2 f. ».*

*Tasmanie, n° 39, o épuisé.*

*Tunis, n° 28, x 10 f. ».*

*2<sup>e</sup> Partie*

*Australie du Sud, n° 60, x E » 40.*

*Gibraltar, n° 36, x E 2 f. ».*

*3<sup>e</sup> Partie*

*Côte-d'Or, n° 20 c, épuisé.*

**PRIX-COURANT**

**DES NOUVEAUTES**

*France, Feuille de remboursement pour la Caisse d'épargne, inscriptions noires sur chamois.*

60 centimes noir..... 1f » » »

*Guadeloupe, timbre des Colonies avec surcharge noire.*

5 c. sur 1 fr. olive..... » 35 » »

*Italie, timbres pour colis postaux surchargés 2 C<sup>ms</sup> pour servir comme timbres-poste.*

10 cent olive..... » 15 » »

20 » bleu..... » 15 » »

50 » carminé..... » 15 » »

75 » vert..... » 15 » »

1 lira 25 c. jaune..... » 15 » »

1 » 75 c. brun..... » 20 » »

*Siam, effigie de face avec valeur en surcharge noire.*

2 all sur 3 a. vert et bleu. » 60 o »

**Suède, enveloppes, armes.**

4 ore gris sur blanc..... E » 20 » »  
 5 » vert sur azuré..... E » 25 » »

**Tanger, timbres de France surchargés en monnaie espagnole.**

5 centimos vert. .... » 20 » »  
 25 » noir s. rose.. » 75 » »  
 50 » rose..... 1 f 25 » »  
 1 peseta olive..... 2 f » »

**OCCASIONS****ANGOLA****1870-85. Type couronne.**

N° 1, 5 reis noir; n° 10, 10 r. vert; n° 3, 20 r. bistre; n° 13, 20 r. rose; n° 14, 25 r. violet; n° 12, 50 r. bleu.

La série de 6 timbres neufs... 1 fr. 25

N° 6, 100 reis violet; n° 8, 200 r. orange; n° 9, 300 r. brun rouge.

La série des 3 timbres neufs... 3 fr. »

**CAP VERT****1877-85. Type couronne.**

N° 1, 5 reis noir; n° 10, 10 r. vert; n° 3, 20 r. bistre; n° 13, 20 r. rose; n° 24, 25 r. rose; n° 12, 50 r. bleu.

La série des 6 timbres neufs... 1 fr. 35

N° 14, 25 reis violet; n° 11, 40 r. jaune; n° 7, 100 r. violet; n° 8, 200 r. orange; n° 9, 300 r. brun rouge.

La série des 5 timbres neufs... 4 fr. 50

**GUINÉE**

**1879-85. Timbres du Cap Vert, type couronne avec GUISÉ en surcharge noire, grandes lettres.**

N° 1, 5 reis noir; n° 10, 10 reis vert; n° 3, 20 r. bistre; n° 4, 25 r. rose; n° 14, 50 r. bleu.

La série des 5 timbres neufs... 2 fr. »

N° 11, 20 reis rose; n° 12, 25 r. violet; n° 13, 40 r. jaune; n° 7, 100 r. violet; n° 8, 200 r. orange; n° 9, 300 r. brun rouge.

La série des 6 timbres neufs... 6 fr. »

**INDES PORTUGAISES****1882. Type couronne.**

N° 49, 1 1/2 reis noir; n° 50, 4 1/2 r. vert olive; n° 51, 6 r. vert jaune; n° 52, 1 tanga rose; n° 53, 2 t. bleu; n° 54, 4 t. lilas; n° 55, 8 t. orange.

La série des 7 timbres neufs... 2 fr. 25

**MACAO****1884-85. Type couronne.**

N° 1, 5 reis noir; n° 4, 25 r. rose; n° 24, 25 r. violet.

La série des 3 timbres neufs... 1 fr. »

N° 25, 40 r. jaune; n° 26, 50 r. bleu; n° 11, 80 r. gris; n° 7, 100 r. violet; n° 8, 200 r. orange; n° 9, 300 r. brun rouge.

La série des 6 timbres neufs... 7 fr. »

**MOZAMBIQUE****1877-85. Type couronne.**

N° 1, 5 reis noir; n° 10, 10 r. vert; n° 3, 20 r. bistre; n° 4, 25 r. rose; n° 12, 50 r. bleu.

La série des 5 timbres neufs... 1 fr. »

N° 14, 25 reis violet; n° 7, 100 r. violet; n° 8, 200 r. orange; n° 9, 300 r. brun rouge.

La série des 4 timbres neufs... 3 fr. 50

**SAINT-THOMAS et PRINCE****1870-85. Type couronne.**

N° 1, 5 reis noir; n° 10, 10 r. vert; n° 13, 20 r. rose; n° 4a, 25 r. rose; n° 14, 25 r. violet; n° 12, 50 r. bleu.

La série des 6 timbres neufs... 1 fr. 35

N° 6, 100 reis violet; n° 8, 200 r. orange; n° 9, 300 r. brun rouge.

La série des 3 timbres neufs... 4 fr. 50

**TIMOR**

**1885. Timbres de Macao, type couronne, avec TIMOR en surcharge noire.**

N° 1, 5 reis noir; n° 3, 20 r. carmin; n° 4, 25 r. violet; n° 6, 50 r. bleu.

La série des 4 timbres neufs... 1 fr. 75

N° 5, 40 reis jaune; n° 7, 80 r. gris; n° 8, 100 r. lilas clair; n° 9, 200 r. orange; n° 10, 300 r. brun clair.

La série des 5 timbres neufs... 6 fr. 50



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

### PETITE CAUSERIE

Le sort en est jeté ! L'*Hamilton bank-note Co* n'a point manqué le courrier et tient ses engagements avec une ponctualité désespérante; Nicaragua et le Salvador nous ont envoyé leurs timbres et le Honduras ne saurait tarder maintenant.

Tout en ne revenant pas sur les réflexions que l'année dernière, à pareille époque, nous suggérait cette spéculation, nous ne voudrions cependant pas encourager une entreprise que nous jugeons déplorable pour l'avenir de la collection de timbres-poste, mais comment ne pas cataloguer des timbres qui viennent sur des lettres et qui en somme constituent des émissions régulières et officielles. Au collectionneur éclairé de s'abstenir s'il le juge à propos ou de prendre ces timbres dans une sage mesure, c'est-à-dire en n'accueillant que les petites valeurs pour le moment.

Ces quelques mots rendant notre conscience plus tranquille vis-à-vis de nos lecteurs, il nous faut bien constater que l'*Hamilton bank-note Co* est en progrès sur l'année dernière. Les timbres de 1891 sont fort jolis au premier coup d'œil, mais on sent de suite l'effet voulu, toute l'habileté du commerçant pour parer adroitement une marchandise de contrebande qu'il sait qu'on n'acceptera qu'avec méfiance. En les regardant de près à la loupe, l'enchantement disparaît, la gravure n'est pas finie, il y a plus de métier que d'art et sous ce dernier rapport la compagnie du sieur Seebeck n'est pas encore de taille à lutter avec l'*American bank-note Co*.

Les timbres du Nicaragua représentent la Paix, de face, tenant une corne d'abondance et appuyée sur un triangle isocèle portant les armes de la République; sur la gauche de la déesse une ruche d'abeilles. Les inscriptions, un peu nombreuses

comme de coutume, sont toutes sur le cadre ; nous n'y voyons cependant pas que les nouveaux timbres serviront à l'usage télégraphique, était-il bien nécessaire alors de faire comme l'année dernière des valeurs allant jusqu'à 10 pesos ? Ces timbres sont imprimés en taille-douce dans des couleurs différentes, et la même série est tirée uniformément en vert pour le service officiel, avec addition de la surcharge rouge *FRANQUEO OFICIAL*.

Les cartes sont également attrayantes ; elles portent à droite le timbre que nous venons de décrire, des inscriptions ornées, un cadre guilloché, et sur tout le fond, en demi-teinte orange, la carte géographique de la République nous montrant le tracé du canal de Nicaragua entre *S. Juan del Sur* et *S. Juan del Norte*.

Les bandes et les enveloppes ont le même type que le timbre-poste ; les bandes de 1, 2 et 4 centavos sont uniformément imprimées en vert et les enveloppes sont de six valeurs allant de 5 à 50 centavos.

Pour **Salvador**, le type est le volcan des armes du pays avec un vaisseau à gauche, et au premier plan, un train de chemin de fer arrivant à toute vapeur, enfin quatorze étoiles rangées en arc dans le haut : le tout est enfermé dans un cercle et forme un petit médaillon, rempli de lumière et posé sur une avenue de hauts palmiers. Ici les inscriptions sont plus sobres et nullement encombrantes.

Les cartes ont le même type de timbre à droite, à gauche les armes et en demi-teinte une *Justice* assise au milieu d'une gloire ; elles sont toutes imprimées en noir sur cartes de diverses couleurs. Les enveloppes et bandes portent dans un ovale le type du médaillon du timbre-poste, c'est-à-dire le volcan, le navire et le chemin de fer. Il n'y a pas de timbres de service pour ce pays.

Le **Honduras britannique** réduit la taxe de sa carte postale de 5 cents à 3 c. au moyen d'une surcharge en noir. A propos de ce pays, le stock des timbres en monnaie anglaise est donc inépuisable que ce sont toujours ceux-ci qui nous parviennent avec surcharge en *cents* : depuis 1888, cela fait trois ans que dure ce provisoire. A quand l'émission d'une belle série définitive en deux couleurs dans le goût du jour ?

Nous avons en mains le nouveau modèle des timbres de **Haïti** ; le président Hippolyte n'a pas cru devoir imiter son prédécesseur Salomon et nous prive de son auguste effigie ; le type est aux armes, c'est-à-dire canons, drapeaux et palmier surmonté du bonnet phrygien ; en haut aux deux angles les chiffres de valeur avec le mot *CENT* au milieu : en bas dans un rectangle étroit et allongé : *RÉPUBLIQUE D'HAÏTI* à l'imitation des timbres français ; d'ailleurs ces timbres sont fabriqués à Paris, ce qui ne veut pas dire qu'ils en sont plus beaux pour cela. Nous ne connaissons que le 2 cent. bleu qui va remplacer le timbre provisoire de même valeur en surcharge sur le 3 c. ; les autres seront émis au fur et à mesure de l'épuisement des anciens et d'après nos renseignements ce sont les 1 et 7 c. qui paraîtront maintenant les premiers.

Chaque mois nous avons quelque chose à ajouter à l'émission des **Iles-sous-le-vent** ; après les cartes ce sont les bandes et probablement la fois prochaine nous aurons les enveloppes. La valeur de 7 pence dans les timbres a quelque peu surpris, attendu qu'elle n'existe dans aucune autre colonie ; à nos correspondants qui nous questionnent sur ce point, nous apprendrons qu'elle est destinée plus spécialement à l'affranchissement des colis postaux pour l'Angleterre dont le tarif est de 7 pence par livre.

Les changements de couleur prévus en novembre dernier pour les timbres de la **Guyane anglaise**, ont eu lieu ; nous avons le 1 cent vert et le 5 c. bleu, d'une seule teinte ; le 8 c. qui avait le cartouche chair l'a actuellement gris vert ; la cause de ce dernier changement est, nous dit-on, que ce timbre se confondait trop facilement avec le 2 c. qui a le cartouche orange. Le 10 cents sera émis dans le courant de février, nous ne le recevons donc que le mois prochain.

La série en cours de **Colombie** se continue par le 1 centavo vert qui ne diffère guère de celui de la précédente émission ; les chiffres de valeur sont aux deux angles supérieurs et le cadre est modifié.

Avec le type des timbres-poste de 1881, l'**Équateur** inaugure deux cartes-lettres des valeurs de 5 centavos bleu sur rouge et 10 c. orange sur bleu ; l'inscription porte : TARJETA-CARTA.

Les variétés de nuances des timbres du **Brésil**, au type Croix du Sud, sont si nombreuses que nous renonçons à les cataloguer ; seulement pour satisfaire nos lecteurs nous en dirons quelques mots quand elles nous parviendront. C'est ainsi qu'un de nos abonnés nous communique trois timbres de 50 réis ; le premier est olive, c'est celui que nous avons catalogué, le deuxième est vert, le troisième vert terne et il est probable qu'on ne s'arrêtera pas là. Nous ne voyons dans ce fait qu'une négligence dans la préparation des encres devant servir à l'impression et non des émissions distinctes puisque chaque tirage peut nous amener une variété de teinte.

Nous aurons peu de chose à dire ce mois-ci de la République **Argentine** ; les fortes valeurs de 1, 5, 10, 20 et 50 pesos ne sont pas encore en cours. Ces timbres seront de grandes dimensions, ce qui leur donnera l'aspect de fiscaux ; les types sont prêts, nous retrouverons dans les effigies quelques vieilles connaissances, comme San Martino et Lopez, et des nouveaux venus comme l'amiral Brown et le doyen Funès (?); mais à quoi vont bien servir ces valeurs colossales, aujourd'hui qu'elles ne peuvent plus affranchir les télégrammes dont la taxe est perçue en numéraire.

L'enveloppe de 8 centavos est actuellement surchargée 5 en rouge, comme l'avait été le provisoire de 1¼ c. presque aussitôt après la première surcharge noire ; la poste trouve la chose toute naturelle et n'y attache aucune importance. Ce n'est pas par spéculation, dit M. Marco del Pont, mais tout simplement par caprice ou bêtise de la *Compañia sud-americana de billetes de banco*.

Le même collectionneur vient de découvrir qu'il existe depuis 1888 des timbres-télégraphe spéciaux pour l'état de **Cordoba** ; personne ne s'en doutait. Ils sont lithographiés et d'un genre analogue à ceux de Buenos-Ayres ; au milieu ils portent les armes de Cordoba et en haut TELEGRAFO PROVINCIAL. On ne connaît que les deux valeurs de 10 et 40 centavos, mais il doit sûrement y en avoir d'autres.

Les timbres spéciaux aux **Açores** qui devaient être supprimés ne le sont pas encore ; en voici la raison :

La loi qui établissait un cours uniforme de l'argent entre le Portugal et les Açores devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, mais la plus grande partie des Açores étant pour le maintien du *statu quo*, le gouvernement portugais donna l'ordre aux différents gouverneurs de ces îles, de suspendre l'exécution de la loi. Il n'y a pas de doute cependant que l'unification du cours de l'argent ne soit qu'une question de temps, alors seulement à ce moment-là — qu'on ne peut encore prévoir — les Açores se serviront des timbres portugais sans surcharge.

On nous annonce que le 3 pence de **Lagos** qui manquait à la série en deux couleurs de 1887, vient de paraître dans le même type, c'est-à-dire que tout le timbre est violet, à l'exception de la valeur dans le rectangle du bas, qui est imprimée en brun.

Dans le même genre, la **Côte-d'Or** vient de mettre en cours un 2 1/2 pence, au type des petites valeurs ; il est de couleur bleue, mais la valeur en bas est imprimée en orange.

À l'instar de la compagnie anglaise de l'Afrique orientale, celle de l'**Afrique du Sud** vient d'émettre des timbres-poste spéciaux : le territoire très vaste de cette compagnie est situé au nord du Béchuanaland et comprend l'ancien *Protectorate*, le Mashonaland, etc. Les timbres sont des valeurs suivantes : 1 et 6 pence, voilà pour les petites bourses ; 1, 2, 2½, 5 et 10 shillings, voilà pour les richards ; enfin 1, 2, 5 et 10 pounds, voilà pour les milliardaires. Nous avons reçu les valeurs de 1 penny à 5 shillings, ce qui est déjà fort respectable. Tous ces timbres sont au même type et de petit format ; ils portent les armes de la nouvelle compagnie, supportées par deux quadrupèdes à tête de cheval, cornes de bouc et queue de lion, absolument inconnus dans nos climats.

D'ailleurs ces timbres comportent une vraie ménagerie : dans le chef de l'écu nous croyons distinguer deux bœufs, à la pointe nous voyons un éléphant et au sommet le léopard anglais. L'écu porte encore une fasce ondulée où il nous semble reconnaître trois galères antiques ; c'est vraiment trop de choses en si peu d'espace et nous faisons appel à nos correspondants qui ont de bons yeux pour nous renseigner exactement sur ces armoiries. Enfin sur une banderole au-dessous de l'écu nous lisons ces trois mots : JUSTICE, COMMERCE, FREEDOM ; en haut le nom de la compagnie : BRITISH SOUTH AFRICA COMPANY et la valeur en lettres dans le bas. Nous apprenons qu'on prépare encore des petites valeurs de 1/2 penny, 2, 4 et 8 pence ; elles verront le jour dans le courant de mars.

Nous avons reçu les nouveautés australiennes dont nous avons parlé dans nos précédents numéros, et il nous reste peu de chose à ajouter à nos descriptions anticipées.

Le 2 1/2 pence de la **Nouvelle-Galles du Sud** a pris la couleur bleue de l'union postale ; le sujet est renfermé dans un rectangle à pans coupés ; il reproduit bien l'idée que nous nous en formions, la déesse est fièrement plantée sur le globe, tenant une bannière où l'on peut lire : ADVANCE AUSTRALIA, et dans une éclaircie de lumière à l'horizon, paraît le grand steamer qui apporte des nouvelles du monde entier. Il y a des ailes dans les angles supérieurs ! Ce timbre pêche un peu par la naïveté de la gravure et du dessin, mais ne vaut-il pas cent fois mieux que les trompe-l'œil séduisants de l'*Hamilton bank-note C* ?

Le même pays vient d'émettre la série de timbres-taxé dont nous avons parlé en novembre dernier ; ces timbres sont copiés sur ceux des Etats-Unis, à la différence que le nom du pays n'est pas sur les côtés, mais écrit dans le bas : N. S. W. Nous ne connaissons encore que la petite valeur de 1 penny vert.

L'**Australie du Sud** s'est servi du 4 pence après l'avoir préalablement tiré en vert clair, pour le surcharger d'un gros 2 1/2 d. en brun rouge, la valeur primitive étant biffée d'un large trait de même couleur.

**Victoria** nous fournit les deux timbres annoncés ; le 5 pence brun sur blanc est simple, ajoutons et de bon goût, il n'a qu'un défaut c'est de nous montrer une fois de plus l'éternelle effigie souriante de la reine Victoria ; nos petits-fils en feuilletant nos albums de timbres croiront certainement que cette souveraine a tari à son profit la fontaine de Jouvence pour ne jamais vieillir. Le 2 1/2 pence brun rouge sur jaune ne nous dit pas grand'chose ; à droite un buste de la reine plus jeune — ne pas lire jaune — que jamais, et à gauche des branches de fougères que surmonte la Croix du Sud ; cela fait deux sujets dans un tout petit cadre, l'un est de trop.

Les nouveautés de **Hong-Kong** que nous avons annoncées en octobre dernier, ne seraient pas encore en cours, et de ce fait on conteste notre renseignement ; il se peut bien que ces timbres n'aient pas encore été livrés à la circulation, nous ne sommes pas en Chine pour nous en assurer, mais les ayant eus entre les mains, nous sommes certain qu'ils sont imprimés.

Nous avons mis en vente le mois dernier une surcharge de **Siam** 2 atts sur 3 a. vert et bleu, et nous nous apercevons que nous l'avons omise au catalogue des nouveautés ; cette surcharge est du même genre que les précédentes de 1 att avec caractères siamois et chiffre 2 à droite.

**Malacca** qui n'avait point encore eu d'enveloppes jusqu'alors, vient d'être gratifié d'une enveloppe registration de la valeur de 5 cents imprimée en bleu ; le timbre est à l'effigie de la reine dans un cercle et la légende porte : STRAITS SETTLEMENTS REGISTERED LETTER POST.

Encore une variété de surcharge du 2 cents sur le 4 c. lilas rose de **Ceylan** ; la valeur primitive n'est plus biffée et simplement recouverte de la nouvelle en chiffre suivi du mot : « Cents ».

On nous écrit d'**Egypte** qu'il ne sera surchargé de cartes à 5 millièmes pour en faire des 3 mill. qu'au fur et à mesure des besoins et seulement en attendant la livraison de la carte définitive ; la carte à 5 millièmes ne sera pas supprimée et servira pour l'union postale, tandis que celle à 3 mill. est exclusivement destinée à l'intérieur.

Au type de la carte simple de 5 bani de **Roumanie** de l'année dernière, timbre rectangulaire, vient de paraître la double, et il est déjà question de remplacer la première par un autre type. Du même pays, les timbres-poste nous parviennent actuellement sur papier uni, sans les armes en faux filigrane ; cela coûtait trop cher, paraît-il.

Après la mésaventure arrivée au timbre de 5 lires d'**Italie**, que nous avons racontée dans notre causerie de novembre dernier, le changement de type était décidé. *La Filatelia* dit qu'il est seulement question d'inverser les couleurs, c'est-à-dire que le cadre sera rouge et le médaillon vert ; nous ne croyons pas que ce timbre dans les nouvelles teintes soit déjà en cours.

Nous venons de recevoir la carte spéciale à l'usage des membres du Parlement : comme nous l'avons dit, elle ne diffère de celles en cours qu'en ce que les armes, un peu modifiées, sont à gauche, avec l'inscription au-dessous : CAMERA DEI DEPUTATI.

Nos amis de **Suisse** sont unanimes à nous annoncer que le timbre de 3 francs dont nous avons parlé, sera délivré par les bureaux de poste à partir du 1<sup>er</sup> mars ; il est au type dresse debout des timbres en cours et sa couleur est jaune brun.

Pour finir par la **France**, disons qu'un nouveau ticket pour conversations téléphoniques vient d'être mis en cours ; il est de la valeur de 30 centimes avec fond violet en demi-teinte ; ses inscriptions sont légèrement modifiées ; il porte : SERVICE DE NUIT INTERURBAIN ; en voici la raison :

La taxe de jour entre Paris et les différentes villes reliées téléphoniquement est calculée à raison de 50 centimes par 100 kilomètres pour 5 minutes de conversation ; cette taxe a été réduite à 30 centimes pendant la nuit depuis le 1<sup>er</sup> janvier ; il ne devenait plus possible de la payer avec les valeurs existantes, pour Versailles qui a moins de 100 kilom., Lyon qui en compte 600, etc., d'où création d'un nouveau ticket.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES FÉVRIER 1891

### AFRIQUE ORIENTALE

Type des fortes valeurs cataloguées l'année dernière.



**AFRIQUE DU SUD**  
(Compagnie anglaise de l')

Timbres, armes, dentelés.

1 penny noir.  
6 pence bleu ciel.  
1 shilling brun noir.  
2 sh. 6 p. lilas.  
5 shillings orange.

### ARGENTINE Cordoba

Timbres-télégraphe, armes, lithographiés, dentelés.

10 centavos bleu.  
40 — vert bleu.

### AUSTRALIE DU SUD

Timbre en cours avec valeur en surcharge brun rouge.

2 1/2 d. sur 4 p. vert clair.

**COLOMBIE**

Timbre, suite de la série en cours, dentelé.

1 centavo vert.

**COTE D'OR**

Timbre, type en cours, dentelé.

2 1/2 pence bleu et orange.

**ÉQUATEUR**

Cartes-lettres, timbre de 1881 à droite.

5 cent. bleu sur rouge.

10 — orange sur bleu.

**FRANCE**

Bulletin pour conversations téléphoniques, type en cours avec SERVICE DE NUIT INTERURBAIN.

30 centimes violet.

**GUYANE ANGLAISE**

Timbre, type en cours, dentelés.

1 cent. vert.

5 — bleu.

8 — violet et gris vert.

**HAITI**

Timbre, armes, dentelé.

2 cent. bleu.

**HONDURAS BRITANNIQUE**

Carte en cours avec valeur en surcharge noire.

3 cents sur 5 c. brun.

**ILES-SOUS-LE-VENT**

Bandes, timbre effigie dans un cercle, papier chamois.

1/2 penny vert.

1 — carmin.

**ITALIE**

Carte, genre en cours, armes à gauche avec inscription au-dessous : CAMERA DEI DEPUTATI (pour les députés).

10 cent. rouge sur blanc.

**LAGOS**

Timbre, type en cours, dentelé.

3 pence violet et brun

**MALACCA**

Enveloppe registration, effigie dans un cercle.

5 cents bleu.

**NICARAGUA**

Timbres, déesse, millésime, dentelés.



1 cent. brun.

2 — rouge.

5 — bleu.

10 — gris.

20 — carminé.

50 — violet.

1 peso brun.

2 — vert.

5 — carmin.

10 — orange.

Timbres de service, idem, avec surcharge rouge FRANQUEO OFICIAL.

1 cent. vert.

2 — vert.

5 — vert.

10 — vert.

20 — vert.

50 — vert.

1 peso vert.

2 — vert.

5 — vert.

10 — vert.

Enveloppes, même type, papier de différentes couleurs.

5 centavos bleu.

10 — gris.

20 — carmin.

30 — brun.

50 — violet.

Bandes, idem.

1 centavo vert.

2 — vert.

4 — vert.

Cartes, même timbre à droite, vignettes.



2 cent. vert sur rougeâtre.

2 et 2 c. id. réponse.

3 cent. bleu sur jaune.

3 et 3 c. id. réponse.

**NORVÈGE**

Carte, type en cours, pas de cadre, carte blanche.

5 ore vert.

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

Timbre, déesse sur un globe, dentelé.



2 1/2 pence bleu ciel.

Timbre-tax, chiffre et inscriptions, dentelé.



1 penny vert.

**ORANGE**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

1 d. sur 4 pence bleu.

**ROUMANIE**

Carte, type en cours, carte rose.

5 et 5 b. réponse, noir.

**SALVADOR**

Timbres, volcan, navire et chemin de fer, millésime, dentelés.



1 cent. rouge.

2 — vert jaune.

3 — violet clair.

5 — carmin.

10 — bleu.

11 — violet.

20 — vert.

25 — brun clair.

50 — bleu foncé.

1 peso brun rouge.

Enveloppes, même genre, ovale, papier de différentes couleurs.



1 centavo violet.

2 — rouge.

5 — brun.

- 10 centavos vert.  
 11 — orange.  
 20 — carmin.  
 22 — brun.

Bandes, idem.

- 2 centavos brun.  
 3 — brun.  
 6 — brun.

Cartes, timbre à droite, vignettes.



- 1 cent. noir sur vert.  
 2 — noir sur jaune.  
 2 et 2 c. id. réponse.  
 3 cent. noir sur rose.  
 3 et 3 c. id. réponse.

### SIAM

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

- 2 att. sur 3 att. vert et bleu.

### SUISSE

Timbre, type en cours, déesse, dentelé.

- 3 francs jaune brun.

### VICTORIA

Timbres, types divers, dentelés.



- 2 1/2 p. rouge brun sur jaune.  
 5 p. brun sur blanc.

## ILES-SOUS-LE-VENT

Les Iles-sous-le-Vent (**Leeward Islands**) sous l'autorité de la Grande-Bretagne, comprennent un groupe d'îles des petites Antilles, qui sont : Antigua, Montserrat, Saint-Christophe et Anguilla, Névis, la Dominique et les Vierges. Ces îles formant autant de colonies séparées, furent réunies en 1871 sous un seul gouvernement. La colonie fédérale contient environ 120.000 habitants avec un revenu de 2.8 0.000 francs.

Le siège du gouvernement est à St-John's dans l'île d'Antigua.

Il était assez surprenant que ces diverses colonies eussent conservé jusqu'à ce jour leurs timbres spéciaux ; quelques-uns comme les anciens de Névis et ceux des Iles Vierges seront toujours recherchés des collectionneurs, nous avons donc pensé qu'il était à propos de donner quelques renseignements sur ces petits pays, avant leur disparition sous le nom générique de *Leeward Islands*.

### Antigua

Cette île est la plus importante du groupe sinon la plus étendue, et la résidence du gouverneur en chef. Elle est située par 17° 6' de latitude N. et 61° 45' de longitude O. (méridien de Greenwich) ; elle a environ 70 milles de circonférence et sa superficie est de près de 108 mille carrés : sa population, y compris la petite île *Barboude* placée sous sa dépendance, compte 35,000 habitants.

Le sol est montueux, le climat sec ; on y trouve peu d'eau, cependant une portion de l'île est très fertile. Les principales exportations consistent en mélasse, sucre, rhum et coton.

Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle fut colonisée par les Anglais en 1632.

La ville principale est St-John's avec une population de près de 10,000 habitants.

### Montserrat

Située par 16° 42' de latitude N. et 62° 13' de longitude O. ; elle a 12 milles de longueur et 8 de largeur, et comprend une superficie de 47 milles carrés avec une population de 10.000 habitants.

Montserrat est considérée comme la plus

salubre et la plus belle des petites Antilles; elle contient une soufrière et plusieurs sources thermales. Environ les deux tiers de l'île sont montagneux, le reste du sol est fertile, bien arrosé dans les vallons. Le tilleul est cultivé sur une grande échelle, une seule compagnie possède une plantation de 600 acres et exporte annuellement 100,000 gallons de suc de tilleul; les autres productions sont le rhum et le sucre.

Découverte par Christophe Colomb en 1493; elle appartient aux Anglais depuis 1528.

La ville principale est Plymouth.

(A suivre).

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les n<sup>os</sup> 111 à 123)

*Contrefaçons.* Nous devons parler d'un curieux essai de contrefaçon qui eut pour surveillant M. Hulot lui-même. Un procédé très simple permet de décalquer ou *reporter* sur pierre lithographique les gravures même très anciennes et de tirer des épreuves d'une netteté relative; pour parer à ce danger, M. Hulot imprimait une sorte d'enduit incolore sur le papier destiné au tirage de ses timbres, c'était le fameux fond de sûreté de son invention. Nous avons un peu plus tard assisté, sous l'œil jaloux de M. Hulot, à cette opération qui s'effectuait au moyen de presses luxueuses sur des dalles de marbre et exhalait une forte odeur de benzine.

Les timbres en cours furent décalqués et les épreuves assez mauvaises pour démontrer l'excellence du fond de sûreté.

Ajoutons que nous avons vu alors chez un graveur de talent, M. Badoireau, une superbe imitation identique du timbre *empire*, obtenue par l'héliographie ou gravure à l'aide de la lumière qui impressionne à travers un cliché photographique une planche d'acier enduite de bitume de Judée.

C'était le premier pas de la dangereuse photogravure.

### 1859. — *Timbre-taxe mobile.*

Nous avons vu que les lettres étaient taxées au moyen de chiffres écrits sur la suscription à l'encre maigre ou frappés à l'encre grasse. Mais une difficulté administrative se présentait. Comment contrôler les taxes perçues lorsque les lettres, déposées à un bureau de poste, étaient distribuées par ce même bureau sans intermédiaire? La fraude était facile et il y fut remédié par la création d'un timbre-taxe mobile.

L'administration française a conservé toujours, par tradition, le nom de chiffre-taxe, que ce chiffre soit manuscrit ou qu'il prenne la forme du timbre adhésif.

Cette nouvelle adaptation du timbre-poste qui, jusqu'alors, n'était comptable que des lettres affranchies et qui le devient aussi des lettres non affranchies, prendra dans la suite de notre étude de plus en plus d'extension. C'est une invention française et elle a été adoptée depuis par plusieurs pays: Bade, la Bavière, la Belgique, la Suisse, les Etats-Unis, etc.

Sa première application fut des plus modestes, ainsi que nous l'apprennent les documents suivants:

#### *Modification à la comptabilité actuelle.*

Par décision de M. le Ministre des finances, en date du 14 octobre dernier, la taxe des *correspondances locales* non affranchies, au lieu d'être figurée sur les lettres par un chiffre fait à la main, sera représentée par des timbres gommés appelés *chiffres-taxes* (sic) que les directeurs, distributeurs et facteurs, selon le cas, appliqueront en nombre suffisant sur la suscription de ces lettres, et annuleront en les frappant du timbre à date du bureau ou du timbre OR.

Chacun de ces chiffres-taxes représente une valeur de dix centimes à percevoir.

Nous extrayons aussi de l'Arrêté relatif à ces timbres :

1° En cas de non-affranchissement la taxe à payer par les correspondances dites *correspondances locales*, sera portée sur la suscription au moyen de chiffres-taxes gommées dont le spécimen est ci-joint et dont l'Administration des Postes est autorisée à faire tirer la quantité nécessaire par l'Imprimerie impériale. ....

3° Aucune correspondance locale non-affranchie ne pourra être distribuée par les facteurs, sous peine de révocation, si elle ne porte, en chiffres-taxes dûment oblitérés, l'indication de la taxe à recouvrer. ....

Ces premiers timbres-taxe furent émis en janvier 1859; ils sont imprimés en lithographie.

10 c. noir sur papier blanc.

Il existe des variétés d'impression : noir, gris, impression bonne ou défectueuse.

Malgré la simplicité du dessin, trois essais furent soumis au Directeur des Postes; nous possédons une fraction de feuille de chacune des sortes, elle porte sur la marge, à l'encre rouge : *Projet n° 1, ou n° 2, ou n° 3.*

C'est le numéro 2 qui a été adopté.



Le n° 1, comme le n° 2, est également carré, mais plus grand, le n° 3 est oblong.



Ces trois essais furent tirés très

soigneusement en noir vigoureux sur papier blanc très mince recollé sur papier plus fort.

Le timbre 10 c. lithographié qui eut cours seulement quelques mois est devenu *rare*, ayant été remplacé par un timbre semblable imprimé en typographie, par suite de l'extension donnée à son emploi dans les circonstances suivantes :

*Arrêté* du Directeur général relatif aux chiffres-taxes.

Art. 1<sup>er</sup>. — Le mode de taxation au moyen des chiffres-taxes est étendue à toutes les correspondances, non affranchies, nées et distribuables dans la circonscription postale de chaque direction de postes et de son arrondissement rural.

Art. 2. — Les correspondances taxées de Paris pour Paris et ses annexes, et réciproquement, restent exemptées de la mesure.

STOURM.

*Circulaire* de Mai 1859.

Par un arrêté du 25 avril dernier... le mode de taxation des correspondances non affranchies, appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année à la correspondance locale et rurale, est étendu à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain à tous les objets non affranchis nés et distribuables dans la circonscription postale de chaque direction de postes.

Enfin une petite affiche que nous avons possédée et publiée autrefois dans le *Collectionneur* avise le public du nouvel emploi du timbre-taxe dans les termes qu'on vient de lire et ajoute :

Le destinataire d'une lettre de cette catégorie qui lui serait présentée non revêtue du nouveau signe de taxe, doit en refuser le paiement et signaler le fait à l'Inspecteur des Postes du Département ou au Directeur général de l'Administration des Postes.

Cette affiche porte dans le bas un timbre-taxe typographié et il nous souvient que deux ou trois de ces spécimens découpés avec grandes marges ont, dans le temps, intrigué les principaux collectionneurs auxquels ils étaient présentés comme provenant d'une *enveloppe taxée* ?

Le 10 c. typographié offre les variétés suivantes :



10 c. noir sur papier très blanc,  
10 c. noir sur papier jaunâtre.

Le papier très blanc, presque azuré, est le premier en date; l'impression y est généralement bonne, elle est au contraire souvent défectueuse sur le papier jaunâtre qui est un peu grenu.

Les feuilles de ces timbres sont fort grandes : 12 rangées de 20, total 240 timbres.

L'*oblitération* est au timbre à date, très rarement au petit timbre OR.

On nous a souvent demandé comment on pouvait distinguer le 10 c. lithographié du 10 c. typographié, les deux photogravures que nous en donnons ci-dessus permettront d'établir clairement la différence.

Dans le lithographié, les caractères 10 CENTIMES à percevoir sont plus légers, CENTIMES est en lettres sensiblement moins hautes, l'accent de l'à est très différent : il couvre la lettre en entier dans le lithographié; plus vertical, il pique la moitié de l'à dans le typographié. Les lettres et les ornements blanc sur noir du cadre, sont plus nets au lithographié.

De plus, le timbre lithographié, c'est-à-dire imprimé sur pierre est absolument plat au verso, tandis que le timbre typographié, imprimé sur une gravure en relief, donne presque toujours au verso un *fouillage* comme celui des journaux, qui persiste souvent même lorsque le timbre a été mouillé.

Il faut bien dire qu'en somme ces différences sont minimes et qu'une

collection moyenne pourrait très bien s'en passer.

*Contrefaçon.* — Des timbres-taxe 10 c. lithographiés, très mal imprimés, nous ont toujours semblé n'être que des reports frauduleux faits pour les collectionneurs.

Nous connaissons de faux 10 c. typographiés, sur papier blanc et sur papier jaunâtre, neufs ou oblitérés, assez bien réussis; le mot centimes y est plus grand qu'aux vrais.

ARTHUR MAURY.

(A suivre)

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

*Armoiries*(\*) — Nous allons commencer notre description des armoiries qu'on voit sur les timbres, sans ordre arrêté d'avance, et à mesure que nous réunirons des renseignements précis pour que notre travail soit aussi exact que possible. Nous accueillerons avec le plus grand plaisir les rectifications qui nous seront envoyées, pourvu qu'elles soient accompagnées de documents ou que notre correspondant nous indique l'auteur sur lequel il s'appuie.

Nous n'avions pas l'intention de parler des accessoires qui accompagnent parfois l'écu; quelques-uns de nos lecteurs désirant que notre description soit aussi complète que possible, nous pourrions en certains cas nous écarter de la règle que nous nous étions proposé de suivre.

Nous donnons la priorité aux armes de la Suisse qui nous sont envoyées par un de nos correspondants.

*Armoiries de la Suisse.* — Au moment où les Suisses, nos voisins, vont célébrer par une grande fête nationale l'anniversaire du 6<sup>e</sup> centenaire de la fondation de la Confédération suisse (1<sup>er</sup> août 1291), il nous paraît utile de parler des armoiries de cette ancienne république qui figurent sur ses premiers timbres-poste.

Les recherches ordonnées dernièrement

(\*) Tout ce qui concerne les armoiries — ainsi que le précédent article sur les *Principes Héraldiques*, publié en décembre — est de notre collaborateur M. LÉON QUANTIN.

en vue d'établir la forme exacte de ces ar-



moiries, sont basées sur des documents authentiques qui s'accordent tous à établir que l'usage de la croix blanche, à titre d'insigne collectif des Confédérés dans leurs expéditions guerrières et dans d'autres occasions, remonte loin, mais que les armoiries fédérales proprement dites, avec la croix blanche comme symbole, n'ont surgi que pendant le siècle actuel.

Dans l'ancien temps, lorsque la Confédération comme telle ne possédait pas encore d'armoiries, celles de l'ensemble étaient représentées par un groupe formé des armes de tous les cantons confédérés. On trouve de ces groupes sur des sceaux, des médailles, ainsi par exemple le sceau du tribunal de Thurgovie de l'an 1500, et la grande médaille d'or pesant 300 couronnes, exécutée en 1547 par le célèbre estampeur Jean Stampfer sur l'ordre de la diète (1) et offerte en cadeau de baptême à une princesse française. De même aussi, les sceaux encore conservés des régiments suisses au service de la France sont composés d'une façon analogue et portent, outre les fleurs de lys françaises, les armoiries des treize cantons qui composaient la Confédération suisse à cette époque.

La diète, réunie le 9 août 1480, à Lucerne, prescrivit entre autres ce qui suit concernant l'envoi de 6000 soldats au service de la France : chacun se rangera sous la bannière de sa ville ou de son canton, « mais chaque bannière devra porter une croix blanche, c'est une mesure qui a toujours été pour le bien des Confédérés ».

En 1540, lorsque les Confédérés accoururent au secours de la ville de Rottweil, en Souabe, leur alliée, dans son différend avec Christophe de Landenberg, la diète,

(1) La diète représentait le pouvoir législatif de l'ancienne Confédération suisse.

réunie à Baden, édicta une ordonnance spéciale prescrivant entre autres : « qu'il serait confectionné pour les troupes un drapeau rouge avec une croix blanche droite (verticale) ». — C'est la première fois qu'il est fait usage d'un drapeau fédéral avec croix blanche sur fond rouge, sans insignes cantonaux et dont la forme est précisée, et c'est à cette époque que remonte l'adoption de la croix fédérale.

Toutefois, vu le peu de cohésion qui existait alors entre les États confédérés, on n'adopta pas d'armoiries proprement dites, ni de sceau spécial pour la Confédération dans son ensemble, avant sa déchéance, en 1798.

A cette époque, après l'établissement de la République helvétique unitaire, les couleurs fédérales, c'est-à-dire les armoiries et le sceau de la Confédération, firent, pour la première fois l'objet de prescriptions législatives : le 14 avril 1798, les conseils législatifs désignèrent les couleurs verte, rouge et jaune pour la cocarde nationale helvétique, et, le 12 mai, il fut prescrit ce qui suit quant au sceau d'État : le symbole du sceau de la République helvétique doit être Guillaume Tell, auquel son enfant présente la pomme percée de la flèche. La légende en sera : « RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE. » Mais ces couleurs et ce sceau disparurent déjà en 1803, en même temps que l'État unitaire, et furent remplacés par d'autres. Le 5 juillet de la même année, la diète, reconstituée par l'acte de médiation de Bonaparte, décida que le sceau fédéral représenterait un vieux suisse en costume national, la main droite appuyée sur un écusson, la gauche armée d'une lance. L'écusson devait porter au centre les mots de *NIX cantons* et autour ceux de *Confédération suisse*, sous le sujet le millésime de 1803.

Après la chute de son auteur, c'est-à-dire de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, l'acte de médiation dut faire place à une nouvelle constitution de la Confédération suisse. On modifia, à cette occasion, le sceau et les armoiries et l'ancienne croix fédérale blanche sur fond rouge fut derechef réintégrée dans ses droits.

Le 4 juillet 1815, la diète arrête ce qui suit :

« Le sceau contient dans son milieu l'écusson fédéral de *queules à la croix* »

» blanche comme armoiries de la Confédération ; tout autour une simple décoration gothique de forme ronde ; en légende les mots CONFÉDÉRATION SUISSE avec le millésime MDCCCXV ; dans la bordure les armoiries des vingt-deux cantons en champs circulaires et disposés selon l'ordre de rang fédéral ; le tout entouré d'un simple cordon de feuilles superposées. »

Cet arrêté, qui déterminait par voie législative les armoiries de la Confédération, permettait d'interpréter différemment leur forme exacte ; en effet, nulle part, il n'était prescrit que la croix doit être droite et alézée, ni quelles proportions doivent avoir ses branches ; aussi pour remédier à cela, les chambres fédérales, après avoir ordonné des recherches dans les archives de la Confédération prirent tout récemment, en décembre 1889, l'arrêté fédéral suivant qui tranche une fois pour toutes la question.

## L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

de la

## CONFÉDÉRATION SUISSE

Vu le message du conseil fédéral du 12 novembre 1889, en complément de l'arrêté de la diète, du 4 juillet 1815, concernant le sceau et les armoiries de la Confédération,

*Arrête :*

Art. 1<sup>er</sup>. — Les armoiries de la Confédération consistent en une croix blanche, verticale et alézée, placée sur fond rouge et dont les branches, égales entre elles, sont d'un sixième plus longues que larges.

Art. 2. — Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nous sommes redevable de l'excellente étude qui précède à M. Du Bois, de la Chancellerie fédérale suisse, qui a bien voulu en outre, nous remettre un travail sur les armoiries de Bâle et de Genève que nous publierons le mois prochain.

**Kalakaua.** — Les journaux politiques annoncent la mort à San-Francisco de David Kalakaua, roi d'Hawaï, des suites d'une albuminurie. Voyez la biographie que nous avons faite de lui dans le n° 106 d'août 1889 et notre causerie de septembre 1890.

## TIMBRES FAUX

## DESTINÉS A FRAUDER LES ÉTATS

**Allemagne.** On annonce de Francfort la découverte de faux timbres de 10 pfennigs qui circulent déjà depuis quelque temps. Les faussaires et leurs acolytes sont entre les mains de la justice ; ils avouent avoir écoulé de ces timbres pour des sommes importantes.

Nous n'avons pu en encore obtenir de ces imitations ; on nous écrit qu'on se les dispute en Allemagne, que les premiers oblitérés ont été vendus à 5 mark pièce, aujourd'hui ils seraient demandés à 10 mark ; rééditons cette fantaisie : devant l'engouement des collectionneurs il se trouvera peut-être un *spéculateur* qui imitera ces timbres imités.

**Indes Anglaises.** Nous avons sous les yeux une douzaine de faux timbres de une rupee gris, adroitement mêlés à des vrais. Ils ont affranchis ensemble une lettre chargée.

La copie est réussie, cependant le dessin ne supporte pas la comparaison : vus à la loupe, l'effigie, le chignon, le diadème avec ses perles surtout, sont très inférieurs. Les timbres authentiques sont bien imprimés en typographie et ont une étoile en filigrane, les faux sont en lithographie d'une teinte un peu verdâtre et n'ont pas de filigrane.

Cette falsification qui dure depuis des années serait l'œuvre d'un brahmine.

## TIMBRES FAUX

## DESTINÉS AUX COLLECTIONNEURS

Nous ne décrivons que les timbres bien faits et récemment mis dans le commerce.

**France.** Timbres-taxé anciens de

10 et de 15c. typographiés, sur papier blanc et sur papier jaune, neufs et oblitérés. Il est étonnant que ces timbres communs aient tenté les filous; il est vrai qu'ils sont offerts par cent. Un lot de ces timbres qui avait été offert à un jeune marchand, lequel les avait refusés et renvoyés au vendeur poste restante à Paris, n'a pas été réclamé par ce dernier.

**Cap de Bonne-Espérance.** On signale de faux 1 sh. triangulaires, sur papier trop mince.

**Maurice.** Un faussaire belge s'apprête à mettre en circulation à Paris des timbres de Maurice, 1<sup>res</sup> émissions, diadème et bandeau, et aussi les timbres avec grecque. On nous dit ces timbres très bien faits et très dangereux.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### GUADELOUPE

ARRÊTÉ transformant les timbres-poste de 1 franc en timbres de 5 centimes.

LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES,

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 5 centimes est complètement épuisé;

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste de 1 franc dont l'emploi n'est pas usuel;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres-poste de 1 franc.

Ces timbres-poste porteront, frappée par l'imprimerie du Gouvernement à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

5 C.

G P E

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le trésorier-payeur à une commission composée de :

MM. le chef du service des contributions ou son délégué ;

les chefs des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bureaux de la direction de l'intérieur ou leurs représentants ;

le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier payeur et la prise en charge par le receveur comptable du service des postes des timbres transformés.

ART. 3. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 17 décembre 1890.

A. LE BOUCHER.

Par le Gouverneur :

Pour le Directeur de l'intérieur :

*Le Chef de service délégué,*

C. CHAPP.

## DIVERS

**Le 5 francs du Congo.** — Ce timbre oblitéré est rare; voici ce qu'un jeune confrère belge raconte sur son emploi :

Les agents de l'Etat au Congo jouissent de la franchise postale pour leurs lettres adressées au siège du gouvernement à Bruxelles, mais ces lettres, circulant dans l'Union postale, doivent nécessairement être affranchies aux frais de l'Etat.

En vue de simplifier la comptabilité, on réunit donc à Boma toutes les lettres à destination du gouvernement central de Bruxelles, et on en forme une dépêche qu'on affranchit globalement d'après le tarif de l'Union.

Il n'est, par conséquent, pas rare de voir sur ces dépêches des timbres pour 50, 100 ou même 200 francs; généralement ce sont des figurines de 5 francs qui les affranchissent.

Or, à leur arrivée à Bruxelles, on ne trouvait jamais un seul de ces timbres sur les paquets du Congo.

Quelque amateur peu scrupuleux les en-

levait sans doute à Lisbonne ou ailleurs et le vieux cliché « égaré dans le service » reparaissait régulièrement.

Or, M. Van Etevelde, l'administrateur général de l'Etat Africain possède un frère qui est grand collectionneur; furieux de voir tous ces timbres lui passer sous le nez, M. l'administrateur adressa des réclamations énergiques aux autorités postales, ce qui ne servit d'ailleurs pas à grand chose.

En fin de compte, pour mettre un terme à ces larcins, il donna l'ordre à Boma d'indiquer sur chaque dépêche le nombre et la valeur des timbres qui servaient à l'affranchir, et l'on n'en vit jamais plus un seul s'égarer dans le service...

## LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

### ARGENTINE

1890. *Bundes. Effigies diverses.*

107. 1 c. vert..... E » 20 » »  
 99. 4 c. bleu..... E » 50 » »

### COLONIES FRANÇAISES

1881. *Déesse, dentelé.*

55. 35 c. noir sur jaune. 1f » » »

### FRANCE

1859. *Timbres-taxe, typographiés.*

16. 10 c. noir sur blanc » » » 50  
 16a. 10 c. noir s. jaunâtre » 25 » 25

1859. *Essais du timbre-taxe lithographié, même genre, plus grands.*

- » 10 c. noir carré.... 5f » » »  
 » 10 c. noir oblong... 5f » » »

Nous sommes acheteurs de timbres-taxe lithographiés 10 c., neufs ou oblitérés, à 5 ou 6 fr. pièce, selon les exemplaires.

1831. *Timbres-taxe, ornements, dentelés.*

198. 1 fr. noir..... » » 1f »  
 199. 2 fr. noir..... » » 1f 50

### GUYANE ANGLAISE

1887. *Carte pour l'union postale, sans armoiries au milieu.*

- 63c. 3 c. carmin..... » 50 » »

### JAMAÏQUE

1879. *Timbre-télégraphe, effigie de Victoria, grand, oblong.*

17. 1 sh. lilas brun.... » » » 40

1880. *Feuille-télégramme, timbre rond, ovale, coupée.*

18. 1 sh. rose..... » » » 75

1890. *Timbres de service, OFFICIAL en surcharge noire.*

34. 1/2 penny vert  
 37. 1 » rose  
 38. 2 pence gris  
 La série des 3 timbres... 1f 50 » »

1890. *Les mêmes.*

34. 1/2 penny vert..... » » » 25  
 37. 1 » rose..... » » » 20  
 38. 2 pence gris..... » » » 40

### MAURICE

1848. *Effigie de Victoria POST PAID à gauche, gravure usée.*

2. 1 p. rouge pâle..... » » 15f »  
 2. 1 p. rouge plus vif. » » 20f »

1859. *Petite effigie, gravure usée.*

19. 2 p. bleu pâle..... » » 15f »



1859. *Effigie, grecques sur les côtés.*

19. 1 p. rouge vif, très bel  
 exemplaire..... » » 45f »  
 20. 2 p. bleu..... » » 15f »

### MOZAMBIQUE

1881-85. *Couronne, dentelés.*

10. 10 reis vert..... » 25 » »  
 14. 25 » violet..... 1f » » »  
 12. 50 » bleu..... » 50 » »

### PERSE

1889. *Petite effigie.*

81. 10 ch. noir..... » » » 50  
 85. 1 kr. orange..... » » » 60  
 86. 2 » rose..... » » » 75  
 87. 5 » vert..... » » 1f 25

## SAINT-CHRISTOPHE

1887. *Cartes, effigie dans un cercle.*

22c. 1 penny carmin....	» 40	» »
23c. 1 1/2 » brun.....	» 50	» »

## SAKE

Supprimer les prix neufs et oblitérés du n° 23, 10 neugr. bleu de 1<sup>re</sup> 3.

## SURINAM

1889. *Cartes, timbre à effigie.*

32c. 2 1/2 c. carmin s. rose	» 25	» »
33c. 2 1/2 et 2 1/2 c. id...	» 40	» »
34c. 5 c. violets. azuré	» 50	» »
35c. 5 et 5 c. id.	» 75	» »

## PRIX-COURANT

## DES NOUVEAUTES

Neufs. Oblit.

## Afrique du Sud, armes, dentelés.

1 p. noir.....	» 25	» »
6 p. bleu ciel.....	1f50	» »
1 sh. brun noir.....	2f50	» »
2 sh. 6 p. lilas.....	6f	» »
5 sh. orange.....	12f	» »

## Argentine, bande, effigie d'Alvear.

2 c. violet.....	E » 35	» »
------------------	--------	-----

## Brésil, carte, timbre Liberté, vignette.

8) r. rouge et bleu.....	» 75	» »
--------------------------	------	-----

## Colombie, armes, dentelé.

1 c. vert.....	» 15	» »
----------------	------	-----

## France, ticket téléphonique, timbre et inscriptions noirs.

30 cent. violet.....	» 20	» »
----------------------	------	-----

## Guyane anglaise, navire, dentelés.

1 c. vert.....	» 20	» »
5 c. bleu.....	» 60	» »
8 c. violet et gris vert...	1f	» »

## Norvège, carte, sans cadre.

5 ore vert.....	» 20	» »
-----------------	------	-----

## Nouvelle-Galles du Sud, déesse, dentelé.

2 1/2 p. bleu ciel.....	» 60	» »
-------------------------	------	-----

## Victoria, effigie de Victoria et Croix du Sud, dentelé.

2 1/2 p. rouge brun s. jaune	» 60	» »
------------------------------	------	-----

## AVIS

Nous appelons l'attention des collectionneurs sur l'annonce de notre nouvelle édition de l'Album Universel, 2<sup>e</sup> volume, qui est mise au courant des émissions récentes. Elle contient en outre de la carte des Indes anglaises déjà connue, une nouvelle et très jolie carte de l'Afrique du Sud où les pays qui emploient des timbres sont soulignés en rouge.

Les collectionneurs qui possèdent la 1<sup>re</sup> édition du 2<sup>e</sup> volume, pourront la mettre au courant au moyen des nombreuses feuilles placard que nous mettons en vente au prix de 1 fr. la série complète.

Il en sera de même pour la 5<sup>e</sup> édition du 1<sup>er</sup> volume qui nécessitera l'adjonction d'une seule feuille placard (50 c.).

## VIENT DE PARAÎTRE

2<sup>me</sup> Volume de

## L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 226 pages recto seul, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (le port également) 13 fr., 16 fr., 25 fr., 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

Non reliés, mêmes prix qu'au 1<sup>er</sup> volume. Il existe du 2<sup>e</sup> volume une édition à prix réduit, avec moins de papier, impression des cases des deux côtés de la page. Prix : relié 5 fr., non relié 3 fr. 75, port 85 c.

Supplément pour compléter jusqu'en 1891 la 5<sup>e</sup> édition de l'Album Universel, 1<sup>er</sup> volume, une feuille placard . . . . . 50 c. franco

Supplément pour compléter jusqu'en 1891 la 1<sup>re</sup> édition de l'Album Universel 2<sup>e</sup> volume, plusieurs feuilles placard ensemble. . . . . 1 fr. franco

## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

## A V I S

Notre journal Le Collectionneur de timbres-poste paraît du 25 au 30 de chaque mois.

Or, malgré toutes les précautions prises pour son envoi régulier (bandes imprimées, expédition au bureau central de Paris) il nous arrive constamment des réclamations sur la non-réception de notre publication. Nos abonnés, au lieu de réclamer au Directeur général des Postes (sans affranchir), préfèrent nous demander un nouvel exemplaire; quelques-unes de ces demandes nous parviennent même si tardivement qu'il semble presque impossible que la perte du numéro du journal ne soit le fait du collectionneur lui-même.

Nous rappelons à nos abonnés que la réclamation d'un numéro devra toujours être faite, pour la France, dans la première quinzaine du mois qui suivra la

publication, pour les colonies et l'étranger dans le courant du même mois.

Passé ces délais, le demandeur devra joindre 15 centimes à sa lettre pour l'obtention d'un nouvel exemplaire de l'année courante.

D'après les enquêtes de l'Administration des Postes, la plupart des pertes doivent être attribuées aux intermédiaires, concierges, domestiques, qui, considérant notre journal comme un simple prospectus, ne se donnent pas la peine de le remettre au destinataire; à lui donc de faire des recommandations sérieuses.

Si enfin des employés des Postes s'intéressent à notre publication au point de la lire au passage, nous les prions de vouloir bien la remettre sous bande et de lui faire continuer son voyage; que si enfin, ils tiennent absolument à collectionner notre journal, ils nous demandent un abonnement gratis, cela nous arrangera beaucoup mieux.

Notre vente prenant des proportions considérables, nous demandons

**A ACHETER**

à des prix très élevés

**De bonnes collections de Timbres-poste.**

Et aussi des timbres de tous pays, rares et ordinaires.

PETITES

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres AUTHENTIQUES sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

N° 27. — Album illustré contenant environ 330 timbres, savoir : Grande-Bretagne 23 t., Norvège 4 t., Russie 13 t., Danemark 7 t., Mecklenbourg, Hanovre 4 t., Saxe 3 t., Allemagne Tour et Taxis 6 t., Bade 8 t., Bavière 8 t., Hongrie 5 t. effigie, Suisse 19 t., Luxembourg 7 t., Belgique 17 t., France 4 t., Espagne 31 t., Modène 2 t., Deux-Siciles 2 t., Eglise 6 t., Roumanie 13 t., Turquie 4 t., Indes angl. 5 t., Hong-Kong, Japon, Queensland, Mexique 4 t., Uruguay, etc. (un grand nombre écornés ne sont pas comptés).

Prix : 10 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 28. — Album universel à prix réduit contenant environ 250 timbres, savoir : Grande-Bretagne 16 t., Suède 6 t., Norvège 5 t., Hambourg, Brunswick, Allemagne Tour et Taxis 2 t., Hongrie 4 t., Suisse 8 t., France 7 t., Espagne 12 t., Portugal 5 t., Eglise 8 t., Russie 8 t., Finlande 3 t., Bulgarie 2 t., Turquie 3 t., Egypte 7 t., Côte-d'Or, Orange, Chypre, Perse 2 t., Bhopal, Siam, Chine, Japon 6 t., Philippines 2 t., Australie cygne, Tasmanie, N.-Galles 2 t., Queensland, Mexique 4 t., Haïti 4 t., Dominicaine 2 t., Iles Vierges, Guafemala 2 t., Surinon, Canal de Panama, Paraguay 3 t.

Prix : 10 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 29. — Album Lallier, 1863, contenant environ 230 timbres en bon état : presque tous sont anciens, savoir : France 16 t., Colonies aigle 2 t., Angleterre 12 t., Belgique 5 t., Allemagne Tour et Taxis 17 t., Bade 11 t. et env., Hambourg, Bergedorf, Hanovre 2 t., Luxembourg 4 t., Saxe 4 t., Espagne 11 t., Naples 3 t., Suisse 16 t., Toscane 2 t., Indes anglaises 6 t., Mau-

rice 2 t., Queensland, Victoria, Canada 2 t., Argentine, Brésil, Chypre 4 t., N.-Ecosse, Etats-Unis 11 t., Pérou, Venezuela 1862, Antilles espagn. 3 t., etc.

Prix : 15 fr. (port 0 85).

N° 30. — Album Lallier, 1862, contenant environ 290 timbres anciens en bon état, savoir : France 15 t., Colonies aigle 4 t., Grande-Bretagne 12 t., Lombardo-Vénétie 9 t., Belgique 5 t., Allemagne Tour et Taxis 21 t., Bade 12 t., et env., Oldenbourg, Saxe 12 t., et env., Espagne 13 t., Naples 6 t., Toscane 6 t., Russie 6 t., et env., Suède 7 t., Suisse 16 t., Ceylan, Natal 2 t., Maurice 2 t., N.-Galles 6 t., Victoria 5 t., Canada, Brésil chiffre 7 t., N.-Brunswick, Etats-Unis 12 t., Guyane angl., Mexique, Barbade, Antilles espagn. 4 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 31. — Album universel, 2<sup>e</sup> édition, contenant environ 440 timbres en bon état, savoir : Grande-Bretagne 17 t., Norvège 4 t., Hélioland 4 t. et bandes, Lubeck 2 t., Hanovre 2 t., Oldenbourg, Brunswick 2 t., Allemagne Tour et Taxis 5 t., Bade 3 t., Bavière 15 t., Hongrie 5 t., Suisse 18 t. e env., Belgique 16 t., France 32 t., Espagne 29 t., Portugal 9 t., Toscane 2 t., Eglise 12 t., Naples, Monténégro, Italie *estero*, Egypte 5 t., Açores, Sierra-Leone, Côte-d'Or, Griqualand, Orange, Maurice 2 t., Perse, Malacca 2 t., Hong-Kong 2 t., Japon 5 t., Philippines, Australie cygne, Victoria 5 t., Queensland 2 t., Antilles espagn. 20 t., Dominicaine, Antilles danoises 4 t. et env., Antigua, Barbade 2 t., Nicaragua 3 t., Equateur, Pérou 3 t., Argentine 8 t., etc.

Prix : 20 fr. (port 0 fr. 95).

N° 32. — Album Lallier, 1862 contenant environ 420 timbres, beaucoup d'anciens, savoir : France 29 t., Colonies aigle 2 t., Grande-Bretagne 18 t. et env., Belgique 10 t., Allemagne Tour et Taxis 16 t., et env., Bade 14 t., et env., Bavière 7 t., Hambourg 4 t., Schleswig-Holstein 3 t., Brunswick 6 t., Hanovre 4 t., et 4 env., coupées ovale, Lubeck 5 t., Oldenbourg 5 t. et env., coupées ovale, Espagne 18 t., Toscane 3 t., Modène 2 t., Naples 2 t., Parme, Portugal 7 t., Suisse 19 t., Ceylan, Hong-Kong, Cap 5 t., Prince-Edouard, Egypte 4 t., Maurice 2 t., Australie sud, N.-Galles 2 t., Canada 4 t., Argentine, Brésil chiffre 5 t., N.-Brunswick 2 t., Chili 6 t., Etats-

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

Unis 24 t., Equateur 2 t., Mexique 4 t., Montévidéo, Pérou 2 t., Venezuela 3 t., 1<sup>re</sup> émiss., Grenade, la Guaira, etc.

Prix : 25 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 33. — Album Lallier, 1876, contenant environ 720 timbres, savoir : France 16 t., Colonies aigle 5 t., Allemagne Tour et Taxis 11 t., Grande-Bretagne 30 t., Lombardo-Vénétie 9 t., Bade 14 t. et env., Bavière 9 t., Belgique 29 t., Bergedorf, Brunswick 8 t., Hôligoland, Espagne 55 t., Eglise 11 t., Hanovre 4 t., Naples 4 t., Parme, Portugal 9 t., Russie 16 t. et env., Saxe 5 t., Sicile, Norvège 9 t., Suisse 21 t. et env., Toscane, Turquie 5 t., Ceylan, Hong-Kong 8 t., Indes angl. 10 t., Malacca, Egypte 19 t., Australie sud 1860, N.-Galles 5 t., Queensland, Argentine 4 t., Bolivie, Brésil chiffres 12 t., Canada 7 t., Etats-Unis 26 t., Colombie 4 t., Mexique 4 t., Pérou 9 t. anciens, Trinité 2 t., Montévidéo, Barbade, Nicaragua, Equateur, etc. plus un grand nombre de timbres fiscaux.

Prix : 30 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 34. — Album illustré contenant environ 800 timbres presque tous en bon état, savoir : Allemagne Tour et Taxis 19 t., Angola 2 t., Antilles danoises 4 t., Argentine 13 t., Barbade 2 t., Belgique 32 t., Bermude, Bosnie, Brunowick, Bulgarie, Cap 3 t., Chine 2 t., Chypre, Marlinique surch., Tunis, Costa-Rica 2 t., Egypte 8 t., Equateur, Espagne 53 t., Etats-Unis 35 t. et env., France 71 t., Grande-Bretagne 40 t. et env., Guatemala 14 t. et bande, Haïti 31 t., Hambourg 3 t., Hawaï 4 t., Hôligoland 2 t., Hong-Kong 3 t., Jamaïque 3 t., Japon 4 t., Lubeck, Luxembourg 7 t., Madère, Mexique 10 t., Monaco 3 t. neufs, Nicaragua, N. Galles 8 t., N.-Zélande 4 t., Canal de Panama, Paraguay 3 t., Pérou 6 t., Perse 3 t., Queensland 3 t., Samoa 8 t., Suisse 30 t. et env., Terre-Neuve 2 t., Trinité 3 t., Uruguay 3 t., Tasmanie 3 t., Victoria 6 t., etc.

Prix : 35 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 35. — Album universel à prix réduit, 4<sup>e</sup> édition, contenant environ 930 timbres en bon état, savoir : Grande-Bretagne 65 t., Norvège 12 t., Islande, Schleswig, Hôligoland 7 t. et bande, Bergedorf, Hambourg 4 t., Brunswick 2 t., Allemagne Tour et Taxis 6 t., Hongrie 20 t., Suisse 36 t., Belgique 24 t., Luxembourg 13 t.,

France 93 t. et env., Monaco 2 t. et env., Tunis, Espagne 65 t., Portugal 18 t., Toscane, Eglise 4 t., Deux-Siciles 3 t., Malte 2 t., Bosnie 2 t., Monténégro, Serbie 6 t., Bulgarie 6 t., Roumèlie 2 t., Turquie 9 t., Egypte 11 t., Açores 3 t., Madère, Cap vert, Gambie, Sierra-Leone, Côte-d'Or, Angola 2 t., S.-Hélène, Orange, Maurice 6 t., Chypre, Perse 5 t., Alwar, Nowanuggur, Indes portug., Siam 2 t., Chine, Hong-Kong, Japon 8 t., Victoria 6 t., Queensland 4 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 2 t., Mexique 6 t., Bahamas, Haïti 5 t., Jamaïque 2 t., Antilles danoises, Antigua, Dominique, S.-Vincent, Trinité 3 t., Honduras 2 t., Guatemala 4 t., Salvador, Nicaragua, Costa-Rica, Surinam 2 t., Equateur 6 t., Bolivie 5 t., Uruguay 4 t., etc.

Prix : 45 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 36. — Album universel contenant environ 1,250 timbres, savoir : Grande-Bretagne 34 t. et env., Norvège 2 t., Islande 2 t., Schleswig, Hôligoland 13 t. et bande, Lubeck 6 t., Hambourg 9 t., Hanovre 8 t., Oldenbourg, Brunswick 4 t., Allemagne Tour et Taxis 14 t., Bade 12 t., Hongrie 21 t., Pays-Bas 26 t., Belgique 27 t., Luxembourg 15 t., France 75 t. et bande, Espagne 81 t., Portugal 17 t., Lombardo-Vénétie 8 t., Parme 2 t., Modène 3 t., Toscane 4 t., Eglise 13 t., Deux-Siciles 12 t., S.-Marin 2 t., Malte, Roumanie 26 t., Bulgarie 4 t., Serbie 5 t., Bosnie, Monténégro 2 t., Turquie 16 t., Italie *ex-tero* 2 t., Levant russe 3 t., Egypte 16 t., Açores 5 t., Madère 3 t., Cap vert 4 t., couronne, Libéria 2 t., Angola 2 t. couronne, S.-Hélène, Cap 11 t., Orange 2 t., Natal 4 t., Mozambique 2 t. couronne, Maurice 10 t., Chypre 3 t., Porge 5 t., Alwar, Malacca 5 t., Chine 2 t., Hong-Kong 8 t., Japon 11 t., Sarawak, Australie cygne 3 t., Australie sud 6 t., Queensland 3 t., Fidji 2 t., Hawaï 7 t., Terre-Neuve 3 t., N.-Écosse, N.-Brunswick, Mexique 13 t., Îles Turks, Haïti 2 t., Dominicaine 5 t., Jamaïque 6 t., Antilles danoises 3 t., S.-Lucie 2 t., Barbade 3 t., Grenade, Honduras 4 t., Guatemala 11 t., Salvador 5 t., Nicaragua 7 t., Costa-Rica 5 t., Surinam 2 t., Colombie 34 t., Antioquia, Bolivar 5 t., Equateur 8 t., Bolivie 2 t., Uruguay 7 t., etc., plus 15 cartes entières.

Prix : 60 fr. (port 0 fr. 85).

N° 37. — Album universel, 4<sup>e</sup> édition,

contenant environ 1.340 timbres, savoir : Grande-Bretagne 50 t., Norvège 19 t., Islande 3 t., Helligoland 4 t., Hambourg 5 t., Hanovre 3 t., Brunswick 4 t., Allemagne Tour et Taxis 11 t., Bade 10 t. et env., Bavière 26 t., Hongrie 25 t., Suisse 41 t., Belgique 40 t., Luxembourg 18 t., France 102 t., et env., Espagne 193 t., Portugal 19 t., Modène 2 t., Toscane 2 t., Eglise 8 t., Deux-Siciles 6 t., Malte, Bosnie, Monténégro, Serbie 6 t., Bulgarie 5 t., Roumélie, Turquie 15 t., Italie *estero* 3 t., Levant russe, Egypte 24 t., Açores 5 t., Sierra-Leone, Côte-d'Or 3 t., Lagos, Angola, S.-Thomas et Prince, S.-Hélène 2 t., Cap 8 t., Orange 5 t., Natal 3 t., Maurice 5 t., Chypre 2 t., Perse 4 t., Bhopal, Alwar, Sirmoor, Haïderabad, Ceylan 5 t., Malacca 13 t., Siam 2 t., Chine 2 t., Hong-Kong 5 t., Japon 7 t., Philippines 2 t., Australie cygne 2 t., Australie sud 4 t., Tasmanie 2 t., N.-Galles 6 t., Queensland 5 t., Hawaï 4 t., Terre-Neuve 4 t., Prince-Edouard, N.-Ecosse, N.-Brunswick 2 t., Etats-Unis 93 t. et env., Mexique 17 t., Iles Turks 2 t., Antilles espagn. 21 t., Haïti 3 t., Dominicaine 2 t., Jamaïque 6 t., Antilles danoises, Névis, Antigua, Montserrat, Dominique, Barbade 4 t., Grenade 2 t., Trinité 4 t., Curaçao, Honguras 3 t., Guatemala 10 t., Salvador 6 t., Nicaragua 5 t., Costa-Rica 6 t., La Guaira, Suriam, Guyane angl. 4 t., Equateur 3 t., Pérou 18 t., Paragany 2 t., Bolivie, Argentine 23 t., Uruguay 6 t., etc.

Prix : 70 fr. (0 fr. 85).

## COFFRES-FORTS

Nous serions très reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous indiquer à Paris, où nous trouverions à acheter d'occasion, de grands coffres-forts à deux portes, dits armoires à titre : nous tenons peu aux serrures, mais beaucoup à l'incombustibilité, ces coffres devant servir à placer nos provisions de timbres. Nous avons ce qu'il nous faut comme coffres-forts à une porte.

NOUS OFFRONS D'ACHETER TRÈS CHER LES

## Timbres français suivants

1849-50. République, 10 c. bistre, 15 c.

vert, 40 c. rouge, 1 fr. carmin., 1 fr. vermillon (ce dernier de 50 à 80 fr. pièce, selon la nuance).

1852. Présidence, 10 c. bistre

1853. Empire, 25 c. bleu, 1 fr. carmin.

1869. Grand timbre de 5 fr. lilas.

1870. Emission lithographiée de la province, 2, 4, 10, 30, 40 et 80 c.

1868. Timbres à l'aigle, qui étaient collés sur les journaux et couverts par leur impression, 2 c. violet (non dentelé) 2 c. bleu, 2 c. rose (dentelés et non dentelés).

1859. Timbres-taxe 10 c. noir lithographié (de 4 à 6 fr. pièce).

1871. Timbres-taxe 25 c. noir, 40 bleu, 60 bistre.

1868. Timbres télégraphe non dentelés, 25 c. rose, 1 fr. orange, 50 c. vert.

1871. Alsace-Lorraine (chiffre). Tous.

Nous demandons tous ces timbres *annulés*, tels qu'ils sont sur les lettres. Les mêmes timbres *neufs* seraient payés bien plus cher.

Nous achetons également les autres timbres français communs, nous remettré échantillons et nombre approximatif.

Les très communs bleus, etc., par un kilo au moins.

### NOUS ACHETONS

## les Timbres communs

de France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Autriche, Suisse, Etats-Unis, etc., qui servent à confectionner des tapisseries, etc.

Inutile de les classer, de les mettre en paquets ou de les compter, nous les achetons au poids. Lorsqu'il se trouve de bons timbres dans les lots, nous en tenons loyalement compte au vendeur.

Nous envoyer comme échantillon *franco*, environ un kilo et indiquer le nombre de kilos disponibles.

## VIEUX NUMÉROS

### du « COLLECTIONNEUR »

Nous demandons à racheter au prix de 0 fr. 15 pièce argent, ou 0 fr. 20 échange, les numéros suivants du *Collectionneur de timbres-poste* de l'année 1890 :

116, 117, 118, 119.



# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

## PETITE CAUSERIE

Depuis notre dernier numéro nous avons reçu des nouveautés en assez grand nombre, des renseignements fort intéressants et des promesses superbes concernant les émissions futures.

La plupart des nouveautés sont de bon aloi : il n'est pas question, bien entendu, des produits de l'*Hamilton bank-note Co* qui se signale par un nouveau méfait à l'attention des collectionneurs. Nous allons vite en dire quelques mots pour nous en débarrasser.

Nous avons vu que le Nicaragua possédait déjà deux séries de timbres, l'une pour le service public et l'autre pour le service officiel : en décrivant les types nous faisons remarquer que contrairement à l'année dernière, le mot TELEGRAFOS ne figurait pas dans les légendes : le sieur Seebeck y avait songé avant nous, jugez-en. « Les timbres-poste de la série 1891, nous écrit-on, seront utilisés pour le service télégraphique mais après avoir reçu la surcharge TELEGRAFOS en bleu ou rouge ». Cela fait d'un coup quatre séries : c'est absolument éccœurant, et il n'y a plus de raisons pour que chaque émission annuelle n'amène avec elle sa petite douzaine de séries : taxes, lettres en retard, etc. Les collectionneurs ne se révolteront-ils pas à la fin ?

Passons aux pays plus sages, et pour cette fois les antipodes vont occuper une grande place dans notre causerie. Si nous y trouvons des surcharges, elles sont en partie motivées par la réduction du prix des lettres avec la métropole, à l'exception de la Compagnie de l'Afrique du Sud avec laquelle nous aurons un compte à régler tout à l'heure.

Outre le 2 1/2 pence de la **Nouvelle-Galles du Sud** publié le mois dernier, le changement de tarif a amené la création de trois valeurs nouvelles, mais comme les types sont trop longs à fabriquer, on a eu tout d'abord recours aux surcharges : et les planches de l'avant-dernière série ont servi à cet usage. Trois timbres : le 1 penny, le 6 pence et le 1 shilling, ont d'abord été tirés dans des couleurs différentes de celles connues avant de recevoir la surcharge noire, et c'est ainsi que nous avons : 1/2 penny sur 1 p. gris au lieu de rouge, 7 1/2 pence sur 6 p. bistre au lieu de violet et 12 1/2 p. sur 1 shilling rouge au lieu de noir : la valeur est en toutes lettres sur chacun de ces nouveaux timbres.

Le timbre-taxe reproduit le mois dernier comprend en outre une série de huit autres valeurs allant jusqu'à 20 shillings.

Du **Queensland**, nous avons reçu les deux timbres annoncés : 1/2 penny vert et 2 1/2 pence carmin : il n'y a pas grand'chose à en dire. Le 2 1/2 p. diffère quelque peu des timbres en cours en ce sens que l'effigie est dans un cercle et le cadre légèrement différent : quant au 1/2 penny oblong, il nous semble copié sur celui de même valeur en cours à Victoria.

Le 5 pence de l'**Australie du Sud** nous est parvenu en surcharge rose sur le 6 pence en cours, tiré en violet pour la circonstance, la valeur primitive étant biffée d'un large trait cintré. Ce timbre et celui de 2 1/2 p. vert clair, n'auront pas longue durée. Une circulaire du 31 décembre du *Postmaster general* convie les artistes à présenter les dessins des nouveaux timbres de 2 1/2 et 5 pence, ainsi que la carte postale de 2 p. Les envois étaient reçus jusqu'au 2 février et un prix de cinq Livres devait être attribué à la meilleure composition pour chacune des valeurs. Nous apprendrons bientôt les résultats de ce concours.

Nous avons reçu une nouvelle valeur complémentaire de la série des timbres-taxe de **Victoria**, c'est le 1/2 penny des mêmes couleurs que les précédents : il serait possible également qu'un 3 pence fût prochainement mis en service. En outre la taxe de « registration » étant réduite à 3 pence, une enveloppe de cette valeur est en préparation.

Voici maintenant ce qui a été fait en **Tasmanie** : le 9 pence bleu de 1870 a été imprimé spécialement en gris bleu et surchargé 2 1/2 d. ; on s'occupe dès maintenant de préparer la planche pour un timbre définitif, ainsi qu'une nouvelle valeur de 5 pence : ils seront prêts dans quelques mois.

Depuis quelque temps déjà la colonie avait reçu la planche d'un timbre de 1 penny pour enveloppes, ovale avec effigie en relief, du même genre que le 2 pence de 1883, mais avec cadre festonné différenciant légèrement. Les enveloppes officielles ne sont pas encore en service, mais sur commande, on a pu faire imprimer des enveloppes et des bandes de cette valeur ; la couleur du timbre est rouge.

Comme à Victoria le droit de « registration » a été réduit à 3 pence : on pouvait croire qu'une surcharge allait de suite consacrer cette réduction de tarif, il n'en est rien. Les enveloppes de 4 pence continueront à servir jusqu'à ce qu'un nouveau type soit gravé, mais ne sont payées que 3 pence.

De la **Nouvelle-Zélande** nous avons reçu le 2 1/2 pence : il porte un buste de la reine copié sur les monnaies du Jubilé, avec couronne et voile retombant derrière la tête ; ce buste est enfermé dans un ovale portant POSTAGE AND REVENUE : au-dessous le nom du pays et la valeur en toutes petites lettres, et au milieu un gros 2 1/2 d. Le cadre remplit le reste du timbre et nous montre aux angles supérieurs deux steamers voguant sur l'océan, dont l'un s'avance et l'autre disparaît presque à l'horizon.

Le *Federal Australian Philatelist* ne tarit pas d'éloges sur ce timbre. C'est la première fois, dit-il, que le portrait de la reine est gravé dans la colonie : jusqu'ici les planches étaient envoyées de Londres et M. Cousins a exécuté sa tâche de la façon la plus satisfaisante. La composition est admirable et la façon frappante dont il l'a reproduite sur métal, montre qu'il est possible de travailler aussi bien à Wellington qu'en

tout autre lieu du vieux continent. Nous ne partageons pas cet enthousiasme exagéré, nos lecteurs en seront juges; en tous cas il nous semble que si la reine n'a pas encore été suffisamment vieillie, on l'a, par contre, passablement enlaidie.

Un timbre de 5 pence est également en préparation, mais n'est pas encore prêt: il paraît que le graveur ayant altéré le dessin primitivement adopté, la planche ne fut pas rognée et le travail fut confié à un autre artiste. Ce timbre rappellera le type de Ceylan, octogone de 1857.

Les îles **Fidji** ont également inauguré le tarif réduit, et pour commencer ont fait un provisoire de la valeur de 2 1/2 pence; c'est le 2 p. vert de la série en cours qui a servi à cet usage.

La mort de David Kalakaua a fait monter sur le trône d'**Hawaï**, sa sœur la princesse Lydia Kamaekaha Liliuokalani, née en 1838, et qui en 1862, épousa John Owen Dominis, gouverneur actuel d'Oahu. Elle a pour héritière présomptive la princesse Kaiulani, fille de Likelike qui figure sur le 1 cent. Nous connaissons la nouvelle reine dont l'effigie est sur la carte de 1 c. de 1882; il est probable qu'on nous la montrera de nouveau sur un des timbres en cours, à moins que les événements politiques ne lui en laissent pas le temps; la *Revue Diplomatique* nous apprend en effet que le pays est agité et les indigènes fort hostiles à leur souveraine qui voudrait faire assurer à ses fils leurs droits à sa succession au trône, au détriment de la princesse Kaiulani.

Comme nous l'annoncions en novembre, des réductions du tarif postal des **Indes anglaises**, ont amené des changements dans les valeurs des timbres à employer, et ce pays qui jusqu'à présent n'avait pas abusé des surcharges, n'a trouvé que ce moyen pour écouler le stock des timbres démonétisés. Nous avons ainsi le 4 annas 6 pies vert jaune devenu 2 1/2 annas et l'enveloppe de 4 a. 6 p. orange, dont toute la légende de l'ovale est refaite en surcharge noire avec l'indication de la nouvelle valeur 2 a. 6 p.

Satisfaction vient d'être donnée au nizam; la carte 1/4 anna de décembre a reçu sur le timbre une grande surcharge noire en forme de croissant contenant des inscriptions indigènes qui indiquent qu'elle émane de l'état de **Haïderabad**; dans la partie concave du croissant est placée une étoile. Nous aurons sans doute prochainement une carte définitive.

Nous donnons plus loin le type des timbres de la compagnie anglaise de l'**Afrique du Sud**; les supports de l'écusson sont, nous dit-on, des antilopes, c'est déjà un point acquis. Nous cataloguons les valeurs dont nous ne connaissons pas les couleurs et nous faisons remarquer que les grosses valeurs à partir de one pound sont d'un format beaucoup plus grand que les valeurs inférieures; le type est le même, à la différence qu'il y a en plus un cadre formé d'ornements qui n'existe pas sur le petit modèle que nous reproduisons.

Les pet. les valeurs de 1/2 penny, 2, 4 et 8 pence ne sont pas encore prêtes, mais comme le besoin s'en faisait sentir, on a procédé à des surcharges sur les valeurs existantes. Le 6 pence bleu ciel a servi pour les trois premières valeurs et le 1 shilling brun noir pour la dernière. La surcharge consiste en un gros chiffre suivi de la lettre *d*. Voilà un début de la jeune compagnie qui nous réserve d'agréables surprises pour l'avenir.

Il existe dans les fortes valeurs en cours de l'**Afrique orientale** un 8 rupees brun que nous n'avons pas encore catalogué. Notre correspondant nous informe en outre que la même compagnie va ajouter deux nouvelles valeurs à la série, les 3 et 4 1/2 annas; nous n'en connaissons pas encore les couleurs.

L'état d'**Orange** a aussi réduit ses tarifs postaux: le coût de la lettre simple est actuellement de 1/2 pence pour l'Angleterre et de 4 1/2 p. pour l'Europe; par une exception très rare, on ne surchargera pas, et on ne nous dit même pas si plus tard on créera ces timbres de ces valeurs; l'affranchissement se fera au moyen des timbres existants. De même pour la carte postale dont le prix est actuellement de 1 1/2 p. pour l'Angleterre; on utilisera les cartes de 1 penny en y ajoutant un timbre de 1 2 p.

On nous écrit qu'il est question d'une nouvelle émission pour le **Béchuanaaland** dans le genre en deux couleurs des Seychelles, la série actuelle étant trouvée indigne et de confusion trop facile entre valeurs, malgré la précaution prise après coup de répéter le chiffre en surcharge sur l'effigie.

Les deux surcharges de 5 reis sur les 10 et 20 r. de **Saint-Thomas et Prince** que nous avons cataloguées en 1889 et 1890 ont été quelque peu discutées et l'on a cru à une spéculation. On porte à notre connaissance deux avis de l'administration des postes de San Thomé qui leur donnent un caractère d'authenticité : nous les publions plus loin. A défaut d'autre mérite, ils sont très courts, qualité que n'ont pas souvent les nombreux décrets que nous recevons des Colonies françaises.

Les grosses valeurs du **Congo** commencent à paraître : il vient d'être mis en cours le timbre de 10 francs, de couleur jaune bistre, au dernier type, effigie de trois quarts à droite.

Du Congo il est tout naturel de passer en **Belgique** et comme le jaune paraît très en honneur pour le quart d'heure, on nous apprend que le 35 centimes qui nous est promis depuis le mois de juin de l'année dernière, vient d'être imprimé dans cette couleur. Rappelons que ce timbre est destiné à affranchir les lettres recommandées à l'intérieur.

Un de nos aimables correspondants de ce pays nous envoie deux décrets annonçant l'émission des timbres téléphoniques avec recus ; les valeurs sont de 25 et 50 centimes, 1 et 3 francs ; ces timbres recus devaient être mis en cours le 1<sup>er</sup> janvier dernier, mais nous pensons qu'ils viennent seulement de voir le jour.

Le timbre est à droite, deux fois grand comme un timbre ordinaire et rectangulaire en hauteur : il correspond exactement à la description que nous avons faite de l'essai qui nous avait été communiqué en septembre dernier : effigie dans le centre, légendes en français et en flamand, rosaces aux angles, sur le cadre les cornets téléphoniques d'où s'échappent les paroles représentées par des perles ; et enfin dans le bas la valeur en surcharge de couleur différente sur un rectangle à fond ligné. Ce timbre est dentelé et attaché à gauche à un récépissé oblong, à peu près de même format que nos tickets : il contient les armes au milieu, les inscriptions dans les deux langues et la valeur en surcharge comme sur le timbre, ce récépissé est également dentelé. Le timbre seul est gommé : d'après les inscriptions, le reçu restera entre les mains de celui qui paiera la taxe, le timbre sera apposé sur un registre, et oblitéré pour servir au contrôle.

Avant de quitter le chapitre des téléphones, annonçons que l'immersion du câble téléphonique devant relier **Paris** et **Londres**, a été effectuée entre Calais et Douvres, non sans quelques péripéties causées par le mauvais temps. Les essais qui ont lieu actuellement entre les deux capitales donnent des résultats très satisfaisants et tout fait prévoir que le service sera ouvert au public à partir du 1<sup>er</sup> avril. La taxe est dès à présent fixée à 10 francs par trois minutes de conversation, ce qui nous fait supposer qu'on émettra un nouveau ticket de cette valeur.

Nous pouvons enfin dévoiler le type des nouveaux timbres de **Monaco** dont nous avions donné seulement une vague idée à nos lecteurs. Le 1 franc d'abord vient de voir le jour. M. Mouchon dessinateur et graveur du type a voulu sortir de la banalité et pour cela introduire dans le petit cadre du timbre-poste plus de choses peut-être qu'il n'en peut contenir raisonnablement : pareil excès se remarque dans les timbres récents d'Australie, Victoria, etc. qui se sont affranchis — c'est leur droit — de la tutelle artistique anglaise.

Inventorions le type monégasque : d'abord dans un médaillon de petite dimension porté vers l'angle supérieur gauche se trouve l'effigie, bien dessinée, profil à gauche, du prince Albert 1<sup>er</sup>. Les dames remarqueront la coiffure du Prince et penseront certainement que Martial *ondulatur* à la mode est passé par là. Le médaillon pose sur le fût d'une colonne dont la base contient le mot **POSTES**. Côté droit du timbre, le dos à la marge, une déesse personnifiant la Principauté est assise sur un rectangle où se lit la valeur avec f. ou c. On voit qu'il n'y a pas de place perdue.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO est inscrit en haut du timbre en lettres antiques ou le V agaçant remplace l'U. Le peu de fond qui reste est rempli par une branche de palme — très bien — et la devise *DEO IUVANTE* " Dieu aidant " pour ceux qui comme nous ne savent pas le latin. Tout cela d'un bon agencement, mais serré, d'autant que la déesse tient encore sur ses genoux un grand rond fuselé, armes des Grimaldi, qui a bien toute l'apparence d'une galette, à ce point que les jeunes collectionneurs prendront la dame pour le petit Chaperon rouge.

La *galette*, mais c'est bien pour elle que de tous côtés l'on se précipite vers ce " charmant séjour " et ses facettes losangées, le beau soleil aidant, ont sur les touristes l'attrait décevant du miroir aux alouettes. Le timbre de Monaco, on le voit, est complet et son auteur a bien fait de le signer.

Voici quelques détails sur l'émission prochaine du **Luxembourg**. Les timbres porteront l'effigie du grand-duc Adolphe de Nassau en uniforme de général autrichien : ils devront être mis en cours avant la réception solennelle du grand-duc dans sa capitale de Luxembourg, qui aura lieu vers la fin du mois de mai. M. Michel Engels, professeur de dessin à l'Athénée a été chargé par le gouvernement de fournir le dessin des nouveaux timbres : il a remis trois projets à l'administration et l'on attend la décision du grand-duc. Les timbres eux-mêmes seront imprimés chez MM. Enschédé et fils à Harlem, comme ceux de l'émission précédente (voir nos notes sur l'exposition de 1889). Les timbres-télégraphie seront changés également.

L'**Italie** continue ses surcharges ; après le *segnatasse* de 1 centesimo qui a reçu la surcharge 20 c., à son tour le 2 c. sert à faire des 10 et 30 c., toujours dans le genre jumelles de théâtre ; ces valeurs doivent être utilisées depuis le 1<sup>er</sup> mars, mais nous n'en avons pas encore reçu.

Le 5 cent., effigie du roi Humbert, démonétisé depuis 1889, va recevoir la surcharge "20 cent" comme les 30 et 50 c. de l'année dernière.

La carte-double de 7 1/2 cent. vient de subir une petite modification ; la première partie porte au-dessus des armoiries (cexr. 15) et la réponse n'a plus d'armoiries.

Enfin nous avons réservé le bouquet pour la fin : le gouvernement a pensé remplir sa caisse en mettant en vente pour les collectionneurs, toutes les valeurs — timbres et cartes — démonétisées depuis 1863, au prix de 1 lira la pièce. Il y a là tous les timbres à l'effigie de Victor-Emmanuel, ceux de Humbert de 5, 30, 50 c. et 2 lire, les *segnatasse* de 1 et 2 c., et enfin les *estero* hors cours, y compris les 1 et 2 c. chiffres. Dans le lot, il ne se trouvait que quelques bons timbres *estero* de 2 lire, soit 700 à l'effigie de Victor-Emmanuel et 2,000 environ à celle de Humbert : aussi qu'est-il arrivé ? Le premier jour de vente, un seul négociant italien a acheté 600 des premiers — ce qui les a fait retirer de suite — et 1,000 des seconds ; le reste doit être enlevé à l'heure actuelle.

Le ministre, mal conseillé, a cru à une bonne affaire et il va rentrer juste 2,500 francs dans les coffres du Trésor italien, car personne ne sera assez fou pour payer 1 franc pièce des timbres de 1 et 2 cent., fussent-ils *segnatasse* ou *estero*, alors que dans tous les pays du monde on peut se les procurer pour un ou deux sous. La *Filatelio* qui déplore cette combinaison, pense qu'on aurait dû continuer à vendre les timbres à leur valeur faciale : si le résultat n'avait pas été beaucoup plus fructueux, on nous cas le procédé aurait été plus juste. Mais ne craignez rien, ces timbres qu'aujourd'hui tout le monde dédaigne, nous les avalerons de force d'ici quelque temps, préalablement accommodés à une petite sauce *surcharge* dont la recette est suffisamment connue.

Un avis des postes de **Wurtemberg** annonce que les timbres de 3, 5, 25 et 50 pfen. qui ont changé de couleur au commencement de l'année dernière, cesseront d'être valables à partir du 1<sup>er</sup> mars 1891, mais continueront à être admis à l'échange jusqu'au 1<sup>er</sup> avril suivant.

Des cartes-lettres vont être prochainement émises en **Grèce** ; on vient de les recevoir de Trieste où elles avaient été commandées. On n'attend plus pour cela que la loi qui doit autoriser leur usage et du même coup on y ajoutera des enveloppes et des bandes que ce pays ne possède pas encore.

Il paraît que c'est le 1<sup>er</sup> avril prochain que les timbres de **Finlande** seront définitivement remplacés par les timbres russes.

Il est question en **Suède** de changer la couleur du timbre de service de 20 ore, qui de rouge passerait au bleu.

La **Grande-Bretagne** a inauguré le 1<sup>er</sup> février dernier un service de lettres par chemins de fer ; lorsque l'expéditeur y trouve son avantage, il peut déposer sa lettre, dûment revêtue de l'affranchissement postal, dans un bureau de chemin de fer et paie à la compagnie 2 pence en espèces ; la lettre est alors envoyée par le premier train et remise à son arrivée au service des postes qui la distribue. Pour leur contrôle, les compagnies apposent sur les lettres un timbre spécial mobile de 2 p. ; n'étant pas réellement un timbre-poste, nous nous contentons d'indiquer le fait à nos lecteurs. Les compagnies de chemins de fer de la Grande-Bretagne, étant au nombre de plus de quatre-vingts, pour peu que chacune d'elles adopte un type spécial, il y en aura pour tous les goûts.

Encore une nouvelle surcharge de la **Grenade**, mais pas sur le fiscal jaune de 2 shill, comme l'habitude en semblait être prise. Le 8 pence bistre gris de la série de 1883 est devenu 1 penny par la surcharge noire POSTAGE-AND-REVENUE-1 d en quatre lignes. Les timbres de cette colonie sont toujours imprimés tête-bêche en feuilles, la surcharge a été faite de même, ce qui pouvait facilement prêter à erreur dans la composition, mais on n'en a pas abusé ; dans le fragment de feuilles que nous avons reçu, aucun timbre n'avait la surcharge renversée.

On nous apprend que les timbres fiscaux jaunes étant épuisés, on va continuer à émettre la série POSTAGE AND REVENUE, dont nous avons le 1 penny rose depuis 1887.

Notre correspondant de la **Guadeloupe** nous informe que les surcharges 5 c. sur 1 franc étant déjà épuisées, il va être procédé à une nouvelle émission en utilisant le 10 c. noir sur violet. Ces timbres doivent être en cours à l'heure actuelle, nous les attendons.

Toute la série des timbres de l'**Uruguay** de l'année dernière, nous écrit-on, a reçu la surcharge OFICIAL pour servir comme timbres de service

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### MARS 1891

#### ARGENTINE

Enveloppe de 1878 avec valeur en surcharge rouge.

5 sur 8 centavos rose.

#### AFRIQUE ORIENTALE

Timbre, suite de la série en cours, dentelé.

8 rupee brun.

#### AFRIQUE DU SUD

Timbres, suite de la série annoncée le mois dernier.



2 shill rouge.  
10 » vert bleu.

Même genre, plus grands.

- 1 pound bleu.
- 2 » rose.
- 5 » olive.
- 10 » brun.

Idem, avec valeur en surcharge noire.

- 1 2 d. sur 6 p. bleu ciel.
- 2 d. sur 6 p. bleu ciel.
- 4 d. sur 6 p. bleu ciel.
- 8 d. sur 1 sh. brun noir.

#### AUSTRALIE DU SUD

Timbre en cours avec valeur en surcharge rose.

- 5 p. sur 6 p. violet.

#### BELGIQUE

Timbres-téléphone avec reçus, effigie sur le timbre, armes et inscriptions sur le reçu, chaque partie dentelée.

- 25 cent. violet et noir.
- 50 » vert clair et noir.
- 1 fr. bleu et carmin.
- 3 » carmin et bleu.

#### CONGO

Timbre. Type de 1887, dentelé.

- 10 francs jaune bistre.

#### FIDJI

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

- 2 1 2 d. sur 2 p. vert.

#### GRANDE-BRETAGNE

Timbre. Type en cours, dentelé.

- 1 pound vert.

#### GRENADE

Timbre de 1883 avec POSTAGE AND REVENUE et valeur en surcharge noire.

- 1 d. sur 8 p. bistre gris.

#### HAIDERABAD

Carte de 1890 avec caractères in-

digènes dans un croissant en surcharge noire sur le timbre.

- 1 4 anna orange.

#### HONG-KONG

Timbre de 1884 avec valeur en surcharge noire.

- 7 cents sur 10 c. vert.

#### INDES ANGLAISES

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

- 2 1 2 a. sur 4 a. 6 p. vert jaune.

Enveloppe de 1881 avec valeur en surcharge noire.

- 2 a. 6 p. sur 4 a. 6 p. orange.

#### ITALIE

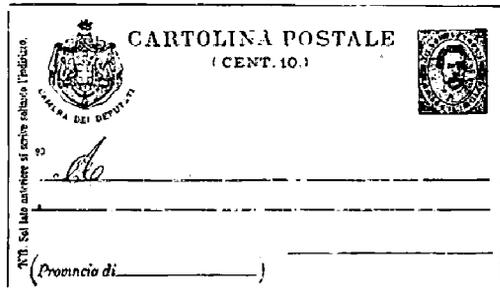
Timbres-taxe de 1870 avec valeur en surcharge noire.

- 10 c. sur 2 c. jaune.
- 30 c. sur 2 c. jaune.

Carte. Type de 1889 avec (CENT. 15) au-dessus des armoiries sur la première partie et sans armoiries sur la réponse.

- 7 1 2 c. et 7 1 2 c. carmin sur rose.

Type de la carte annoncée le mois dernier.



#### JUMMO-CACHEMIRE

Timbres-télégraphe. Type de 1884.

- 2 rupæ vert foncé.
- 5 » brun rouge.
- 10 » vermillon.
- 25 » violet.

Idem (pour service officiel).

- 2 rupee noir.
- 5 » noir.
- 10 » noir.
- 25 » noir.

#### MARTINIQUE

Timbre des Colonies en cours avec valeur en surcharge noire.

5 c. sur 30 c. brun.

#### MONACO

Carte. Type en cours, carte chamois.

10 centimes brun

Timbre, petite effigie à gauche d'Albert 1<sup>er</sup>, à droite déesse tenant un écusson, dentelé.

1 f. noir sur jaune clair.

#### NOUVELLE-GALLES DU SUD

Timbres de 1862-63 avec valeur en surcharge noire.

- 1 1/2 p. sur 1 p. gris.
- 7 1/2 » sur 6 p. bistre.
- 12 1/2 » sur 1 sh. rouge.

Timbres-taxe. Suite de la série annoncée le mois dernier.

- 2 pence vert.
- 3 » vert.
- 4 » vert.
- 6 » vert.
- 8 » vert.
- 5 shill. vert.
- 10 » vert.
- 20 » vert.

#### NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbre, genre en cours, dentelé.



2 1/2 pence bleu.

#### QUEENSLAND

Timbres, genre en cours, dentelés.



1/2 penny vert.

2 1/2 pence carmin.

#### TASMANIE

Timbre. Type de 1870 avec valeur en surcharge noire.

2 1/2 p. sur 9 p. gris bleu.

Enveloppe ou bande de commande. Genre de l'enveloppe de 1883, relief et couleur.



1 penny rouge.

#### URUGUAY

Timbres de service. Timbres de 1890 avec OFFICIAL en surcharge noire.

- 1 cent. vert jaune.
- 2 » rose.
- etc., etc.

#### VICTORIA

Timbre-taxe, suite de la série en cours, dentelé.

1 2 penny bleu et rouge brun.

## LEeward ISLANDS(\*)

## Iles-sous-le-Vent Anglaises

(Suite, voir le numéro 124)

## Saint-Christophe

Appelée communément *St Kitts* : elle est située par 17° 18' de latitude N. et 62° 48' de longitude O. ; 28 milles de longueur et sa plus grande largeur est de 5 milles 1/2 ; superficie 62 milles carrés et population 41,000 habitants.

C'est une île de grande beauté et dont le sol très fertile produit la canne à sucre, le café, les oranges, le coton, etc. ; on y trouve également du soufre.

Basse-Terre (7,500 habitants) est la ville principale, située dans une belle et fertile vallée et dominée par un haut pic, le mont Misery, volcan éteint, qui s'élève à 1128 mètres ; ce mont est bien nommé, ayant été une sorte de misère pour les habitants de Basse-Terre en janvier 1880, en déversant un déluge d'eau par les ravines et les gorges, renversant beaucoup de maisons, ruinant les établissements et noyant près de deux cents personnes.

A quelque distance de la ville est Brimstone-Hill, si formidablement fortifié qu'il a reçu et mérité autrefois le nom de Gibraltar des Indes occidentales ; il est à présent la possession des singes qui pullulent dans les casernements abandonnés.

Découverte en 1493 par Christophe Colomb (d'où son nom) : elle fut colonisée par les Anglais en 1623, possédée en commun par les Anglais et par les Français de 1627 à 1713 ; enfin elle fut cédée en entier à l'Angleterre par le traité d'Utrecht.

L'Anguille ou *Anguilla* qui dépend de Saint-Christophe est ainsi nommée à cause de sa forme tortueuse : elle a environ 16 milles de long et 3 seulement dans sa plus grande largeur : sa population est de 2,500

(\*) Ce que les Anglais nomment *Iles-sous-le-Vent* ne correspondant pas à la division géographique adoptée en France, nous appellerons dorénavant ce groupe d'îles par le nom de *Leeward Islands*, qui est celui porté sur les timbres.

habitants et elle possède un port très commode.

## Névis

C'est une montagne circulaire qui s'élève au milieu de la mer et au sommet de laquelle est un cratère éteint ; sa superficie est de 50 milles carrés et sa population atteint presque 10,000 habitants. L'île est fertile et produit le sucre, le rhum et la mélasse.

Découverte par Christophe Colomb qui la nomma ainsi parce que son sommet était couvert de neige. Elle appartient aux Anglais depuis 1628 ; cependant les Français l'ont occupée de 1705 à 1713 et de 1782 à 1783.

Le chef-lieu est Charlestown.

(A suivre).

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 124)

*Le prix des timbres-poste.* Parmi les propositions que nous avons indiquées comme ayant été faites à l'Administration des Postes, plusieurs offraient réduction considérable sur le prix de 1 fr. 50 le mille accordé à M. Hulot dès l'origine, prix qui lui laissait d'énormes bénéfices, puisqu'il avait été basé sur la fabrication de l'année 1849, ayant produit 21 millions de timbres, tandis qu'en 1858 la consommation était montée à près de 200 millions, pour suivre toujours une marche ascendante (330 millions en 1861 etc.)

En janvier 1860, le Ministre des Finances, sur les propositions de la Commission des Monnaies, rendit un arrêté qui réduisait sensiblement l'allocation de M. Hulot : 1 franc par mille pour les 200 premiers millions fabriqués à nouveau, 0 fr. 90 centimes par mille pour les 200 millions suivants et enfin 0 fr. 80 centimes comme prix défi-

nitif pour ce qui serait imprimé ensuite.

M. Hulot devait en plus fournir un cautionnement de 50 mille francs. Comme compensation il voyait changer son titre vulgaire d'*Entrepreneur* contre celui de *Directeur* de la Fabrication des Timbres-poste.

*Essais de M. Albert Barre.* M. Barre était-il au nombre des compétiteurs de M. Hulot, nous sommes autorisé à le croire; il fut chargé vers cette époque de la gravure des timbres de la Grèce et aussi de l'organisation de tout l'outillage nécessaire à leur impression (?) Le type imposé fut celui des timbres français.



On connaît les beaux timbres grecs dits *tirages de Paris*, dont les feuilles, sortes d'échantillon, accompagnèrent les planches et les presses expédiées à Athènes. Là, malheureusement l'on ne sut pas continuer à imprimer avec autant de perfections, il s'en faut, qu'à l'Hôtel des Monnaies.

Nous pensons donc que, mis en goût de perfectionnements par cette commande étrangère, M. Barre chercha à faire prévaloir ses procédés en France, de là les essais suivants dont les feuilles (de 150 timbres) que nous possédons, portent en marge, de la main de l'auteur d'intéressantes mentions :

1<sup>o</sup> Type de 1849 (Liberté) mais avec inscription changée: en haut ESSAI 1858, en bas 00 POSTES 00. Mention sur la marge des feuilles : *Epreuve d'une planche de timbres-poste obtenue à l'aide du balan-*

*cier monétaire 1858-59, ALBERT BARRE.*

Tirage sur papier blanc.

Bleu.

Bistre jaune.

Vert.

Noir.

2<sup>o</sup> Même type, les timbres ont au revers le grand chiffre 10 des timbres grecs 1<sup>er</sup> tirage. Mention sur la marge de la feuille : *Presse mécanique, essai 1861, ALBERT BARRE.*

Tirage sur papier azuré.

Bleu foncé.

3<sup>o</sup> Même type, mais sans la lettre qui est remplacée en haut et en bas par un trait plein. La marge inférieure des feuilles porte cette mention imprimée : *Epreuve d'une planche en acier composée de cent timbres identiques frappés sous le balancier monétaire. ALBERT BARRE, graveur général des monnaies, 1862.*

Tirage sur papier blanc.

Bleu clair.

Bleu foncé.

Rose.

Rose foncé.

Ces deux essais ont figuré à l'Exposition de Londres 1862.

L'artiste, comme on le voit, propose pour établir les planches de substituer l'acier inusable au cuivre galvanoplastique employé par M. Hulot et aussi d'imprimer à la presse mécanique au lieu de la presse à bras, ce qui eût permis d'obtenir des diminutions sur les prix de fabrication.

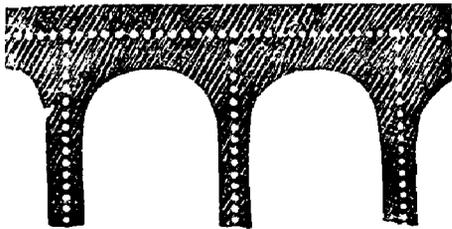
1862. *Timbres dentelés par l'Administration des Postes.* —

Le perfectionnement de la dentelure des timbres réclamé à plusieurs reprises, dans les journaux, à la Chambre, et qui fut même l'objet d'une discussion au Sénat, où l'infériorité de notre outillage fut vive-

ment critiqué, reçut enfin son application en France en octobre 1862.

Il paraît que M. Henri Archer, l'inventeur de la machine à perforer les timbres anglais, ayant pris le brevet en France avait des prétentions excessives. M. Susse nous a dit que M. Hulot avait dû payer personnellement 10.000 francs le droit de denteler les timbres-poste, ce qui nous semble excessif. Voici la description que nous donnions *de visu* en 1866 de la machine employée à la Monnaie de Paris.

« .... La machine qui perforé les timbres-poste est mue par la vapeur ; la pièce principale est le découpoir qui se compose de séries de petits cylindres pleins en acier, disposés comme l'indique le plan ci-dessous. Cette figure ne représente



qu'un fragment du découpoir, qui est composé de dix arcades, c'est-à-dire d'autant de séries de dents, qu'il y a de timbres dans une rangée des feuilles actuelles.

« Les petits cylindres, ou dents, sont solidement plantés dans une planchette en fer et ne ressortent que de quelques millimètres.

« Sur une autre planchette unie, avec des trous correspondant aux dents de la pièce précédente et munie à ses deux extrémités de deux petites aiguilles, on pique une feuille de timbres gommés, juste aux croix de repaire que l'on voit sur les marges supérieure et inférieure ; on pique successivement cinq feuilles qui seront perforées à la fois.

« Voici comment fonctionne la machine :

« L'ouvrier met en place horizontalement la planchette munie des feuilles, il presse un ressort, et aussitôt le découpoir qui se trouve au-dessus, frappe un coup sec qui perforé *les trois côtés seulement* des dix timbres de la première rangée. Par un mécanisme compliqué, le découpoir se relève rapidement en même temps que la planchette avance et présente mathématiquement aux dents d'acier sa seconde rangée de timbres ; cette fois le découpoir perforé le côté restant de la première rangée, ainsi que les trois côtés des timbres de la seconde, et ainsi de suite jusqu'à la dernière ; on donne ensuite un coup de découpoir afin que la dernière rangée soit perforée de tous côtés.

La marge du bas reçoit ainsi la rangée verticale de trous. »

Ces timbres sont dits par les collectionneurs : *piqués* 13 12 horizontalement et 14 verticalement, c'est-à-dire qu'ils présentent ce nombre de trous pour une longueur fixe de deux centimètres (Système du Dr Legrand, universellement adopté.)

Les six valeurs de timbres en cours parurent donc dentelés en octobre 1862, le papier fortement teinté de la couleur du timbre au 1 c. et quelquefois au 5 c. l'est très légèrement aux autres valeurs.

1 c. vert olive.

5 c. vert.

10 c. bistre jaune.

20 c. bleu.

40 c. rouge.

80 c. rose.

Les variétés de nuances de ces timbres sont peu importantes, elles sont presque toutes le résultat du plus ou moins d'épaisseur de l'encre de couleur.

1 c. vert olive foncé.

- 1 c. vert olive clair.  
 5 c. vert foncé.  
 5 c. vert jaune.  
 5 c. vert très pâle, — variété curieuse.

Nous ne cataloguerons qu'en 1871 le 5 c. vert clair sur azuré.

- 10 c. bistre foncé.  
 10 c. bistre jaune pâle.  
 20 c. bleu — quelquefois très empâté.  
 20 c. bleu pâle.  
 Le 20 c. bleu existe tête bêche comme à la série non dentelée.  
 40 c. rouge vif.  
 40 c. rouge pâle — parfois très pâle.  
 80 c. rose lie de vin — assez rare.  
 80 c. rose.  
 80 c. rose pâle.  
 Le 80 c. existe tête bêche.

ARTHUR MAURY

(A suivre)

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

**Armes de France. Empire.** — Les timbres pour journaux portent seuls les armes impériales qui étaient : *d'azur*,



à l'aigle d'or au vol abaissé, la tête à senestre et empiétant un foudre de même. L'écu est entouré de collier de la Légion d'honneur composé de médaillons et d'aigles alternant, et soutenu

par la croix de l'ordre. Cette croix est formée d'une étoile à cinq rayons doubles surmontée d'une couronne impériale; le centre de l'étoile entouré de branches de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Napoléon 1<sup>er</sup> avec cette légende : NAPOLEON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, et de l'autre côté, l'aigle avec la devise : HONNEUR ET PATRIE. Cet ordre fut institué par la loi du 29 floréal an X. Depuis 1870, l'effigie de l'empereur est remplacée par celle de la République, et la couronne impériale par une couronne civique émaillée de vert.

L'écu est enfin sommé d'une couronne d'or enrichie de pierreries, relevée de six fleurons d'où partent six demi-cercles qui aboutissent à un globe cerclé et sommé d'une croix; l'aigle impériale occupe les intervalles des demi-cercles.

Sur les timbres-télégraphe nous voyons le même aigle mais non enfermé dans un écusson; aux angles supérieurs de ce timbre sont deux abeilles; le manteau impérial était semé d'abeilles d'or, symbole, dit Pautet du Paroix, de la sollicitude de l'empereur pour les classes laborieuses.

**Armes de Paris.** — Les timbres de l'office Lorin M., pendant la Commune, nous montrent les armes de Paris qui



sont : de gueules au vaisseau rétu d'argent sur une mer onnée de même; au chef cousu d'azur semé de fleurs de lis d'or; l'écu est sommé d'une couronne murale. Devise : FLUCTUAT NEQ. MERGITUR.

Ces armoiries ne furent réglées qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, mais bien auparavant la nef, vaisseau antique, était le symbole de l'important commerce par eau de la cité. Quant à la devise, elle n'a été adoptée par la ville qu'en 1853; autrefois il n'y avait

pas de devise fixe ni dans les sceaux ni dans les armoiries de Paris ; la légende : *fluctuat nec mergitur* parut pour la première fois sur un jeton banal de 1585 et comme elle avait plu aux Parisiens, plusieurs magistrats municipaux se l'approprièrent dans la suite.

**Armes d'Autriche.** — Timbres de 1850 : d'or à l'aigle éployée de sable, encadrée et couronnée d'or, armée et



lampassée de gueules, tenant de la serre dextre une épée nue et un sceptre d'or et de la senestre un monde d'azur cintré d'or. La poitrine de l'aigle est chargée d'un écu tiercé en pal : au 1, d'or au lion de gueules couronné d'azur, qui est de Habsbourg ; au 2, de gueules à la fasces d'argent, qui est d'Autriche ; au 3, d'or à la bande de gueules chargée de trois aiglettes d'argent, qui est de Lorraine ; cet écu est entouré d'un collier d'ordre.

L'écu entier est sommé d'une couronne d'or en forme de mitre jetant du milieu un diadème qui soutient un globe d'or.

Un vieil héraldiste, Oronce Fine, dit de Brianville, donne ainsi l'origine de l'aigle éployée :

« L'aigle a toujours été l'enseigne de l'empire Romain. L'on dit communément qu'on la peint à deux testes depuis la division des deux empires d'Orient et d'Occident ; et que les empereurs de la maison de Saxe, qui portèrent fascé d'or et de sable, ont donné les esmaux de leur maison à cet aigle auparavant d'or sur azur.

« Les empereurs portent aussi le globe surmonté d'une croix ; depuis que Justinien se fit dresser une statue sur une colonne tenant un pareil globe, pour signifier que par la croix les empereurs chrétiens avaient subjugué l'univers. C'est pour ce même sujet que tous les rois, à l'imitation des empereurs, portent un pareil globe au sommet de leurs couronnes. »

L'origine des armes propres d'Autriche est rapportée dans l'ouvrage : *Les Souverains du Monde* :

L'an 1191, on rapporta du champ de la bataille donnée à la prise de la ville Ptolémaïde, la casaque blanche du brave duc Léopold VII d'Autriche, laquelle étant toute teinte de sang, excepté l'endroit où était la ceinture, donna naissance à ces armes. (\*)

**Armes de Vienne.** — Les timbres-télégraphique portent les armes de *gueules*



à la croix d'argent ; l'écu est entouré de deux branches de laurier et sommé d'une couronne murale.

**Lac d'Ylopango.** — L'enveloppe de Salvador de 1889 nous montre un petit cratère émergeant d'un lac avec une chaîne de montagnes à l'horizon. Voici l'explication de ce sujet :



A quelque distance de la Capitale San-Salvador se trouve une belle nappe

(\*) Nous prions nos lecteurs de nous fournir des renseignements sur les trois derniers écussons qui figurent sur le timbre d'Autriche, 10-kreuzer brun de 1858, n° 20 de notre catalogue.

d'eau dormante désignée sous le nom de lac d'Ylopango. Il est entouré par de hautes montagnes et de vertes collines, et a l'apparence d'un miroir d'argent dans un cadre d'émeraude. Ce grand calme cachait une effroyable tempête.

Dans le milieu de ce lac s'éleva en 1880 un volcan, projetant de grandes quantités de vapeurs et de pierres brûlantes, accompagnées de bruit de tonnerre, et de tremblements de terre dans un rayon de plus de 50 kilomètres. La scène fut grandiose et terrifiante. Quoique personne ne périt, plusieurs habitations furent endommagées et les témoins de la naissance de ce petit cratère sous-marin s'en souviendront longtemps.

## DIVERS

**Timbres de Charbonniers.** — On trouve dans les collections de jeunes gens, un timbre rouge portant une tête déchevelée de femme à gauche et dans un cartouche en bas : 12 c<sup>s</sup>; il est dentelé et *oblitéré*. Ce timbre collé sur des prospectus de marchands de charbon distribués par les entreprises de factage, est destiné dans la pensée du commerçant à *faire croire aux concierges que l'imprimé a circulé par la poste et qu'il doit être remis de suite à son destinataire*.

Ce timbre n'a aucune valeur, mais si nous avions un conseil à donner au charbonnier qui les emploie, nous lui rappellerions la mésaventure arrivée à un de ses confrères qui avait imité le 3 pence rouge anglais avec le mot *BUCKERS*. Ce dernier timbre a, en effet, si bien trompé les concierges que les imprimés déposés chez eux pour des locataires ayant déménagé ou partis à la campagne, furent rendus aux facteurs de la poste à leur première tournée et mis dans ce service. La poste s'en aperçut, prétendit qu'il y avait fraude et fit au délinquant une contravention qui, nous dit-on, lui coûta gros.

**Timbres du Guatemala.** — M. B. à Liège nous demande comment on peut distinguer les timbres du Guatemala 1886

(oiseau), lithographiés de ceux de 1887 qui



sont imprimés en taille-douce. Nous sommes fort embarrassé pour répondre; les timbres imprimés en taille-douce ont le papier teinté légèrement par l'essuyage incomplet de la planche; les timbres en lithographie ont le papier blanc, l'impression est *plate*; celle en taille-douce a la couleur un peu en relief, mais tout cela est difficile à distinguer si l'on n'en a pas l'habitude, surtout dans le cas actuel, car le report de la gravure sur pierre a été fait avec beaucoup de soin.

Ajoutons que nous ne connaissons en gravure que les valeurs de 1, 2 et 5 centavos, peut-être les autres existent-elles? Nous avons toujours vu le 5 c. lithographié violet (teinte tirant sur le bleu) et le 5 c. gravé, lilas (teinte tirant sur le rouge).

Le 5 c. de 1889, dit refait, n° 47 de notre catalogue, n'a de différence que dans le chiffre 5 qui est trapu et facile à reconnaître.

D'ailleurs pour nous résumer, nous n'avons mis qu'une seule série dans notre catalogue et si nous avons indiqué les variétés de tirages, nous avouons que ces différences n'offrent pas grand intérêt.

**Le 5 francs du Congo.** — Notre correspondant de Bruxelles, bien au courant des choses du Congo, rectifie plusieurs points du notre dernier article, publié d'après un journal de son pays :

D'abord M. Van Etevelde n'a pas de frère; dont acte.

Le débit des timbres de 5 fr. a toujours été contrôlé sur les enveloppes.

Si ces timbres sont rares, cela vient des demandes incessantes qui arrivent à l'Administrateur ou Secrétaire général. Les personnes les plus haut placées reçoivent des demandes de tous pays; les ministres, sénateurs, etc., interviennent pour des amis du pays et de l'étranger.

En plus, comme, selon l'apparence, sous ce ciel brûlant la salive est rare, on enduit de gomme le paquet-dépêche, souvent entouré de ficelle, on colle les timbres dessus et vogue la galère!

Les timbres se cassent pendant le transport; ceux qui recouvrent la ficelle, se fendent en deux; d'autres sont maculés à ne plus voir de figure; la cire des cachets abîme une autre partie et on ne sauve pas beaucoup de beaux exemplaires.

**Argentine.** — L'attention des collectionneurs reste toujours attirée sur ce pays; l'avis ci-dessous fera connaître quelles sont les valeurs actuellement en cours.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Valeur des timbres que le public peut demander à n'importe quelle heure et en n'importe quelle quantité:

*Timbres* de 1/4 centavo, 1/2 centavo, 1 centavo, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 15, 16, 24, 40, 50, 60, 90 centavos.

*Enveloppes* de 5 et 8 centavos.

*Cartes* de 2 centavos.

*Bandes* de 1/2 centavo, 1 centavo, 2 et 4 centavos.

Il est donné avis au public, lorsqu'il ne sera pas bien servi par les employés de service, de vouloir bien se plaindre immédiatement auprès du chef de bureau qui devra, séance tenante, faire droit à sa réclamation.

Buenos-Aires, 12 janvier 1891.

Or, veut-on savoir comment les choses se passent? Voici un dialogue entendu à un guichet de poste et reproduit par le *Diario* de Buenos-Ayres:

« — Un timbre de 8 centavos, s. v. p. ?

» — Il n'y en a pas.

» — Donnez-moi alors 1 timbre de 5 et 1 de 3.

» — Il n'y en a pas.

» — 4 timbres de 2 centavos alors.

» — Il n'y en a pas.

» — 8 de 1 centavo ?

» — Il n'y en a pas.

» — Enfin, quel timbre avez vous ?

» — Si vous voulez 32 timbres d'1/4 centavo pour affranchir votre lettre !... »

genevois, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre l'usage des timbres-poste à Genève, après que l'emploi en eut été décidé (1843).

Il fit imprimer de petits rectangles avec l'inscription suivante :

L'usage du timbre-poste  
devenu général démultiplie  
la rapidité de la distribution  
des lettres.

Ces étiquettes étaient collées par lui sur les lettres qu'il expédiait et il en remettait pour cet usage à tous ses amis et connaissances.

A la même époque, il insérait dans les journaux, un avis recommandant l'usage des timbres et montrant leur avantage pour la rapidité des transports.

Cette nouvelle rapportée par la *Revue philatélique suisse* contraste singulièrement avec le passage de la lettre suivante du 15 mai 1840, exhumée par le *Rhode Island Philatelist* et qui montre bien contre quel esprit avait à lutter, dans son pays même, l'inventeur du timbre-poste:

« Que dites-vous de nos timbres ? Je pense qu'ils sont absurdes et incommodes, je m'imagine mal ma bouche faisant l'office d'un pot-à-collé, quoique, en revanche, on ait la satisfaction d'embrasser ou plutôt de baver sur le dos de Sa Majesté. C'est la plus grande insulte que le ministère actuel pouvait faire à la Reine. »

Encore un qui voulait « renverser le ministère » et à l'aide d'un timbre-poste !

**Postes pontificales** — Plusieurs correspondants nous avaient demandé autrefois, si, depuis 1870, le Pape se servait des timbres italiens pour affranchir sa correspondance. La question était embarrassante; M. J. Bl. de Paris, nous communique à propos l'article 12 de la *Loi des garanties* du 13 mai 1871, par laquelle le gouvernement italien s'est efforcé de créer au Saint-Siège une situation juridique:

« ART. 12 — Le Souverain pontife correspond librement avec l'épiscopat et le monde catholique entier, sans aucune ingérence du gouvernement italien. A cette fin, faculté lui est donnée d'établir au Vatican ou en toute autre de ses résidences, des offices postaux ou télégraphiques desservis par des employés de son choix.

**Propagande en faveur du timbre-poste.** — Charles Heitsch, philanthrope

L'office postal pontifical pourra correspondre directement en paquets fermés avec les offices postaux des administrations étrangères, ou remettre sa propre correspondance aux offices italiens. Dans les deux cas, *le transport des dépêches ou de la correspondance munies du timbre de l'office pontifical* sera exempt de toute taxe ou frais sur toute l'étendue du territoire italien.

L'office télégraphique pontifical sera relié au réseau télégraphique du royaume aux frais de l'Etat.

Les télégrammes transmis dudit office avec la qualification certifiée du S. Pontife seront reçus et expédiés avec le privilège établi pour les télégrammes d'Etat et avec l'exemption de toute taxe à l'intérieur du royaume.

Les télégrammes adressés au Souverain Pontife seront exempts de la taxe mise à la charge du destinataire. »

Notre correspondant ajoute :

« Je ne sais ce qu'est devenu cet article dans la pratique. »

Nous prions nos amis d'Italie de nous renseigner sur ce point.

**Les lettres les plus lourdes.** — Nous glanons dans les journaux étrangers les deux anecdotes suivantes :

« Dernièrement on a expédié d'Australie à Londres une lettre pesant 238 onces ; elle avait coûté 11 livres sterling d'affranchissement (275 francs environ). C'est assurément la lettre la plus lourde qu'on ait expédiée jusqu'ici. »

Cette somme, suffisamment rondelette, n'est pas à la portée de toutes les bourses, mais elle paraît une misère à côté de la seconde nouvelle qui nous parvient d'au-delà de l'Atlantique :

« On vient de recevoir à New-York une lettre d'Angleterre affranchie avec cinq timbres-poste de 5 pounds, plus deux de 1 pound, sans compter quelques autres de petites valeurs, soit en tout 27 livres (675 francs ! ) »

De plus en plus fort, comme chez Nicolet.

Si maintenant nous fouillons nos souvenirs personnels, nous nous souvenons d'avoir en ce mains un placard de plus de cent grands timbres à 5 francs de l'Eu-

pire, qui affranchissaient un seul pli renfermant des valeurs et venant d'un bureau français du Levant ; il était adressé au Comptoir d'escompte de Paris.

**Les mariages au timbre-poste.** — Lu dans un journal d'annonces :

« Un collectionneur de timbres-poste possédant 12,544 pièces épouserait demoiselle collectionnant aussi, qui aurait le 2 pence bleu de Maurice de 1847. »

Et dans un journal allemand :

« Jeune dame, pauvre en argent, mais riche en connaissances philatéliques, désire faire la connaissance d'un riche collectionneur ou marchand, qui consentirait à l'épouser. »

M. de Kaimaux reçoit dernièrement une lettre non affranchie et débourse trente centimes pour connaître son contenu. A l'intérieur de la lettre, il trouve un timbre de 15 centimes avec ce post-scriptum.

« Je mets mon timbre dans la lettre, parce que j'ai remarqué que la poste avait la mauvaise habitude de les salir. »

## DOCUMENTS OFFICIELS

### SAINT-THOMAS ET PRINCE

ADMINISTRATION DES RELATIONS DE LA PROVINCE

*Service des postes*

Par ordre supérieur, il est porté à la connaissance que ne possédant aucun timbre de 5 reis, il est décidé que quelques timbres 10 reis réduits par un timbrage à 5 reis remplaceront le manque de ces timbres.

21 août 1889.

L'Administrateur : JOAQUIN AUGUSTO DA SILVA.

Cette administration porte à la connaissance du public que, par ordre supérieur, 2000 timbres de la valeur de 20 reis réduits par un timbrage à 5 reis, mettront fin à la pénurie, dans les bureaux, pour ces derniers manquants.

Administration des relations de S. Tomé,  
10 décembre 1889

L'Administrateur : JOAQUIN AUGUSTO DA SILVA.

Séries complètes du Journal

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Grace aux acquisitions d'anciens numéros, faites récemment à des abonnés, nous avons pu compléter quelques années de notre journal que nous offrons aux prix suivants:

1885 les 12 numéros ...	5 francs
1886 — ...	3 —
1887 — ...	3 —
1888 — ...	2 —
1889 — ...	3 —

Envoi franco.

*Nota. — La collection des années 1864-1874 est complètement épuisée, il ne nous en reste que des numéros quelconques que nous vendons à titre de curiosité*

Série de 25 numéros dépareillés; 1 fr. 75 franco.

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

ARGENTINE

1890. Effigie de face du général Mitre, gravé.

100. 50 c. orange foncé... » » 1 f 50

1890. Enveloppe de 1878 avec valeur en surcharge noire.

105. 5 sur 8 c. rose..... 1 f » »

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

1881-82. Bande. Effigie à gauche, timbre ovale.

33. 1 penny brun rouge. » » » 20

COTE D'OR

1888. Effigie à gauche.

11. 1 sh. violet..... 2 f 50 » »

BORNÉO

1889-90. Armes, POSTAGE AND REVENUE, dentelés.



38.	1 c. orange.....	» 15	» »
28.	2 » brun rouge.....	» 25	» »
39.	4 » carmin.....	» 50	» »
29.	8 » vert.....	1 f	» »
30.	10 » bleu.....	1 f 25	» »

CUBA

1890. Effigie d'Alphonse XIII à droite.

207. 5 c. vert olive..... » » » 10

FINLANDE

1890. Enveloppes. Timbre à droite, inscriptions finlandaises et russes.

73. 20 p. jaune..... f » 50 » »

74. 25 » bleu..... f » 60 » »

GUADELOUPE

1884. Timbres-taxe. Composition typographique, grands, noir sur couleur.



9.	10 c. bleu.....	» » » 50
10.	15 » violet.....	» » » 50
12.	30 » jaune.....	» » » 50
13.	35 » gris.....	2 f » »
14.	50 » vert.....	» » 1 f

GUATEMALA

1890. Carte. Vignette, chiffre au milieu, quetzal à droite.

55c. 3 et 3 c. rép. rose.. 1 f » »

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

## LAGOS

1887. Effigie à gauche, valeur de couleur différente.



16.	2 p. violet et bleu ..	» 50	» »
17.	4 » violet et noir..	1f »	» »
18.	6 » violet et violet.	1f50	» »
19.	1 sh. vert et noir...	2f50	» »

## LEEWARD ISLANDS

1890. Effigie à gauche.

6.	7 p. violet et vert....	1f75	» »
----	-------------------------	------	-----

## NORVÈGE

1888. Carte de 1883 avec valeur en surcharge.

61c.	3 sur 6 ore brun....	» 50	» »
------	----------------------	------	-----

## ROUMANIE

1887-88. Timbres-taxe. Chiffre.



119.	10 bani vert.....	» »	» 25
120.	30 » vert.....	» »	» 25

## SALVADOR

1874. Volcan, avec timbre rond en surcharge noire.

5.	1/2 real bleu.....	» »	» 60
----	--------------------	-----	------

## ESSAIS FRANÇAIS

Effigie de Napoléon, non lauré, copie du timbre de 1853. Ces essais ont figuré à l'Exposition universelle de 1867. (Voir le Collectionneur, page 193).

0 c. bleu.....	2f »	» »
0 c. vert..	2f »	» »

Essais de M. Albert Barre. Voir page 226.

1858. Type Liberté, inscriptions changées : essais 1858 — 00 Postes 00.

0 c. bleu.....	2f »	» »
0 c. bistre.....	2f »	» »
0 c. vert.....	2f »	» »

1861. Idem, sur papier azuré, les timbres ont au revers le chiffre 10 des timbres grecs 1<sup>re</sup> émission.

0 bleu foncé .....	2f »	» »
--------------------	------	-----

1862. Même type, mais avec gros trait de couleur remplaçant la lettre.

0 bleu clair.....	2f »	» »
0 bleu foncé.....	2f »	» »
0 rose vil.....	2f »	» »

Ces essais de M. Barre sont superbes d'exécution.

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 2<sup>de</sup> édition; N signifie neuf; o signifie oblitéré; épuisé veut dire que le prix est à biffer complètement.

Açores, n° 72., o » 15.
Afghanistan, n° 1, N 20 f. » ; n° 21, N 9 f. ».
Allemagne empire, n° 29, N 1 f. » ; n° 33 N épuisé.
Alsace-Lorraine, nos 97 et 98, N 1 f. » ; n° 99, N et o » 35 ; n° 100, o » 20 ; n° 101, o » 25.
Angola, n° 3, N » 40 ; n° 6, N » 75 ; n° 8, N 1 f. 50 ; n° 9, N 2 f. » ; n° 16, N » 25 ; n° 13, N » 40 ; n° 14, N » 40 ; n° 12 N » 50.
Antigua, n° 7, N » 25 ; n° 4, N 1 f. 50 ; n° 5, N 2 f. 50 ; n° 9, N 3 f. 50 ; n° 10, N 1 f. » ; n° 11, N 1 f. 50.
Antilles espagnoles, n° 21, N 4 f. » ; n° 24, N 8 f. » ; n° 50, o 2 f. ».
Cuba, n° 96, N 6 f. » ; n° 179, N 2 f. 50 ; n° 180, N 5 f. » ; n° 143, N 1 f. 50 ; n° 144, N 2 f. » ; n° 145, N 2 f. 50 ; n° 168, N 1 f. 50 ; n° 169, N 2 f. » ; n° 170, N 2 f. 50.
Porto-Rico, n° 244, o » 20 ; n° 243, épuisé.
Argentine, n° 3, o épuisé ; n° 7, épuisé ; n° 47 a, o » 35 ; n° 70, o » 30.
Corrientes, n° 1, o 20 f. » n° 2 a, o 1 f. 50.
Australie occidentale, n° 3, N 5 f. » ; n° 7, N 3 f. 50.

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

*Australie du Sud*, n° 7, x 1 f. » ; n° 15, o » 35 ; n° 21, o » 60 ; n° 41, o » 15 ; n° 46, o 2 f. 50.

*Autriche*, n° 16, o » 35 ; n° 24, o » 25 ; n° 25, o » 25 ; n° 26, o » 10 ; n° 39 et 40, o » 20.

*Bade*, n° 5, x 4 f. » ; n° 6, x épuisé ; n° 28, o épuisé.

*Bahamas*, n° 9, x 2 f. »

*Barbade*, n° 4, o 1 f. 50 ; n° 5, o 1 f. » ; n° 16, o » 75, n° 23, o » 75 ; n° 25, o » 75 ; n° 26, n 1 f. 50.

*Bavière*, n° 23, o 2 f. » ; n° 74, x » 15 ; n° 75, x » 25 ; n° 78 x 1 f. » ; n° 79, x épuisé ; n° 101, x » 25 ; n° 102, x 2 f. ».

*Béchuanaaland britannique*, n° 1, épuisé.

*Belgique*, n° 23, x 1 f. » et o » 75 ; n° 77, o » 60 ; n° 40, o » 35.

*Bernaudes*, n° 3, o épuisé ; n° 8 et 9 a, épuisés.

*Bolivie*, n° 1, o épuisé.

*Bornéo*, n° 10, épuisé ; n° 15, x » 25 ; n° 16, x » 35 ; n° 17, x » 60.

*Brème*, n° 1, 2 et 4, x 5 f. » ; n° 10 et 12, épuisés.

*Bésil*, n° 21, o épuisé ; n° 63, o 3 f. » ; n° 59, o épuisés.

*Brunswick*, n° 5, x 3 f. » ; n° 8, o 2 f. 50 ; n° 16, o » 50 ; n° 17, x 4 f. » et o 1 f. 50.

*Canada*, n° 12, o 1 f. ».

*Cap de Bonne-Espérance*, n° 1 et 2, épuisés ; n° 3 et 4, o 2 f. » ; n° 8, x épuisé et o 6 f. ».

*Cap vert*, n° 3, x » 35 ; n° 4, x » 30 ; n° 5, x 1 f. 50 ; n° 7, x » 75 ; n° 8, x 1 f. 50 ; n° 9, x 2 f. 50 ; n° 10, x » 25 ; n° 13, x » 40 ; n° 14, x » 50 ; n° 11, x 1 f. » ; n° 12, x » 70.

*Ceylan*, n° 39, x 3 f. 50 et o 2 f. 50 ; n° 42 et 43, x 5 f. » ; n° 44, x 5 fr. » et o 2 f. » ; n° 45, o 2 f. » ; n° 46, o 2 f. 50.

*Chili*, n° 2, o » 40 ; n° 5, o » 35 ; n° 6, o » 20 ; n° 7, o 2 f. ».

*Chine*, n° 1, x » 50.

*Chypre*, n° 1 et 13, épuisés.

*Colombie*, n° 1, o 7 f. » n° 2 et 3, o 6 f. » n° 19, 22, 34, 35 et 93 a, o épuisés.

*Antioquia*, n° 9, o 8 f. » ; n° 17, épuisé ; n° 21, o épuisé.

*Bolivar*, n° 5, o épuisé

*Panama*, n° 4, épuisé.

*Santander*, n° 6, x » 60 ; n° 7, x 1 f. 25.

*Tolima*, n° 7, x 8 f. » ; n° 8, x 15 f. ».

*Vancouver*, n° 2, x et o épuisé.

*Colombie britannique*, n° 2, x 1 f. 50 ; n° 5, x 6 f. » ; n° 6, x 10 f.

*Colonies françaises*, n° 10, x 2 f. 50 et o 1 f. 50 ; n° 11 et 12, x épuisés et o 1 f. ; n° 54 et 57, o épuisés ; n° 72, o » 05 ; n° 60, 61 et 62, o » 25 ; n° 63, o » 30 ; n° 64, o » 25 ; n° 65, épuisé.

*Curaçao*, n° 1, o épuisé.

*Danemark*, n° 26, épuisé ; n° 30, x 1 f. 50 et o » 75.

*Deux-Siciles*, n° 10, o épuisé.

*Dominique*, n° 5, x 1 f. 50 ; n° 6 et 2, x 2 f. 50 ; n° 3, x 3 f. 50 ; n° 12 et 13, x 1 f. ; n° 15, x » 25 ; n° 22, x » 35 ; n° 17, x 1 f. 50 ; n° 23, x 1 f. ; n° 24, x 2 f. 50.

*Etats de l'Eglise*, n° 17 et 21, épuisés.

*Egypte*, n° 42, o épuisé.

*Equateur*, n° 8, épuisé.

*Espagne*, n° 28, 67, 73 et 173, épuisés ; n° 185, troué 2 f. ; n° 252 et 254, épuisés, n° 268, troué » 75.

*Etats-Unis*, n° 33 et 241, épuisés.

*Finlande*, n° 6, 64 et 65 o épuisés.

*France*, n° 12, o 1 f. 50 ; n° 40, o 1 f. ; n° 72, x » 35 ; n° 73, x » 50 ; n° 79, o épuisé ; n° 171, x » 60.

*Gabon*, n° 2, épuisé.

*Gibraltar*, n° 5 et 15, épuisés.

*Grande-Bretagne*, n° 12, o 1 f. 50 ; n° 146 et 148, épuisés ; n° 104, o 6 f.

*Grèce*, n° 1, épuisé.

*Guinée*, n° 3 et 4, x » 60 ; n° 7, x 1. 25 ; n° 8, x 2 f. 50 ; n° 9, x 3 f. ; n° 11, x » 60 ; n° 13, x 1 f. 50 ; n° 14, x » 75.

*Guyane anglaise*, n° 36, x » 25 ; n° 37, x » 35, n° 38, x » 60 ; n° 39, x 1 f. ; n° 41, x 1 f. 50 ; n° 49, épuisé.

*Guyane française*, n° 7, x 3 f. ; n° 4, x 2 f.

*Haïderabad*, n° 1, o épuisé ; n° 5, o » 35 ; n° 6, o » 75.

*Hambourg*, n° 4, x 1 f. 50 ; n° 7, x 3 fr. 50.

*Hanovre*, n° 12, x 2 f. 50 ; n° 14, o 1 f. 50, n° 15, x 2 f. 50.

*Havre*, n° 39, o épuisé.

*Héligoland*, n° 12, x » 15 ; n° 13, x » 21 ; n° 14, x » 25 ; n° 15, x » 50 ; n° 16, x 1 f. ; n° 17, x 2 f. ; n° 20, x » 25 ; n° 21, x » 75.

*Hongrie*, n° 6 et 8, o » 25 ; n° 31 et 53, o épuisés.

*Indes anglaises*, n° 19, o 8 f. ; n° 80 ; o » 50.

*Indes portugaises*, n° 52, x » 35 ; n° 53, x » 50 ; n° 54, x 1 f. ; n° 55, x 1 f. 50.

*Italie*, n° 98, o épuisé ; n° 100, o 1 f. ; n° 79 et 45, o épuisés ; n° 113, x » 50 ; n° 114, x » 60 ; n° 109, x 1 f. 50 ; n° 110, x 2 f. ; n° 111 et 112, x épuisés.

*Japon*, n° 29, n° épuisé et o 1 f. 75 ; n° 30, n° épuisé et o 2 f. 50 ; n° 49, épuisé.  
*Jhïpd.* n° 8, n 1 f. ; n° 9, n 2 f. ; n° 10, n 3 f. 50.  
*Labuan*, n° 11, épuisé.  
*Lagos*, n° 9, n » 60 ; n° 10, n 1 f. 50 ; n° 11, n 2 f.  
*Levant, C<sup>ie</sup> russe*, n° 2, n 2 f. 50 ; n° 3, o 5 f.  
*Levant, bureaux allemands*, n° 1, n » 25 ; n° 2, n » 50 ; n° 3, n » 75 ; n° 4, n 1 f. 25 ; n° 5, n 2 f.  
*Levant, bureaux anglais*, n° 2, n 1 f. 25 ; n° 5, n 1 f.  
*Levant, bureaux français*, n° 2, n 2 f.  
*Liberia*, n° 2, épuisé.  
*Luxembourg*, n° 1, n épuisé ; n° 3, o 1 f. 50 ; n° 6, n et o 1 f. 50.  
*Macao*, n° 1, n » 25 ; n° 4, n » 50 ; n° 5, n 1 f. 50 ; n° 7, n 1 f. 25 ; n° 8, n 2 f. ; n° 9, n 3 f. ; n° 14, épuisé ; n° 24, n » 75 ; n° 25, n 1 f. ; n° 26, n 1 f. 25 ; n° 42, épuisé.

PRIX-COURANT

DES NOUVEAUTÉS

Neufs. Oblit.

*Belgique, téléphone, timbre avec récépissé.*  
 25 c. violet et noir..... » 50 » »  
 50 c. vert clair et noir.... 1f » » »  
 1 fr. bleu et carmin ..... 2f » » »  
 3 » carmin et bleu ..... 5f » » »  
*Congo, effigie de 3/4 à droite.*  
 10 fr. jaune bistre..... 18f » » »  
*Grande - Bretagne, effigie, grand, oblong.*  
 1 pound vert..... » » 5f »  
*Monaco, petite effigie d'Albert 1<sup>er</sup>, déesse et armes.*  
 1 fr. noir s. jaune..... 2f » » »  
*Idem, carte, effigie de Charles III, carte chamois.*  
 10 c. brun..... » 25 » »  
*Nouvelle-Zélande, Buste de la reine à gauche.*  
 2 1/2 p. bleu..... » 60 » »  
*Victoria, petite effigie dans un ovale,*  
 5 pence brun..... 1f25 » »

VIENT DE PARAÎTRE

2<sup>me</sup> Volume de

L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 226 pages *recto seul*, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (*le port également*) 13 fr., 16 fr., 25 fr. 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

Non reliés, mêmes prix qu'au 1<sup>er</sup> volume. Il existe du 2<sup>e</sup> volume une édition à prix réduit, avec moins de papier, impression des cases des deux côtés de la page. Prix : relié 5 fr., non relié 3 fr. 75, port 85 c.

Supplément pour compléter jusqu'en 1891 la 5<sup>e</sup> édition de l'Album Universel, 1<sup>er</sup> volume, une feuille placard . . . . . 50 c. franco

Supplément pour compléter jusqu'en 1891 la 1<sup>re</sup> édition de l'Album Universel 2<sup>e</sup> volume, plusieurs feuilles placard ensemble. . . 1 fr. franco

VIEUX DRAPEAUX

Pour une étude sur les drapeaux français et étrangers et aussi pour notre collection particulière, nous désirons acquérir des drapeaux anciens, historiques, et des drapeaux modernes, mais ces derniers en soie ou brodés, etc. ; pas neufs, bien entendu.

Nous demandons notamment un drapeau du **Brésil (empire)**, en soie ou brodé, pas très grand.

Nous garantissons que ces drapeaux resteront chez nous et ne feront point l'objet d'un trafic.

S'adresser à M. Maury.

Le Gerant: ARTHUR MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des Martyrs, Paris

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**AVIS**

Notre journal Le Collectionneur de timbres-poste paraît du 25 au 30 de chaque mois.

Or, malgré toutes les précautions prises pour son envoi régulier (bandes imprimées, expédition au bureau central de Paris) il nous arrive constamment des réclamations sur la non-réception de notre publication. Nos abonnés, au lieu de réclamer au Directeur général des Postes (sans affranchir), préfèrent nous demander un nouvel exemplaire; quelques-unes de ces demandes nous parviennent même si tardivement qu'il semble presque impossible que la perte du numéro du journal ne soit le fait du collectionneur lui-même.

Nous rappelons à nos abonnés que la réclamation d'un numéro devra toujours être faite, pour la France, dans la première quinzaine du mois qui suivra la

publication, pour les colonies et l'étranger dans le courant du même mois.

Passé ces délais, le demandeur devra joindre 15 centimes à sa lettre pour l'obtention d'un nouvel exemplaire de l'année courante.

D'après les enquêtes de l'Administration des Postes, la plupart des pertes doivent être attribuées aux intermédiaires, concierges, domestiques, qui, considérant notre journal comme un simple prospectus, ne se donnent pas la peine de le remettre au destinataire; à lui donc de faire des recommandations sérieuses.

Si enfin des employés des Postes s'intéressent à notre publication au point de la lire au passage, nous les prions de vouloir bien la remettre sous bande et de lui faire continuer son voyage; que si enfin, ils tiennent absolument à collectionner notre journal, ils nous demandent un abonnement gratis, cela nous arrangera beaucoup mieux.

Notre vente prenant des proportions considérables, nous demandons

**A ACHETER**

à des prix très élevés

De bonnes collections de Timbres-poste

Et aussi des timbres de tous pays rares et ordinaires.

Séries complètes du Journal

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Grâce aux acquisitions d'anciens numéros, faites récemment à des abonnés, nous avons pu compléter quelques années de notre journal que nous offrons aux prix suivants :

1885 les 12 numéros...	5 francs
1886 — ...	3 —
1887 — ...	3 —
1888 — ...	2 —
1889 — ...	3 —

Envoi franco.

*Nota.* — La collection des années 1864-1867 est complètement épuisée, il ne nous en reste que des numéros quelconques que nous vendons à titre de curiosité.

Série de 25 numéros dépareillés : 1 fr. 75 franco.

COFFRES-FORTS

Nous serions très reconnaissant à ceux de nos lecteurs, qui pourraient nous indiquer à Paris, où nous trouverions à acheter d'occasion, de grands coffres-forts à deux portes, dits armoires à titre ; nous tenons peu aux serrures, mais beaucoup à l'incombustibilité, ces coffres devant servir à placer nos provisions de timbres. Nous avons ce qu'il nous faut comme coffres-forts à une porte.

NOUS OFFRONS D'ACHETER TRÈS CHER LES

Timbres français suivants

1849-50. République, 10 c. bistre, 15 c.

vert, 40 c. rouge, 1 fr. carmin., 1 fr. vermillon (ce dernier de 50 à 80 fr. pièce, selon la nuance).

1852. Présidence, 10 c. bistre.

1853. Empire, 25 c. bleu, 1 fr. carmin.

1869. Grand timbre de 5 fr. lilas.

1870. Emission lithographiée de la province, 2, 4, 10, 30, 40 et 80 c.

1868. Timbres à l'aigle, qui étaient collés sur les journaux et couverts par leur impression, 2 c. violet (non dentelé) 2 c. bleu, 2 c. rose (dentelés et non dentelés).

1859. Timbres-taxe 10 c. noir lithographié (de 4 à 6 fr. pièce).

1871. Timbres-taxe 25 c. noir, 40 bleu, 60 bistre.

1868. Timbres télégraphe non dentelés, 25 c. rose, 50 c. vert, 1 fr. orange.

1871. Alsace-Lorraine (chiffre) tous.

Nous demandons tous ces timbres *annulés*, tels qu'ils sont sur les lettres. Les mêmes timbres *neufs* seraient payés bien plus cher.

Nous achetons également les autres timbres français communs, nous remettre échantillons et nombre approximatif.

Les très communs bleus, etc., par un kilo au moins.

NOUS ACHETONS

les Timbres communs

de France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Autriche, Suisse, Etats-Unis, etc., qui servent à confectionner des tapisseries, etc.

Inutile de les classer, de les mettre en paquets ou de les compter, nous les achetons au poids. Lorsqu'il se trouve de bons timbres dans les lots, nous en tenons loyalement compte au vendeur.

Nous envoyons comme échantillon *franco* environ un kilo et indiquer le nombre de kilos disponibles.

VIEUX NUMÉROS

du « COLLECTIONNEUR »

Nous demandons à racheter au prix de 0 fr. 15 pièce argent, ou 0 fr. 20 échange, les numéros suivants du *Collectionneur de timbres-poste* de l'année 1890 :

111, 112, 113, 114.



## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

**ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c.,** pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

### PETITE CAUSERIE

Nous avons eu en mains tous les timbres de **Monaco** de la nouvelle série à l'effigie du prince Albert; ils sont aux anciennes couleurs avec de légères variations dans les teintes pour la plupart, sauf le 75 centimes qui est devenu lilas brun sur blanc. On y a ajouté une nouvelle valeur de 50 cent. imprimée en violet sur orange. Cependant il n'y a encore en circulation que les valeurs : 1 et 2 c., 1 et 5 fr.

Un de nos correspondants d'**Autriche** nous avise que les timbres de 20, 24, 30 et 50 krenzer de l'émission de l'année dernière vont déjà être changés; ils seront d'un format plus grand et l'effigie sera renfermée dans un hexagone au lieu d'un ovale, les chiffres seront en italique. Cette mesure est la conséquence des falsifications qui se sont produites en transformant aux quatre angles les chiffres des petites valeurs pour les faire servir pour de plus fortes, malgré les différences de teintes; c'est ainsi que le 30 kr. brun rouge était obtenu avec le 2 kr. brun, le 20 olive avec le 3 vert, le 24 bleu clair avec le 10 bleu, et enfin le 50 violet avec le 15 violet clair.

Ne quittons pas ce pays sans dire deux mots du Congrès postal universel qui doit se tenir dans la capitale de ce pays. On fait actuellement à Vienne les préparatifs en vue de ce congrès qui se réunira le 20 mai prochain; environ 150 délégués étrangers prendront part aux délibérations. Le principal objet du Congrès sera de décider les pays demeurés jusqu'à présent en dehors de l'Union postale à se rallier à ce système. Parmi ces pays figurent la Chine, les Colonies anglaises de l'Océanie et du Sud de l'Afrique, et les Républiques d'Orange et du Transvaal. Dès la fin de l'année dernière, M. Raikes, le *postmaster general* anglais adressait à toutes les colonies l'invitation de

prendre part à ce congrès, et les informait qu'elles ne pourraient délibérer séparément et qu'une seule voix pour l'ensemble leur serait accordée. Malgré la diminution des recettes depuis le 1<sup>er</sup> janvier, causée par l'inauguration du tarif de l'Union postale avec la métropole seulement, il est à prévoir dès maintenant que toutes les colonies adhéreront complètement à l'Union.

Il est question de créer en **Roumanie** un timbre et une carte de types spéciaux pour les fêtes qui vont avoir lieu à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne du roi Charles 1<sup>er</sup>; ils auraient cours pendant les dix premiers jours du mois de mai à l'intérieur du pays seulement.

Nous recevons deux timbres de **Grèce**, les 2 lepta bistre et 25 l. bleu, impression d'Athènes, dentelés. Cette picture est-elle vraiment officielle, comme on nous l'a dit? Nous cataloguons ces timbres sous toute réserves en attendant confirmation.

On nous soumet une enveloppe émanant d'un bureau italien du **Levant** affranchie avec un timbre *estero*, effigie de Humbert, de 20 c. orange, et un demi-timbre, *estero* également, coupé en long, de 10 c. carmin et surchargé en travers sur le côté droit « 5 cent. » en noir. Ils sont oblitérés TRIPOLI DI BARBERIA — 17 DIC — 88; la lettre était adressée à Malte et porte au dos le timbre de la poste MALTA — DE 19 — 88. Nous n'avons jamais entendu parler de cette surcharge sur une moitié de timbre; quelqu'un de nos lecteurs la connaît-il?

Dernières nouvelles de **Finlande**. Une circulaire de mars dernier annonce que la vente des timbres-poste finlandais cessera à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain; tous les reliquats devront être renvoyés à la poste principale d'Helsingfors. Les timbres russes auront cours à cette date, néanmoins les détenteurs d'anciens timbres pourront les utiliser jusqu'à une date indéterminée par la circulaire.

Les postes de Russie et de Finlande seront dès lors placées sous la même direction mais les recettes et les dépenses étant entièrement séparées, les timbres russes employés en Finlande recevront *une surcharge spéciale*. Ces timbres sont déjà préparés à Saint-Petersbourg pour le compte de l'administration postale finlandaise.

Les timbres de **Suède** promis depuis le mois de septembre 1888 viennent enfin de voir le jour; nous disions alors que ce serait le 10 ore actuel qui servirait de type. C'est en effet ce timbre qui a été refait, les chiffres et la lettre sont plus gros, les cors des angles supérieurs se voient mieux et l'effigie est admirablement dessinée. Ces timbres sont fort bien imprimés en taille-douce, tandis que le précédent 10 ore était le produit d'une détestable gravure en relief typographique, les couleurs sont vives et fort réjouissantes à l'œil, il n'y a plus de cor de chasse bleu au dos, mais le papier est à filigrane couronne. Pour avoir attendu, nous n'en sommes que mieux servi et la nouvelle émission ne fera pas regretter non plus celle au type chiffre un peu trop rudimentaire. Nous ne connaissons encore que trois valeurs: le 5 ore vert foncé, le 10 ore carmin et le 20 ore bleu. Les cartes-lettres actuelles vont être réimprimées avec le même timbre.

Il est question de remplacer sur les timbres des **Pays-Bas** l'effigie du feu roi Guillaume III par celle de la toute jeune reine Wilhelmine; on conserverait l'ancien cadre et les couleurs et valeurs resteraient les mêmes.

Nous avons sous les yeux le futur 35 centimes de **Belgique** dont nous avons déjà parlé; l'effigie est la même que sur les autres timbres; elle est renfermée dans un cercle où la légende se détache en blanc sur un fond plein; la valeur 35 est indiquée en bas et en haut dans l'un des angles seulement. Le peu de place qui reste est occupé à la partie supérieure par des fleurs, des fruits et un chapiteau, à la partie inférieure par une roue d'engrenage, un marteau et une ancre qui, pour trouver leur place, se présentent en raccourci. Pour la première fois sur les timbres-poste on lira la légende concurremment en français et en flamand; elle est en haut: POSTE BELGIQUE et en bas: BELGIE POSTERLIJEN.

Après le 35 c. nous aurons probablement le 15 c.; la création de ce timbre a été réclanée dernièrement à une séance de la Chambre, en alléguant qu'il serait très utile pour les habitants de la zone frontrière, dont les lettres expédiées dans un certain rayon du pays voisin, jouissent d'une réduction de port. On étudie enfin un timbre absolument bizarre qui... (La suite au prochain numéro).

Les cartes du **Mexique** sont légèrement modifiées; on a un peu retouché tout l'ancien type, mais fait plus grave, les deux inscriptions qui étaient sur les côtés ont été transposées, c'est-à-dire que **UNION POSTALE UNIVERSELLE** est maintenant à gauche et l'équivalent en espagnol, à droite.

La surcharge de **Guadeloupe** 5 c. sur le 10 c. noir sur violet que nous faisons prévoir le mois dernier, nous est parvenue; elle est identique à celle faite précédemment sur le 1 franc. Nous publions plus loin le décret qui lui tient lieu d'acte de naissance.

Toutes les surcharges de la **Martinique** dont nous avons parlé en janvier, nous suivent peu à peu; à celles que nous avons déjà cataloguées il faut ajouter les deux suivantes: 5 c. sur 35 c. noir sur jaune, et 15 c. sur 10 c. noir sur violet.

Les timbres définitifs du **Honduras britannique** dont nous parlions en février, ne sont pas près de paraître, puisque ayant besoin d'une nouvelle valeur, il a fallu créer de nouveaux provisoires. La nouvelle taxe avec la métropole étant de 6 cents (pourquoi pas 5 c.? probablement à cause du change énorme), on a d'abord utilisé le 10 c. en surcharge sur le 4 pence violet, en biffant le chiffre 10 et en plaçant au-dessus un 6 en noir ou en rouge; puis le 3 pence qui était brun a été tiré d'abord en bleu et ensuite surchargé 6 cents en noir.

La carte définitive de 3 cents du même pays vient de paraître au même type que l'ancienne de 5 cents, mais en rose sur crème.

L'ingéniosité du sieur Seebeck est vraiment surprenante; notre correspondant du **Nicaragua** nous informait, le mois dernier, que les timbres-poste de 1891 recevraient la surcharge **TELEGRAFOS**, pour les faire servir comme timbres-télégraphie; personne n'eût prêté grande attention à cette surcharge; aussi, pour la mieux faire avaler, le sieur Seebeck a trouvé bon de tirer chaque valeur dans une couleur différente de la première série, à l'exception des pesos; c'est donc bien une nouvelle série, très distincte, à laquelle il ne manque que les deux petites valeurs de 1 et 2 centavos.

Les bandes de **Salvador**, cataloguées en février, n'ont pas le timbre uniformément brun, mais chaque valeur est de couleur différente; il y a en plus un 12 1/2 centavos.

Le **Brésil** nous envoie une carte-lettre de 80 reis au type de la carte postale de même valeur, timbre effigie de Liberté en rouge, et vue de la baie de Rio en bleu ciel; la carte-lettre porte en plus, au dos, une reproduction de la façade de l'Hôtel des Monnaies, entourée de branches de palmier et imprimée en rouge. Toujours au même type paraîtront prochainement une carte-lettre de 200 reis avec timbre et inscriptions bruns et une carte postale de 40 reis jaune; la vue de la baie sera toujours en bleu.

Le *Brasil postal* dit que le 100 reis de l'émission actuelle étant sur le point d'être épuisé, il va être procédé au tirage d'un nouveau type dont il donne la reproduction. Dans un cadre octogone une tête de Liberté à droite, coiffée du bonnet phrygien; un second cadre rectangulaire en forme de damier et des légendes sur les quatre côtés. Le second cadre et les inscriptions seront en bleu sur fond rouge, et l'effigie sera en carmin sur fond blanc limité par le cadre octogone. Le type n'est déjà pas beau, et nous ne nous rendons vraiment pas compte de l'assemblage produit par toutes ces couleurs.

Les îles **Falkland** ont suivi le mouvement de toutes les colonies anglaises et la taxe pour la métropole n'est plus que de 2 1/2 pence; mais les moyens de se procurer des timbres ne sont peut-être pas faciles dans ces îles éloignées, et, nous dit un correspondant anglais, les premières lettres qui parvinrent ici furent affranchies avec deux timbres de 1 penny et une moitié d'un troisième, coupé diagonalement;

aujourd'hui, cette moitié est surchargée 1/2 en petits chiffres noirs. Là comme ailleurs, la création de timbres à 1/2 et 2 1/2 p. se fait sentir.

On nous communique un timbre de la **Terre-de-Feu**, à l'extrémité sud de l'Amérique : il porte au milieu un soleil rayonnant avec la lettre P au centre, et est accolé de deux outils de mineurs en sautoir, le tout renfermé dans un orbite posé diagonalement et portant la légende ; TIERRA DEL FUEGO ; en haut à gauche une étoile et en bas à droite une lettre ; la valeur est en chiffres aux quatre angles et en lettres sur les côtés : enfin tout-à-fait en bas LOCAL. Il est de 10 centavos, sa couleur est rouge et dentelé. On dit que ce timbre, purement *local*, servirait pour les correspondances entre les cinq colonies établies dernièrement dans ce pays, et on nous annonce d'autres valeurs de 5, 20 et 50 centavos. Jusqu'à présent, il ne nous inspire qu'une médiocre confiance et, pour le cataloguer, nous attendrons que son authenticité soit bien établie.

Les deux colonies anglaises de **Sierra-Leone** et **Lagos** viennent d'émettre chacune un 2 1/2 pence bleu dans leurs types respectifs.

Nous avons vu des réimpressions des *wood block* triangulaires du **Cap de Bonne-Espérance**, le 1 penny rouge et le 2 pence bleu très foncé : nous mettons les collectionneurs en garde contre ces timbres qui pourraient leur être offerts comme étant anciens.

Nous avons reçu de la Compagnie de l'**Afrique du Sud** les valeurs complémentaires qui avaient d'abord été émises en surcharge. Pour aller vite en besogne, on n'a pas pris le soin de graver de nouvelles planches et, sur l'une des anciennes, on a effacé la valeur inscrite dans le rectangle du bas ; on a ensuite tiré des timbres en diverses couleurs et, par un second tirage, on a imprimé la nouvelle valeur dans une couleur différente de celle du timbre : nous avons ainsi le 1/2 penny bleu avec valeur en rouge, le 2 pence gris-vert, valeur également en rouge, le 4 p. brun clair, valeur en noir, et le 8 p. carminé, valeur en bleu. Ces nouveaux timbres en deux couleurs sont très jolis et plairont certainement.

De la Compagnie de l'**Afrique orientale** nous avons reçu les deux timbres dont nous parlions le mois dernier, les 3 annas noir sur rouge et 4 1/2 a. bleu noir sur blanc ; puis une enveloppe pour lettres enregistrées de 2 annas bleu ; cette enveloppe porte un timbre rond avec un soleil rayonnant en relief, et au-dessous du timbre sur une banderole : REGISTRATION TWO ANNAS.

L'archipel des **Comores**, situé dans l'Océan indien, au nord de Madagascar, est depuis quelques années sous le protectorat français : les deux îles principales, la *Grande-Comore* et l'île d'*Anjouan*, sont gouvernées par des sultans très amis de la France ; le premier, Saïd Ali, a voulu avoir une monnaie spéciale, que nous avons vue l'année dernière lors de sa frappe à l'Hôtel des Monnaies de Paris ; le second, Abdallah, sultan d'Anjouan, moins ambitieux, se serait contenté d'avoir des timbres-poste, mais autant en emporte le vent ! Depuis quelques mois, ces îles sont troublées par des révolutions intérieures : Abdallah est mort subitement et son fils Salim se voit contester le trône d'Anjouan par son oncle Saïd Athman. Nous craignons bien que les timbres-poste dont il avait été question un moment ne voient le jour d'ici longtemps.

On vient de créer à **Maurice** une enveloppe spéciale pour les lettres enregistrées : elle porte à la patte de fermeture un timbre de 8 cents dans le genre de celui en cours. À la différence que l'effigie est dans un cercle et le cadre festonné. Une nouvelle enveloppe de 50 cents paraîtra bientôt également ; elle sera avec timbre ovale et imprimée en jaune.

Par suite de l'abaissement de la taxe pour la métropole à 10 cents et en attendant le timbre commandé à Londres, on va appliquer cette valeur sur les 16, 25 et 38 c., devenus désormais inutiles.

La carte de 2 pence bleu du cinquantenaire de la **Nouvelle-Galles du Sud** vient

d'avoir, comme celle de 3 pence vert, ses inscriptions modifiées : au lieu de : *by the long Sea Route*, on lit maintenant : *and other Countries to which Post Cards may be sent*.

Le 5 pence de la **Nouvelle-Zélande** nous est parvenu ; il porte la même effigie que le 2 1/2 pence, mais plus petite ; de chaque côté « 5 d. », en haut le nom du pays dans un arc et en bas **POSTAGE AND REVENUE** ; sa couleur est gris vert.

Nous n'avons pas parlé, le mois dernier, du timbre de 2 cents rose de **Hong-Kong** qui, à l'occasion du cinquantenaire de la cession de cette île à l'Angleterre, avait été surchargé en noir : « 1841 - Hong-Kong - JUBILEE - 1891 » en quatre lignes. Il a été tiré 50,000 de ces timbres, qui furent mis en vente au bureau de poste de Hong-Kong le 22 janvier dernier et épuisés en trois jours.

Un nouvel Etat indigène indien fait son apparition, celui de **Nandgaon**, dans les Provinces centrales. Ce petit pays, dont nous donnerons un aperçu géographique, a copié, en l'agrandissant encore, le type du premier timbre d'Holkar, à la différence que l'ovale contenant l'effigie est resté en blanc avec cette inscription en quatre lignes : **FEDERATORY - STATE - RAJ NANDGAM - C. P.** On remarquera que le nom du pays est écrit *Nandgam*, tandis que les cachets employés par la poste portent *Nandgaon* ; nous conserverons ce dernier nom, qui est généralement adopté par les Anglais. Les timbres sont lithographiés et il existe, assure-t-on, autant de variétés que de timbres à la feuille, soit en tout 64 ; ils ne sont pas dentelés et les valeurs connues sont de 1/2 anna bleu et 2 annas rose.

**Puttialla** n'avait pas encore d'enveloppe registration et, comme pour le reste, l'emprunte aux Indes anglaises ; la surcharge se lit cette fois : **PATIALA STATE**, ce qui nous convainc une fois de plus que les Anglais ne sont pas exactement fixés sur l'orthographe des pays hindous.

Une petite nouvelle pour finir.

Le sultan de **Johore**, Abu-Bakar, est actuellement à Paris ; il est âgé de soixante ans, et une longue barbe blanche encadre son visage bronzé et énergique. Abu-Bakar est accompagné des princes Suleiman et Mohamed, d'un secrétaire et d'une suite de quatre personnes. Le sultan s'accommode assez bien de la cuisine européenne ; néanmoins il fait préparer chaque jour, par un de ses domestiques, un riz indien (*indian hare*) très épicé. Ses après-midi sont consacrées en promenades à travers la capitale.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### AVRIL 1891

#### AFRIQUE DU SUD

Timbres. Type en cours, petits, valeur de couleur différente, dentelés.

- 1 2 penny bleu et rouge.
- 2 pence vert gris et rouge
- 4 » brun clair et noir.
- 8 » carminé et bleu.

Type des timbres de fortes valeurs



annoncés précédemment.

**AFRIQUE ORIENTALE**

Timbres, suite de la série en cours.

3 annas noir sur rouge.

4 1/2 » gris noir.

Enveloppe registration, même genre, relief et couleur.



2 annas bleu.

**BELGIQUE**

Type du timbre-téléphone annoncé le mois dernier.

**BRÉSIL**

Carte-lettre. Type de la carte-postale avec vignette au dos représentant l'hôtel des Monnaies, carte chamois.

80 reis rouge et bleu ciel.

**ESPAGNE**

Carte. Genre en cours avec UNION POSTAL UNIVERSALE en grandes capitales au lieu de gothique.

10 c. carmin sur chamois.

**FALKLAND**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

1/2 sur moitié de 1 p. carminé.

**GRÈCE**

Timbres en cours, dentelés.

2 lepta bistre

25 » bleu.

**GUADELOUPE**

Timbre des colonies en cours avec valeur et G. P. E. en surcharge noire.

5 c. sur 10 c. noir sur violet.

**HONDURAS BRITANNIQUE**

Timbres en cours avec valeur en surcharge noire.

6 cents sur 4 p. violet, *déjà surchargé* 10 c.

6 » sur 3 p. bleu.

Carte. Type en cours, carte crème.

3 cents rose

**HONG-KONG**

Timbre en cours avec : 1841 — Hong-Kong — JUBILEE — 1891, en surcharge noire.

2 cents rose.

**JAMAÏQUE**

Cartes, type en cours avec UNION POSTALE UNIVERSELLE, carte crème.

1 penny bleu.

1 et 1 p. id *réponse*.

**LAGOS**

Timbre. Type en cours, dentelé.

2 1/2 pence bleu.

**MARTINIQUE**

Timbres des colonies en cours

avec MARTINIQUE et valeur en surcharge noire.

5 c. sur 35 c. noir sur jaune.

15 c. sur 10 c. noir sur violet.

**MALACCA**

Type de l'enveloppe annoncée en février.



**MAURICE**

Enveloppe registration, genre du timbre en cours, imprimé à la patte. 8 cents bleu.

**MEXIQUE**

Carte. Type de 1890, inscription française à gauche au lieu d'être à droite.

2 cent. vert et rouge.

3 » vert et rouge.

**MONACO**

Timbres. Suite de la série annoncée le mois dernier.



1 cent. vert olive.

2 » violet.

5 » bleu.

10 » brun sur jaune.

15 » carmin.

25 » vert.

40 » bleu sur rose.

50 cent. violet sur orange.

75 » lilas brun.

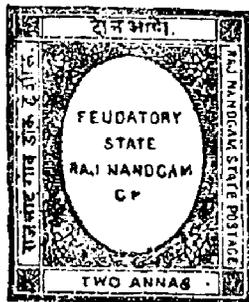
5 fr. carmin sur vert pâle.

**NANDGAON**

ÉTAT INDIEN

Asie Sud

Timbres. Cadre, ovale blanc avec inscriptions.



1/2 anna bleu.

2 » rose.

**NICARAGUA**

Timbres-télégraphe. Timbres-poste de 1891 avec TELEGRAFOS en surcharge bleue.

5 cent. violet.

10 » bleu.

20 » jaune.

50 » brun clair.

1 peso brun.

2 » vert.

5 » carmin.

10 » orange.

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

Carte du cinquantenaire avec inscription modifiée.

2 pence bleu.

**NOUVELLE-ZÉLANDE**

Timbre. Genre en cours, dentelé.

5 pence gris vert.

**ORANGE**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

1 d. sur 3 pence bleu.

**PORTUGAL**

Timbre de franchise officielle-  
ment accordée à la Société de la  
Croix-Rouge.

Rose et noir.  
(Voir l'article ci-après).

**PUTTIALLA**

Enveloppe registration des Indes  
anglaises avec surcharge noire PA-  
TIALA STATE et armes.

2 annas bleu.

**SALVADOR**

Bandes. Rectifier comme suit les  
couleurs annoncées en février.

2 cent. rouge.  
3 » bleu.  
6 » vert.  
12 1/2 » brun.

**SIERRA-LEONE**

Timbre, type en cours, dentelé.  
2 1/2 pence bleu.

**SUÈDE**

Timbres. Type de 1885, refait,  
mieux gravés, dentelés.



5 ore vert foncé.  
10 » carmin.  
20 » bleu.

**PORTUGAL**

Timbre de la Société de la Croix-Rouge  
(Secours aux blessés des armées)

Les collectionneurs ont certainement  
remarqué que nous avons peu à peu éli-  
miné de notre catalogue presque tous les

timbres des offices particuliers et que nous  
n'annonçons guère dans notre journal que



les timbres absolument officiels, évitant  
ainsi de parler de nombreuses étiquettes  
qui ne sont mises au jour que pour allé-  
ger la bourse des amateurs.

Nous avions donc passé sous silence le  
timbre suivant qui date de quelques mois  
déjà, mais les renseignements que nous  
publions plus loin ont levé nos doutes à  
son égard.

Ce timbre a été émis en vertu d'une loi  
spéciale, il est fabriqué par l'Etat, à  
l'Hôtel de la Monnaie de Lisbonne, de  
même que les autres timbres portugais  
dont il a emprunté le format, le papier et  
la dentelure (\*), les coins y ont été gravés  
et y sont conservés.

Type: Croix de la Convention interna-  
tionale de Genève (Secours aux blessés des  
armées de terre et de mer) au milieu d'un  
écusson, imprimée en rose de même que  
le ligné formant le fond du timbre. Lé-  
gende: SOCIÉDADE PORTUGUEZA DA CRUZ  
VERMELHA PORTE FRANCO: cette légende et  
le dessin sont imprimés en noir.

Usage: nous traduisons d'après le *Diário  
do governo* (journal officiel) du 17 août  
1889, la loi suivante qui nous fixera sur  
l'emploi de ce timbre que nous catalogue-  
rons sous la rubrique: **Timbre de fran-  
chise officiellement accordée à la Socié-  
té de la Croix-Rouge.**

Ministère de la Guerre, etc.

Don Luis, par la grâce de Dieu, roi de Portu-  
gal et des Algarves, etc.

Faisons savoir à tous nos sujets que les  
Cortès générales ont décrété la Loi suivante que  
Nous sanctionnons:

Art. 1. — Les lettres et les imprimés expé-  
diés par la Société portugaise de la Croix-Rouge,  
se rapportant exclusivement aux sujets qui

(\*) La dentelure est celle des timbres portu-  
gais ayant-dernière émission.

concernent le but spécial dont elle s'occupe, sont exemptés du paiement de port.

Art. 2. — Les lettres, mentionnées dans l'article précédent, pour qu'elles jouissent du bénéfice y indiqué, devront passer, non cachetées, par la poste, afin que les autorités postales puissent exercer sur elles le contrôle nécessaire.

Art. 3. — La Société portugaise de la Croix-Rouge, *authentiquera avec un timbre-poste spécial*, qui sera oblitéré au bureau de la poste, toutes les lettres et tous les paquets d'imprimés qu'elle expédiera, en prenant de cette manière, la responsabilité de toute infraction à cette Loi ou des règlements de la poste, etc.

Donné au Palais de Cintra, le 9 août 1889.

LE ROI

Contre-signatures : José Joaquim de Castro. Eduardo José Coelho, (et sceau royal).

Ces timbres ont eu cours dès le 9 août 1889, on ne peut guère se procurer que des oblitérés, la vente des neufs étant interdite pour éviter les fraudes.

Nous sommes informé que ces timbres, dont le premier tirage de 14,000 est presque épuisé, vont être modifiés, comme couleur au moins; ils ont été tirés en rose et devaient l'être en vermillon; la gravure sera peut-être retouchée, ayant été faite au moment où la Monnaie s'occupait en grande hâte du changement des timbres par suite du décès du roi Dom Luis.

Si la création d'un type nouveau était décidée, il serait confié cette fois au graveur principal de la Monnaie.

## LEEWARD ISLANDS

### Iles-sous-le-Vent Anglaises

(Suite, voir les numéros 124 et 125)

#### La Dominique

La plus grande île de la Confédération des *Leeward Islands* et la plus au nord des petites Antilles, est située par 15° 20' — 15° 45' de latitude N. et 61° 15' — 61° 30' de longitude O. Elle a 29 milles de longueur et 16 de largeur, sa superficie est de 275 milles carrés et sa population de 28,000 habitants.

Une chaîne de montagnes traverse l'île du nord au sud; le plus haut pic est le Morne Diablotin, qui atteint 4,447 pieds

de hauteur. La vallée du Roseau est citée pour sa beauté et par-dessus tout pour ses eaux thermales. L'île est d'origine volcanique, il y eut même une légère éruption en 1883. Le soufre est abondant et l'île regorge de gibier. Les principales productions sont le sucre, le café, le maïs, le cacao, le coton, le tabac, le bois d'ébénisterie, etc. Le sol est léger et fertile, arrosé par de nombreux ruisseaux bien fournis de poisson. Le climat varie grandement, suivant l'altitude; il est excellent sur les hautes terres, mais dans les basses terres la masse de végétation de toutes sortes le rend humide. La côte n'a pas de ports.

La Dominique fut découverte en 1493 par Christophe Colomb, un dimanche, *dies dominica*, d'où son nom: elle appartint aux Espagnols jusqu'en 1625, puis aux Français qui la cédèrent aux Anglais en 1763, la reprit en 1778 et la rendirent à l'Angleterre par la paix de 1783.

Le chef-lieu est le Roseau.

#### Iles Vierges

Ces îles, au nombre de quarante environ, appartiennent au Danemark, à l'Espagne et à la Grande-Bretagne; elles forment un archipel serré d'îles et de rochers, la plupart incultes, unissant les grandes aux petites Antilles.

Les principales îles appartenant à l'Angleterre sont Tortola, la plus grande, située par 18° 27' de latitude N. et 64° 40' de longitude O., Virgin Gorda et Anegada. La superficie des possessions anglaises est de 64 milles carrés et la population de 5,500 habitants.

Il y a de bons pâturages pour les vaches, les moutons et les boucs; le sucre et le coton sont cultivés en petites quantités; le poisson et la volaille en conserves font l'objet d'exportations. Une mine de cuivre est exploitée depuis quelques années à Virgin Gorda.

Découvertes en 1493 par Christophe Colomb, qui les nomma ainsi, dit-on, en souvenir des *Onze mille Vierges*, à cause de leur nombre. Drake les visita en 1583; les Hollandais y fondèrent le premier établissement, à Tortola, pour la pêche des tortues; les Anglais leur enlevèrent cet établissement en 1666; peu à peu, les Anglais et les Danois ont occupé les meilleures îles.

Le chef-lieu du groupe est Roadtown, petite ville sur la côte sud de Tortola.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les n<sup>o</sup> 111 à 125)

Pour ajouter page 176, avant Propositions diverses.

*Chiffres-taxe internationaux.*  
Antérieurement à la Convention de Genève, des timbres à main, dans le genre des fac-simile ci-dessous, se frappaient sur les lettres venant de l'étranger, par paquebots d'une autre nationalité intermédiaire; ces timbres servaient aux Administrations des Postes à classer les lettres par catégories de taxes et ne regardaient en rien le public, en voici d'ailleurs la définition :

Les lettres ordinaires non affranchies (moins celles originaires de la France, de l'Algérie, des bureaux de poste français établis dans le Levant et de la Grande-Bretagne, et celles expédiées de Malte, pour la France, l'Algérie et les bureaux français établis dans le Levant) et les imprimés de toute nature, chargés de taxes, de transit ou de voie de mer, qui sont échangés à découvert, entre l'Administration des Postes de France et l'Administration des Postes de la Grande-Bretagne, reçoivent, dans un endroit apparent de l'adresse, l'empreinte en encre noire, d'un timbre destiné à faire connaître le prix auquel l'office expéditeur aura livré ces objets en compte à l'autre office (Convention postale entre la France et la Grande-Bretagne, 24 septembre 1856).

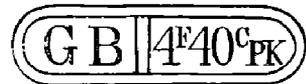
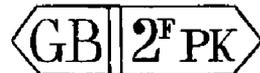
Supposons, pour mieux faire comprendre, un paquebot-poste français venant alors de Buenos-Ayres à Bordeaux et porteur de lettres non affranchies à destination de la Grande-Bretagne; toutes les lettres, selon qu'elles proviennent de Montevideo, de Rio-Janeiro, de Bahia, de Saint-Vincent ou bien de Lisbonne seront timbrées 2 fr. 16 pour les pays d'Outre-mer et de 1 franc pour le Portugal, quel que soit leur poids; puis chaque catégorie sera mise à part, pesée en bloc et ins-

crité au compte de l'Administration britannique à raison de 2 fr. 16 ou de 1 franc par once.

Nous avons, dans le *Collectionneur* d'octobre 1865, donné la description de vingt-quatre variétés de ces timbres en usage alors entre la France et l'Angleterre, tant pour les lettres que pour les imprimés. (Il en a été créé d'autres depuis, selon les changements de taxe.) Ils étaient tous de formes géométriques différentes, afin de rendre le triage des lettres plus facile. L'abréviation F R signifiait France et G B Grande-Bretagne.



Ce timbre, 1 fr. 60, l'un des plus communs, était appliqué sur les lettres adressées en France et provenant par paquebots anglais des États-Unis et de la plupart des pays d'Outre mer.



Ces deux timbres étaient appliqués sur des imprimés.

(Ne trouvant pas de timbres FR, nous avons reproduit des G B).

ARTHUR MAURY

(A suivre)

## TIMBRES COLONIAUX

La question des timbres spéciaux pour chaque colonie française n'est pas endormie; à ce propos, nous trouvons ce qui suit dans le *Journal officiel de l'Indo-Chine française* du 9-12 février 1891 :

« *Conseil colonial. — Séance du 5 janvier 1891.*

« Rapport au sujet de la création de nouveaux timbres-poste pour l'Indo-Chine.

« Dans une dépêche du 15 février 1890, M. le Sous-Secrétaire d'Etat a exposé à l'administration un projet relatif à la création, pour les colonies d'outre-mer, de timbres-poste spéciaux à chacune d'elles, et nous a fait connaître que la part contributive de la Cochinchine, pour l'exécution des nouvelles figurines nécessaires à l'application de cette mesure, s'éleverait approximativement à la somme de 3.137 fr. 95.

« Nous ne pouvons que proposer au Conseil d'adhérer à une mesure que l'administration a, du reste, déjà réclamée depuis longtemps, et qui a surtout pour but d'enrayer la fraude qui se fait sur les timbres-poste. En effet, par suite de la nécessité où se trouve l'administration d'adopter, pour la vente des figurines, des subdivisions de piastre, le timbre-poste se trouve avoir en Indo-Chine une valeur inférieure à celle qui lui est attribuée dans les autres colonies. — L'adoption d'une figurine spéciale aura donc pour résultat de supprimer toute spéculation et de prémunir les administrations coloniales contre des envois qui frustreraient d'autant leur budget respectif. — Il reste bien entendu que le montant de la dépense qui en résultera sera réparti dans les proportions ordinaires entre les différents pays de l'Indo-Chine.

« *Le Lieutenant-Gouverneur,*

« Signé : DANIEL. »

« Nous ne savons rien de plus que ce que nous avons déjà appris à nos lecteurs, c'est-à-dire que, à notre grand regret, le type sera unique pour toutes les colonies, mais d'un genre passe-partout qui permettra à volonté de changer le nom du pays et la valeur. La question est assez intéressante pour que nous la suivions de près, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui se fera.

**CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES**

« *Les inscriptions étrangères.* — Nous nous proposons, grâce au concours d'obligeants correspondants, de faire passer peu

à peu sous les yeux de nos lecteurs toutes les inscriptions étrangères que l'on voit sur les timbres-poste et d'en donner la traduction mot à mot autant que possible.

« Notre prétention n'est pas de faire un cours de langues, mais d'aider à déchiffrer les légendes, les dates et les valeurs des timbres, tant au point de vue de la classification qu'à celui de la curiosité, et nous ne doutons pas, puisque cela est déjà arrivé, que, mis en goût, quelques amateurs s'prendront grâce aux timbres, de l'étude de la linguistique: il n'y a toujours que le premier pas qui coûte.

« Notre système sera celui-ci : nous donnerons chaque inscription, disant sur quel timbre, ou quels timbres, enveloppes ou cartes-poste on les trouve, mêlant au besoin les émissions et même les pays ; de cette façon nous éviterons des redites inutiles.

**Les inscriptions en grec.**

« L'alphabet grec se compose de 24 lettres dont voici les majuscules et les minuscules :

A	α	A	a
B	β	B	b
Γ	γ	Γ	g
Δ	δ	Δ	d
E	ε		ε <i>brief</i>
Z	ζ	Z	z ds
Η	η		η <i>long</i>
Θ	θ	Θ	th
I	ι	I	i
K	κ	K	k e
Λ	λ	L	l
M	μ	M	m
N	ν	N	n
Ξ	ξ	X	x (es gs)
O	ο	O	o <i>brief</i>
Π	π	P	p
Ρ	ρ	R	r rh
Σ	σ	S	s
T	τ	T	t
Υ	υ	U	u
Φ	φ	PH	ph f
Χ	χ	CH	ch
Ψ	ψ	PS	ps
Ω	ω		ω <i>long</i>

**Grèce**

L'inscription suivante est en abrégé sur les timbres de 1861-83, nous l'avons complétée :

ΕΛΛΗΝΙΚΟΝ ΓΡΑΜΜΑΤΟΣΗΜΟΝ  
ellenikon grammatosèmon  
*ellenique timbre de lettres*  
*ou timbre-poste grec*



ΕΛΛΑΣ  
Ellas  
*Grèce*

Se trouve en tête des timbres 1886 et du timbre des cartes-poste.

ΛΕΠΤΟΝ ou ΛΕΠΤΑ  
lepton ou lepta

C'est le nom de la monnaie grecque qui équivaut à 0.01 centime de France, *lepton* est au singulier, *lepta* au pluriel. On le lit en abrégé sur les timbres anciens, et en toutes lettres sur les timbres de 1886, le timbre des cartes et les timbres-taxe.



ΔΡΑΧΜΗ ou ΔΡΑΧΜΑΙ  
drachmé ou drachmi

Nom de la monnaie grecque qui équivaut à notre franc. *Drachmé* est au sin-

guli-r, *drachmi* est au pluriel. Se lit sur les timbres de 1886 et les timbres-taxe.



ΕΝΑΡΙΘΜΟΝ ΓΡΑΜΜΑΤΟΣΗΜΟΝ  
enarithmon grammatosèmon  
*chiffre-taxe timbre de lettre*  
ΕΥΠΡΑΚΤΕΙΑ  
eioprakteia  
*à percevoir*

Légende des timbres-taxe, le sixième caractère a sur les timbres un point au lieu d'une barre au centre de O ce qui ne change pas sa valeur.

ΕΠΙΣΤΟΛΙΚΟΝ ΔΕΛΤΑΡΙΟΝ  
epistolikon dellarion  
*correspondance bulletin*  
*ou carte-poste*

Se trouve sur toutes les cartes-poste.

La 2<sup>e</sup> lettre n'est pas telle que nous la donnons ici, c'est celle des inscriptions lapidaires, elle se rapprocherait plutôt du F: nous la retrouverons sur les inscriptions qui suivent.

ΑΠΟΣΤΕΛΛΟΜΕΝΟΝ ΕΝΤΟΣ ΤΗΣ  
apostellomenon entos tès  
*envoyé dans la*  
ΑΥΤΗΣ ΗΘΑΕΩΣ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ  
antès poleòs tès ellados  
*même ville de Grèce*

Suite du titre *carte-poste*, sur la carte simple à 5 l. et sur la première carte double à 5 lepta

ΕΠΙΣΤΡΕΦΟΜΕΝΟΝ ΕΝΤΟΣ  
epistrefomenon entos  
*renvoyé dans*  
ΤΗΣ ΑΥΤΗΣ ΗΘΑΕΩΣ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ  
tès antès poleòs tès ellados  
*la même ville de Grèce*

Suite du titre *CARTE-POSTE* sur la carte réponse à 5 lepta

μετ' απαντήσεως πληρωμένης  
met' apanteseòs pleromenēs  
*avec réponse payée*

Sous-titre de l'une des cartes doubles  
5 et 10 lepta.

ΑΠΟΣΤΕΛΛΟΜΕΝΟΝ ΑΠΟ ΠΟΛΕΩΣ  
apostellomenon apo poleos  
envoyé d'une ville

ΕΙΣ ΠΟΛΙΝ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ  
eis polin tes ellados  
vers une ville de Grèce

Suite du titre CARTE-POSTE sur la carte  
simple et l'une des cartes doubles de  
10 lepta.

ΕΠΙΣΤΡΕΦΟΜΕΝΟΝ ΑΠΟ ΠΟΛΕΩΣ  
epistrophomenon apo poleos  
renvoyé d'une ville

ΕΙΣ ΠΟΛΙΝ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ  
eis polin tes ellados  
vers une ville de Grèce

Suite du titre CARTE-POSTE sur la carte à  
10 lepta avec réponse.

ΠΑΓΚΟΣΜΙΟΣ ΤΑΧΥΔΡΟΜΙΚΟΣ  
ΣΥΝΔΕΣΜΟΣ

Pankosmios takudromikos sundesmos  
universelle postale union  
Sur la carte à 10 l. rose sur bleu.

Θέτε ἀκριβῶς τὴν ὄδον καὶ τὸν ἀριθμὸν τῆς  
κατοικίας τοῦ λήπτηρος ἐν ἐπιπέδῳ δ' αὐτῶν  
τὸ ἐπιγράφῃ τῶν.

Théte akribós ten odon kai ton arithmon tes  
katoikras ton leptoros en elleipsei d'autôn lo  
eppagelma ton  
Bien écrire le nom et le numéro de la  
rue du destinataire ou son domicile ou  
son métier

Ἐπὶ τοῦ προσηθίου μέρους τίθεται μόνον ἡ  
ἐπιγραφή.

Epi ton prosthion meneros tithetai monon  
epigraphé  
Sur le devant de la carte écrire seule-  
ment l'adresse

Ces inscriptions se trouvent sur le côté  
gauche des cartes à 5 l. simple et double.

Ἐπὶ τῶν εἰς πόλιν πεμπόμενων θέτε ἀκριβῶς  
τὴν διεθυσίαν τοῦ λήπτηρος, ἐπὶ δὲ τῶν εἰς  
χωρίον τῆς Δῆλου καὶ τῆς Ἐπικουρίας εἰς οὗς  
στέλλεται.

Epi ton eis polin pempomenon the acribos  
tan dieuthusin ton leptoros, epi de ton  
eiskorion ton denson kei ten eparkian ous  
upagia

Pour les envois dans une ville bien

écrire l'adresse du destinataire, pour  
ceux des villages le district et l'arron-  
dissement dont ils dépendent

Ἐπὶ τοῦ προσηθίου μέρους τίθεται μόνον ἡ  
ἐπιγραφή.

Epi ton prosthion meneros tithetai monon  
epigraphé.

Sur le devant de la carte écrire seule-  
ment l'adresse.

Ces inscriptions se trouvent sur le côté  
gauche des cartes à 10 l. bleu sur cha-  
mois, simple et double.

Sur la carte simple 10 l. rose sur bleu  
ne figure que la dernière ligne.

Ἐπιπέδῳ τίθεται μόνον ἡ ἐπιγραφή

Ententhen tithetai monon e epigraphé  
Sur cela mettre seulement l'adresse

Sous-titre de la carte à 15 l. bleu sur  
bleu.

Iles Ioniennes



IONIKON KRATOS  
ionikon kratos  
ionien état

Roumélie orientale



ANATOLIKH RHMILIA  
anatoliké roumilia  
orientale roumélie

Armes de Bâle. — Le timbre émis  
par Bâle, en 1845, présente, au-dessus  
d'une colombe symbolisant la poste aux

lettres, une *croisse* épiscopale, armes de la ville. (1)



D'après Gauthier, le célèbre héraldiste suisse que nous nous permettons de consulter pour notre travail, les armes de Bâle dérivent de celles de son prince-évêque, lequel portait en *champ d'argent une croisse de gueules tournée en sénestre*. Comme brisure, la ville prit la croisse de sable et vers 1330 on la tourna à droite.

La terminaison des trois pointes du pied de la croisse a été l'objet des études des héraldistes bâlois ; ils ont cru y voir un croc de marinier, qui serait le symbole du droit que Bâle exerçait sur les pêcheurs et bateliers du Rhin. Cette origine peut être vraie, mais il est plus probable que ce n'est qu'un ornement qui termine la croisse, ou la douille qui l'assujettit à son manche. On est souvent disposé à admettre cette opinion, quand on examine les plus anciens monuments où l'on voit les armes de Bâle, et en particulier les anciens sceaux des bourgmestres de la ville (2).

**Armes de Genève.** — En 1844, les timbres cantonaux de Genève furent mis en cours.



Ceux-ci, de même que l'enveloppe émise

(1) La description des armes de Bâle et de Genève que nous donnons ici, est de notre aimable correspondant, M. Ch. Du Bois, de Berne.

(2) L'origine et la signification des armes de Bâle ont toujours été fort contestés ; le vieil armorial allemand — très apprécié — de Siebmacher, dit en parlant de Bâle : *ein weisser schilde dus zeichen darin schwarz*, c'est-à-dire : un écu blanc et ce qui est dedans noir.

(N. D. L. R.)

l'année suivante, possèdent les armoiries du canton qui porte *d'empire, parti de gueules à la clef d'or en pal, le panne-ton tourné à sénestre*.

L'origine de cet écusson est parfaitement claire. Genève portait l'aigle éployée comme signe de son caractère de ville impériale ; cet emblème était gravé sur les monuments et sculpté sur les édifices publics. En outre, Genève était sous la dépendance de son prince-évêque, lequel portait les armes du chapitre de sa cathédrale vouée à saint Pierre, savoir de *gueules à deux clefs d'or en sautoir*. La communauté a donc pris la moitié de l'écusson de l'empire et la moitié de celui du chapitre, ce qui représentait très exactement sa situation politique.

Ce n'est qu'au xv<sup>e</sup> siècle que la clef et l'aigle ont paru. Avant cette époque, Genève devait avoir des armes ; on voit en effet sur plusieurs pièces le soleil figurer comme première trace d'un emblème héraldique. Le culte que rendaient les anciens habitants de la ville au dieu Baalder, a dû être l'origine de ce premier blason, qui s'est perpétué comme cimier des armoiries de Genève. Le christianisme l'a modifié en ce sens que le monogramme de Jésus, IHSZ devenu IHS, a été inscrit au milieu.

Les anciens Genevois gratifièrent leur ville d'une fort belle devise : *Post tenebras spero lucem*, devenue à la Réformation : *Post tenebras lux* (1), ce qui signifie : *Après les ténèbres la lumière*.

C'est cette devise qui figure sur les armoiries et sur les timbres-poste de Genève.

## CORRESPONDANCE

Paris, le 5 février

Monsieur MAURY,

J'ai eu l'occasion de parcourir vos très intéressants albums, et j'ai remarqué que vous aviez conservé en ce qui concerne les *états natis* de l'Inde, la déplorable orthographe anglaise qui ne saurait donner à des Français une idée suffisamment

(1) Cette devise, nous disait un jour en plaisantant un habitant de Genève, signifie : *Prendre la poste dans les ténèbres, c'est du luxe*.

exacte de la prononciation originale. Qui se douterait par exemple que *Mysore* et *Nowanuggur* représentent *Maïssour* et *Nawânugan* ?

Pour être exact il faudrait écrire *Népâl*, *Djamu*, *Patiala*, *Djind*, *Sérmôr*, *Bikaner*, *Aluon*, *Rédjpipla*, *Sâmûth*, *Bhâr*, *Kachmir*, etc. au lieu de *Népaul*, *Jummoo*, etc. Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Julien VINSON

Professeur à l'École nationale  
des langues orientales vivantes

Nous sommes absolument de l'avis de M. Vinson et nous avons bien cherché avant de nous décider à orthographier les noms géographiques, mais nous avons dû renoncer à un plan quelconque dans le chaos actuel.

Ce sont les géographes qui devraient s'entendre en renonçant à traduire chacun dans sa langue les noms des pays. Ainsi France s'écrivit en allemand *Frankreich*; Aix-la-Chapelle: *Aachen*; Lorraine: *Lothringen*. *Great Britain* s'écrivit en français Grande-Bretagne, en allemand *Groos britanien*, Bordeaux en espagnol devient *Burdeos*, etc.

Comment s'y reconnaître lorsque l'on consulte les cartes imprimées à l'étranger.

A M. B., à Héverlé-les-Louvain. — Remerciements pour les documents que vous nous avez communiqués. Le timbre-télégraphe de 25 francs de Belgique a été catalogué en 1889 et figure dans le supplément de cette année.

A M. C., à Dav. — SNG et MQE au milieu de points sur les timbres coloniaux sont des oblitérations et non des surcharges; nous donnerons la liste et l'explication de ces abréviations qui font reconnaître l'origine des timbres. Vos Etats-Unis *newspapers*, grands, sont faux; le télégraphe d'Italie et le 2 reales de Dominicaine sont de fantaisie; la plupart des autres timbres que vous mentionnez sont des fiscaux ou locaux.

A M. M., à Paris. — Les timbres de Malacca n'ont pas servi pour l'Inde; la surcharge a été appliquée par-dessus l'oblitération et naturellement est fautive.

A M. D., à Lille. — Les timbres de Ceylan avec surcharge noire « *Postal Commission 3 c.* » n'affranchissent pas les lettres; ils servent, nous dit-on, pour le paiement d'un droit sur les mandats postaux périmés et sont, par conséquent, des timbres fiscaux.

## DIVERS

Peu d'administrations en Europe sont, le croirait-on, aussi paternelles que l'administration des postes en Allemagne. Elle répond sans sourcilier aux plus étranges demandes, à celles même qui n'ont aucune espèce de rapport avec sa mission.

Exemples :

Une baronne fait venir un dîner d'Italie, elle oublie de mettre l'adresse du restaurateur; la poste de Berlin ouvre la lettre, y trouve les indications nécessaires et commande le repas.

Un allemand établi en Chine veut savoir ce qu'est devenu un de ses amis qui ne lui a pas écrit depuis des années; la poste allemande recherche la personne et lui envoie de ses nouvelles.

Nos voisins demandent à la poste des renseignements de tous genres, même géographiques, qui leur sont complaisamment donnés. Un père furieux contre un fils négligent a même chargé la poste de donner une correction à son héritier. La débonnaire administration n'a pu le faire, mais a envoyé la lettre au fils.

**Tri des lettres par la couleur.** — Nous trouvons dans le *Moniteur des postes, télégraphes et téléphones* :

Un employé des postes de la Recette principale vient de présenter le projet d'innovation suivant :

Pourquoi l'administration, pour rendre plus facile le tri des lettres, ne mettrait-elle pas en vente *trois sortes d'enveloppes* de grandeur moyenne, timbrées et ayant chacune un couleur différente, soit : Paris (blanche). — Département (bleue). — Étranger (verte) ?

Ces enveloppes ne seraient pas rendues obligatoires; mais le commerce, l'industrie et beaucoup de particuliers s'en approvi-

sionneraient amplement sans aucun doute, car la *rapidité du tri* supprimerait ainsi bien des erreurs de direction.

Cette idée mérite d'être prise en considération comme toutes celles d'ailleurs qui tendraient à faciliter la rapidité des correspondances. *Il faut, en effet, reconnaître que le service postal n'a pas encore atteint son dernier degré de perfection.*

L'idée est ingénieuse et les personnes intéressées à ce que leur correspondance ne manque pas le courrier, s'y habitueraient bien vite, mais qu'on choisisse d'autres couleurs que le bleu et le vert qui se confondent trop aisément à la lumière.

On pourrait aussi demander d'étendre l'usage anglais de croiser d'une raie de couleur, les lettres chargées ou enregistrées — usage que nous avons personnellement adopté pour notre correspondance.

**Le timbre international.** — Au moment de la réunion, à Vienne, du Congrès postal universel, il est à propos de rappeler la proposition qui fut faite à la fin de l'année dernière par la Fédération des Associations commerciales de Belgique, concernant l'établissement d'une convention internationale pour l'échange des timbres-poste.

Il s'agirait d'instituer entre tous les pays de l'Union postale l'échange du timbre valable pour l'affranchissement de la lettre simple pour l'étranger : 25 centimes en France, Belgique, etc., etc., 20 pfennigs en Allemagne, etc., etc., ces timbres ayant tous une valeur égale.

Chaque bureau de poste aurait, pour le contrôle, un tableau de ces timbres dans tous les pays.

À la fin de l'année, chaque pays enverrait au bureau central de l'Union postale à Berne, tous les timbres reçus des différents autres pays. Ce bureau central, faisant l'office de Clearing-House, établirait le compte de chaque Etat et annulerait tous les timbres en fixant le débit et le crédit de chacun, les soldes respectifs devant être réglés soit en espèces, soit crédités pour l'exercice subséquent.

On créerait ainsi une petite monnaie internationale en timbres, et l'on pourrait toujours adresser à son correspondant le timbre nécessaire pour la réponse payée.

Il est en effet assez bizarre qu'on puisse payer la réponse à un télégramme envoyé dans n'importe quel pays du monde et qu'on ne puisse pas le faire pour une simple lettre.

Il serait à désirer que cette question fût étudiée par le Congrès.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### GUADELOUPE

ARRÊTÉ transformant les timbres-poste de 10 centimes en timbre de 5 centimes

LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

Attendu, etc.

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur.

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1er. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres de 10 centimes.

Ces derniers porteront frappée par l'Imprimerie du Gouvernement à l'encre noire, la vignette ci-dessous.

5 C.

G P E

ART. 3. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie. Basse-Terre, le 21 février 1891.

A. LE BOUCHER.

## ÉCHANGE DE JOURNAUX

Etrangers quelconques

Nous demandons à faire l'échange de notre journal *le Collectionneur de timbres-poste* contre journaux étrangers politiques, littéraires, commerciaux, spéciaux, etc., petits ou grands, en toutes langues (envoyés une fois par mois, ou plus s'ils le désirent.)

Une combinaison nous permet de les faire largement connaître à Paris, *sans frais aucuns.*

En cas d'acceptation, nous envoyer simplement un n° du journal en écrivant sur la bande **échange?**

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

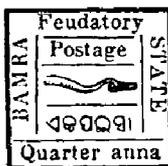
Neufs. Oblit.

**AUTRICHE**

1883. Enveloppe. Aigle et chiffre,  
114. 5 kr. rose s. blanc. » » » 10

**BAMRA**

1890. Inscriptions, carrés, noir sur  
couleur.



9. 1 anna jaune ..... » 60 » »  
10. 2 » lilas..... 1f » » »  
11. 4 » rose..... 1f75 » » »  
12. 8 » lilas..... 3f50 » » »  
13. 1 rupee lilas ..... 6f50 » » »

**COLOMBIE**

1890. Vignettes pour chargements.  
Armes au milieu.

172. 20 c. noir sur jaune. 2f50 1f50  
180. 1 p. rouge s. blanc. » » 6f »

1888. Timbres-télégraphe. Armes, RE-  
PUBLICA DE COLOMBIA.

144. 10 c. brun clair..... » » » 35  
145. 20 » bleu..... » » » 15  
146. 50 » noir sur jaune. » » » 75

**GUATEMALA**

1890. Enveloppes. Cor de poste dans  
un ovale.



50. 5 cent. bleu clair... E 1f » » »  
51. 10 » rose..... E 1f75 » » »

**HONGRIE**

1871. Enveloppe. Effigie de François-  
Joseph I à droite.

12. 5 kr. rose..... » » » 10

**MONACO**

1885. Effigie à droite du prince Char-  
les III.

10. 5fr. carmin s. vert pâle 10f » » »

Corriger également les prix suivants  
sur notre catalogue 22<sup>e</sup> édition; N signi-  
fie neuf; O signifie oblitéré; EPUISÉ veut  
dire que le prix est à biffer complète-  
ment.

Malte, n° 2, N » 50 et O » 35.

Mecklenbourg-Schwerin, n° 18 et 19,  
épuisés.

Mecklenbourg-Strelitz, n° 2, N » 75; n°  
5 et 6, N » 60.

Mexique, n° 5, 24 et 25, O épuisés; n° 28,  
N 10 f.; n° 32, N 8 f.; n° 33, épuisé; n°  
64, O 1 f. 50; n° 130, épuisé; n° 172, N  
4 f.

Montserrat, n° 1, N » 50; n° 2, N 2 f. 50;  
n° 3, N épuisé; n° 4, N épuisé et O 1 f.;  
n° 6, N » 25; n° 7, N 1 f.; n° 8, N 1 f. 50.

Mozambique, n° 3 et 4, N » 35; n° 5, N  
1 f. 50; n° 7, N » 50; n° 8, N 1 f. 25; n°  
9, N 2 f.

Natal, n° 34, épuisé.

Névis, n° 4, N épuisé et O 6 f.; n° 6, 8 et  
12, épuisés; n° 13, N 2 f. 50; n° 15, N »  
25; n° 16, N 35; n° 17, N 1 f.; n° 18, N  
1 f. 50; n° 19, épuisé; n° 23, N 2 f. 50.

(A suivre)

**PRIX-COURANT**

**DES NOUVEAUTÉS**

Neufs. Oblit.

Afrique du Sud, armes, dentelés.



1/2 p. bleu et rouge..... » 15 » »  
2 » vert et rouge..... » 50 » »  
4 » brun et noir..... 1f » » »  
8 » carminé et bleu ... 1f75 » » »

**Guadeloupe, timbre des Colonies avec surcharge noire.**  
5 c. sur 10 c. noir s. violet. » 35 » »

**Indes anglaises, Enveloppe avec surcharge noire.**  
2 a. 6 p. sur 4 a. 5 p. orange E 2<sup>f</sup> » » »

**Martinique, timbres des Colonies avec surcharge noire.**  
5 c. sur 10 c. noir s. violet » » » 25  
15 » sur 25 c. noir s. rose. » » » 35

**Maurice, enveloppe registration, effigie de Victoria à gauche.**  
8 cents bleu... E » 60 » »

**Monaco, effigie du prince Albert 1<sup>er</sup>, dentelés.**  
1 cent, vert olive ..... » 05 » »  
2 » olive ..... » 10 » »  
5 fr. carmin s. vert..... 7<sup>f</sup> 50 » »

**Nicaragua, déesse, dentelés.**



1 cent, brun ..... » 15 » »  
2 » rouge ..... » 25 » »  
5 » bleu ..... » 60 » »  
20 » carminé ..... 2<sup>f</sup> » »  
50 » violet ..... 5<sup>f</sup> » »

**Idem. Enveloppes, même type.**  
5 cent, bleu ..... E » 75 » »  
10 » gris ..... E 1<sup>f</sup> 25 » »

**Idem. Bandes, même type.**  
1 cent, vert ..... E » 20 » »  
2 » vert ..... E » 35 » »  
4 » vert ..... E » 60 » »

**Idem. Cartes, même type, vignette.**  
2 c. vert s. rougeâtre ..... » 35 » »  
2 et 2 c. id. réponse ..... » 70 » »  
3 c. bleu s. jaune ..... » 50 » »  
3 et 3 c. id. réponse ..... 1<sup>f</sup> » »

**Nouvelle-Galles du Sud, déesse, dentelé.**  
2 1/2 p bleu ciel ..... » » » 25

**VIENT DE PARAÎTRE**

**2<sup>me</sup> Volume de**

**L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE**

Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 226 pages *recto seul*, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (*le port également*) 13 fr., 16 fr., 25 fr. 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

Non reliés, mêmes prix qu'au 1<sup>er</sup> volume.  
Il existe du 2<sup>e</sup> volume une édition à prix réduit, avec moins de papier, impression des cases des deux côtés de la page. Prix : relié 5 fr. non relié 3 fr. 75, port 85 c.

**Supplément** pour compléter jusqu'en 1891 la 5<sup>e</sup> édition de l'Album Universel, 1<sup>er</sup> volume, une feuille placard . . . . . 50 c. franco

**Supplément** pour compléter jusqu'en 1891 la 1<sup>re</sup> édition de l'Album Universel 2<sup>e</sup> volume, plusieurs feuilles placard ensemble. . . 1 fr. franco

**VIEUX DRAPEAUX**

Pour une étude sur les drapeaux français et étrangers et aussi pour notre collection particulière, nous désirons acquérir des drapeaux anciens, historiques, et des drapeaux modernes, mais ces derniers en soie ou brodés, etc. ; pas neufs, bien entendu.

Nous demandons notamment un drapeau du **Brésil (empire)**, en soie ou brodé, pas très grand.

Nous garantissons que ces drapeaux resteront chez nous et ne feront point l'objet d'un trafic.

S'adresser à M. Maury.

Le Gérant : ARTHUR MAURY

Imp. Lambert, 15-17, rue des Martyrs, Paris

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 frano 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

AVIS

Notre journal *Le Collectionneur* de timbres-poste paraît du 25 au 30 de chaque mois.

Or, malgré toutes les précautions prises pour son envoi régulier (bandes imprimées, expédition au bureau central de Paris) il nous arrive constamment de réclimations sur la non-réception de notre publication. Nos abonnés, au lieu de réclamer au Directeur général des Postes (sans affranchir), préfèrent nous demander un nouvel exemplaire; quelques-unes de ces demandes nous parviennent même si tardivement qu'il semble presque impossible que la perte du numéro du journal ne soit le fait du collectionneur lui-même.

Nous rappelons à nos abonnés que la réclamation d'un numéro devra toujours être faite, pour la France, dans la première quinzaine du mois qui suivra la

publication, pour les colonies et l'étranger dans le courant du même mois.

Passé ces délais, le demandeur devra joindre 15 centimes à sa lettre pour l'obtention d'un nouvel exemplaire de l'année courante.

D'après les enquêtes de l'Administration des Postes, la plupart des pertes doivent être attribuées aux intermédiaires, concierges, domestiques, qui, considérant notre journal comme un simple prospectus, ne se donnent pas la peine de le remettre au destinataire; à lui donc de faire des recommandations sérieuses.

Si enfin des employés des Postes s'intéressent à notre publication au point de la lire au passage, nous les prions de vouloir bien la remettre sous bande et de lui faire continuer son voyage; que si enfin, ils tiennent absolument à collectionner notre journal, ils nous demandent un abonnement gratuit, cela nous arrangera beaucoup mieux.

Notre vente prenant des proportions considérables, nous demandons

**A ACHETER**

à des prix très élevés

De bonnes collections de Timbres-poste

Et aussi des timbres de tous pays rares et ordinaires.

NOUS OFFRONS D'ACHETER TRÈS CHER LES

## TIMBRES FRANÇAIS suivants

1849-59. République, 10 c. bistre, 15 c. vert, 40 c. rouge, 1 fr. carmin., 1 fr. vermillon (ce dernier de 50 à 80 fr. pièce, selon la nuance).

1852. Présidence, 10 c. bistre.

1853. Empire, 25 c. bleu, 1 fr. carmin.

1869. Grand timbre de 5 fr. lilas.

1870. Emission lithographiée de la province, 2, 4, 10, 30, 40 et 80 c.

1868. Timbres à l'aigle, qui étaient collés sur les journaux et couverts par leur impression, 2 c. violet (non dentelé) 2 c. bleu, 2 c. rose (denteles et non dentelés).

1859. Timbres-taxé 10 c. noir lithographié (de 4 à 6 fr. pièce).

1871. Timbres-taxé 25 c. noir, 40 bleu, 60 bistre.

1868. Timbres télégraphe non dentelés, 25 c. rose, 50 c. vert, 1 fr. orange.

1871. Alsace-Lorraine (chiffre) tous.

Nous demandons tous ces timbres *annulés*, tels qu'ils sont sur les lettres. Les mêmes timbres *neufs* seraient payés bien plus cher.

Nous achetons également les autres timbres français communs, nous remettre échantillons et nombre approximatif.

Les très communs bleus, etc., par un kilo au moins.

### NOUS ACHETONS

## les Timbres communs

de France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Autriche, Suisse, États-Unis, etc., qui servent à confectionner des tapisseries, etc.

Inutile de les classer, de les mettre en paquets ou de les compter, nous les achetons au poids. Lorsqu'il se trouve de bons timbres dans les lots, nous en tenons loyalement compte au vendeur.

Nous envoyer comme échantillon *franco* environ un kilo et indiquer le nombre de kilos disponibles.

## VIEUX NUMÉROS

du « COLLECTIONNEUR »

Nous demandons à racheter au prix de

0 fr. 15 pièce argent, ou 0 fr. 20 échange, les numéros suivants du *Collectionneur de timbres-poste* de l'année 1890 :

111, 112, 113, 114.

Séries complètes du Journal

## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

Grâce aux acquisitions d'anciens numéros, faites récemment à des abonnés, nous avons pu compléter quelques années de notre journal que nous offrons aux prix suivants :

1885 les 12 numéros... 5 francs

1886 — ... 3 —

1887 — ... 3 —

1888 — ... 2 —

1889 — ... 3 —

Envoi franco.

*Nota.* — La collection des années 1864-1867 est complètement épuisée, il ne nous en reste que des numéros quelconques que nous vendons à titre de curiosité.

Série de 25 numéros dépareillés :  
1 fr. 75 *franco*.

## COFFRES-FORTS

Nous serions très reconnaissant à ceux de nos lecteurs, qui pourraient nous indiquer à Paris, où nous trouverions à acheter d'occasion, de grands coffres-forts à deux portes, dits armoires à titre ; nous tenons peu aux serrures, mais beaucoup à l'incombustibilité, ces coffres devant servir à placer nos provisions de timbres. Nous avons ce qu'il nous faut comme coffres-forts à une porte.



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, **1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

## PETITE CAUSERIE

Nous recevons de Buénos-Ayres la très intéressante correspondance suivante sur les timbres de la République **Argentine** :

En fait de timbres nous avons les 1, 5 et 20 pesos : le 50 pesos déjà livré à la poste ne sera pas mis en vente, on va le brûler ; les 5 et 20 pesos auraient aussi été brûlés, mais quand la poste a donné l'autorisation, ils étaient déjà en usage et il n'était pas sérieux de les retirer après en avoir vendu quelques-uns : le 10 pesos n'a pas encore été livré, mais il doit être fini ; je compte qu'il ira rejoindre son frère de 50 pesos.

Ces timbres avaient été commandés il y a déjà longtemps, principalement pour le paiement des dépêches télégraphiques, mais depuis que la Poste a décidé que ces dépêches seraient payées en espèces ils sont devenus inutiles, exception faite des 1 et 5 pesos : le 20 pesos sera rarement employé.

Pour le moment, il n'y aura qu'une seule nouveauté : le 8 centavos qu'on doit livrer d'un moment à l'autre ; il porte l'effigie de Rivadavia et est imprimé en rose, le dernier 8 c. est épais.

Comme vous le verrez, le papier de la bande de 1/2 c. a été changé; de ces bandes on fait ici une grande consommation et la fabrique ne livrant pas à temps le papier qu'on lui avait commandé, la *Cie Sud Américana de billetes de banco* fut forcée d'en acheter sur place, et peu soigneuse, comme d'habitude, probablement elle acheta le premier qu'elle trouva. Ce papier est mince, sec et beaucoup plus brun que n'était le dernier.

Je crois que nous n'aurons plus de nouveautés jusqu'au jour où le nouveau plan, déjà adopté, sera mis en pratique. Je ne peux pas vous parler de cette affaire, mais

dans le désir de vous donner quelques renseignements nouveaux, je vous dirai qu'on va faire un changement complet ; en deux mots, le nombre des timbres sera réduit, il n'y aura que trois types : donc la plupart des portraits seront supprimés et le papier aura un filigrane. Ce sera une émission définitive et pour longtemps.

Les fortes valeurs dont il est question plus haut méritent quelque description ; nous avons en mains les 1 et 5 pesos ; ils sont rectangulaires, très allongés en hauteur, absolument comme des timbres fiseaux ; le 1 peso est à l'effigie de San Martino, telle que nous la connaissons, il est bien gravé et bien tiré en taille-douce ; sa couleur est bleu foncé. Le 5 pesos nous montre un nouveau venu dans la galerie des hommes illustres d'Argentine ; c'est le général *La Madrid*, de trois quarts à droite dans un ovale ; le cadre n'est pas beau et le timbre assez mal tiré en bleu ciel. Les inscriptions sont les mêmes que sur les petites valeurs.

Au dernier moment nous recevons le 8 centavos carmin, avec la même effigie de *Rivadavia* que sur les timbres de 1864 ; il est bien tiré en taille-douce et vaut certainement mieux que les grands bêtes de timbres dont nous venons de parler.

La carte de 40 reis du **Brésil** dont nous parlions le mois dernier nous est parvenue ; elle est bien au type de celle de 80 reis cataloguée en janvier ; la vue de la baie de Rio est toujours en bleu, tandis que le timbre et les inscriptions sont orange.

Une avalanche de surcharges nous tombe de la république **Dominicaine**, la *Gaceta oficial* publie un décret qui transforme les quatre timbres de l'émission de 1879 et deux timbres de celle de 1880 en valeurs de 1, 2, 50, 80, 90 centavos et 1 peso, puis des enveloppes de 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 c. et 1 p. Le plus fort c'est que cette surcharge a eu lieu pour ces dernières sur des valeurs que nous ne connaissons pas, savoir : 1 c. vert, 2 c. carmin, 50 c. brun clair, 75 c. azur et 1 peso doré. On trouvera plus loin les quantités émises dans chaque sorte. La surcharge consiste en un sautoir accompagné des lettres U. P. U. et de la nouvelle valeur dans le bas ; elle est carmin sur les 1, 80 c. et 1 peso, bleu pour les autres timbres et les enveloppes de 30, 40 et 50 c., enfin noire sur celles de 60 à 90 c. Sur les enveloppes de 1 peso la surcharge est différente ; les lettres U. P. U. ressortent en blanc dans des petits cercles de couleur, et la valeur également dans le bas dans un rectangle aux coins arrondis. En plus des valeurs mentionnées au décret, nous avons vu le 2 centavos sur le 1 franco bistre de 1883. Nous ignorons si la création de ces fortes valeurs se faisait réellement sentir, mais à voir la peine qu'on s'est donnée pour arriver à faire 164 enveloppes de 1 peso sur douze anciennes valeurs, on peut mettre les collectionneurs en éveil par ces deux mots : abus probable.

Le 2 1/2 pence définitif de la **Jamaïque** est en cours actuellement ; il est au type des 1 et 2 p. de 1880, avec fond violet et cartouche de valeur bleu.

A signaler comme devant paraître prochainement aux **Leeward Islands** deux enveloppes de 1/2 et 1 penny et une autre de 2 pence pour registration.

Aux surcharges déjà enregistrées de la **Martinique** il nous faut en ajouter deux nouvelles, reçues dans le mois : 5 sur 40 c. rouge et 5 c. sur 75 c. rose. A quand celle sur le 1 franc ?

**Saint-Pierre et Miquelon**, surcharge aussi ; un décret nous annonce la transformation de timbres de différentes valeurs, en timbres à 15 centimes ; cette surcharge consiste en la nouvelle valeur 15 c., un trait, et au-dessous : S. P. M. Voici les quantités surchargées : 7,500 sur le 30 c. brun, 9 0 sur le 35 c. noir sur jaune et 5,000 sur le 40 c. rouge.

Un de nos lecteurs nous annonce qu'il vient de recevoir sur lettre le 2 centavos vert jaune de **Salvador** de 1831 surchargé *un centavo* transversalement ; déjà ! L'année dernière s'était écoulée sans la moindre surcharge, ça ne pouvait vraiment pas durer. Est-ce que le sieur Seebek aura aussi le droit de réimprimer ces surcharges l'année

prochaine quand les timbres seront démonétisés ? Naturellement, sans cela, à quoi serviraient-elles ?

Voici d'ailleurs le bout de l'oreille qui perce : l'*Hamilton bank-note Co* qui a dû faire d'assez grands frais pour l'établissement des planches de ses premiers timbres, commence à avoir besoin d'argent et a lâché le premier stock des timbres de Salvador de l'année dernière ; nous pourrions avant peu offrir à nos clients la série entière et neuve pour 3 francs, alors qu'elle représente une valeur faciale de 11 francs. Avions-nous raison en février 1890, de conseiller à nos lecteurs de prendre patience pour se rendre acquéreur de ces timbres ?

Malheureusement le sieur Seebeck fait école et le journal *Los Andes* nous transmet le texte d'une convention analogue passée entre un certain Henry Etheridge et le gouvernement de la République de l'**Equateur**. Le contrat a une durée de dix années commençant au 1<sup>er</sup> janvier 1892 et le sieur Etheridge pourra faire une émission tous les ans ou tous les deux ans ; les autres conditions sont les mêmes : livraison de tous les timbres démonétisés, réimpression, etc. A qui le tour, maintenant ?

Il est de nouveau question d'une réunion des cinq colonies d'**Australie** en une confédération qui prendrait le nom de *Commonwealth of Australia* : le principe constitutionnel est actuellement en discussion dans les parlements de ces divers pays. Si nous gagnons une série de timbres pour l'unité australienne, nous perdrons en revanche les cinq états qui la composent, mais ils resteront en souvenir dans les collections par les spécimens rares de leurs premières émissions.

*Vindin's Philatelic Monthly* nous apporte le résultat du concours ouvert par l'**Australie du Sud** pour les types des nouveaux timbres de 2 1/2 et 5 pence et de la carte postale de 2 p. M. Tannenbergh, un lauréat du concours ouvert à l'occasion du centenaire de la Nouvelle-Galles du Sud, vient de remporter les deux prix pour les timbres et M. Heuzenroeder, celui de la carte. Naturellement les éloges ne tarissent pas sur ces compositions qui nous causent toujours quelques déceptions quand elles nous parviennent sous la forme de timbres. Nous allons cependant en donner un avant-goût.

Le 2 1/2 pence porte à gauche le profil de la reine Victoria et derrière elle est assis un kangourou au milieu d'une profusion de fougères, au-dessus le nom du pays en lettres blanches sur fond plein et en bas la valeur ; c'est, dit le *South Australian Register*, l'un des plus beaux timbres en circulation dans les colonies. Le 5 pence ne lui cède en rien, quoique d'un dessin différent ; les inscriptions occupent les mêmes places qu'au précédent, mais le buste de la reine est accolé des armes de l'Australie du Sud sous une rangée de fougères. Il n'est rien dit de la carte postale, sinon qu'elle portera en haut une banderole avec ornements.

L'île de **Labuan** vient de faire une surcharge pour créer une nouvelle valeur de 1 c. qui lui manquait ; le 2 c. carmin a servi à cet usage. La raison de cette surcharge nous manque, mais il est probable qu'elle a été créée pour permettre de compléter l'affranchissement réduit à 5 cent. pour la métropole, comme l'ont fait toutes les colonies anglaises restées jusqu'à présent en dehors de cette taxe. La surcharge est en lettres minuscules sur une seule ligne.

**Sarawak** aussi surcharge, sans doute pour le même motif, car la valeur de 5 cents qui vient d'être faite sur le 12 cents manquait dans la série. Cela nous promet, comme à Labuan, de nouvelles valeurs définitives à courte échéance.

Notre correspondant des **Indes néerlandaises** nous informe que les cartes sont d'une teinte bleue plus claire : le reste sans changement, dont acte.

Nous avons catalogué l'année dernière diverses surcharges de **Hong-Kong** qui depuis nous sont parvenues sur des valeurs ou dans des teintes différentes de celles que nous avions annoncées ; c'est ainsi que le 20 cents sur 30 c. vert est actuellement sur 30 c. brun s. rouge ; le 50 c. sur 40 c. violet est sur le 48 c. lilas, enfin le 1 dollar sur

10 c. brun sur rouge est sur le 96 c. même couleur. Nous maintenons nos premiers renseignements, nous avons vu ces timbres et nous sommes allés les revoir, ils proviennent d'une source absolument authentique et nous pensons que les dernières surcharges ne font pas double emploi avec les premières et sont d'une émission plus récente; c'est pourquoi nous les cataloguons aujourd'hui.

Du même genre que la surcharge de 7 cents annoncée en mars, nous en recevons une nouvelle de 14 cents sur le 30 c. violet vif de 1871.

Nous avons parlé autrefois des timbres fiscaux de 10 centimes gris, oblitérés à la poste en compagnie de timbres coloniaux, et dont se servaient les Colonies françaises pour affranchir les colis postaux. L'Indo-Chine paraît avoir renoncé à cet usage et se sert actuellement du timbre colonial comant de 10 centimes noir sur violet, muni préalablement d'une surcharge spéciale noire: INDO-CHINE — TIMBRE — COLIS POSTAUX, en trois lignes.

De Siam, il n'y aura plus de provisoires de 1 att.: un timbre définitif vient de paraître, au type en cours, mais d'une seule teinte verte uniforme pour les cartouches et le dessin.

L'état indigène de **Bamra** vient d'émettre une nouvelle enveloppe: le timbre est, cette fois, placé sur la face, à l'angle droit supérieur, et a quelque analogie avec les timbres-poste de la dernière émission: à la différence que le cadre est formé d'ornements typographiques et a un aspect plus soigné. La valeur est toujours 1/2 anna, l'impression noire et le papier blanc.

Nous avons reçu de **Maurice** l'enveloppe de 50 cents, sans surcharge, au type en cours, mais avec timbre imprimé en jaune sur papier blanc, comme nous le disions le mois dernier.

La Compagnie de l'**Afrique orientale** a déjà créé un provisoire de 1/2 anna, en surcharge sur le 2 annas rouge; cette surcharge, qui se serait faite à Mombassa, ne nous inspire jusqu'à présent qu'une confiance médiocre: elle est faite à la plume et formée, outre la valeur, d'initiales que l'on croit être celles du *postmaster*.

Un de nos correspondants nous fait remarquer que la surcharge du 25 centimes noir sur rose, employé pour 1 piastre dans les bureaux français du **Levant**, n'est plus rose, mais carmin foncé comme celles faites tout récemment pour le bureau français de **Tanger**, mais sans changement des caractères pour la surcharge.

Renseignements de **Grèce**, d'après *Hermès*:

« Les nouveaux timbres de 2 lepta — tirage d'Athènes, — sont d'une très belle impression, presque comme ceux de l'émission de Belgique. Mais ces derniers ont été surpassés par les nouveaux 40 lepta, dont la couleur et le soin avec lequel ils ont été imprimés, les rendent sinon meilleurs, du moins un peu plus que leurs égaux. Nous pouvons en dire de même pour les autres timbres déjà imprimés de 1, 5, 10 et 20 lepta, qui, grâce au bon goût de l'honorable directeur de notre Monnaie, sont d'un travail très soigné et de couleurs vives et fines. Tous ces timbres paraîtront dentelés ».

Voici maintenant ce qui a rapport à la future émission en perspective:

« Le nouveau timbre sera du même format que l'actuel et représentera les mêmes valeurs, plus les 2 et 4 drachmes qui seront ajoutés et peut-être aussi le 45 lepta.

Tous ces timbres seront de la même grandeur à cause de la dentelure.

« Il avait été question de mettre sur les nouveaux timbres l'Hermès ou Mercure de Praxitèle, mais on a préféré l'Hermès qui se trouve sur nos anciens timbres et qui est en effet préférable.

Peut-être la tête sera-t-elle de face au lieu d'être tournée à droite; enfin nous serons bientôt fixés, car à la fin de l'année nous aurons nos nouveaux timbres ».

A l'occasion du jubilé de vingt-cinq ans de règne du roi Charles I<sup>er</sup>, il a été émis en **Roumanie**, une série de quatre timbres et d'une carte-poste, portant la légende

**JUBILEU DE 25 ANS AL DOMNIEI REGELOI CAROL I.** L'effigie est celle des timbres en cours, l'aspect général du timbre aussi, cependant le cadre est tout à fait changé; les lettres sont en couleur sur fond blanc et le tirage un peu plus soigné. Les valeurs sont 1 1/2, 3, 5, 10 et 15 bani, dans les couleurs des timbres ordinaires, et la carte est de 5 bani noir sur rose. Ces timbres n'ont eu cours que pendant les trois jours de fête du jubilé, c'est-à-dire les 9, 10 et 11 mai (vieux style), correspondant aux 21, 22 et 23 mai de notre calendrier; ils devaient n'affranchir que des lettres pour l'intérieur, ce qui n'empêche que nous les avons reçus directement de Bucarest.

On nous avait annoncé d'**Italie** un 20 centesimi en surcharge sur le 5 c. vert, effigie de Humbert, et c'est un 2 c. que nous recevons. La surcharge eut en effet donné beaucoup de valeur à ce timbre, ce qui n'eût pas manqué de tenter les contrefacteurs. Nous publions le décret relatif aux dernières surcharges de 10 et 30 c. timbres-taxé, sur le 2 c.

De **Monaco**, nous avons reçu de l'émission en cours, effigie du prince Albert, le 50 centimes, violet très clair sur orange; les bandes de 1 cent. olive et 2 cent. violet sur papier chamois, l'enveloppe de 5 c. rose sur papier blanc et la carte de 10 c. brun sur carton chamois.

L'**Événement** complète ainsi nos renseignements sur l'émission prochaine des timbres du **Luxembourg**:

Les nouveaux timbres-poste luxembourgeois sont à l'impression. Ils portent en effigie le grand-duc Adolphe; les timbres au-dessous de 10 centimes sont aux armes luxembourgeoises, qui ont également changé. Aux armes anciennes, on ajoutera les armes massauviennes.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit qu'on étudiait en **Belgique** un timbre singulier: nous pouvons en parler aujourd'hui sans trahir le secret qui nous avait été recommandé.

Il s'agit d'un timbre *dominical*: ce timbre apposé sur les lettres mises à la poste le samedi soir, signifierait que l'expéditeur désire que sa lettre ne soit pas distribuée pendant la journée du dimanche, ou le distinguerait des autres par sa couleur, et c'est justement cette couleur, sur laquelle les ministres ne sont pas parvenus à s'entendre, vu le nombre des nuances déjà en cours. Aura-t-on ou n'aura-t-on pas un autre type bien tranché?

Si après un certain temps d'expérience, les lettres avec timbres dominical étaient en majorité (et le ministère aussi), on supprimerait les distributions du dimanche et les facteurs et autres employés des postes pourraient à loisir entendre la messe et les vêpres.

C'est curieux, mais n'oublions pas que tout service postal et même télégraphique est complètement suspendu le dimanche, pour les habitants de la Grande-Bretagne.

Autres nouvelles de Belgique:

Il est question de créer une carte-express de 30 centimes, simple et avec réponse. Un arrêté ministériel change la couleur du timbre-télégraphe de 5 centimes, de gris en rouge brun: les causes en sont inconnues.

En **Allemagne**, M. de Stephan, directeur général des Postes, propose la création d'un nouveau timbre-poste à l'effigie de Guillaume II, mais il y a encore des pourparlers à ce sujet avec les délégués postaux du royaume de Saxe, des duchés de Bade et de Mecklembourg et des principautés de la Thuringe, dont les souverains veulent maintenir sur les timbres l'aigle de l'empire. Le remplacement de cet emblème par l'image de l'empereur serait considérée, par les princes alliés, comme une violation de leurs droits de souveraineté.

Enfin, nous donnons la nomenclature de tous les timbres, enveloppes, bandes, cartes et cartes-lettres de Russie, qui vont servir spécialement pour la **Finlande**. Pour plus amples explications, nous renvoyons nos lecteurs à l'avis inséré dans les *Documents officiels*, puis aux clichés que nous donnons aux *émissions nouvelles*. C'est bien l'unification: les petits *ronds* dont sont agrémentés les timbres russes, passeront inaperçus aux yeux du gros public finlandais, et le jour où on les supprimera, personne ne s'en apercevra, hormis les collectionneurs!

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### MAI 1891

#### ARGENTINE

Timbre, suite de la série gravée, dentelé.

8 cent. carmin, *Rivadavia*.

Idem, rectangle très allongé, types divers, dentelés.

1 peso bleu foncé, *San Martino*.

5 » bleu ciel, *La Madrid*.

#### BAMRA

Enveloppe, timbre à droite, genre en cours, papier blanc.

1/2 anna noir.

#### BELGIQUE

Timbre-télégraphe en cours, dentelé.

5 cent. rouge brun.

#### BOLIVIE

Timbres, type en cours (neuf étoiles), dentelés.

1 centavo carmin.

2 » violet.

#### BRÉSIL

Carte, type en cours, carte cha-mois.

40 reis orange et bleu ciel.

#### COTE-D'OR

Type des timbres de fortes valeurs annoncés en 1889.



#### DOMINICAINE

Timbres de 1880 avec U P U et valeur en surcharge.

1 c. sur 5 c. bleu, *surch. carmin*.

2 c. sur 20 c. bistre, *surch. bleue*.

2 c. sur 1 fr. bistre, *surch. bleue*.

Timbres de 1879, idem.

50 c. s. 1 r. rose s. saumon, *surch. bleue*.

80 c. s. 1 2 r. violet s. blanc, *surch. carmin*.

90 c. s. 1 r. rose s. blanc, *surch. bleue*.

1 p. s. 1 2 r. violet s. violet, *surch. carmin*.

Enveloppes de 1883, idem.

30 c. s. 10 c. chair, *surch. bleue*.

40 c. s. 10 c. chair, *surch. bleue*.

50 c. s. 10 c. chair, *surch. bleue*.

60 c. s. 15 c. jaune, *surch. noire*.

70 c. s. 15 c. jaune, *surch. noire*.

80 c. s. 15 c. jaune, *surch. noire*.

90 c. s. 15 c. jaune, *surch. noire*.

1 peso sur diverses valeurs.

#### FINLANDE

Timbres de Russie avec petits ronds disposés de différentes manières (spéciaux à la Finlande).



1 kop. orange.

2 » vert clair.

3 » rose.

4 » rose.

7 » bleu.

10 » bleu foncé.

14 » bleu et rose.

- 20 kop. bleu et rose.
- 35 » lilas et vert.
- 50 » lilas et vert.
- 70 » bistre et orange.



- 1 rouble brun et orange.
- 3 1/2 » noir et gris.
- 7 » noir et jaune.

Enveloppes, idem.

- 1 kop. bleu s. crème.
- 10 » bleu s. crème.
- 14 » bleu foncé s. azuré.
- 20 » bleu s. azuré.

Bandes, idem.



- 1 kop. orange.
- 2 » vert.

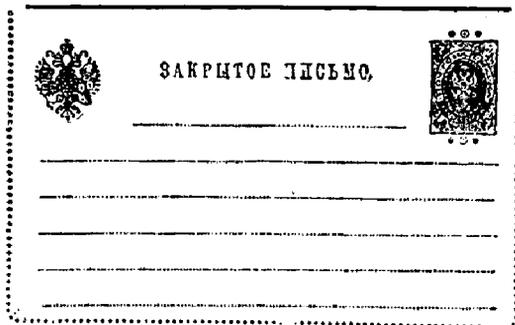
Cartes, idem.



- 3 kop. rose.
- 3 et 3 k. id. *réponse*.

- 4 kop. rose.
- 4 et 4 k. id. *réponse*.

Cartes-lettres, idem.



- 7 kop. bleu s. chamois.
- 10 » bleu s. gris.

**HONG-KONG**

Timbres en cours avec valeur en surcharge noire.

- 14 c. sur 30 c. violet vif.
- 20 c. sur 30 c. brun sur rouge.
- 50 c. sur 48 c. lilas.
- 1 dol. sur 96 c. brun sur rouge.

**INDO-CHINE**

Timbre pour colis postaux, timbre des Colonies en cours avec INDO-CHINE — TIMBRE — COLIS POSTAUX en surcharge noire.

- 10 cent. noir sur violet.

**ITALIE**

Timbre de 1879 avec valeur en surcharge noire.

- 2 c. sur 5 cent. vert.

**JAMAÏQUE**

Timbre, type de 1889, dentelé.

- 2 1/2 pence violet et bleu.

**LABUAN**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

- One cent sur 2 c. carmin.

**MARTINIQUE**

Timbres des colonies en cours

avec MARTINIQUE et valeur en surcharge noire.

5 c. sur 40 c. rouge.

5 c. sur 75 c. rose.

#### MAURICE

Enveloppe, type de 1873.

50 cents jaune.

#### MONACO

Bandes, type des timbres en cours, papier chamois.

1 cent. olive.

2 » violet.

Enveloppe, idem, papier blanc.

5 cent. rose.

Carte, idem, carton chamois.

10 cent. brun.

#### NOUVELLE-ZÉLANDE

Type du timbre annoncé le mois dernier.



#### ROUMANIE

Timbres du Jubilé de 25 ans de règne, genre des timbres en cours avec légende : JUBILEUL DE 25 ANI AL DOMINIEI REGELEI CAROL I, dentelés.

1 1/2 bani carmin.

3 bani violet.

5 » vert.

10 » rouge.

15 » brun noir.

Carte, même timbre à droite, carte rose.

5 bani noir.

#### SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Timbres des Colonies en cours

avec valeur et S P M en surcharge noire.

15 c. sur 30 c. brun

15 » sur 35 c. noir sur jaune.

15 » sur 40 c. rouge.

#### SALVADOR

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire transversale.

1 cent. sur 2 c. vert jaune.

#### SARAWAK

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

5 c. sur 12 c. vert et bleu.

#### SIAM

Timbre, type en cours, dentelé.

1 att vert.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les n<sup>os</sup> 111 à 126)

### 1862. — Propositions diverses

L'Empire est à son apogée. La campagne contre l'Autriche en faveur du Piémont (1859) s'était terminée, après Magenta et Solferino par les traités de Villafranca et de Zurich qui donnaient à la France Nice et la Savoie, et qui préparaient l'Unité Italienne.

L'empereur Napoléon III ayant commandé en chef une armée victorieuse pouvait, suivant l'usage qui remonte à l'antiquité, ceindre sa tête d'une couronne de lauriers.

Les monnaies furent modifiées dans ce sens, et une première frappe avec effigie laurée eut lieu en 1861; les timbres se firent davantage attendre, probablement à cause des grandes provisions de feuilles tirées d'avance.

En dehors des essais officiels, nous connaissons pour l'avoir vu autrefois dans la collection de

M. de Sauley une gravure typographique qui fut proposée en 1862 par M. Sparre (?). L'effigie un peu



pleine n'est que trop ressemblante, les deux côtés sont formés par des rangées d'abeilles et il offre dans les angles un petit monogramme curieux que nous n'avons pas vu ailleurs: l'N de Napoléon devient un III romain par l'adjonction d'un troisième jambage vertical.

A la même date, 1862, M. Albert Barré proposa deux types à l'effigie laurée de l'empereur, l'un rond,



valeur 5 c., l'autre ovale, valeur 10 c., tous deux en relief et destinés à timbrer des enveloppes. Ces deux essais dont nos gravures ne donnent qu'une idée imparfaite, se trouvent en nombre restreint dans les collections, ils sont imprimés en diverses couleurs: carmin, bleu, vert, jaune verdâtre, bistre; leur exécution est parfaite, c'est un véritable camée ne le cédant en rien aux plus jolies enveloppes d'Angleterre.

Là encore, M. Barré fut battu par M. Hulot qui prétendit que les enveloppes en relief étaient d'une imitation facile et offrit de le prouver en surmoulant les types proposés — ces surmoulages lui donnèrent par la galvanoplastie des matrices dont il tira des épreuves en couleur (nous connaissons le 5 c. imprimé en vert et en bleu sur papier blanc ou vert d'eau); ces

imitations très défectueuses, avec reliefs mous suffirent néanmoins pour faire rejeter la proposition.

Nous nous souvenons que vers cette époque M. le Comte Primoli (1) nous fit voir, en nous recommandant de n'en point parler, un essai gravé, pensons-nous, à la Monnaie et qui montrait les préoccupations dynastiques d'alors; il présentait les deux profils accouplés de l'Empereur lauré et du Prince impérial enfant, dans le cadre des timbres en cours.

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

**Les armes d'Espagne.** — Pendant tout le règne d'Isabelle II les timbres portèrent les armes suivantes: *Écartelé: au*



*1 et 4 de gueules au château donjonné de trois tours d'or, surmonté de sable et fermé d'azur, qui est de Castille; au 2 et 3 d'argent au lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or, qui est de Léon; enté en pointe d'argent à la grenade de gueules (d'aucuns disent ouverte d'or)*

(1) Une petite anecdote montrera quelle était l'omnipotence de M. Hulot: M. le Comte Primoli, qui fit partie de la pléiade des premiers grands collectionneurs de timbres-poste, était marié à la princesse Charlotte Bonaparte, il accompagnait constamment l'Empereur et l'Impératrice.

«Croyez-vous», nous dit-il un jour, encore outré, je viens de la Monnaie, j'ai remis à M. Hulot une lettre de l'Impératrice réclamant une collection d'essais français et il a eu l'audace de m'envoyer promener, répondant qu'il était maître dans ses ateliers et qu'à personne il ne consentait à donner même une épreuve».

Ajoutons que M. Primoli eut néanmoins une merveilleuse collection d'essais et d'épreuves d'artistes alors beaucoup plus recherchés qu'aujourd'hui.

*posée en pal et feuillée de sinople, qui est de Grenade; sur le tout d'azur à trois fleurs de lis d'or posées 2 et 1, qui est de France.*

L'écu est sommé de la couronne royale et entouré du collier de la Toison d'or. D'après un document ancien ce collier était d'or : — *C'est à sçavoir par pièces à façon de fusils, touchans à pierres, dont partent estincelles ardantes; et au bout d'iceluy collier pendant la semblance d'une toison d'or, lequel collier qui appartient et devra toujours demeurer à l'ordre, nous et nos dits successeurs souverains, et chacun desdits chevaliers dudit ordre seront tenus de porter chacun jour autour du col, et à découvert.*

Cet ordre, essentiellement français, a été institué par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, le 10 janvier 1430, à Bruges, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal. Plusieurs motifs ont été assignés à l'établissement de cet ordre fameux : Olivier de la Marche écrit : « Qu'on dit à Philippe-le-Bel, roy de Castille, père de Charles-Quint, que Philippe-le-Bon, son ayeul, avoit institué l'ordre de la Toison d'Or en vue du bellier de Jason; mais que Jean-Germain, évesque de Chalon en Bourgogne et chancelier de l'ordre étant survenu, changea cette idée, et déclara au jeune prince que cet ordre n'avoit en veüe que l'histoire canonique de Gedeon, fameux par sa toison arrosée. »

A la mort de Charles-le-Téméraire, en 1477, l'ordre passa à la maison d'Autriche par le mariage de Marie, fille de Charles, avec l'archiduc Maximilien, puis à la maison d'Espagne par Philippe II, fils de Charles-Quint.

Après la révolution qui renversa la reine Isabelle en septembre 1808, sur le rapport d'une commission, l'Académie d'histoire déclara « que dans l'écusson des armes on « devait placer et combiner d'après les « règles de l'art, celles des diverses provinces de l'Espagne, avec leurs glorieux « souvenirs, ainsi que les colonnes qui « attestaient l'ouverture à la civilisation « de nouveaux pays et d'un nouveau « monde. »

Les armes furent alors : *Écartelé: au 1 de Castille; au 2 de Léon; au 3 d'or à quatre pals de gueules, qui est d'Aragon; au 4 de gueules aux chaînes d'or posées*

*en croix, en sautoir et en orle, qui est de*



*Navarre; en pointe de Grenade.*

La couronne de ces armes fut murale, comme nous le montre le timbre pour imprimés de 1872, les timbres d'impôt de guerre et les timbres télégraphe. Amédée remplaça cette couronne par la couronne royale et mit en cœur de l'écu les armes de Savoie qui sont : *de gueules à la croix d'argent.* Alphonse XII remplaça l'écu de Savoie par l'écu de France, comme sa mère la reine Isabelle.

Les armes du timbre de retour de 1875 ont pour supports les deux colonnes d'Hercule dont il est question plus haut, liées par une banderole portant la devise : *PLUS ULTRA*, signifiant qu'un nouveau monde, conquis par l'Espagne, était venu s'ajouter au vieux continent, dont les limites étaient pour les anciens, les deux caps de Gibraltar et de Genta désignés sous le nom de colonnes d'Hercule.

**Les armes de Madrid.** — Nous ne pouvons mieux faire que reproduire l'article de notre ami J.-B. MOÏNS dans son *Histoire des timbres d'Espagne* :

Les armoiries de Madrid sont parlantes :



*sur champ d'argent un amandier de sinople, nommé Madrono en espagnol, avec fruits de gueules et un ours debout contre l'arbre avec langue de gueules, sol sinople. La bordure d'azur est chargée de sept étoiles d'or, qui sont les étoiles de la constellation de l'ourse céleste, dite en latin Carpentum et, par le vul-*

gaire, nommée : « *le chariot* », parce qu'elle en a la figure.

On prétend que les sept étoiles rappellent au contraire les anciennes écoles d'astronomie fondées à Madrid dans les temps anciens.

C'est Charles-Quint qui, en 1544, autorisa la ville à mettre la couronne royale sur ses armoiries.

Suivant la tradition, l'ours est d'origine romaine et s'explique par le grand nombre de ces animaux qui peuplaient autrefois les environs de Madrid. La position de l'ours debout contre l'amandier, rappelle un procès entre la ville et le chapitre sur la possession des forêts et des pâturages, lequel procès jugé à l'amiable concéda les arbres à la ville et les pâturages au chapitre.

Ce dernier en opposition aux armes de la ville, portait dans ses armes un ours marchant dans une prairie.

Une autre version a été racontée par le *Timbrophile*, de septembre 1865 :

«... Certain jour, une jeune fille va, comme d'habitude cueillir des *madronos* à quelque distance de sa chaumière; mais, en approchant de l'arbre qu'elle se propose de dépouiller, elle aperçoit un ours énorme installé dans ses branches et mangeant ses *madronos*. Effrayée, l'enfant fuit et court vers sa mère qui l'accueille en lui donnant des coups de quenouille.

« — Eh bien, réplique la jeune fille, puisque vous doutez de la véracité de mon récit, *Madre-Id*, mère, allez vérifier la chose vous-même; cherchez les arboises que je n'ai pu rapporter. » La mère n'hésita pas: mais l'ours, s'étant élancé sur elle, dévora cette méchante mère et la justice du ciel s'accomplit.

« Les municipaux d'alors, en mémoire du fait, donnèrent à leur commune naissante le nom de *Madre-Id*, dont on a fait *Madrid*, et prirent pour armes un ours grimpaux sur un arboisier. »

**Le prince Albert I<sup>er</sup>.** — Albert-Honoré-Charles Grimaldi, prince de Monaco, fils unique de Charles III, est né en 1848.

De très bonne heure il manifesta un goût fort vif pour la vie maritime; aussi ses études terminées, à Paris, au collège Stanislas, il fait son apprentissage à Lorient sous la direction d'un très distingué officier de la marine française. Les lois

ne permettaient pas qu'on lui conférât un grade effectif dans notre marine, mais la



reine d'Espagne put lui accorder un brevet d'enseigne de vaisseau. Il parcourut toutes les étapes de la carrière, jusqu'au grade de capitaine de frégate qu'il s'honore d'avoir conquis au prix d'un travail assidu.

La chute de la reine Isabelle lui fit un devoir de se retirer: en 1869 il demanda à servir, au titre étranger, dans la flotte française, puis fit l'année suivante, en 1870, la campagne de la mer du Nord qui lui valut la décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

Après la guerre il s'adonne aux sciences naturelles et trouve à concilier son goût récent avec son vieil amour de l'Océan. Il frète un yacht — l'*Hirondelle* — et le dirige lui-même en vue d'explorations sous-marines pour lesquelles il inventa des filets et engins de toutes sortes. De chacune de ses expéditions il a rapporté un merveilleux butin, une ample moisson de trouvailles zoologistes que nous avons vu figurer à Paris, à l'Exposition de 1889.

En 1877, sur les côtes de Suède, emporté dans le tourbillon d'un terrible cyclone alors que l'*Hirondelle* monte et descend à fleur d'abîme, il prend des photographies, il fixe en des épreuves inestimables pour la science, les moindres détails du phénomène. Lui-même a écrit sur les cyclones dans la *Revue des Deux-Mondes*.

C'est avec ce petit navire l'*Hirondelle* qu'il fit le tour du monde.

Le prince Albert succéda à son père en 1889. Il avait épousé en 1869 Marie-Victoire, fille du duc d'Hamilton, mais ce mariage fut annulé par la cour de Rome en 1880. Peu après son accession au trône il se remariait avec Marie-Alice Heine, veuve en premières nocces du duc de Richelieu.

Les inscriptions en Polonais. —

ZA LOT KOP : 10.

10 kop. pour un lot (mesuré).

Se lit sur le timbre et l'enveloppe de



10 kop. de 1860.



POCZTA-MIEJSKA-WARSZAWSKA.  
*Poste urbaine varsovienne.*

Se lit sur l'enveloppe 3 kop. bleu de 1860.



KASSA GLOWNA POCZTOWA.  
*Caisse principale postale.*

Inscriptions des enveloppes de 1858 et 1860.

### La Mort d'un grand Collec- tionneur anglais

L'un des principaux collectionneurs de timbres-poste, M. Tapling, vient de mourir d'une maladie de poitrine, à Gmly Hall, Leicestershire; il n'était âgé que de trente-six ans.

M. Tapling se destinait à la jurisprudence, lorsqu'il dut, il y a une dizaine d'années, à la mort de son père, se mettre à la tête de l'importante maison de com-

merce de tapis dont il héritait inopinément.

En 1885, il fut élu Membre du Parlement.

Sa fortune était considérable; elle lui permit de collectionner les timbres-poste sans compter, et il se livra à sa passion en homme éclairé, sachant choisir et se garder de la manie. Collectionnant depuis l'âge de dix ans, il avait pu réunir personnellement de fort beaux timbres, lorsqu'il acheta, en 1882, la collection de M. Inago, qui n'avait pas de rivale alors en Angleterre, puis quelques autres moins importantes, mais qui lui complétaient simplement des séries.

Il y a quelques années, il fit enfin l'acquisition — à notre grand regret — de la magnifique collection de MM. Caillebotte, à Paris; il la paya deux cent mille francs.

Nous croyons savoir que la collection de M. Tapling lui a coûté environ un million de francs; il a évidemment dépensé beaucoup plus, mais il faut porter en déduction la valeur des timbres qui lui étaient inutiles et qu'il cédait par l'intermédiaire des marchands.

Pour sa santé et aussi pour l'amour des timbres, M. Tapling fit dernièrement un voyage aux Indes, où il recueillit, sinon des timbres inédits, — il n'en était guère pour lui, — du moins de nombreux documents timbrologiques dont la publication sera continuée.

Il était, depuis 1881, Vice-Président de la Société Philatélique de Londres, et c'est en grande partie à son initiative que l'on dut la splendide Exposition de 1890, ouverte à l'occasion du jubilé du cinquantième anniversaire du timbre-poste, et dont nous avons entretenu nos lecteurs en mai de l'année dernière. Nous avons vu, à cette époque, la collection de M. Tapling, dont, par modestie, il n'avait fait figurer à l'Exposition qu'une faible partie, voulant laisser la place aux autres collections.

M. Tapling habitait une délicieuse villa de Kingswood Dulwich, station à une heure de Londres, qui conduit aussi à Cristal-Palace.

Dans un cabinet de travail situé au rez-de-chaussée, la collection était enfermée dans une série de grands coffres-forts tenant tout un côté de la pièce et dissimulés par des boiseries de vieux chêne.

Les timbres étaient parfaitement en ordre, collés à charnières et les feuillets réunis dans des albums mobiles de notre système, faits par notre relieur, pour M. Caillebotte. En effet, toutes les collections de M. Tapling avaient été refonduës, ou simplement ajoutées lorsqu'il en était besoin, dans la collection Caillebotte ; de sorte que, lorsque nous l'avons vue, les noms des pays étaient encore en français et nous oublions presque que ces albums avaient, depuis peu, changé de propriétaire.

M. Tapling a fait don de sa collection au *British Museum*, sous certaines conditions, qui probablement n'empêcheront pas l'acceptation de ce cadeau princier.

Passionné pour les timbres et leur étude, mais nullement égoïste, aimable et accueillant à faire douter de sa nationalité, M. Tapling s'entourait volontiers de collectionneurs, devisait et travaillait gaiement avec eux ; il était le type du collectionneur comme nous le comprenons. C'est lui, d'ailleurs, qui menait le monde timbrologique anglais, et sa perte est un véritable deuil, auquel personnellement nous prenons une part bien sincère.

## DIVERS

**Timbre international.** — A propos du timbre international, dont nous demandions, le mois dernier, si la question serait étudiée par le Congrès postal actuellement réuni à Vienne, voici ce que nous lisons dans la *Petite République française* :

« M. Brooks, délégué des Etats-Unis, doit proposer à cette conférence la création d'un timbre international. Dans une conversation qu'il a eue avec un de nos confrères américains, M. Brooks a dit :

« On se plaint beaucoup, depuis longtemps déjà, de ce que les personnes écrivant d'un pays à un autre ne peuvent pas envoyer dans leur lettre le timbre pour la réponse. Ainsi, un timbre américain ne peut être d'aucune utilité en Europe, de même qu'aucun des timbres émis par les diverses nations européennes ne peut servir aux Etats-Unis. Il est vrai qu'une lettre peut être expédiée à l'étranger sans être affranchie ; mais alors le destinataire doit payer double port.

« C'est pour parer à cet inconvénient qu'il sera proposé de créer un timbre international. Dans le cas où la proposition serait adoptée, le timbre international sera fabriqué en Suisse, où se trouve le bureau international de l'union postale. On fera alors, pour la commodité du public, des timbres internationaux de 5, 10, 25 et 50 centimes, qui seront mis en vente dans tous les pays faisant partie de l'Union postale. »

**Vol dans un musée.** — Un vol a été commis dernièrement au Musée postal de l'empire, à Berlin, entre onze heures du matin et une heure de l'après-midi, temps réservé à la visite de l'Exposition. On a enlevé une quantité de timbres-poste de valeur, en partie impossible à remplacer, et notamment des Gwalior, Nouvelle-Ecosse, Venezuela, Chili, Pérou et la Nouvelle-Zélande, formant ensemble une valeur de plus de 2,000 marks.

**Faux timbres-poste.** — On découvrait dernièrement qu'une assez grande quantité de timbres-poste allemands, 10 pfennig rouge, étaient en circulation. Ces timbres étaient parfaitement inutiles et ne se reconnaissaient que par une légère différence dans la dentelure. L'affaire vient d'avoir son dénouement devant les tribunaux.

Le sieur Valentin Bauer, lithographe à Francfort-sur-le-Mein, originaire de Hechst, qui a avoué avoir falsifié 16,000 timbres-poste de 10 pfennig, a été condamné à quatre ans de prison ; son frère et trois autres individus, qui ont vendu les timbres-poste falsifiés, ont été condamnés, le premier à deux ans et demi et les autres à neuf mois de prison.

Les grands journaux ont publié la note ci-jointe :

L'usine à gaz de Strasbourg vient d'être le théâtre d'un autodafé assez rare.

Tous les timbres allemands qui n'ont plus cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1891 ont été recueillis dans les différents bureaux de poste de l'Alsace-Lorraine, et hier en présence du directeur général des postes de Strasbourg, ces valeurs postales ont été incinérées dans le grand four de l'usine.

Tout y a passé, timbres, enveloppes et bandes timbrées, cartes postales, mandats-cartes.

Il y en avait en tout, plusieurs ballets représentant une valeur de plus de deux cent cinquante mille francs.

Il paraît que des marchands de timbres-poste avaient fait des démarches pour acquérir les précieux petits papier chers aux collectionneurs.

Voici encore quelques renseignements qui nous sont adressés d'Allemagne.

1. — L'ordonnance sur les Postes (en Allemagne) du 8 mars 1879 est modifiée; l'emploi des timbres, cartes et mandats-postaux aux anciennes vignettes est interdit, le public pourra les échanger dans les bureaux de poste contre des nouvelles de même valeur... L'établissement où sont fabriqués les timbres-poste se charge d'imprimer les vignettes sur les cartes qui lui seront remises par le public. (Les commerçants pourront donc avoir des cartes-postales réclames.)

2. — D'après un décret inséré au *Journal officiel* de l'Empire, l'île d'Héligoland ressortira de la Direction Supérieure de Hambourg, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1891.

3. — Le Conseil fédéral suisse a avisé les Etats de l'U. p. U. de l'entrée dans l'Union du territoire protégé de l'Afrique Orientale Allemande (deutsch ostafrikanisches Schützgeleiet) à partir du 1<sup>er</sup> avril 1891 dans les termes de la convention postale de Paris de 1878 et de l'acte additionnel de Lisbonne de 1885.

**Curieuse oblitération.** — Dans l'histoire des *timbres-poste français*, nous avons mentionné plusieurs inventions originales pour lacérer ou détruire les timbres-poste, même par les procédés détonants; en voici une autre rapportée par un de nos confrères de Luxembourg.

On trouve sur les premiers timbres de ce pays une oblitération ronde, formée de trois cercles concentriques avec un point au milieu; à l'origine, cette partie centrale était une pointe d'acier, qui, en même temps que le timbre, perforait tout le contenu de la lettre; des réclamations s'étant élevées, on dut renoncer à ce perçage, et la pointe linée forma le point en question.

**Timbre et Politique.** — La scène se passe à la fin du second empire, lors d'une élection qui occupa tout Paris. Deux des

candidats se rencontrent dans un débit de tabac. L'un était, paraît-il, l'historien du *Consulat et de l'Empire*. Thiers demande un timbre et s'apprête à le mouiller, lorsque son concurrent l'arrête et brusquement :

« Comment! vous allez lui lécher le... dos? »

— Oui, riposte le malin petit homme, mais c'est pour le dégommer.

Dans un repas de fonctionnaires, au village :

L'instituteur de l'endroit :

— Je bois à la science!...

— Et moi, s'écria le *facteur rural*, je bois-t-aux lettres.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### DOMINICAINE

#### ULISSE HEUREAUX,

Général de Division de l'Armée nationale, Pacificateur de la Patrie et Président constitutionnel de la République.

En vue de remédier à la quantité réduite de certains timbres et d'autres manquant complètement, il a été résolu d'habiliter quelques-unes des espèces de timbres retirés de la circulation, des années 1879 et 1880, afin de compléter les quantités de toutes les classes nécessaires.

Les espèces qui seront habilitées, sont les suivantes :

<i>Timbres-poste (émission de 1879)</i>			
4500	timb. de 1/2 real	(1/2) coul. violet	
		s. gris habilité pour r. 1	
2500	— de 1/2 —	(1/2) (s. blanc)	— 080
160	— de 1 —	(1) (rouge s. blanc)	— 090
2000	— de 1 —	(1) (— cham.)	— 050

<i>Emission de 1880</i>			
6000	— de 020 —	(jaune)	— 002
2500	— de 005 —	(azur)	— 001

<i>Enveloppes postales (émission de 1880)</i>			
600	envelop. de 0.10	(vermillon)	200 — 030
			200 — 040
			200 — 050
830	envelop. de 0.15	(jaune)	200 — 060
			200 — 070
			200 — 080
			230 — 090
131	—		— r 1

Soit 14 de 0.01 (vert), 22 de 0.02 (carmin), 33 de 0.05 (azur), 6 de 0.20 (bistre), 20 de 0.25 (violet), 5 de 0.30 (carmin), 12 de 0.40 (brun), 8 de 0.45 (violet), 16 de 0.50 (brun clair)

8 de 0.6) (vert), 14 de 0.75 (azur) et 6 de 1 peso (doré) (\*).

Les timbres habilités porteront une croix rouge ou bleue avec les lettres *U. P. U.* (Union postale Universelle) et le prix pour lequel ils sont habilités.

Dès que les timbres de l'émission ordonnée à la date des 17 et 26 décembre 1890 seront prêts à être mis en circulation, les présents timbres et les enveloppes seront retirés de la circulation.

Fait au Palais National de Saint-Domingue le 29 mars 1891, 18<sup>e</sup> année de l'Indépendance et 21<sup>e</sup> de la Restauration.

U. HEUREAUX

### FALKLAND

#### AVIS DU GOUVERNEMENT.

Par la présente il est donné avis qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain les lettres à destination de l'Angleterre, les Indes et les Colonies devront être affranchies par 2 1/2 d., la taxe simple au lieu de 4 d. d'autrefois.

Jusqu'à l'arrivée des timbres 2 1/2 d. le timbre 1 d., coupé diagonalement en deux peut être employé pour les timbres 1/2 penny, ainsi.

SHEDDEN SANGUINETTE,  
Maître des Postes.

### FINLANDE

*Avis de la direction générale des postes et télégraphes. Description des timbres-poste de l'Empire pour le grand-duché de Finlande.*

Les timbres-poste pour la Finlande sont fabriqués d'après le modèle de ceux qui sont en circulation à l'intérieur de l'Empire, mais avec une certaine différence, qui consiste en petits ronds ayant à leur centre des points de la même couleur que le timbre-poste sur lequel ils sont apposés. Ces petits ronds se trouvent sur les timbres-poste de 1, 2, 3 et 7 c. au milieu de l'ovale, à partir de l'inscription du prix du timbre presque jusqu'à la couronne; ils forment toute une ligne et vont en diminuant graduellement en haut; sur les timbres-poste de 4, 10, 20, 50 c. et 1 r. — ces ronds sont placés aux quatre coins à raison d'un petit rond dans chaque coin; sur les timbres-poste de 11, 35 et 70 c. il y a un petit rond de chaque côté de la couronne et enfin sur les timbres-poste de 3 r. 50 c. et de 7 r. le dessin guilloché sur fond blanc entre le cadre et l'ovale est remplacé aux coins par quatre ronds avec un point noir au milieu. Pour ce qui est des enveloppes timbrées de 7 et 11 c., des cartes postales ouvertes de 3 c., et des cartes postales fermées de 7 c., les petits ronds avec un point au milieu sont disposés à l'exté-

rieur du cadre du timbre, à raison de trois ronds en haut et de trois ronds en bas, dont le rond central est plus grand que ceux de gauche et de droite; les enveloppes timbrées de 10 et 20 c., les cartes postales ouvertes de 4 c. et les cartes postales fermées de 10 c. ont un rond dans les quatre lignes de l'ovale du timbre, et les bandes, trois ronds avec un point au milieu, au haut du cadre, le rond du milieu étant plus grand que ceux de droite et de gauche.

### ITALIE

*DÉCRET transformant les timbres-taxe à 2 centesimi en timbres-taxe à 10 et 30 cent.*

Le ministre secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes;

Vu, etc.

#### DÉCRÈTE :

**ARTICLE PREMIER.** — Les timbres-taxe postaux de 2 cent., retirés de la circulation par l'article 259 du règlement, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3<sup>e</sup> série) seront transformés, partie en timbres-taxe de 10 cent., et partie en timbres-taxe de 30 cent., à l'aide de la substitution, par l'atelier gouvernemental des papiers valeurs, respectivement de la légende: *centesimi 10* et *centesimi 30*, valeur actuelle.

**ART. 2.** — Les dits timbres-taxe ainsi transformés, seront mis en usage le 1<sup>er</sup> mai 1891 et employés jusqu'à leur épuisement.

Rome le 18 janvier 1891.

LACAVA

### SAINT-PIERRE ET MIQUELON

N° 70. — *ARRÊTÉ transformant des timbres-postes de 0 fr. 30, 0 fr. 35 et 0 fr. 40 centimes en timbres de 15 centimes.*

Saint-Pierre, le 27 avril 1891,

Le Gouverneur p. i. des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Attendu etc.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

#### ARRÊTE :

Article 1<sup>er</sup>. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 15 centimes, il sera délivré au public au prix de 15 centimes, des timbres de 30, 35 et 40 centimes.

Ces timbres porteront, frappé par l'imprimerie du gouvernement à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

**15 c.**

**S. P. M.**

(\*) Nous donnons ces quantités et valeurs d'après la rectification parue à la *Gazette officielle* du 28 mars 1891.

Art. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin

sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin officiels* de la Colonie.

Th. BRACÉS

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Neufs. oblit.

<b>Afrique Orientale, soleil et couronne.</b>	
3 a. noir sur rouge....	1 <sup>f</sup> » »
4 1/2 a. violet.....	1 <sup>f</sup> 50 » »
<b>Argentine, effigies diverses.</b>	
8 cent. carmin.....	» 75 » »
1 peso bleu foncé grand..	7 <sup>f</sup> » » »
<b>Côte-d'Or, effigie de Victoria.</b>	
2 1/2 p. bleu et orange...	» 60 » »
<b>Dominicaine, timbres de diverses émissions avec U P U et valeur en surcharge bleue ou carmin.</b>	
1 c. sur 5 c. bleu.....	» 50 » »
2 c. sur 20 c. bistre.....	» 75 » »
50 c. sur 1 r. rose.....	10 <sup>f</sup> » » »
89 c. sur 1/2 r. violet....	15 <sup>f</sup> » » »
90 c. sur 1 r. rose.....	25 <sup>f</sup> » » »
1 p. sur 1/2 r. violet....	20 <sup>f</sup> » » »
<b>Idem, enveloppes de 1881, même surcharge.</b>	
30 c. sur 10 c. chair.	
40 c. sur 10 c. chair.	
50 c. sur 10 c. chair.	
60 c. sur 15 c. jaune.	
70 c. sur 15 c. jaune.	
80 c. sur 15 c. jaune.	
90 c. sur 15 c. jaune.	
La série des 7 enveloppes	E 70 <sup>f</sup> » » »
<b>Haïti, armes.</b>	
2 cent bleu.....	» 30 » »
<b>Honduras britannique, timbres avec surcharges.</b>	
6 c. rouge s. 10 c. violet.	3 <sup>f</sup> 50 » »
6 c. noir s. 10 c. violet..	3 <sup>f</sup> 50 » »
6 cents sur 3 p. bleu....	1 <sup>f</sup> 50 » »
<b>Hong-Kong, timbres en cours avec surcharge noire.</b>	
7 c. sur 10 c. vert.....	1 <sup>f</sup> 25 » »
14 c. sur 30 c. violet....	2 <sup>f</sup> 50 » »
<b>Italie, timbre de 1879 (effigie) avec surcharge noire.</b>	
2 c. sur 5 c. vert.....	» 15 » »

Maurice, enveloppe, type de 1879.



50 c. jaune.....	E 3 <sup>f</sup> » » »
<b>Monaco, effigie du prince Albert 1<sup>er</sup>.</b>	
50 c. violet sur orange....	1 <sup>f</sup> » » »
<b>Idem, bandes, même effigie.</b>	
1 cent. olive.....	E « 05 » »
2 » violet.....	E » 10 » »
<b>Idem, enveloppe, même effigie.</b>	
5 cent. bleu.....	E « 15 » » »
<b>Nouvelle-Galles du Sud, timbres de 1862-63 avec surcharge noire.</b>	
1/2 p. sur 1 p. gris...	» 35 » »
7 p. sur 6 p. brun....	2 <sup>f</sup> 50 » »
12 1/2 p. sur 1 sh. rouge.	3 <sup>f</sup> 50 » »
<b>Orange, timbre avec surcharge noire.</b>	
1 d. sur 3 p. bleu.....	1 <sup>f</sup> 50 » »
<b>Portugal, timbre de franchise de la Société de la Croix-Rouge.</b>	



rose et noir..... » » » 75

**Queensland, effigie de Victoria, types divers.**



1/2 p. vert.....	» 15 » »
2 1/2 p. carmin.....	» 60 » »

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

**DOMINICAINE**

1887-88. *Timbres-télégraphique. Valeur au centre.*



46.	6 p. et 3 pence.....	E 2f25	»	»
47.	6 » et 4 » .....	E 2f25	»	»
48.	1 sh. et 1 penny.....	E 3f	»	»
49.	1 » et 2 pence.....	E 3f	»	»
50.	1 » et 3 » .....	E 3f25	»	»
51.	1 » et 4 » .....	E 3f50	»	»
52.	1 » et 6 » .....	E 3f75	»	»
53.	1 » et 1 shill.....	E 5f	»	»
137.	2 p. et 3,2 pence...	E 1f	»	»
108b.	2 » et 2 1,2 » ...	E 1f25	»	»

**INDES NÉERLANDIASES**

1874 *Timbres-taxe. Chiffre.*



14.	10 bleu sur jaune....	1f	»	»
15.	15 listre sur chamois.	1f50	»	»

**SAMOA**

1887-88. *Palmier.*

8a.	1,2 p. brun violet....	»	20	»	»
9.	1 » vert.....	»	25	»	»
10.	2 » orange .....	»	35	»	»
11.	4 » bleu.....	»	75	»	»
12.	6 » brun.....	1f	»	»	»
13.	1 sh. rose lilas .....	1f25	»	»	»
14.	2 sh. 6 p. violet....	2f50	»	»	»
La série des 7 timbres..		6f	»	»	»

**VÉNÉZUELA**

1888. *Effigie à droite (escuelas), lithographié.*

77.	3 bol. violet.....	8f	»	»
-----	--------------------	----	---	---

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 2<sup>e</sup> édition : x signifie neuf ; o signifie oblitéré ; épuisé veut dire que le prix est à biffer complètement.

Nicaragua, n° 3, x » 50 ; n 4, x 75.  
 Norvège, n° 40, épuisé.  
 Nouveau-Brunswick, n° 5, x » 60 ; n° 10, x 1 f. 50.  
 Nouvelle-Ecosse, n° 9, o 1 f. 25 ; n° 10, o 1 f.  
 Nouvelle-Galles du Sud, n° 20, o 1 f. 50 ; n° 21, o 2 f. 50 ; n° 24, 25 et 23, o 2 f. 50 ; n° 33, o 1 f. ; n° 46, o 2 f. ; n° 84, o » 60 ; n° 83, o » 50.

75.	25 cent. vert.			
73.	50 » jaune.			
74.	1 pes. brun.			
76.	5 » bleu.			
77.	10 » rouge.			
La série des 5 timbres..		1f50	»	»

**ESPAGNE**

1890. *Carte. Timbre effigie d'Alphonse XIII, armes en milieu, carte chamois. 300c. 10 cent. brun.....*

**GRANDE-BRETAGNE**

1855-90. *Enveloppes de commande, effigie à gauche, cadres divers, papier blanc.*



22.	2 p. bleu.....	E »	50	»	»
23.	3 » carmin.....	E »	75	»	»
24.	4 » rouge.....	E 1f	»	»	»
25.	6 » violet.....	E 1f50	»	»	»
26.	1 sh. vert.....	E 2f50	»	»	»
<i>Idem, avec deux estampilles, papier blanc seulement.</i>					
40.	3 p. et 2 pence....	E 1f25	»	»	»
42.	4 » et 3 » .....	E 1f75	»	»	»
45.	4 » et 4 » .....	E 2f	»	»	»

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

*Nouvelle-Zélande*, n° 5, o 2 f. 50 ; n° 6, o 3 f. 50 ; n° 8, 9 et 10, o 1 f. 50 ; n° 11, o 5 f. ; n° 13, o 1 f. 50 ; n° 16, x 1 f. ; n° 19, o » 75 ; n° 24 et 22, o 1 f. 25 ; n° 25 et 26, o » 25 ; n° 27, o » 60.

*Oldenbourg*, n° 13 et 14, épuisés.

*Paraguay*, n° 21, x et o » 25 ; n° 22, x » 35 et o » 25 ; n° 23, x » 75 et o » 35.

*Parme*, n° 5, o 2 f. 50 ; n° 4, o 2 f. 50.

*Pays-Bas*, n° 12, o 75 ; n° 30, o 1 f.

*Perse*, n° 10, x » 69 et o 50.

*Philippines*, n° 2, x et o épuisé.

*Portugal*, n° 7, o » 50 ; n° 8, o 2 f. ; n° 24, o épuisé ; n° 33 et 36, o 1 f.

*Prince-Edouard*, n° 5, x 1 f. 25 ; n° 7, x 1 f.

*Prusse*, n° 18, o » 25 ; n° 19, o 1 f. 50.

*Queensland*, n° 6, o 3 f. ; n° 8, o 3 f. 50 ; n° 10, x épuisé et o 4 f. ; n° 11 et 12, o » 25 ; n° 41, o 12 f.

*Moldavie*, n° 8, x et o épuisé.

*Russie*, n° 44, o épuisé ; n° 47, épuisé.

*Saint-Christophe*, n° 1, x » 50 ; n° 3, épuisé ; n° 4, x 3 f. et o 1 f. ; n° 2, x 2 f. 50 ; n° 6, x » 25 ; n° 8, x » 35, n° 9, x 1 f. ; n° 10, x 1 f. 50 et o » 75 ; n° 11, x 1 f. 50 ; n° 14, x 1 f. ; n° 15, x 2 f. ; n° 20, x 3 f. 50.

*Sainte-Hélène*, n° 5, x » 35 ; n° 6, x 1 f. ; n° 12, x » 25.

*Sainte-Lucie*, n° 10, o 2 f. ; n° 16, x 3 f. ; n° 29, et 28, épuisés.

*Saint-Pierre et Miquelon*, n° 2, épuisé.

*Saint-Thomas et Prince*, n° 1, x » 25 ; n° 4 a, x » 35 ; n° 6, x 1 f. ; n° 8, x 2 f. ; n° 9, x 2 f. 50 ; n° 10, x » 25 ; n° 13, x » 35 ; n° 14, x » 50 ; n° 12, x » 41.

*Saint-Vincent*, n° 9, o 3 f. 50 ; n° 14, épuisé.

*Salvador*, n° 1, x » 35 ; n° 5 et 8, o épuisés ; n° 20, x » 59 et o » 49 ; n° 25, x » 60 et o » 35 ; n° 21, o » 50.

*Sarawack*, n° 6, o épuisé.

*Saxe*, n° 4, o épuisé ; n° 13, x et o épuisé.

*Schleswig-Holstein*, n° 3, o épuisé ; n° 8, x 1 f. 50 o » 50 ; n° 9, x 1 f. ; n° 10, x 1 f. et o » 35 ; n° 12, x 1 f. ; n° 11 et 13, x 1 f. 25 ; n° 14, x » 75 ; n° 15, x 1 f. et o » 35 ; n° 17 et 18, x 1 f. ; n° 20, x 2 f. 50 et o 1 f. ; n° 22, x 2 f. et o 1 f. ; n° 21, x 1 f. et o » 75.

*Serbie*, n° 1, x 2 f. 50 ; n° 2, x 2 f. ; n° 3, x 4 f. ; n° 5, x » 75 ; n° 10, x 1 f. ; n° 12, x 1 f. 50 ; n° 13, x » 50 ; n° 14, x » 75.

*Shanghai*, n° 5, 8, 9 et 12, épuisés ; n° 14,

x 3 f. ; n° 15, x 3 f. 50 ; n° 20, épuisé ; n° 26, o 3 f. 50 ; n° 27, épuisé.

*Siam*, n° 15, o épuisé.

*Sierra-Leone*, n° 2, x 2 f. ; n° 6, x 1 f. ; n° 7, x 1 f. 75 ; n° 8, x 3 f. 50 ; n° 14, x 25 ; n° 15, x » 35 ; n° 16, x » 75 et o » 35 ; n° 17, x 1 f. 50.

*Stallaland*, n° 5, épuisé.

*Suède*, n° 10, o épuisé.

*Zurich*, n° 2, o épuisé.

*Genève*, n° 8, épuisé.

*Suisse*, n° 11, épuisé.

*Tabago*, n° 5, x 12 f. ; n° 9, x 1 f. 50 et o épuisé ; n° 20, x » 25 ; n° 21, x 1 f. 50.

*Tahiti*, n° 1, épuisé.

*Terre-Neuve*, n° 3, x 3 f. ; n° 5, x 3 f. 50 ; n° 8, épuisé ; n° 11, x 5 f. ; n° 13, x 3 f. 50 ; n° 21 et 22, o épuisé ; n° 29, x 1 f. ; n° 28, o » 25 ; n° 35, o » 15 ; n° 43, o » 15.

*Timor*, n° 1, x » 25 ; n° 3, x » 50 ; n° 4, x » 35 ; n° 6, x » 60 ; n° 7, x 1 f. 25 ; n° 8, x 1 f. 50 ; n° 9, x 2 f. 50 ; n° 10, x 3 f.

*Toscane*, n° 19, o 1 f. 50 ; n° 25, épuisé.

*Trinité*, n° 10, x 8 f. ; n° 16 et 17, épuisés

*Tunis*, n° 15, o » 05 ; n° 16, o » 10 ; n° 17, o » 05 ; n° 19, o » 15 ; n° 20, o » 25 ; n° 22, o » 60.

*Turquie*, n° 60 ; x 5 f. et o 2 f. 50 ; n° 88, 92 et 26, o épuisés.

## ÉCHANGE DE JOURNAUX

Étrangers quelconques

Nous demandons à faire l'échange de notre journal *le Collectionneur de timbres-poste* contre journaux étrangers politiques, littéraires, commerciaux, spéciaux, etc., petits ou grands, en toutes langues (envoyés une fois par mois, ou plus s'ils le désirent.)

Une combinaison nous permet de les faire largement connaître à Paris, *sans frais aucuns*.

En cas d'acceptation, nous envoyer simplement un n° du journal en écrivant sur la bande **échange?**

Le Gérant : ARTHUR MAURY

Imp. Lambert, 15-17, rue des Martyrs, Paris

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**A PARTIR DU 15 JUILLET**

LE SIÈGE DE NOTRE MAISON SERA TRANSFÉRÉ

**6, boulevard Montmartre, 6**

(*Entresol et premier étage*)

Un vaste local ayant quatorze fenêtres sur le Boulevard, et que nous organisons depuis trois mois, nous permettra de réunir notre Administration, nos Bureaux de Correspondance et nos Magasins de Vente de Timbres et d'Albums (grès et détail).

Les personnes qui désirent nous acheter ou nous vendre des timbres rares ou ordinaires, ainsi que les Commissionnaires et Libraires qui s'occupent de nos Albums, ne seront donc plus obligées de gravir la rue des Martyrs.

Et c'est uniquement pour leur éviter cette peine, qu'ils nous ont tant reprochée, que nous nous sommes décidés à quitter l'hôtel de la cité Malesherbes où nous croyons être pour toujours.

Le sacrifice est fait et nous allons profiter de notre situation exceptionnelle en pleine foule parisienne et cosmopolite pour organiser une maison modèle, idéale, qui donnera envie de collectionner rien qu'en la regardant — du dehors ou du dedans. Nous en reparlerons; pour le moment il s'agit de déménager.

**NOTA.** — *Nous conservons notre ancien Magasin de détail de la rue Saint-Lazare, 80, et ne quitterons définitivement la cité Malesherbes que dans plusieurs mois, les lettres qui nous parviendront encore à ces adresses seront donc remises régulièrement à nos Bureaux, mais avec un léger retard.*

OCCASIONS

DOMINICAINE

Cartes

1880. *Timbre de 1880 à droite, ornements.*  
 37. 2 c. vert sur 4 couleurs différentes de carton.  
 39. 3 c. rouge sur 4 couleurs différentes de carton.  
 38. 2 et 2 c. vert sur chamois.  
 40. 3 et 3 c. rouge sur chamois.  
 Soit en tout 10 cartes neuves et entières, la série ..... 3 fr. 75

NICARAGUA

1890. *Armes, chemin de fer et appareil télégraphique.*



32. 1 cent. bistre jaune.  
 33. 2 » rouge.  
 34. 5 » bleu foncé.  
 35. 10 » gris bleu.  
 36. 20 » rouge carminé.  
 37. 50 » violet vif.  
 38. 1 peso brun.  
 39. 2 » vert.  
 40. 5 » carmin.  
 41. 10 » orange.  
 La série des 10 timbres neufs 3 fr. 50  
 1890. *Enveloppes, armes, ovale.*



24. 5 cent. bleu.

25. 10 cent. gris.  
 26. 20 » rose.  
 27. 30 » rouge brun.  
 28. 50 » violet.

La série des 5 enveloppes neuves et entières... 2 fr. 50

1890. *Bandes. Idem.*  
 29. 1 cent. vert.  
 30. 2 » vert.  
 31. 4 » vert.

La série des 3 bandes neuves et entières... 1 fr. »

1890. *Cartes. Timbre à droite, vignette, carton chamois.*



52. c. 2 cent. brun.  
 53. c. 2 et 2 c. id. réponse.  
 24. c. 3 cent. bleu.  
 25. c. 3 et 3 c. id. réponse.  
 La série des 4 cartes neuves. 1 fr. 75  
 La carte de 2 cent. brun, seule. » 25

ÉCHANGE DE JOURNAUX

Etrangers quelconques

Nous demandons à faire l'échange de notre journal *le Collectionneur de timbres-poste* contre journaux étrangers politiques, littéraires, commerciaux, spéciaux, etc., petits ou grands, en toutes langues (envoyés une fois par mois, ou plus s'ils le désirent.)

Une combinaison nous permet de les faire largement connaître à Paris, sans frais aucuns.

En cas d'acceptation, nous envoyer simplement un n° du journal en écrivant sur la bande **échange?**



## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, **1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

## PETITE CAUSERIE

Le journal *La Paix* vient de confirmer et de compléter ce que nous avons annoncé il y a plusieurs mois: M. Etienne, Sous-Secrétaire d'Etat a décidé la création d'un timbre pour chacune de nos colonies, mais le type sera le même pour toutes; seul le nom changera au moyen d'un passe-partout.

« La vignette représente le Commerce et la Navigation, debouts sur un bateau, séparés par un mât; en tête les mots RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, COLONIES; au centre la valeur. Le motif invoqué pour cette création est le trafic des timbres coloniaux actuels qui fournit par le change monétaire de gros bénéfices à quelques malins. De pareils abus ont motivé les surcharges de tous les timbres européens utilisés dans le Levant, celles de Madère et des Açores, etc.

« Etant donné les différences souvent considérables qui existent dans le cours du change entre deux colonies, 1,000 fr. de timbres-poste à Saïgon, par exemple, peuvent représenter 1,200 à 1,300 fr. à la Réunion. Il était donc facile de se procurer en Cochinchine des figurines qui, expédiées par la poste dans telle ou telle autre colonie, y représentaient une somme bien supérieure au prix d'achat.

« Les timbres avec mentions différentes mettront fin à ce petit commerce.

« On aurait bien fait des vignettes pour chaque pays, mais il paraît que cela eût coûté gros, 250,000 fr. environ. »

Le journal ajoute: « On estime à 2 ou 3 millions, ni plus ni moins, la somme que l'émission de ces timbres va faire immédiatement encaisser au Trésor par le simple fait de la vente des nouveaux types aux gros marchands de Paris, Londres, Berlin, New-York, désireux de satisfaire leur nombreuse clientèle de collectionneurs. »

OCCASIONS

DOMINICAINE

Cartes

1880. *Timbre de 1880 à droite, ornements.*

37. 2 c. vert sur 4 couleurs différentes de carton.

39. 3 c. rouge sur 4 couleurs différentes de carton.

38. 2 et 2 c. vert sur chamois.

40. 3 et 3 c. rouge sur chamois.

Soit en tout 10 cartes neuves et entières, la série ..... 3 fr. 75

NICARAGUA

1890. *Armes, chemin de fer et appareil télégraphique.*



32. 1 cent. bistre jaune.

33. 2 » rouge.

34. 5 » bleu foncé.

35. 10 » gris bleu.

36. 20 » rouge carminé.

37. 50 » violet vif.

38. 1 peso brun.

39. 2 » vert.

40. 5 » carmin.

41. 10 » orange.

La série des 10 timbres neufs 3 fr. 50

1890. *Enveloppes, armes, ovale.*



24. 5 cent. bleu.

25. 10 cent. gris.

26. 20 » rose.

27. 30 » rouge brun.

28. 50 » violet.

La série des 5 enveloppes neuves et entières... 2 fr. 50

1890. *Bandes. Idem.*

29. 1 cent. vert.

30. 2 » vert.

31. 4 » vert.

La série des 3 ban neuves et entières... 1 fr. »

1890. *Cartes. Timbre à droite, vignette, carton chamois.*



52. c. 2 cent. brun.

53. c. 2 et 2 c. id. réponse.

24. c. 3 cent. bleu.

25. c. 3 et 3 c. id. réponse.

La série des 4 cartes neuves. 1 fr. 75

La carte de 2 cent. brun, seule. » 25

ÉCHANGE DE JOURNAUX

Etrangers quelconques

Nous demandons à faire l'échange de notre journal *le Collectionneur de timbres-poste* contre journaux étrangers politiques, littéraires, commerciaux, spéciaux, etc., petits ou grands, en toutes langues (envoyés une fois par mois, ou plus s'ils le désirent.)

Une combinaison nous permet de les faire largement connaître à Paris, sans frais aucuns.

En cas d'acceptation, nous envoyer simplement un n° du journal en écrivant sur la bande **échange?**



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

CITÉ MALESHERBES, 8  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Le journal *La Paix* vient de confirmer et de compléter ce que nous avons annoncé il y a plusieurs mois: M. Etienne, Sous-Secrétaire d'Etat a décidé la création d'un timbre pour chacune de nos colonies, mais le type sera le même pour toutes; seul le nom changera au moyen d'un passe-partout.

« La vignette représente le Commerce et la Navigation, debouts sur un bateau, séparés par un mât; en tête les mots REPUBLIQUE FRANÇAISE, COLONIES; au centre la valeur. Le motif invoqué pour cette création est le trafic des timbres coloniaux actuels qui fournit par le change monétaire de gros bénéfices à quelques malins. De pareils abus ont motivé les surcharges de tous les timbres européens utilisés dans le Levant, celles de Madère et des Açores, etc.

« Etant donné les différences souvent considérables qui existent dans le cours du change entre deux colonies, 1,000 fr. de timbres-poste à Saïgon, par exemple, peuvent représenter 1,200 à 1,300 fr. à la Réunion. Il était donc facile de se procurer en Cochinchine des figurines qui, expédiées par la poste dans telle ou telle autre colonie, y représentaient une somme bien supérieure au prix d'achat.

« Les timbres avec mentions différentes mettront fin à ce petit commerce.

« On aurait bien fait des vignettes pour chaque pays, mais il paraît que cela eût coûté gros, 250,000 fr. environ. »

Le journal ajoute: « On estime à 2 ou 3 millions, ni plus ni moins, la somme que l'émission de ces timbres va faire immédiatement encaisser au Trésor par le simple fait de la vente des nouveaux types aux gros marchands de Paris, Londres, Berlin, New-York, désireux de satisfaire leur nombreuse clientèle de collectionneurs. »

Voyons, posons des chiffres : on estime le bénéfice immédiat à 2 ou 3 millions, chiffres pas laids ; mettons 2 millions 500,000 francs. Pour établir des vignettes il eût fallu dépenser 250,000 fr., le bénéfice eût encore été raisonnable : 2 millions 250,000 fr., sans compter les bénéfices de l'avenir et il n'est vraiment pas gentil de chicher ainsi pour des clients si généreux, qui l'auraient été probablement bien davantage si les timbres avaient été plus amusants. Mauvaise, mauvaise économie.

Nous avons d'abord prouvé par *A* plus *B* qu'il n'était pas utile de dépenser autant pour l'établissement de planches qui ne tireraient que des nombres restreints, s'il y avait autant de types que de colonies ; mais notre avis n'a pas eu de succès.

En attendant que la fabrique de la rue d'Hauteville mette les collectionneurs en joie, les petites fabriques coloniales s'ingénient à nous bourrer de leurs surcharges fantaisistes qui doivent être d'un fameux rapport. S'il n'y était mis un jour bon ordre, on finirait par lire dans les dictionnaires de l'avenir : « *X...* Colonie française, produit principalement la canne à sucre, la terre de pipe, l'arachide et les timbres surchargés à l'usage des collectionneurs. »

D'ailleurs si nous n'avions pas de surcharges ce mois-ci, notre chronique ne serait pas longue.

La **Martinique**, c'est un sort, manque toujours de timbres à 5 et à 15 centimes ; depuis décembre dernier qu'ont commencé les premières surcharges l'administration centrale n'a pu envoyer à l'administration coloniale les timbres qui lui manquaient. Après avoir épuisé toutes ses valeurs pour faire des 5 et des 15 c., la colonie vient à l'imitation du Gabon en 1889 de faire servir ses timbres-taxa comme timbres-poste ; gageons que le mois prochain nous aurons des provisoires dans le genre des Diégo-Suarez de grotesque mémoire.

Les nouveaux timbres-taxa de la Martinique portent en haut **TIMBRE-POSTE**, en toutes petites majuscules, puis un gros chiffre au milieu suivi d'un petit *c* et en bas **MARTINIQUE** en majuscules allongées. L'impression est rouge pour le 5 c. sur le 10 c., et rouge ou noire pour le 15 c. sur le 20 c. ; on peut encore se demander pourquoi ces deux tirages différents pour cette dernière valeur ; nous allons donner la réponse : on nous informe que premier tirage a été fait en rouge, mais qu'il a été reconnu trop empâté et que l'on a eu recours à l'encre noire ; cependant dans ces derniers timbres nous trouvons des erreurs : **TIMBRE** pour *timbre*, **POSTE** pour *poste* et des lettres cassées en quantité que nous ne voyons pas sur les timbres surchargés en rouge ; y aurait-il eu deux émissions ou au moins deux compositions différentes ? Tout cela ne fait que nous confirmer dans notre conviction première : c'est que les gens intéressés à créer ces surcharges ne sauraient faire trop de variétés pour mieux rançonner le bon collectionneur.

Voici à titre de renseignements les quantités qui ont été émises sur chaque valeur depuis le commencement des surcharges : 5 sur 10 c., 30,000 ; 5 sur 20 c., 15,000 ; 5 sur 30 c., 25,000 ; 5 sur 35 c., 35,000 ; 5 sur 40 c., 25,000 ; 15 sur 20 c., 3,000 ; 15 sur 25 c., 118,000 ; 15 sur 75 c., 5,000.

Chaque fois que le **Gabon** surcharge il change de nom, c'est moins banal ; les premiers timbres de 1886 s'appelaient **GABON** tout court : les provisoires de 1889 devinrent *Gabon-Congo* et cette fois, nous avons le *Congo français*. Le timbre des colonies, d'écuse, de 15 centimes bleu a reçu en surcharge le nom ci-dessus et la valeur 5 c. Il n'y a eu que 3,500 timbres émis, en deux fois.

Autres surcharges à **Madagascar** ; le 5 sur le 40 c. rouge et le 15 sur le 25 c. noir sur rose, type des colonies en cours ; les chiffres sont empâtés et appliqués évidemment à la main, timbre par timbre.

Il n'y a pas que les colonies françaises qui nous la fassent aux surcharges :

**Natal** est en retard pour l'inauguration de son tarif réduit avec la métropole et nous envoie seulement un provisoire de 2 1/2 pence en surcharge noire en petites majuscules sur le 4 p. brun, il est vrai qu'à la rigueur cette colonie aurait pu se dispenser de cette valeur provisoire puisqu'elle possède des coupures de 2 pence et de 1/2

penny, mais les amateurs de surcharges n'y auraient pas trouvé leur compte et une de plus ou de moins n'y paraît guère actuellement,

Nous aurions à répéter la même chose pour le **Cap de Bonne-Espérance**, qui nous gratifie d'un 2 1/2 d. sur 3 pence carminé.

Le type des cartes de **Libéria** vient d'être modifié; le cadre du timbre de celles de 1881 qui contenait un paysage, n'a plus rien actuellement; il y a eu cependant quelque chose dans l'ovale et nous pensons qu'il renfermait une effigie d'après certains restes de gravure dans le bas. Quel pouvait être le grand homme de la république noire dont on avait voulu nous montrer le portrait, et pourquoi l'a-t-on effacé après coup? En tous cas, cette carte constitue une émission nouvelle; elle est imprimée comme la précédente en bleu avec filets du timbre et du cadre en rouge. Une enveloppe de 3 cents, également au même type, a vu le jour en même temps que la carte.

Après le 1/2 anna en surcharge à la plume sur le 2 annas rouge, on nous signale que la **C<sup>ie</sup> de l'Afrique Orientale** vient de faire des 1 anna sur le 4 a. brun clair au moyen d'une surcharge en petits caractères à l'encre grasse violette au milieu du timbre, la valeur primitive étant biffée d'un trait.

Le besoin d'un timbre de 1/2 penny se fait maintenant sentir à la **Nouvelle-Galles du Sud** et pour commencer cette valeur a été surchargée en petites lettres minuscules au bas du timbre de 1 penny en cours, couvrant ainsi l'ancienne valeur.

Un monsieur — qui entre parenthèses fera bien de soigner ses pattes de mouches quand il nous écrira en anglais — nous informe de Buxton (Angleterre) que l'état malais de **Selangor** vient de surcharger 6,000 timbres de 2 cents sur le 24 c. vert de Malacca, et qu'il est possesseur d'à peu près l'émission, les quelques exemplaires qui lui ont échappé ont été achetés par différents collectionneurs. C'est très bien, mais où était la nécessité de cette émission, puisqu'aucun de ces timbres ne devait servir à la poste de Selangor; nos voisins les Anglais qui déblatèrent tant contre les surcharges des Colonies françaises, feront bien de méditer ce cas. Il va sans dire que ces 6,000 timbres ne sont pas à un type unique: il n'y a pas moins de cinq sortes de caractères typographiques, droits ou penchés, sans compter les erreurs qu'on ne fera voir que plus tard, etc. Notre correspondant nous demande quelle offre nous pourrions lui faire pour ces timbres, tout en nous prévenant charitablement qu'il en attend de gros prix, convaincu qu'il est de la qualité de sa marchandise. Eh bien! qu'il la garde, si nous avons encore un reste de pitié pour les surcharges de nos colonies, quand elles ne sont pas faites trop effrontément, nous n'en avons pas du tout pour ces timbres locaux qui ne dépassent pas la frontière des pays pour lesquels ils sont soi-disant émis, et nous n'en avons parlé que pour crier gare au collectionneur.

A signaler une surcharge de **Ceylan** de 15 cents sur les deux valeurs de 25 c. bistre et 28 c. gris bleu de 1886; elle consiste dans les mots **FIFTEEN CENTS** imprimés en deux lignes dans le bas du timbre sur l'ancien chiffre.

Tous les timbres de **Grèce** nous parviennent dentelés, et cette fois ils le sont officiellement. Le même pays a promulgué la loi portant création d'enveloppes, bandes et cartes-lettres, nous n'allons donc pas tarder à les voir paraître. Les cartes-lettres qui avaient été fabriquées sans timbre, comme essai à Trieste, vont être mises en cours, l'expéditeur apposera lui-même son timbre, 10, 20 ou 25 lepta suivant le cas; les nouvelles cartes auront le timbre imprimé avec ces trois valeurs dans les mêmes couleurs que dans les timbres-poste. Les enveloppes seront de deux valeurs 10 et 20 lepta; le timbre sera ovale avec une tête de Mercure dans le milieu et le chiffre de valeur sur les côtés latéraux; enfin il y aura cinq bandes de 1, 2, 5, 10 et 40 lepta; à quoi servira bien cette dernière? Toutes ces nouvelles marques d'affranchissements ont été commandées en Autriche; par contre ce pays ne fournira plus les timbres-taxe qui vont être imprimés à Athènes. Là aussi il est question de changements; les timbres-taxe de 40, 60, 70, 80 et 90 lepta seraient supprimés, et remplacés par des valeurs de 15, 25 et 50

lepta; les 1 et 2 drachmes seraient exprimés 100 et 200 lepta comme on en avait déjà fait l'essai en 1880 à cause de la confusion trop facile avec les 1 et 2 lepta.

Nous donnons plus loin les types des timbres et cartes émis à l'occasion du Jubilé de vingt-cinq années de règne du roi Charles I<sup>er</sup> de **Roumanie**; ces timbres n'ont eu cours que pendant trois jours comme nous l'avons annoncé; voici les quantités qui ont été imprimées: 128,700 timbres à 1/2 bani; 128,960 à 3 bani; 63,960 à 5 b.; 63,700 à 10 b.; 129,480 à 15 b., et enfin 78,000 cartes à 5 b. Ces chiffres sont assez respectables et malgré le vide qui s'est fait autour de ces timbres, ils n'entreront pas de sitôt dans le domaine de la rareté.

Nous venons de voir le nouveau type des valeurs de 20, 24, 30 et 50 kreuzer d'**Autriche** qui devait être changé comme nous l'avons dit en avril dernier; l'effigie est dans un octogone et la valeur aux angles dans des cartouches sur fond blanc; le 30 kreuzer, le seul qui soit prêt actuellement est imprimé en brun dans une seule teinte.

Nous donnons plus loin le décret qui a transformé en timbre de 2 centesimi le 5 c. d'**Italie** à l'effigie de Humbert, catalogue le mois dernier. Le même décret nous annonce un nouveau type du 5 lire prévu déjà depuis longtemps; ce timbre devait être mis en cours le premier mai, mais nous venons seulement de le recevoir; l'effigie est dans un cercle et aux quatre angles de tous petits cartouches renferment le chiffre 5 sur fond bleu; en haut et en bas les inscriptions POSTE ITALIANE et CINQUE LIRE imprimées en rouge brun, comme le reste du timbre, sur un fond ligné bleu. Il est très joli dans son ensemble et ne sera pas facile à frauder cette fois avec les autres valeurs existantes.

Notre correspondant de **Monaco** nous informe que la dernière émission des enveloppes à l'effigie du prince Charles III a eu lieu sur papier bleu vert au lieu de blanc; le tirage n'a été que de 1,500, il va sans dire qu'il a été enlevé en quelques heures.

Le 35 centimes de **Belgique** a paru; il est exactement au type que nous avons décrit dans notre numéro d'avril dernier, la couleur de ce timbre est, non pas jaune comme il en avait été question, mais d'un brun violet mat, qui le rend un peu triste.

Un de nos correspondants du même pays nous fait part d'une erreur dans la planche du timbre à 1 centime; le deuxième timbre de la troisième rangée du troisième carré de 50 — est-ce exact! — porte l'inscription BELGIQUE au lieu de BELGIQUE et à l'appui notre correspondant nous communique un exemplaire. Il ne faut pas le regarder deux fois pour s'apercevoir qu'il n'y a jamais eu de D mais un B dont le trait du milieu reliant les deux boucles est cassé. Il n'y a donc pas erreur et nous ne croyons pas que cet... accident donne jamais de la valeur au susdit timbre.

Comme nous l'annoncions en mars, le timbre de service de 20 ore de **Suède** vient de paraître en bleu au lieu de rouge. Il est question de supprimer les timbres-taxe LOSEX à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Notons une petite modification de la carte double de 3 ore de **Norvège**, l'impression est maintenant sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces au lieu des 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup>; chaque partie porte BREVKORT en un mot; la couleur est toujours orange.

Les timbres de **Cuba** de 1, 5 et 10 c. de peso vont changer prochainement de couleur pour adopter celles de l'Union postale universelle, ainsi qu'il résulte d'un long document que nous publions in-extenso aux *Documents officiels* à cause de sa forme originale. Mais ce que ne dit pas cette pièce officielle, c'est que le changement de couleurs aurait été décidé à la suite d'une falsification du timbre de 5 c. de peso, ainsi qu'il résulte d'une correspondance d'un de nos lecteurs d'Espagne. Ces timbres faux, tirés en lithographie et d'une teinte plus claire que les véritables, sont cependant facilement reconnaissables, néanmoins un certain nombre auraient passé par la poste.

La carte de 3 cent. du même pays vient de paraître à l'effigie du jeune roi Alphonse XIII, en rose sur carton jaune.

Pour nous prouver que les timbres de fortes valeurs de la **Dominicaine**, surchargés sur toutes sortes de valeurs le mois dernier, avaient leur raison d'être, on vient de nous communiquer les nouveaux timbres qui font suite à la série de 1885; ce sont les 50 centavos violet foncé, 1 peso carmin et 2 pesos brun. Le cadre est le même que celui des 1 et 2 c. de la même série, c'est-à-dire avec les chiffres de valeur dans des rectangles allongés aux angles inférieurs. Ils sont bien gravés et tirés en taille-douce.

Deux nouveaux timbres de **Haïti**, au type armes, ont dû voir le jour ce mois-ci, ce sont les 3 cent. gris et 5 c. orange: nous ne les avons pas encore vus.

De nouvelles cartes du Mexique viennent de paraître; elles ont à droite le timbre en cours, au milieu un petit aigle et une grecque pour cadre; les valeurs sont de 2, 3 centavos pour l'union postale et 5 c. pour l'intérieur; les doubles ne nous sont pas encore parvenues; le timbre des premières est carmin avec inscriptions vertes, et pour la dernière il est bleu avec inscriptions carmin, le carton est blanc.

L'**Équateur** a surchargé son enveloppe de 10 centavos orange en imprimant en noir le chiffre 5 sur l'ancienne valeur et CENTAVOS dans le milieu.

En avril nous donnions la description du nouveau 100 reis du **Brésil** en préparation; nous venons de recevoir ce timbre et nous n'avons rien à ajouter à la description, sinon qu'il est laid à tel point qu'il en devient original; la tête de la Liberté en rouge, à peine dessinée, et le cadre bleu avec son fond ligné rouge rappellent un peu le 4 annas, 1<sup>re</sup> émission des Indes Anglaises — c'est l'enfance de l'art.

Le **Chili** prépare trois nouvelles valeurs de timbres, savoir les 15 et 25 centavos et le 1 peso; on ne nous dit pas si c'est le gouvernement du président Balmaceda ou le parti des congressistes qui émettra ces timbres: il nous semble que la nouvelle est prématurée et qu'il faut attendre que le calme soit revenu dans ce malheureux pays avant de songer aux timbres.

Le **Pérou** aussi annonce une émission entièrement nouvelle et à brève échéance.

Nous donnons plus loin les types des 5 pesos d'**Argentine** annoncés le mois dernier; du même genre nous avons à ajouter le 20 pesos portant l'effigie de trois quarts à droite de l'animal Brown: il est vert clair. Espérons que nous ne verrons pas les autres valeurs dont on nous a promis de faire un *auto-da-fé*.

L'*Annuaire timbrologique*, bien informée sur les choses de ce pays, nous fournit les renseignements suivants:

« On commence à redresser petit à petit les abus du service postal argentin.

C'est ainsi que le dépôt des timbres, existant auparavant au Secrétariat de la Poste se trouve maintenant à la *Casa de Moneda*.

Tous les mois, l'Administration des Postes doit demander la quantité de timbres dont elle a besoin pour le présent mois; cette mesure se justifie d'ailleurs amplement par les faits inouïs révélés au cours des dernières enquêtes.

Un entre mille: Le chef du *Despacho* était parvenu à détourner et à cacher dans la poste même 80,000 timbres de 1/4 c. noir sur 12 c. qu'on a seulement retrouvés après avoir vendu le stock des timbres à surcharge rouge.

Très prochainement doit disparaître l'enveloppe de 5 sur 8 c. ainsi que les timbres de 6 c. de 8 c. et même de 1/4 c. vert, car nous savons de bonne source qu'on ne réimprimera pas ce dernier timbre, une fois le stock épuisé; la poste se prétend en perte sur la fabrication de ce timbre, quoique la *Patria Italiana* ait assuré qu'il n'en était rien et que la feuille de cent timbres, vendue 25 sous ne coûtait pas plus de 17 cent. à l'administration. »

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### JUIN 1891

#### AFRIQUE ORIENTALE

Timbre en cours avec valeur en surcharge violette.

1 anna sur 4 a. brun clair.

#### ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Carte en cours avec effigie du roi Alphonse XIII, carton chamois.

3 c. de p. rose.

#### ARGENTINE

Timbre, genre en cours. grand, dentelé.

20 pesos vert clair.

Types des autres timbres de fortes valeurs annoncés le mois dernier.



#### AUTRICHE

Timbre, genre en cours, effigie dans un octogone, dentelé.

30 kreuzer brun.

#### BELGIQUE

Timbre, genre en cours, dentelé.

35 cent. brun violet.

#### BRÉSIL

Timbre, Liberté à droite, dentelé.

100 reis rouge et bleu.

#### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

2 1/2 d. sur 3 p. carminé.

#### CEYLAN

Timbres de 1886 avec valeur en surcharge noire.

15 c. sur 25 c. bistre.

15 c. sur 28 c. gris bleu.

#### DOMINICAINE

Timbres, suite de la série de 1885, dentelés.

50 cent. violet foncé.

1 peso carmin.

2 » brun.

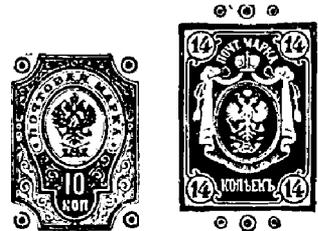
#### EQUATEUR

Enveloppe en cours avec valeur en surcharge noire.

5 cent. sur 10 c. orange.

#### FINLANDE

Type des enveloppes annoncées le mois dernier.



#### GABON

Timbre des colonies en cours avec « Congo français » et valeur en surcharge noire.

5 c. sur 15 c. bleu.

#### GRÈCE

Timbres en cours, dentelés.

1 lepton brun.

5 lepta vert.

10 » orange.

40 » violet.

50 » olive.

1 drach. gris.

**HAIDERABAD**

Timbre, type en cours, dentelé.  
1/2 anna rose pâle.

**HAITI**

Timbres, armes, dentelés.  
3 cent. gris.  
5 » orange.

**ITALIE**

Timbre, genre en cours, dentelé.  
5 lire rouge brun et bleu.

**LIBERIA**

Carte, genre 1881 avec ovale blanc du timbre.  
3 cents bleu et rouge.  
Enveloppe, même timbre à droite.  
3 cents bleu et rouge.

**MADAGASCAR**

Timbres des colonies en cours avec valeur en surcharge noire.  
05 sur 40 c. rouge.  
15 sur 25 c. noir sur rose.

**MARTINIQUE**

Timbres-taxe des Colonies servant comme timbres-poste avec TIMBRE-POSTE, valeur et MARTINIQUE en surcharge.

5 c. sur 10 c. noir *surcharge rouge*.  
15 c. sur 20 c. noir, *surcharge rouge ou noire*.

**NATAL**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.  
2 1/2 pence sur 4 p. brun.

Carte, type en cours, carte cha-mois.

1 1/2 penny brun.

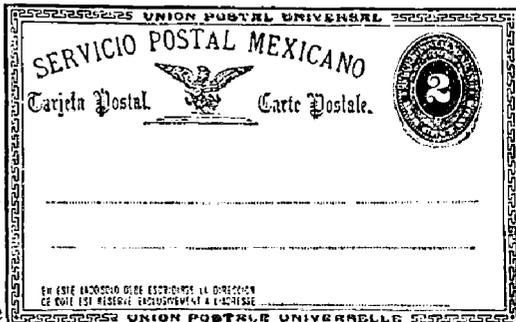
**NORVÈGE**

Carte, genre de 1888, « Brevkort » en un mot.

3 et 3 ore *réponse orange*.

**MEXIQUE**

Cartes, timbre en cours à droite, petit aigle au milieu, cadre grecque, carte blanche (pour l'intérieur).



5 cent. bleu et carmin.

Idem (pour l'union postale).

2 cent. carmin et vert.

3 » carmin et vert.

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

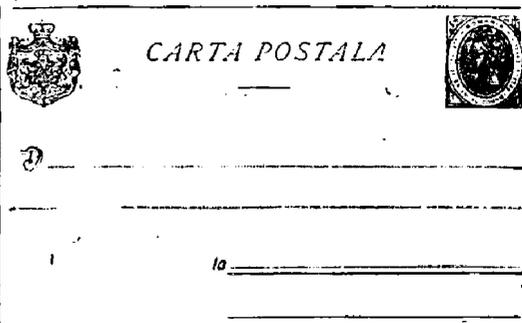
1/2 penny sur 1 p. violet.

**ROUMANIE**

Type des timbres du jubilé annoncé le mois dernier.



Type de la carte.



**RUSSIE**

Enveloppe. Timbre modifié, cor et foudres sous l'aigle.

5 kopecks violet.

**SUÈDE**

Timbre de service, type en cours, dentelé.

20 ore bleu.

**SURIMAN**

Timbres, type de 1890, chiffre, dentelés.

1 cent lilas gris.

5 » bleu.

**LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS**

(Suite, voir les n<sup>os</sup> 111 à 127)

1863-1870. — EMISSION A L'EFFIGIE LAURÉE DE NAPOLEÓN III.

L'émission formée de neuf timbres qui ne parurent qu'à de longs intervalles, comprend trois types faisant différer les valeurs, selon leur emploi.

Les 1, 2 et 4 centimes, destinés à



l'affranchissement des journaux et imprimés, ont de grands chiffres aux angles inférieurs, qui ont fait remonter un peu le médaillon vers le haut; le fond se compose simplement de points formant des lignes ondulées.

Les 10, 20, 30, 40 et 80 centimes, pour l'affranchissement des lettres, ont un cadre qui rappelle celui des timbres anciens, cependant il est refait entièrement : EMPIRE FRAN-

ÇAIS est en toutes lettres, les caractères sont plus blancs, plus nets, ainsi que la grecque des côtés; les



lignes avec pointillé intermédiaire formant le fond du cadre sont droites au lieu d'être ondulées. Les angles ont des croisillons au lieu de fleurons.

Le 5 francs, pour les plis chargés



pesants, est oblong, deux fois plus long que les autres timbres; l'effigie est au centre; la valeur est indiquée en gros caractères, et on lit en bas le mot TIMBRE-POSTE employé seulement sur ce timbre.

L'effigie, pour ces trois types, est d'apparence semblable, elle diffère notablement de celle des timbres non laurés: le nez est plus busqué, la moustache est relevée par une pointe, et une ride plus ou moins accentuée selon le soulage de l'impression, marque le front impérial. La couronne de laurier complète très heureusement ce profil qui donne bien, aux moustaches près, l'idée cherchée par l'artiste, d'un empereur romain.

Vue à la loupe, l'effigie des timbres à 1, 2, 4 c. et 5 fr., offre comme gravure quelques différences avec celle des valeurs 10, 20, 30, 40 et 80 c., elles sont surtout sensi-

bles aux hachures de la figure et aux ombres de l'oreille, la gravure a été faite deux fois.

Remarquons que les perles du médaillon, très petites et serrées aux basses valeurs, sont plus apparentes et plus espacées aux valeurs de 10 à 80 centimes et encore plus fortes, quoique rapprochées, au 5 francs.

Voici l'ordre d'émission :

2 c. brun rouge.	1 <sup>er</sup> janvier 1863.
4 c. gris.	id.
20 c. bleu.	4 avril 1867.
30 c. brun.	id.
10 c. bistre jaune.	novembre 1867.
80 c. rose.	février 1868.
40 c. rouge.	août 1868.
5 fr. lilas.	novembre 1869.
1 c. olive.	mai 1870.

Le 5 centimes, qui manque à cette série, était gravé, prêt à être imprimé; on a longtemps prétendu le contraire, or, nous possédons dans notre collection, une belle série ancienne d'épreuves d'artiste, tirées en noir sur papier de Chine à grandes marges, et parmi elles se trouve le 5 centimes, fini exactement comme les autres valeurs. Chaque valeur exigeait, nous l'avons vu, un coin où les chiffres étaient gravés spécialement. ce travail était le plus long, l'établissement des planches n'était plus ensuite qu'une affaire de galvanoplastie.

Donc le coin du 5 c. lauré était prêt, le doute ne peut plus exister, mais vu l'emploi considérable de cette valeur, nous ne nous expliquons pas qu'on se soit servi des planches types non laurées jusqu'à la fin de l'empire.

(A suivre)

A. MAURY

## DOSSIER DES SURCHARGES

Voici une histoire bien curieuse qui montre l'aplomb croissant des inventeurs de surcharges et de leurs agents :

Un collectionneur de la république Dominicaine avait expédié de là-bas à un marchand novice de Paris, des timbres anciens de ladite république; celui-ci les soumit à un *expert*, comme il y en a beaucoup, qui les déclara authentiques. Bonne affaire, notre novice place ses échantillons et passe une forte commande au collectionneur de là-bas.

Plein d'enthousiasme, celui-ci n'hésite pas à prendre le premier paquebot en partance, rêvant fortune à son arrivée à Paris. Pour corser son bagage, il y ajoute un fort lot de timbres dominicains, surchargés juste à point, et dont on lui a garanti le monopole.

Mais un déboire l'attendait à l'arrivée : pendant son voyage, les fameux timbres anciens avait été reconnus faux et les surchargés, précédés de leur décret signé du président Ulysse Heureaux, n'avaient été accueillis que froidement par la presse philatélique.

Pour ne pas fatiguer nos lecteurs de continuelles clameurs, notre journal s'était contenté de dire : "Nous ignorons si la création de ces fortes valeurs se faisait réellement sentir, mais à voir la peine qu'on s'est donnée pour arriver à faire 164 enveloppes de 1 peso sur douze anciennes valeurs, on peut mettre les collectionneurs en éveil par ces deux mots : abus probable."

Mais notre confrère belge a tapé

plus fort et le collectionneur de Santo-Domingo, déçu dans ses espérances, et décidé à ne pas rentrer bredouille, lui intente un procès et lui demande la bagatelle de 20,000 francs de dommages et intérêts, sous le prétexte que son appréciation lui a porté préjudice en entravant la vente de sa pacotille!

Voyez-vous la presse philatélique obligée, en vertu d'un jugement en date du..., de trouver admirables et de bon aloi toutes les surcharges passées et futures.

Ce serait du joli.

Encore faudra-t-il que les juges apprennent exactement ce que c'est qu'une surcharge et comment certains fonctionnaires subalternes trouvent le moyen d'ajouter sans grands frais d'imagination, 5, 10 et même 20 mille francs à leur mince traitement :

La scène se passe dans une colonie ou une petite république, peu importe; le gouverneur, le résident ou le président, signe, la sueur au front, un tas de papiers — "Qu'est-ce que c'est que ça? dit-il. — C'est un décret autorisant la transformation de dix mille timbres-poste à 30, 40 et 50 centimes en timbres à 5 centimes par le moyen d'un chiffre et d'un mot imprimés en noir. On s'est aperçu qu'il ne restait plus de cette valeur qu'une quantité insuffisante pour assurer l'affranchissement de la malle prochaine et nous ne recevrons que dans quinze jours la provision commandée. — Très bien". — Et le paraphe majestueux s'étale au bas du document qui paraîtra au Journal Officiel.

Mais le haut fonctionnaire ignore qu'on avait en quelques jours esca-

moté tous les vrais timbres à 5 centimes; on les retrouvera du reste dès qu'une douzaine des timbres transformés auront été vendus aux guichets.

Voici donc des timbres bien *rare*s puisque douze seulement ont servi; mais que sont devenus les 9,988 restants? Soyez sans crainte, ils sont tous entre les mains d'un agent des postes qui les fait offrir aux naïfs collectionneurs d'Europe et d'Amérique par un intermédiaire de l'endroit, à un franc la pièce ceux qui n'ont que le simple barbouillage noir, deux francs ceux où il est imprimé la tête en bas, dix francs les grandes raretés, avec fautes typographiques, etc.

Et les collectionneurs ont la naïveté de tomber dans ces panneaux? Parfaitement et autant de fois que cela plaît à certains directeurs de postes.

Notre devoir à nous n'est-il pas de crier à l'abus?

Mais le plus bizarre c'est qu'après avoir, comme journaliste, bien crié, nous sommes obligé comme marchand de mettre ces timbres dans nos prix-courants puisqu'ils sont *légitimés* par des actes officiels et que lorsque nous nous sommes mis en grève, les collectionneurs, après nous avoir approuvé, se sont précipités chez les petits marchands dont cela forme un fond de raretés inépuisable: lorsqu'il n'y en a plus il y en a encore, on les fabrique ou on les invente, au point que le juge d'instruction a dû s'en occuper à Paris on l'a vu il n'y a pas longtemps.

Un des importateurs de surcharges, écrivait un jour en nous bra-

vant : « Collectionneurs, prenez, prenez mes surcharges, c'est un placement de père de famille. »

Eh bien, franchement, nous déconseillons ces spéculations aux collectionneurs, surtout lorsqu'ils sont eux-mêmes surchargés... de famille.

## CORRESPONDANCE

A M. C., à *Bergerhout*. — Remerciements pour votre communication ; nous ne pouvons publier dans notre journal tous les décrets ou arrêtés concernant les émissions officielles ; nous n'usurons guère que ceux se rapportant aux émissions provisoires, c'est-à-dire concernant des timbres qui ont besoin d'être légitimés aux yeux des collectionneurs par un acte de naissance régulier.

A M. P., à *Barcelone*. — Il nous aurait été agréable de recevoir en communication un des timbres faux de 5 c. de Cuba dont vous nous parlez : dans notre *Causerie* de ce mois nous prévenons nos lecteurs de cette falsification. Remerciements sincères.

A M. D., à *Berne*. — Toutes les variétés des timbres cantonaux suisses que vous citez sont bien connues ; notre catalogue et notre album ont été faits en vue de la généralité des collectionneurs et il ne nous a pas paru utile de noter ces différences que la masse n'obtiendra jamais et que les spécialistes dédaigneraient, le nombre des variétés étant beaucoup plus grand que celui que vous indiquez.

A M. B. H., à *Mons*. — Tous les timbres de Grèce imprimés à Athènes ont porté jusqu'en 186., le chiffre de la valeur au dos, dans la même couleur que le timbre ; c'était simplement une garantie contre la fraude sur des papiers non filigranés ; de même pour le cor sur les timbres de Suède ou le moiré sur les timbres d'Espagne 1870 et Mexique 1872.

## TIMBRES FAUX

BIEN FAITS

ET NOUVELLEMENT MIS DANS LE  
COMMERCE

**Dominicaine.** Timbres de 1862 et 1865 imprimés en noir sur papier de couleur, importés directement du pays.



Imitation par la photogravure, très empatée.

Nous connaissons une autre contrefaçon de ces timbres beaucoup plus dangereuse.

**Japon.** Nouvelle série de contrefaçons de tous les timbres un peu rares du Japon, certainement gravés et imprimés dans le pays et bien difficiles à distinguer des véritables si l'on n'est pas prévenu. Ce que les chercheurs de signes syllabiques rares vont être rançonnés !

**Nouvelle-Galles du Sud, 1849, vue de Sydney.** Nous avons en main des imitations venant d'Angleterre et qui ressemblent bien aux originaux étant gravées en *taille-douce* et imprimées avec des couleurs ternies ; elles sont par paire se tenant et offrant deux types. On sait que les authentiques ont autant de types que de timbres à la feuille. Nous avons des



deux types : 1 penny rosé, avec nuages et sans nuages. L'oblitération est formée de barres avec chiffres 37, 43 et autres.

On nous prévient qu'il va être mis également en vente des 2 p. bleu et 3 p. vert.

## DOCUMENTS OFFICIELS

## CUBA

Du Ministère d'Outre-mer, avec le n° 3 et en date du 30 Décembre dernier, on communique au Gouverneur général le Décret royal suivant :

« Excellence : Le six Septembre dernier, Monsieur le Ministre des finances m'a fait remettre le Royal Décret à continuation :

« A cette même date je dis au Directeur général des contributions indirectes ce qui suit : —

« Excellence : — Vu l'expédient suivi dans cette Direction générale pour avoir été ordonné par le Ministère d'Outre-mer d'après le Royal décret du 8 Mai dernier sur la convenance qu'il y aurait à ce que les timbres-poste de l'île de Cuba fussent imprimés avec les couleurs indiquées par les pays faisant partie de l'Union postale Universelle, dans le but d'éviter que la grande ressemblance des couleurs avec lesquelles on peint les timbres de 20, 50, et 10 centavos de peso et celui de 1 centavo de peso, donna lieu à des fraudes en employant les uns pour les autres, par ex : celui de 1 centavo de peso pour son similaire de 10 ; et considérant que l'emploi des couleurs bleue, rose et verte qui distinguent ceux de 25, 10 et 5 centimos, d'après les échantillons envoyés par l'administration des Postes de Berne rendra très difficile la substitution des uns par les autres, car il est hors de doute que la susdite fraude n'obéit qu'à la grande ressemblance des demi-teintes qu'on emploie dans les timbres actuels : le Roi (q. D. g.) et en son nom la Reine Régente du Royaume, d'accord avec ce qui a été proposé par Votre Excellence a voulu bien ordonner que l'impression des timbres-poste pour les provinces d'Outre-mer se vérifient avec les couleurs convenues par les pays qui constituent l'Union postale Universelle, selon l'ordre donné par ce Département Ministériel. »

« Ce que par ordre du Roi je vous transeris pour qu'il y ait lieu à disposer pour son exécution. De même et aussi par ordre royal je vous en donne connaissance. »

Et à mon tour et par ordre du Roi je vous le communique aussi pour votre intelligence et pour ce qu'il y aurait lieu à ordonner pour son exécution.

Et ayant S. E. signé l'ordre d'exécution le 21 de ce mois, on le publie dans la *Gazette Officielle* pour que le public en général en ait connaissance.

Le secrétaire du Gouvernement général,  
LEOPOLDO CASO

## ITALIE

DÉCRET autorisant la transformation des timbres

à 5 centesimi en timbres à 2 cent. et la création d'un nouveau timbre de 5 lire.

Vu l'art. 239 du Règlement général sur le service des postes, etc. . .

Sur la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Travaux Publics, Intérieur, Postes et Télégraphes.

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste de cinq centimes retirés de la circulation par l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6152, 3e série, et restés sans emploi dans les magasins du Gouvernement, seront transférés en autres de deux centimes et mis de nouveau en usage. Cette transformation consiste dans la surcharge de la légende : *centesimi 2*, en noir. Les timbres ainsi surchargés seront valables jusqu'à la fin du mois de décembre 1891 ; après cette date il sera accordé un an pour l'échange de ceux qui seraient restés en possession du public.

ART. 2. — Les timbres-poste de cinq lire, établis par l'art. 134 du Règlement susdit sont modifiés, soit par la forme, soit par la couleur, comme suit :

A. Au champ elliptique dans lequel se trouve l'effigie du souverain sera substitué un champ circulaire ;

B. La dite effigie, les ornements et les légendes seront en couleur rouge marron ;

C. Le fond de la légende et des chiffres de la valeur seront de la couleur bleu de Prusse, les chiffres se détachant en blanc.

Les nouveaux timbres seront mis en usage à partir du 1<sup>er</sup> mai 1891 et ceux en cours cesseront d'être valables au 1<sup>er</sup> juillet suivant ; ces derniers seront toutefois admis à l'échange jusqu'à la fin de juin 1892.

Donné à Rome, le 26 Mars 1891.

HUMBERT.

## LA HAUSSE &amp; LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs, Oblit.

## ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

1870. *Timbres-télégraphe. Couronne murale, armes, millésime.*

52. 500 mil. de esc. rose. 150 » »

52. 1 escudo bleu. . . . . 150 » »

1879. *Idem. Couronne royale, armes, millésime.*

131. 1 peseta carminé. . . . . 21 » » »

1883. *Idem. Vignette en surcharge rouge.*

181. 40 cent. bleu. . . . . 31 » » »

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

## BAMRA

1890. *Inscriptions européennes et orientales, noir sur couleur.*



1. 1/4 anna jaune.
2. 1/2 » rose.
3. 1 » bleu foncé.
4. 2 » vert.
5. 4 » jaune.

La série des 5 timbres... 5f » » »

## CEYLAN

1890. *Type 1886, POSTAGE REVENUE, et valeur en surcharge noire.*

145. 5 c. sur 15 c. olive. » » » 15

## COLOMBIE

1883. *Timbre-télégraphe. Effigie de 3/1 à droite, noir sur couleur.*



133. 1 peso vert clair... 3f » » »

## COTE-D'OR

1889. *Effigie de Victoria à gauche.*

16. 3 pence vert jauné... » 75 » »

## ÉTATS-UNIS

1890. *Effigies diverses, petits.*



341. 3 cents violet... » » » 15

342. 4 » brun verdâtre » » » 21

## GRIQUALAND

1877. *Timbre du Cap avec G en surcharge.*

8. 4 pence bleu... » » » 40

## LEEWARD ISLANDS

1890. *Effigie de Victoria à gauche.*

8. 5 sh. vert et bleu... 12f » » »

## MEXIQUE

1861. *Effigie de Hidalgo de 3/1 à gauche, noir sur couleur.*

10. 8 réal fauve... » » 12f »

## ORANGE

1838. *Timbre de 1883 avec surcharge noire.*

21. 2 d. sur 3 p. bleu... » » » 60

## SAMOA

1887-88. *Palmier.*

8a. 1/2 p. brun violet... » » » 20

9. 1 » vert... » » » 25

10. 2 » orange... » » » 35

11. 4 » bleu... » » » 75

12. 6 » brun... » » 1f »

13. 1 sh. rose lilas... » » 1f 25

14. 2 sh. 6 p. violet... » » 2f 50

La série des 7 timbres... » » 6f »

C'est par erreur que ces prix ont été portés le mois dernier dans la colonne des neufs.

## TRANSVAAL

1885. *Armes.*

53. 3 pence violet.

54. 4 » gris vert.

55. 6 » bleu.

56. 1 shill. vert.

La série des 4 timbres... » » 1f »

## VICTORIA

1890. *Timbres-taxe. Gros chiffre dans un octogone.*



132. 1 p. bl. et rouge brun » 40 » »

133.	2 p. bl. et rouge brun	» 75	»	»
134.	4 » bl. et rouge brun	1 <sup>f</sup> 50	»	»
135.	5 » bl. et rouge brun	1 <sup>f</sup> 75	»	»
136.	6 » bl. et rouge brun	2 <sup>f</sup>	»	»
137.	10 » bl. et rouge brun	2 <sup>f</sup> 75	»	»
138.	1 sh. bl. et rouge brun	3 <sup>f</sup> 50	»	»

## PRIX-COURANT

## DES NOUVEAUTÉS

Neufs. oblit.

**Australie du Sud, timbres en cours avec surcharge rouge brun.**

2 1/2 d. sur 4 p. vert	....	1 <sup>f</sup> 25	»	»
5 d. sur 6 p. brun clair		2 <sup>f</sup> 50	»	»

**Belgique, effigie de Léopold II à gauche.**

35 c. brun violet	.....	» 70	»	»
-------------------	-------	------	---	---

**Finlande, timbre russe avec petits ronds.**

1 kopeck orange	.....	» 10	»	»
-----------------	-------	------	---	---

**Grèce, petite tête de Mercure à gauche, dentelés.**

1 lepton brun	.....	» 05	»	»
2 lepta bistre	.....	» 10	»	»
5 » vert	.....	» 15	»	»
10 » orange	.....	» 25	»	»
25 » bleu	.....	» 50	»	»
40 » violet	.....	1 <sup>f</sup>	»	»
50 » olive	.....	1 <sup>f</sup>	»	»
1 drach. gris	.....	2 <sup>f</sup>	»	»

**Indes anglaises, timbre en cours avec surcharge noire.**

2 1/2 a. sur 4 a. 6 p. vert.		1 <sup>f</sup>	»	»
------------------------------	--	----------------	---	---

**Italie, effigie de face de Humbert.**

5 lire rouge brun et bleu.		8 <sup>f</sup>	»	»
----------------------------	--	----------------	---	---

**Idem, timbres-taxe en cours avec valeur en surcharge noire.**

10 c. sur 2 c. jaune	.....	» 30	»	»
30 c. sur 2 c. jaune	.....	» 75	»	»

**Martinique, timbres-taxe avec surcharges, servant comme timbres-poste.**

5 c. rouge sur 10 c. noir.		» 50	»	»
15 c. rouge sur 20 c. noir.		1 <sup>f</sup>	»	»
15 c. noir sur 20 c. noir.		1 <sup>f</sup>	»	»

**Sarawak, timbre en cours avec surcharge noire.**

5 sur 12 c. vert et bleu	....	1 <sup>f</sup> 25	»	»
--------------------------	------	-------------------	---	---

**Sierra-Leone, effigie à gauche de Victoria.**

2 1/2 pence bleu	.....	» 60	»	»
------------------	-------	------	---	---

**Suisse, déesse de face.**

3 fr. brun clair	.....	»	»	» 50
------------------	-------	---	---	------

**Tasmanie, timbre en cours avec surcharge noire**..... 1<sup>f</sup>25 » »

**Victoria, timbre-taxe, gros chiffre dans un octogone.**

1 1/2 p. bl. et rouge brun	...	» 25	»	»
2 sh. bl. et rouge brun	...	6 <sup>f</sup>	»	»

## ESSAIS

## FRANCE

## Essais des timbres-poste officiels

Type de 1849 (Liberté), tirage sur papier de Chine (1849-50).



1. 20 c. noir. . . . . » »
2. 25 » bleu. . . . . » »
3. médaillon seul, éprouvé d'artiste, grandes marges, noir. 50<sup>f</sup> »

Même type Liberté, tirage de timbres qui n'ont pas été mis en cours (1850).

6. 20 c. bleu. . . . . » »
- 7a. le même réimprimé en 1862. 3<sup>f</sup> »

Même type Liberté, tirage de la Monnaie (1868)? essais de couleurs fugitives?

8. 40 c. bistre. . . . . » 50
9. 20 » lie de vin, rose, rouge, jaune, bleu, brun, vert, chaque . . . . . » 50

Même type Liberté, sans la lettre qui est remplacée par des lignes pleines. Tirage de M. Barre, graveur de la Monnaie (1862).

11. bleu clair, bleu foncé, rose vif, chaque. . . . . 2<sup>f</sup> »

Même type Liberté, avec l'inscription

Pour plus de clarté, nous avons classé ce catalogue des Essais français par types, renvoyant, pour la chronologie, à l'histoire des Timbres-Poste Français, publiée dans notre journal depuis le n° 111.

ESSAIS 1858 10 POSTES 10. *Tirage de M. Barre (1858).*

12. 0, bistre, 0 vert, *chaque* . . . 1<sup>f</sup> 50

*Idem, les timbres ont au revers le chiffre 10 des timbres grecs 1<sup>re</sup> émission. Tirage de M. Barre, 1861.*

13. 0 bleu foncé. . . . . 2<sup>f</sup> »

*Type de 1852 (Louis Napoléon) président, épreuve d'artiste sur papier de Chine, grandes marges.*



15. 10 c. noir. . . . . 50<sup>f</sup> »

*Idem, tirage en feuilles sur papier de Chine.*

16. 25 c. bleu, *papier fort* . . . 3<sup>f</sup> »

16a. 25 » bleu, *papier mince* . . . 3<sup>f</sup> »

*Type de 1853 (Napoléon III) non lauré, épreuve d'artiste, sur papier de Chine, grandes marges.*



17. 1 f. noir . . . . . 50<sup>f</sup> »

*Même type, tirage effectué à la Monnaie en 1868? essais de couleurs fugitives? sur papier mince, carton, papier teinté, etc.*

19. 10 c. noir sur jaune, noir sur vert, *chaque* . . . . . » 35

20. 20 c. gris noir, brun, rougeâtre, *chaque* . . . . . » 25

21. 25 c. violet, lilas, rouge, bleu foncé, bleu ciel, bleu très pâle, brun rouge, brun jaune, brun pâle, bistre, jaune, vert, vert foncé (*variétés très nombreuses.*) *chaque* . . . . . » 25

*Type 1863, effigie laurée, épreuve*

*d'artiste sur papier de Chine, grandes marges.*



25. 1 c. noir. . . . . 25<sup>f</sup> »

26. 2 c. noir. . . . . 50<sup>f</sup> »

27. 5 c. noir. . . . . » »

28. 20 c. noir. . . . . 20<sup>f</sup> »

29. 40 c. noir. . . . . 50<sup>f</sup> »

*Même type, essais d'impression à l'encre fugitive (1863)?*

30. 2 c. marron . . . . . 2<sup>f</sup> »

*Idem impression recto verso sur papier mince.*

31. 4 c. bleu. . . . . » 75

*Idem, impression dans les couleurs exactes des timbres d'autres valeurs (dits erreurs d'impression).*

35. 4 c. bronze, 4 c. vert, 4 c. brun, *chaque* . . . . . » 25

*Idem.*

37. 30 c. bistre, bleu, rose, lilas, *chaque* . . . . . » 25

**Essais de timbres-poste proposés.**

*Genre des timbres 1849 (Liberté), papier fond moiré, impression altérable aux acides. Proposition Pichot 1850.*

40. 20 c. noir, jaune, rouge, etc., *chaque*. . . . . 2<sup>f</sup> 50

*Effigie de Napoléon Bonaparte, papier fond moiré, impression altérable aux acides. Proposition Pichot 1852.*

41. 25 c. violet, jaune, carmin, etc., *chaque*. . . . . 2<sup>f</sup> 50

*Petite effigie de l'empereur, dentelure entre les deux parties du timbre. Proposition Lanct de Limancey 1854?*

42. 25 c. bleu. . . . . » »

*Copie du timbre de 1853, imprimé en taille douce. Proposition Chezard 1867.*

44. 0 bleu. . . . . 1<sup>f</sup> 50

44a. 0 vert. . . . . 2<sup>f</sup> »

*Effigie laurée de l'empereur, tirage à la presse rotative. Proposition X... 1867.*

45. rose, rouge, noir, *chaque* . . . 1<sup>f</sup> 50

*Idem, dentelés.*

45a. rose, rouge, noir. . . . . » »

**Essais de surcharges.**

1850. Type 1849 (*Liberté*), timbre de 20 c. bleu, surchargé 25 c. en rouge; préparé mais non mis en cours.

50. 25 c. sur 20 c. bleu. . . . . » »

59a. Le même, sur réimp. de 1862. » »

1871. Timbre 1866, empire lauré avec chiffre 10 en surcharge bleue, préparé mais non mis en cours.

51. 10 c. sur 10 c. bistre . . . . . 2f »

**Essais de dentelures.**

Dentelure officielle, petits trous, 1862, feuille teintée sans timbres, portant 150 cases dentelées.

55. . . . . 10f »

Dentelure Suisse, grands trous, 1861, feuille blanche sans timbres, portant 50 cases dentelées.

56. . . . . 5f »

**Essais d'enveloppes.**

1862. Effigie de Napoléon III, relief et couleur, proposition de M. Barre.



60. 5 c. diverses couleurs . . . . . » »

61. 10 c. diverses couleurs . . . . . » »

1866. Effigie de Napoléon III, grande couronne, relief et couleur, proposition de M. Renard.



62. 00 lilas, brun, vert bleu, chaque » 50

1866. Même genre, petite couronne et armoiries, relief et couleur, proposition de M. Renard.



63. 00 rouge, vert, orange, bleu, brun, rose, or, chaque. » 50

1866. Même type, sans relief, proposition de M. Renard.

64. violet, rose, noir, bleu, brun, chaque. . . . . » 50

1866. Même effigie, type rectangulaire, papier teinté, proposition de M. Renard.



65. bleu, rose, vert, chaque . . . . . » 50

**Essais de timbres-taxe officiels**

1859. Type oblong, lithographié.

68. 10 c. noir . . . . . 10f »



1859. Même genre, type grand.

70. 10 c. noir . . . . . 40f »

1859. Même genre, type adopté.

69. 10 c. noir . . . . . » »

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres **AUTHENTRIQUES** sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient en fonction de l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de **beaucoup** le moyen le plus économique de commencer une collection.

**N° 38.** — Album illustré contenant environ 2370 timbres, savoir : Bade, 20 t., Bergedorf, 5 t., Belgique 39 t., Bosnie 7 t., Brunswick 4 t., Bulgarie 18 t., Bulgarie du Sud, Finlande 14 t., France, 84 t., Colonies franç. 35 t., Gibraltar 2 t., Grande-Bretagne 56 t., Hambourg 15 t., Hanovre, 6 t., Hélioland 13 t., Italie 4 t., Eglise 21 t., Lombard-Vénitie 16 t., Lubeck 5 t., Luxembourg 34 t., Malte, 3 t., Mecklembourg 2 t., Modène 4 t., Monténégro 4 t. neufs, St-Marin 4 t., Monaco 3 t., Deux-Siciles 13 t., Alsace-Lorraine 6 t., Norvege 19 t., Levant Autrich. 12 t., Oldenbourg 3 t., Roumèlie 6 t., Parme 6 t., Portugal 36 t., Romagne 3 t., Levant russe 6 t., Schleswig 3 t., Suisse 53 t., Serbie 14 t., Espagne 135 t., Allemagne, Tour et Taxis 28 t., Toscane 10 t., Turquie 43 t., Alwar 2 t., Bhopal, 5 t., Ceylan, 18 t., Chine 5 t., Cochinchine, Tonkin, 2 t., Chypre 5 t., Haïderabad 3 t., Faridkot, Hong-Kong, 11 t., Holkar, Japon 22 t., Jummo 5 t., Corée 2 t., Labuan, Macao 4 t., Népal, Gwalior 2 t., Jhind 2 t., Nabha 2 t., Puttialla, Perse 24 t., Indes port. 11 t., Pountch, Siam 2 t., Sirpoor, Soruth, Malacca 10 t., Timor 4 t., Egypte 25 t., Angola 8 t., Açores 17 t., Béchuanaland 2 t., Cap Vert 8 t., Gambie 2 t., Guinée 5 t., S.-Helène 2 t., Maurice 17 t., Mozambique 6 t., Sierra-Leone 4 t., Transvaal 7 t., Etats-Unis 63 t., Argentine 25 t., Barbade 8 t., Bermude 3 t., Bolivie 5 t., Buenos-Ayres, S.-Christophe 2 t., Colombie 33 t., Antioquia 3 t., Bolivar 5 t., Santander, Tolima, Costa-Rica 12 t., Cuba 31 t., Curaçao 3 t., Antilles danoises 4 t., Dominicaine 11 t., Equateur 9 t., Prince-Edouard 5 t., Falkland, Grenade 4 t., Guadeloupe surcharge et taxe, Guatemala 29 t., Haïti 10 t., Honduras 6 t., S.-Lucie 5 t., Mexique 67 t., N.-Ecosse 2 t., Terre-Neuve 3 t., Névis 2 t., Nicaragua 9 t.,

Paraguay 8 t., Pérou 29 t., Porto-Rico 42 t., Salvador 7 t., Surinam 3 t., Tabago 2 t., Iles Turk 2 t., Uruguay 19 t., S.-Vincent 4 t., Iles Vierges 2 t., Fidji 2 t., N.-Calédonie 2 surch., Queensland 9 t., Hawaï 9 t., Tasmanie 5 t., Victoria 18 t., etc.

Prix : 175 fr. (port ; 0 fr. 85).

**N° 39.** — Album universel, 1<sup>re</sup> édition contenant environ 1200 timbres propres, plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 32 t., Suède 29 t., Norvège 10 t., Schleswig 4 t., Hélioland 7 t., Lubeck 4 t., Hanovre 5 t., Mecklembourg 4 t. et env., Hambourg 6 t., Oldenbourg 5 t., Brunswick 6 t., Saxe 10 t., Allemagne Tour et Taxis 29 t. et env., Bavière 28 t., Suisse 48 t., Luxembourg 10 t., France 86 t. t., Espagne 62 t., Modène 4 t., Toscane 6 t., Eglise 13 t., Deux-Siciles 5 t., Turquie 23 t., Italie *estero* 7 t., Levant russe 4 t., Egypte 23 t. et 39 t. ronds de service, Sierra-Leone 2 t., Côte-d'Or, Lagos 2 t., S.-Helène 2 t., Orange, Perse 14 t., Haïderabad, Malaca 4 t., Hong-Kong 9 t., Japon 12 t., Australie cygne, 2 t., Victoria 9 t., N.-Galles 7 t., Queensland 3 t. anciens, Fidji, Hawaï 4 t., Prince-Edouard 8 t., N.-Vincent 2 t., Canada 15 t., Etats-Unis 50 t. et env., Mexique 8 t., Bermudes, Antilles espag. 15 t., Antilles danoises 7 t., S.-Christophe, Névis ancien, Antigua, 2 t., Colonies franç. 16 t., Haïti, S.-Lucie, Barbade 2 t. anciens, S.-Vincent, Trinité 5 t. anciens, Guatemala 8 t., Honduras britann., Salvador 2 t., Nicaragua 3 t., Costa-Rica 2 t., Surinam, Guyane angl. 5 t., Pérou, 7 t., Argentine 13 t., Uruguay 9 t., etc.

Prix : 70 fr. (port. 0 fr. 85).

**N° 40.** — Album universel, 3<sup>e</sup> édition, contenant environ 1000 timbres, plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 47 t., Suède 10 t., Norvège 11 t., Hambourg 6 t., Mecklembourg, Hanovre 9 t., Brunswick 6 t., Saxe 15 t. et env., Allemagne Tour et Taxis 25 t. et env., Bade 14 t. et env., Wurtemberg 17 t. et env., Bavière 22 t., Hongrie 13 t., Suisse 40 t., Belgique 35 t., Luxembourg 15 t., France 88 timbres., Espagne 56 t., Portugal 27 t., Parme, Eglise 12 t., Naples 2 t., Pologne, Roumanie 22 t., Bulgarie, Serbie 7 t., Roumèlie 3 t., Egypte 15 t., Perse, Indes angl. 11 t., Malaca 2 t., Hong-Kong 6 t., Victoria 5 t., Tasmanie 2 t., N.-Galles 5 t., Queensland 8 t., N.-Zélande 7 t., Hawaï, Canada 12 t., Etats-Unis 34 t. et env.

*Idem, dentelés.*

45a. rose, rouge, noir. . . . . » »

**Essais de surcharges.**

1850. Type 1819 (Liberté), timbre de 20 c. bleu, surchargé 25 c. en rouge; préparé mais non mis en cours.

50. 25 c. sur 20 c. bleu. . . . . » »

50a. Le même, sur réimp. de 1862. » »

1871. Timbre 1866, empire lauré avec chiffre 10 en surcharge bleue, préparé mais non mis en cours.

51. 10 c. sur 10 c. bistre . . . . . 2f »

**Essais de dentelures.**

Dentelure officielle, petits trous, 1862, feuille teintée sans timbres, portant 150 cases dentelées.

55. . . . . 10f »

Dentelure Suisse, grands trous, 1861, feuille blanche sans timbres, portant 50 cases dentelées.

56. . . . . 3f »

**Essais d'enveloppes.**

1862. Effigie de Napoléon III, relief et couleur, proposition de M. Barre.



60. 5 c. diverses couleurs . . . . . » »

61. 10 c. diverses couleurs . . . . . » »

1866. Effigie de Napoléon III, grande couronne, relief et couleur, proposition de M. Renard.



62. 00 lilas, brun, vert bleu, chaque » 50

1866. Même genre, petite couronne et armoiries, relief et couleur, proposition de M. Renard.



63. 00 rouge, vert, orange, bleu, brun, rose, or, chaque. » 50

1866. Même type, sans relief, proposition de M. Renard.

64. violet, rose, noir, bleu, brun, chaque. . . . . » 50

1866. Même effigie, type rectangulaire, papier teinté, proposition de M. Renard.



65. bleu, rose, vert, chaque . . . . . » 50

**Essais de timbres-taxe officiels**

1859. Type oblong, lithographié.

68. 10 c. noir . . . . . 10f »



1859. Même genre, type grand.

70. 10 c. noir . . . . . 10f »

1859. Même genre, type adopté.

69. 10 c. noir . . . . . » »

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres authentiques sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

**N° 38.** — Album illustré contenant environ 2370 timbres, savoir : Bade, 20 t., Bergedorf, 51 t., Belgique 391 t., Bosnie 7 t., Brunswick 4 t., Bulgarie 18 t., Bulgarie-du-Sud, Finlande 14 t., France, 84 t., Colonies franç. 35 t., Gibraltar 2 t., Grande-Bretagne 56 t., Hambourg 15 t., Hanovre, 6 t., Hélioland 13 t., Islande 4 t., Eglise 21 t., Lombardo-Vénitie 16 t., Lübeck 5 t., Luxembourg 34 t., Malte, 3 t., Mecklenbourg 2 t., Modène 4 t., Monténégro 4 t. neufs. St-Marin 4 t., Monaco 6 t., Deux-Siciles 13 t., Alsace-Lorraine 3 t., Norvège 19 t., Levant Autrich. 12 t., Oldenbourg 3 t., Roumèlie 6 t., Parme 6 t., Portugal 36 t., Romagne 3 t., Levant russe 6 t., Schleswig 3 t., Suisse 53 t., Serbie 14 t., Espagne 135 t., Allemagne. Tour et Taxis 28 t., Toscane 10 t., Turquie 43 t., Alwar 2 t., Bhopal. 5 t., Ceylan, 18 t., Chine 5 t., Cochinchine, Tonkin, 2 t., Chypre 5 t., Haïderabad 3 t., Faridkot, Hong-Kong, 11 t., Holkar, Japon 22 t., Jummoo 5 t., Corée 2 t., Labuan, Macao 4 t., Népal, Gwalior 2 t., Jhind 2 t., Nabha 2 t., Puttiiala, Perse 24 t., Indes port. 11 t., Pountch, Siam 2 t., Sinoor, Sorath, Malacca 10 t., Timor 4 t., Egypte 25 t., Angola 8 t., Açores 17 t., Béchnanaland 2 t., Cap Vert 8 t., Gambie 2 t., Guinée 5 t., S.-Hélène 2 t., Mauricie 17 t., Mozambique 6 t., Sierra-Leone 4 t., Fransvaal 7 t., Etats-Unis 63 t., Argentine 35 t., Barbade 8 t., Bermude 3 t., Bolivie 5 t., Buenos-Ayres, S.-Christophe 2 t., Colombie 33 t., Antioquia 3 t., Bolivar 5 t., Santander, Tolima, Costa-Rica 12 t., Cuba 31 t., Curaçao 3 t., Antilles danoises 4 t., Dominicaine 11 t., Equateur 9 t., Prince-Edouard 5 t., Falkland, Grenade 4 t., Guadeloupe surcharge et taxe, Guatemala 29 t., Haïti 10 t., Honduras 6 t., S.-Lucie 5 t., Mexique 67 t., N.-Ecosse 2 t., Terre-Neuve 3 t., Névis 2 t., Nicaragua 9 t.,

Paraguay 8 t., Pérou 29 t., Porto-Rico 42 t., Salvador 7 t., Surinam 3 t., Tabago 2 t., Iles Turk 2 t., Uruguay 19 t., S.-Vincent 4 t., Iles Vierges 2 t., Fidji 2 t., N.-Calédonie 2 surch., Queensland 9 t., Hawaï 9 t., Tasmanie 5 t., Victoria 18 t., etc.  
Prix : 175 fr. (port : 0 fr. 85).

**N° 39.** — Album universel, 1<sup>re</sup> édition contenant environ 1200 timbres propres, plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 32 t., Suède 29 t., Norvège 10 t., Schleswig 4 t., Hélioland 7 t., Lübeck 4 t., Hambourg 5 t., Mecklenbourg 4 t. et env., Hanovre 6 t., Oldenbourg 5 t., Brunswick 6 t., Saxe 10 t., Allemagne Tour et Taxis 29 t. et env., Bavière 28 t., Suisse 48 t., Luxembourg 10 t., France 86 t., Espagne 62 t., Modène 4 t., Toscane 6 t., Eglise 13 t., Deux-Siciles 5 t., Turquie 23 t., Italie estero 7 t., Levant russe 4 t., Egypte 23 t. et 39 t. ronds de service, Sierra-Leone 2 t., Côte-d'Or, Lagos 2 t., S.-Hélène 2 t., Orange, Perse 14 t., Haïderabad, Malacca 4 t., Hong-Kong 9 t., Japon 12 t., Australie cygne, 2 t., Victoria 9 t., N.-Galles 7 t., Queensland 3 t. anciens, Fidji, Hawaï 4 t., Prince-Edouard 8 t., N.-Brunswick 2 t., Canada 15 t., Etats-Unis 50 t. et env., Mexique 8 t., Bermudes, Antilles espag. 15 t., Antilles danoises 7 t., S.-Christophe, Névis ancien, Antigua, 2 t., Colonies franç. 16 t., Haïti, S.-Lucie, Barbade 2 t. anciens, S.-Vincent, Trinité 5 t. anciens, Guatemala 8 t., Honduras britann., Salvador 2 t., Nicaragua 3 t., Costa-Rica 2 t., Surinam, Guyane angl. 5 t., Pérou, 7 t., Argentine 13 t., Uruguay 9 t., etc.  
Prix : 70 fr. (port : 0 fr. 85).

**N° 40.** — Album universel, 3<sup>e</sup> édition, contenant environ 1000 timbres, plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 47 t., Suède 10 t., Norvège 11 t., Hambourg 6 t., Mecklenbourg, Hanovre 9 t., Brunswick 6 t., Saxe 15 t. et env., Allemagne Tour et Taxis 25 t. et env., Bade 14 t. et env., Wurtemberg 17 t. et env., Bavière 22 t., Hongrie 13 t., Suisse 40 t., Belgique 35 t., Luxembourg 15 t., France 88 timbres., Espagne 56 t., Portugal 27 t., Parme, Eglise 12 t., Naples 2 t., Pologne, Roumanie 22 t., Bulgarie, Serbie 7 t., Roumèlie 3 t., Egypte 15 t., Perse, Indes angl. 11 t., Malacca 2 t., Hong-Kong 6 t., Victoria 5 t., Tasmanie 2 t., N.-Galles 5 t., Queensland 8 t., N.-Zélande 7 t., Hawaï, Canada 12 t., Etats-Unis 34 t. et env.

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

Mexique 8 t., Bahamas, Haïti, Jamaïque 2 t., S.-Christophe. Colonies franc. 12 t., Barbade 4 t. anciens, Trinité 3 t. anciens., Curaçao. Nicaragua 3 t., Costa-Rica, Guyane angl. 3 t., Brésil 23 t., Pérou 7 t. anciens. Argentine 9 t., Uruguay 6 t., etc.

Prix : 55 fr. (port : 0 fr. 85).

**N° 41.** — Album Lallier 1874, contenant environ 770 timbres propres, savoir : France 35 t., Colonies aigle 5 t., Allemagne Tour et Taxis 17 t., Grande-Bretagne 20 t. et env., Bade 8 t. et env., Bavière 10 t., Belgique 36 t., Danemark 8 t., Héliogoland, Schleswig, Espagne 48 t., Eglise 21 t., Hambourg 6 t., Hanovre, Luxembourg 7 t., Saxe 4 t., Suède 8 t., Norvège 4 t., Toscane, Turquie 12 t., Wurtemberg 9 t. et env., Ceylan, Hong-Kong 4 t., Malacca 7 t., Cap 3 t., Egypte 5 t. et 23 t. ronds de service, Maurice 3 t., S.-Hélène, N.-Galles 5 t., Queensland, Victoria 4 t., Argentine 8 t., Guatemala 2 t., Salvador, Brésil 12 t., Canada 14 t., Indes néerl. 6 t., Etats-Unis 25 t., Colombie 8 t., Mexique aigle, Pérou 3 t., Trinité, Uruguay, Barbade, S.-Christophe, Antilles danoises, Costa-Rica 2 t., Equateur 3 t., etc., plus quelques fiscaux.

Prix : 40 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 42.** — Album Lallier 1870, contenant environ 560 timbres, savoir : France 35 t., Colonies aigle 5 t., Allemagne Tour et Taxis 17 t., Grande-Bretagne 19 t., Autriche 26 t., Lombardo-Vénétie 4 t., Hongrie 6 t., Bade 18 t., Bavière 13 t., Belgique 25 t., Brunswick, Danemark 15 t., Espagne 28 t., Eglise 6 t., Hambourg 13 t., Hanovre 6 t., Deux-Siciles 2 t., Luxembourg 9 t., Modène 5 t., Portugal 12 t., Russie 6 t., Suède 8 t., Norvège 9 t., Suisse 22 t. et env., Turquie 5 t., Roumanie 5 t., Wurtemberg 18 t., et env., Ceylan 2 t., Hong-Kong 5 t., Malacca, Cap 3 t., Maurice 3 t., Australie Sud 3 t., Hawaï, N.-Galles 3 t., Queensland 3 t., Victoria 5 t., Argentine 3 t., Salvador 2 t., Brésil 12 t., Canada 9 t., Etats-Unis 19 et t. env., Colombie, Mexique 4 t., N.-Ecosse, Pérou 4 t., Uruguay 3 t., etc., plus un certain nombre de fiscaux (beaucoup de timbres coupés en ovale n'ont pas été complés).

Prix : 30 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 43.** — Album universel contenant environ 770 timbres (beaucoup de défectueux n'ont pas été complés), savoir : Grande-Bretagne 25 t., Lagos 3 t., Islande,

Norvège 10 t., Suède 15 t., Russie 14 t., Danemark 10 t., Schleswig-Holstein 3 t., Oldenbourg, Hambourg 5 t., Bergeedorf 2 t., Hanovre 5 t., Brunswick 3 t., Allemagne Tour et Taxis 10 t., Bade 20 t. et env., Hongrie 8 t., Suisse 32 t., Luxembourg 7 t., Belgique 26 t., France 103 t., Espagne 60 t., Eglise 12 t., Turquie 5 t., Açores, Madère, Egypte 7 t., Levant russe 2 t., Angola, Cap vert, S.-Hélène, Orange 2 t., Natal, Maurice 3 t., Haïderabad, Malacca, Hong-Kong 3 t., Japon 3 t., Queensland 2 t., Prince-Edouard. Etats-Unis 26 t., Mexique 4 t., S.-Christophe, Bahamas, Nicaragua, Uruguay 2 t., etc., plus des fiscaux et des locaux.

Prix : 28 fr. (port 0 fr. 85).

---

### Séries complètes du Journal LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

Grâce aux acquisitions d'anciens numéros, faites récemment à des abonnés, nous avons pu compléter *quelques* années de notre journal que nous offrons aux prix suivants :

1885 les 12 numéros...	5	francs		
1886	—	...	3	—
1887	—	...	3	—
1888	—	...	2	—
1889	—	...	3	—

Envoi franco.

*Nota.* — La collection des années 1861-1867 est complètement épuisée, il ne nous en reste que des numéros quelconques que nous vendons à titre de curiosité.

Série de 25 numéros dépareillés :  
1 fr. 75 *franco*.

---

Le Gérant : ARTHUR MAURY

Imp. Lambert. 15-17, rue des Martyrs, Paris

## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

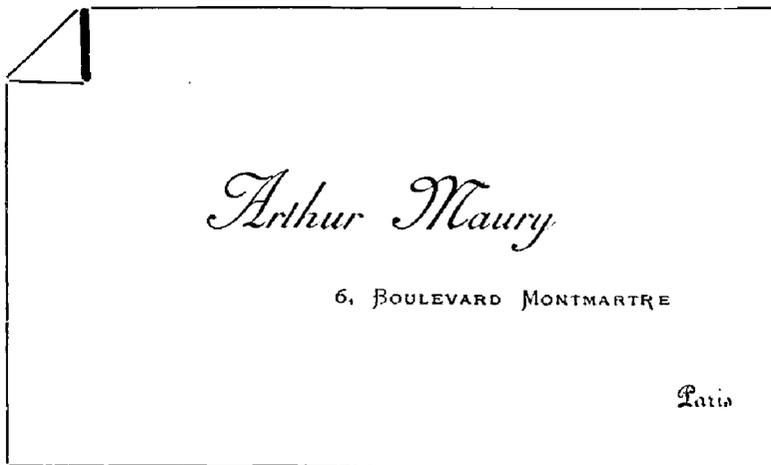
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**6, Boul. Montmartre  
PARIS

Nous prions nos clients de vouloir bien noter notre nouvelle adresse :



Nous nous sommes décidé à quitter la Cité Malesherbes pour répondre aux réclamations incessantes de notre clientèle qui nous reprochait de demeurer trop loin du centre de Paris.

Un vaste local à l'entresol et au premier étage, ayant quatorze fenêtres sur le boulevard nous a permis de réunir notre Administration, nos Bureaux de Correspondance et nos Magasins de Vente de Timbres et d'Albums (gros et détail).

Nous allons profiter de cette situation exceptionnelle pour organiser une maison modèle, idéale, qui donnera envie de collectionner rien qu'en la regardant — du dehors ou du dedans — et où les collectionneurs trouveront tout le confortable possible — et d'excellents timbres comme par le passé.

**NOTA.** — Nous conservons notre ancien Magasin de détail de la rue Saint-Lazare, 80, et ne quitterons définitivement la cité Malesherbes que dans plusieurs mois, les lettres qui nous parviendront encore à ces adresses seront donc remises régulièrement à nos Bureaux, mais avec un certain retard.

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

## LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

### ANTILLES ESPAGNOLES

1885. *Effigie d'Isabelle II à droite avec y 1/4 en surcharge noire.*

4. y 1/4 sur 2 r. carmin. » » 15<sup>f</sup> »

### CUBA

1875. *Timbres-télégraphe. Armes.*



100. 2 pesetas bleu..... 2<sup>f</sup>50 - » »

101. 4 » carmin... 3<sup>f</sup> » » »

1879. *Idem, millésime.*

133. 1 peseta carminé... 2<sup>f</sup> » » »

134. 2 » bleu..... 2<sup>f</sup> » » »

### AUSTRALIE OCCIDENTALE

1890. *Cartes. Timbre à droite (cygne), armes et inscriptions, pas de cadre.*



50c. 2 p. rose sur blanc.. » 70 » »

51c. 3 » vert sur cham.. 1<sup>f</sup> » » »

### AUSTRALIE DU SUD

1890. *Effigie de Victoria à gauche.*

61. 4 pence violet..... » » » 35

### COTE-D'OR

1888-89. *Effigie de Victoria à gauche, types divers.*

12. 2 shill. brun..... 5<sup>f</sup> » » »

18. 10 » violet et carm. 23<sup>f</sup> » » »

### ESPAGNE

1854. *Armes, sans millésime.*

28. 2 cuartos vert..... 25<sup>f</sup> » 20<sup>f</sup> »

## ÉTATS-UNIS

1890. *Effigies diverses, petits.*

342. 4 c. brun verdâtre.. » » » 10

344. 6 » rouge brun.... » » » 50

345. 10 » vert..... » » » 10

## FRANCE

1854-60. *Effigie à gauche de Napoléon III.*

22. 80 cent. carmin..... 6<sup>f</sup> » » »

23. 80 » rose..... 3<sup>f</sup> » » »

## GRANDE-BRETAGNE

1883. *Effigie à gauche de Victoria, grand, oblong.*



170. 1 pound brun violet. » » » 5<sup>f</sup> »

## HONGRIE

1873. *Timbre-télégraphe, chiffre, grand.*

53. 2 fl. gris sur jaunâtre. » » » 75

## VIENT DE PARAÎTRE

2<sup>me</sup> Volume de

## L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 226 pages *recto seul*, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (*le port également*) 13 fr., 16 fr., 25 fr. 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

Non reliés, mêmes prix qu'au 1<sup>er</sup> volume.

Il existe du 2<sup>e</sup> volume une édition à prix réduit, avec moins de papier, impression des cases des deux côtés de la page. Prix : relié 5 fr. non relié 3 fr. 75, port 85 c.

Supplément pour compléter jusqu'en 1891 la 5<sup>e</sup> édition de l'Album Universel, 1<sup>er</sup> volume, une feuille placard . . . . . 50 c. franco



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY** 6, Boul. Montmartre  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Les timbres de **Luxembourg** à l'effigie du grand-duc ne sont pas encore à la veille de paraître. D'après les échos du pays, on attend prochainement les premiers timbres de Harlem, où ils ont été imprimés, mais cet envoi ne comportera que deux valeurs le 10 cent. rose et le 25 c. bleu, encore ces timbres ne seront-ils que provisoires, car les clichés présentant des défauts on sera obligé de les refaire. L'émission définitive n'est attendue que vers la fin de l'année.

Pour continuer la belle série des timbres en taille-douce de **Suède**, on va émettre prochainement les 25 ore orange, 30 o. brun et 50 o. carmin; ce sera ensuite le tour des petites valeurs 1, 2, 3 et 4 ore et pour finir nous aurons les fortes valeurs de 1 et 5 Krone qui seront de format double des autres.

Les nouveaux timbres d'**Autriche** dont nous donnons plus loin la reproduction ne paraîtront que le 1<sup>er</sup> septembre prochain. A cette époque les anciens pourront être échangés pour les nouveaux dont les couleurs sont définitivement fixées comme suit : 20 kreuzer vert gris, 24 kr. gris bleu, 30 kr. brun et 50 kr. violet.

En décembre de l'année dernière, nous annoncions qu'en vue de procurer un escompte aux journalistes, les timbres de **Turquie** servant spécialement à affranchir les journaux seraient surchargés du mot IMPRIMÉS appliqué transversalement. Trois valeurs les 10 et 20 paras et le 1 piastre viennent de paraître; la surcharge est dans un rectangle avec l'équivalent en ture du mot français dans l'angle supérieur droit. Cette

mesure devait concorder avec l'émission d'une nouvelle série qui ne tardera sans doute pas à paraître.

Nos prévisions concernant la carte de **Libéria** se sont confirmées : l'ovale blanc renfermait primitivement une effigie et, sur une carte d'un tirage antérieur au grattage du dessin, nous voyons le portrait de face d'un nègre à barbe blanche, l'air assez mécontent ; l'auguste personnage se trouva sans doute fort peu flatté de la reproduction de ses traits et fit subir à la gravure la mutilation dont nous avons parlé. Nous ne pensons pas que ces cartes avec effigie aient été mises en cours, elle ne pourront donc être considérées que comme des essais.

On nous annonce que la compagnie de l'**Afrique du Sud** a pris sous sa protection deux territoires, le *Manicaland* et le *Gasaland*, pour lesquels elle va émettre des timbres. Que de surprises pour l'avenir!

Le **Zoulouland** encore une fois à court de timbres de 1 penny, vient de faire un nouvel emprunt à Natal, mais c'est le fiscal violet de 1 penny qui a été tout simplement surchargé ZULULAND en noir pour servir comme timbre-poste.

On nous montre encore une nouvelle surcharge de **Madagascar**, de la valeur de 5 centimes appliquée comme en 1889 sur le 10 c. noir sur violet, à la différence cette fois que le chiffre 5 est énorme et non précédé d'un zéro. Sera-ce la dernière?

Le 24 cents vert de Malacca n'a pas servi seulement à faire des surcharges pour *Selangor*, comme nous le disions le mois dernier, mais encore pour *Johore* et pour *Pahang*, avec des variétés comme de raison. On nous dit qu'on a utilisé tout le stock des 24 cents démonétisés pour faire ces surcharges dont le besoin ne se faisait nullement sentir, et qui pour la plupart sont tombées entre les mains d'habiles industriels. témoin le cas de *Selangor*; mais il était temps de se hâter, les différents états indigènes de la presqu'île ayant définitivement renoncé aux timbres et commandé à Londres des timbres spéciaux qui doivent être prochainement mis en cours.

Notre correspondant de Pondichéry nous signale que l'état indigène de **Gwalior** vient de s'enrichir de nouveaux timbres des Indes anglaises avec surcharge, des valeurs de 9 pies et 12 annas, puis d'enveloppes parmi lesquelles nous voyons des valeurs de 8 pies, 1 anna 2 pies, 2 a. 2 pies et 2 a. 8 pies qui ne figurent pas dans les enveloppes des Indes; seraient-elles également de création nouvelle dans ce dernier pays? Nous avons demandé des explications et .. des échantillons.

La carte définitive de **Haïderabad** est parue; il n'y a de changé que le timbre qui rappelle un peu le type des timbres-poste en cours; à la place du croissant et de l'étoile de la carte de l'année dernière, il y a des inscriptions en arabe qui expliquent cette fois qu'elle émane du gouvernement du nizâm.

On nous apprend que les timbres de **Tasmanie** de 1/2 et 1 penny viennent d'être imprimés à Hobart en attendant une commande faite en Angleterre et qui n'est pas arrivée: le tirage est défectueux et les teintes quelque peu différentes. Les nouveaux timbres de 2 1/2 et 5 pence seront fabriqués également à Londres mais ne paraîtront pas avant six mois: ils seront du type de la série en cours, et imprimés en rouge pour le 2 1/2 pence et en bleu pour le 5 p. Quoique le délai soit assez long, la colonie ne créera pas de provisoire de 5 p. en attendant.

Aux **Etats-Unis** la carte postale *for ladies*, — pour dames — dont nous avons parlé il y a fort longtemps va entrer dans le domaine de la réalité; voici ce qu'on lit dans le « *Paper Trade Journal* » :

« Les premières épreuves des nouvelles cartes ont été imprimées à Birmingham le jeudi 30 avril et expédiées au Département des Postes à Washington. Un espèce est de couleur gris perle; la couleur de l'impression est d'un très beau bleu. l'angle

supérieur droit se trouve le portrait du Général Grant. Un cliché spécial a été fondu pour les mots : *POSTAL CARD ONE CENT*, les mots : *UNITED STATES OF AMERICA* sont en caractères latins ombrés, et les mots : « *This side is for the address only* », en lettres gothiques légères.

Une autre sorte est manille de couleur analogue aux cartes en cours, mais beaucoup plus grande que ces dernières : elle est destinée à recevoir des annonces. La couleur est celle foncée en usage ; l'impression est faite de la même manière que pour la carte décrite plus haut. Les essais ont été envoyés pour approbation au Département des Postes et il est possible que l'on commence la fabrication sous peu de jours. »

Nous donnons plus loin le type armés des nouveaux timbres d'**Haïti**, les valeurs sont progressivement mises en cours ; nous avons reçu aujourd'hui le 1 cent violet et le 7 c. orange.

Nous n'avons catalogué qu'une partie des timbres-taxé transformés en timbres-poste à la **Martinique**, il nous faut ajouter les valeurs et variétés suivantes : 5 cent. sur 10 c. surcharge noire, 5 c. sur 15 c. et 15 c. sur 30 c. surcharge rouge ou noire.

Les enveloppes de **Leeward Islands** ont enfin paru. Nous en possédons trois ; deux ont le timbre ovale à l'angle droit, dans le genre de toutes les enveloppes coloniales, avec effigie en relief et servent pour la correspondance ordinaire ; la troisième a le timbre rond à la patte pour les lettres enregistrées ; cette dernière est de 2 pence, les autres sont des valeurs de 1 et 2 1/2 p.

La carte-lettre de 80 reis du **Brésil** a déjà changé la couleur de son carton qui de chainois est devenu verdâtre ; le timbre reste imprimé en rouge et la vue de Rio en bleu ciel.

Complétons nos renseignements sur la république **Argentine**. L'enveloppe de 15 c. de 1888, à l'effigie du général Paz est introuvable dans les bureaux de poste ; cependant on vient de recueillir à la Monnaie 240,000 exemplaires qui n'avaient pas été utilisés ; ils serviront pour la prochaine surcharge. L'émission de timbres qu'on nous promet depuis quelque temps comprendra les valeurs de 1, 4, 1/2, 1, 2, 5, 8, 10, 15, 16, 24 et 50 centavos, 1, 2, et 5 pesos, ce qui est un nombre déjà fort respectable : les 3, 4, 6, 12, 20, 25, 30, 40, 60 et 90 centavos seront donc retirés de la circulation. N'auront plus cours également les enveloppes de 10, 12, 15, 16 et 24 c. il ne restera que deux valeurs, les 5 et 8 c. Pour toutes ces marques d'affranchissement, il n'y aura que trois types : tous les grands hommes secondaires disparaîtront et nous retrouverons les figures connues de *Rivadavia* sur les timbres et enveloppes de 1, 4 à 10 c., celle de *Belgrano*, sur les timbres de 15 à 50 c., et enfin celle de *San Martino* sur les grosses valeurs en pesos. La *Sul-americano compania de billetes de banco* de Buenos-Aires a été chargée de la nouvelle fourniture.

La récente surcharge de 1/2 penny sur le 1 p. des îles **Falkland** a attiré l'attention des collectionneurs sur cette minuscule colonie anglaise. Veut-on savoir quelle est la population de ces îles ? Environ 1800 habitants, et l'on utilise dans le courant d'un mois environ 400 timbres de toutes valeurs. Combien faudra-t-il d'années pour satisfaire tous les collectionneurs de timbres oblitérés, à la condition que l'émission ne change pas ? Ce nombre de 400 n'est évidemment pas énorme, mais il surprend cependant : un voyageur nous racontait il y a quelques années : « Il n'y a dans ce pays qu'une seule personne sachant écrire, c'est le résident anglais et encore il jouit de la franchise postale ! »

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### JUILLET 1891

#### AUTRICHE

Timbres, genre en cours, effigie dans un octogone, dentelés.



- 20 kreuzer vert gris.
- 24 » gris bleu.
- 50 » violet.

#### BAMRA

Type de l'enveloppe annoncée le mois dernier.



#### BELGIQUE

Type du timbre annoncé le mois dernier.



#### BOLIVIE

Carte, type en cours, carton blanc.  
2 et 2 cent, *réponse*, bleu.

#### BRÉSIL

Type du timbre de 100 reis annoncé le mois dernier.



Carte-lettre, type en cours, carton verdâtre.

80 reis rouge et bleu ciel.

#### CONGO FRANÇAIS

Type du timbre annoncé le mois dernier.



#### GWALIOR

Timb. es des Indes anglaises avec GWALIOR en surcharge noire.

9 pies carmin.

12 annas brun sur rouge.

Enveloppe registration des Indes, même surcharge et armes.

2 annas bleu.

#### HAIDERABAD

Carte, genre du timbre en cours à droite, inscriptions en quatre langues, carte chamois.

1.4 anna orange.

**HAITI**

Timbres, suite de la série en cours, dentelés.



1 cent violet.  
7 » orange.

**LEEWARD ISLANDS**

Enveloppes, timbre ovale à droite, relief et couleur.



1 penny rose.  
2 1/2 pence bleu.

Idem, même genre, timbre rond.

2 pence bleu.

**MARTINIQUE**

Suite des timbres-taxé servant comme timbres-poste, surcharge rouge ou noire.



5 c. sur 15 c. noir.  
15 c. sur 30 c. noir.

**MONACO**

Enveloppe, timbre en cours à droite, papier vert clair.

15 cent. carmin.

**PHILIPPINES**

Timbre, type en cours, dentelé.

25 c. de p. bleu.

**TURQUIE**

Timbres pour imprimés, timbres en cours avec IMPRIMÉS dans un rectangle transversal et caractères turcs en surcharge noire.

10 paras vert et gris.

20 » rose et gris.

1 piastre bleu et gris.

**ZOULOULAND**

Timbre fiscal de Natal avec surcharge noire ZULULAND, servant comme timbre-poste.

1 penny violet.

**INDES ANGLAISES**

(Suite)

**NANDGAON**

Etat tributaire indigène attaché au district de Rajpur dans les Provinces Centrales. Cet état se compose de quatre portions, savoir : Nandgaon et Dangargaon au sud ; Pandada, situé à 20 milles au nord, au pied des montagnes Saletékri, et séparé de Nandgaon par la partie de Dangargaon qui appartient au rajah de Khairagarh ; Mohgaon à 50 milles au nord, un pays très fertile, et enfin Khamaria qui appartient à Khairagarh.

Superficie totale 905 milles carrés avec une ville, 540 villages et 48.350 maisons habitées. La population était en 1881 de 165.000 habitants avec une densité de 181.6 personnes par mille carré.

De la superficie de l'état 441 milles carrés sont cultivés et sur le reste 288 milles carrés sont considérés comme cultivables.

Les principaux produits sont : le riz, le blé, les graines oléagineuses et le coton ; on

n'y fabrique qu'une sorte de toile grossière.

La première concession de ce pays fut faite en 1723 à un membre de la famille du rajah de Nagpur; des accroissements de territoires eurent lieu en 1765 et 1818.

Mahomet (Ghasi Das, le dernier rajah, mourut en 1882, laissant un jeune fils pendant la minorité duquel le gouvernement est administré par un régent.

Le revenu est évalué à 350.000 francs par an et le tribut payé aux Anglais est de 115.000 francs.

Les forces militaires de cet état consistent en sept éléphants, cent chevaux, cinq chameaux et cinq cents hommes d'infanterie.

Huit écoles avaient 263 élèves en 1883, et l'on dit que depuis cette époque l'instruction anglaise s'est beaucoup augmentée.

Nandgaon, la capitale, possède un dispensaire et un bon bazar.

## LE CONGRÈS POSTAL DE VIENNE

Au moment où le Congrès postal vient de terminer ses travaux, il n'est pas sans intérêt de donner quelques dates statistiques sur les résultats du fonctionnement de l'Union postale universelle. Rappelons d'abord qu'avant la constitution de cette Union dont le bureau central a son siège à Berne, il existait 1,200 différentes taxes postales; ce chiffre a été réduit à un très-petit nombre de types avec un modique tarif uniforme.

Le territoire de l'Union postale comprend une surface de 87 millions de kilomètres carrés, avec 915 millions d'habitants. Le nombre de pièces expédiées en 1871 par les divers bureaux postaux s'élevait à 3,300 millions; il a été en 1888 de 14,760 millions, dont 6,920 millions de lettres, 1,550 millions de cartes postales, 5,600 millions d'imprimés, 100 millions d'échantillons de marchandises, 240 millions de mandats de poste et 200 millions de colis postaux.

Sous les arcades du Palais de l'Industrie du Prater, l'on avait organisé une Exposition postale où l'on pouvait étudier le développement du service postal depuis le système de communication des Romains dans les contrées danubiennes jusqu'aux

organisations des temps actuels : c'était un véritable Musée de gravures, photographies, plans, modèles, ustensiles du service postal, télégraphique et téléphonique.

Cette exposition ne sera pas dispersée; elle va servir de fonds pour constituer le Musée postal de Vienne qui sera installé prochainement sur le plan de celui de Berlin. Nous-même nous avons en 1890 proposé la création d'un musée semblable pour Paris: dans une audience qu'il avait bien voulu nous accorder, M. Rocher, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, avait admis le principe d'un musée postal et nous avait fait mettre en rapports avec M. de Selves, Directeur Général des Postes et M. de Marguerittes, Directeur de la Seine. Nous avons trouvé le plus grand empressement auprès de ces messieurs, mais après beaucoup de recherches, la création du Musée a dû être ajournée, faute d'un local suffisant pour le loger.

Les principaux résultats obtenus par le congrès de Vienne se résument comme suit:

CONVENTION PRINCIPALE. 1. Les colonies britanniques d'Australie entrent, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1891, dans l'Union postale universelle.

2. Tous les pays de l'Union sont tenus d'émettre des cartes correspondances doubles (cartes avec réponse payée).

3. Les échantillons de marchandises doivent généralement être admis jusqu'aux dimensions de 30 centimètres de longueur, 20 centimètres de largeur et 10 centimètres d'épaisseur; en rouleaux, jusqu'à 30 cent. de longueur et 15 cent. d'épaisseur. Poids maximum 250 grammes, comme jusqu'à présent. Il demeure réservé aux administrations de conclure entre elles des arrangements spéciaux dans le sens de l'augmentation de ces maxima.

4. Les imprimés, qui sont admis jusqu'au poids de 2 kilogs, ne doivent dans aucune direction dépasser la dimension de 45 cent. (comme jusqu'à présent); en rouleaux, ils peuvent avoir, avec une épaisseur de 10 cent. une longueur de 75 cent. au maximum.

5. Les remboursements sont admis sur les envois chargés de la poste aux lettres jusqu'à concurrence de 500 francs, dans le trafic avec les pays qui se prononcent pour cette institution.

(L'Italie, entre autres, est disposée à le faire).

6. Obligation générale, pour les Etats contractants, de prêter la main à la poursuite de l'emploi abusif des estampilles de valeur.

7. Entrée en vigueur de la nouvelle convention au 1<sup>er</sup> juillet 1892.

#### *Lettres avec valeur déclarée*

La taxe de valeur (5 centimes par pays) est calculée par unités de 300 francs (jusqu'à 200 francs).

Les boîtes renfermant des bijoux et des objets de valeur peuvent être envoyées comme lettres avec valeur déclarée jusqu'au poids de 1 kilog. Les diverses administrations peuvent, pour la déclaration de valeur admissible, fixer un maximum, qui toutefois doit être au moins de 10,000 francs.

Les boîtes ne doivent renfermer ni lettres ni notes, non plus que de l'argent monnayé, des billets de banque ou des titres au porteur de nature quelconque, ni des objets rentrant dans la catégorie des papiers d'affaires.

Les changements d'adresse sont admis pour les lettres avec valeur déclarée ne dépassant pas 500 francs.

#### *Mandats de poste*

La taxe minima de 50 centimes par mandat est abolie.

La taxe est à l'avenir de 25 centimes par 25 francs.

La remise par exprès des mandats de poste est admise dans les pays où ce service est organisé.

Les mandats de poste peuvent être réexpédiés d'un pays de l'union dans un autre.

#### *Colis postaux*

La taxe de valeur est calculée, comme pour les lettres avec valeur déclarée, par unités de 300 francs, au lieu de 200 francs comme jusqu'à présent. La remise par exprès est admise dans les pays où ce service est organisé.

#### *Livrets d'identité*

Plusieurs pays, entre autres la France, ont adhéré à cette convention spéciale.

Le prix des livrets d'identité est, dans la règle, de 50 centimes au lieu d'un franc.

Le prochain congrès se réunira à Washington.

## POSTES PONTIFICALES

Sous ce titre nous avons publié dans le n° 125 du *Collectionneur* l'article 12 de la *loi des garanties* et nous demandions à nos amis d'Italie : ce qu'il en était résulté dans la pratique.

Nous trouvons dans *La Filatelia* un long article de M. l'avocat Cesare Virili, qui répond à notre question. En voici le résumé.

M. Maury, si je ne me trompe — écrit M. Virili — désire savoir :

1° Si le souverain pontife se prévalant des droits qui lui sont reconnus par la Loi des Garanties, a adopté ou pourrait adopter des timbres différents de ceux en usage dans le Royaume d'Italie.

2° Quel est le système actuellement adopté par le Saint-Siège.

De ces deux questions, l'une est théorique, l'autre purement pratique, dit M. Virili, puis il cite la Loi des Garanties, l'analyse soigneusement et en tire cette double conclusion :

1° Il est incontestable que le pape a le droit d'émettre des timbres-poste.

2° Il est non moins incontestable que cela serait parfaitement inutile, la Loi des Garanties établissant la *franchise*.

M. Virili expose ensuite le système suivi dans la pratique par le Saint-Siège.

Les lettres circulant à l'intérieur du Royaume à destination du S. pontife sont *exemptes de toute taxe et de tout contrôle* de la part de l'administration royale des postes.

Pour la correspondance expédiée du Vatican, le pape a toujours eu l'habitude de la *faire affranchir avec les timbres italiens* en cours.

Mais s'il n'use pas de la franchise pour les lettres, il *s'en sert* pour sa correspondance télégraphique et M. Virili déclare qu'il ne sait comment expliquer cette divergence.

M. Virili termine en déclarant qu'il pense avoir satisfait à nos désirs et à ceux de nos correspondants et il ajoute, avec beaucoup de gracieuseté, qu'il se met à la disposition des personnes qui voudraient de plus amples détails sur la question.

Nous remercions sincèrement M. Virili de sa très aimable obligeance et de ce qui précède nous retenons principalement ce

fait : c'est que le Pape a encore actuellement le droit d'émettre des timbres-poste, timbres de franchise si l'on veut, mais qui n'en auraient pas moins droit de cité dans nos collections.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

**Nevis.** — Le sujet allégorique représenté sur les premiers timbres de Nevis de 1861, est une copie exacte du grand sceau ou armoiries de la colonie.



Il représente une source d'eau minérale qui sort d'un rocher et tombe sur le sol où elle forme une nappe d'eau ou bassin. A côté, on voit une femme maïade qui ne peut se tenir droite, et qu'une seconde femme soutient d'une main, tandis qu'elle étend l'autre vers la nymphe de la source pour obtenir d'elle une tasse d'eau minérale que cette dernière remplit avec l'eau provenant de la source.

Ces sources d'eaux minérales de l'île Nevis se trouvent à un kilomètre de la ville principale, Charlestown, dans une localité nommée *Bath house*, où l'on a construit un hôtel superbe et très vaste pour les baigneurs. La plupart des sources ont été acquises par l'établissement des bains, à l'exception toutefois de la fontaine la plus considérable pour l'abondance de l'eau qui sourde et qui tombe du flanc d'une colline, dans un petit bassin à la base, pour découler ensuite vers la mer, où elle forme une espèce de petit lac.

La composition de ce dessin du grand sceau de l'île Nevis est due à un M. Colquhoun, qui était vers 1830 agent de la colonie en Angleterre. Les timbres avec le sujet allégorique, introduits en 1861, ont été gravés et imprimés à Londres par MM. Nissen et Parker.

DOCUMENTS OFFICIELS

CONGO FRANÇAIS

*ARRÊTÉ autorisant la transformation de 1,500 timbres-poste de 0,15 centimes en timbres de 0,05 centimes.*

Nous, Commissaire général du Gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu, etc.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;

Avons arrêté et arrêtons :

**ART. 1er.** — Il sera procédé à la transformation de 1,500 timbres de 0,15 cent. en timbres de 0,05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

**ART. 3.** — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement, la poste immédiat (*sic*) au guichet même du Receveur de la poste.

**ART. 4.** — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 24 mars 1891.

P. S. DE BRAZZA.

*ARRÊTÉ autorisant une nouvelle transformation de 2000 timbres de 0,15 centimes en timbres de 0,05 centimes.*

Nous, Commissaire général du Gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu, etc.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;

Avons arrêté et arrêtons :

**ART. 1er.** — Il sera procédé à la transformation de deux mille (2000) autres timbres-poste de 0,15 cent. en timbres de 0,05 cent dans les conditions déterminées par l'arrêté du 24 mars 1891.

**ART. 2.** — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal* et *Bulletin officiel* de la colonie.

Libreville, le 22 avril 1891.

P. S. DE BRAZZA.

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

PRIX-COURANT

## DES NOUVEAUTÉS

Neufs, oblit.

**Congo français, timbre des Colonies en cours avec « Congo français » et valeur en surcharge noire.**

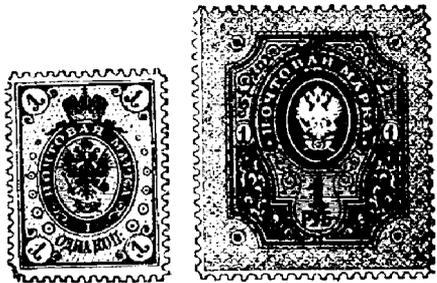
5 c. sur 15 c. bleu..... 8f » » »

**Egypte, carte en cours avec valeur en surcharge noire.**

3 mil s. 5 mil rose..... » 50 » »

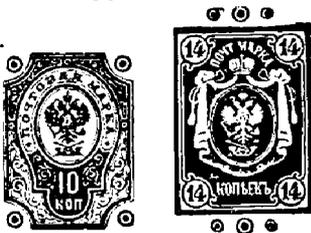
3 et 3 m. id. réponse... 1f » » »

**Finlande, timbres russes avec petits rends disposés de différentes manières.**



2 kop. vert clair.....	» 15	» »
3 » rose.....	» 25	» »
4 » rose.....	» 30	» »
7 » bleu.....	» 50	» »
10 » bleu foncé.....	» 75	» »
14 » bleu et rose.....	1f »	» »
20 » bleu et rose.....	1f 50	» »
35 » lilas et vert.....	2f 50	» »
50 » lilas et vert.....	3f »	» »
1 rouble brun et orange.	6f »	» »
3 1/2 » noir et gris....	20f »	» »
7 » noir et jaune....	40f »	» »

Idem, enveloppes, même genre.



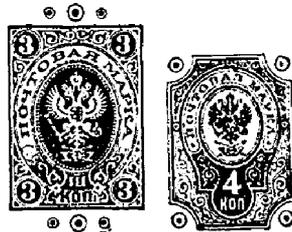
7 kop. bleu s. crème....	E » 60	» »
10 » bleu s. crème....	E 1f »	» »
14 » bleu s. azuré.....	E 1f 25	» »
20 » bleu s. azuré.....	E 2f »	» »

Idem, bandes, même genre.



1 kop. orange.....	E » 25	» »
2 » vert.....	E » 35	» »

Idem, cartes, même genre.



3 kop. rose.....	» 30	» »
3 et 3 k. id. réponse.....	» 60	» »
4 kop. rose.....	» 40	» »
4 et 4 k. id. réponse.....	» 75	» »

Idem, cartes-lettres, même genre.

7 kop. bleu s. chamois..	» 60	» »
10 » bleu s. gris.....	1f »	» »

**Gwalior, enveloppe registration des Indes anglaises avec surcharge noire.**

2 annas bleu..... 1f » » »

**Hong-Kong, timbres en cours avec surcharge noire.**

20 c. sur 30 c. brun s. rouge.

50 c. sur 48 c. lilas

1 dol. sur 96 c. brun s. rouge

La série des trois timbres » » 5f »

**Jamaïque, petite effigie de Victoria à gauche.**

2 1/2 d. violet et bleu.... » 60 » »

**Martinique, timbres des Colonies en cours avec surcharge noire.**

5 c. sur 30 c. brun..... » » » 35

5 c. sur 35 c. noir s. jaune. » » » 40

5 c. sur 40 c. rouge..... » » » 35

15 c. sur 25 c. noir s. rose.. » 75 » 35

15 c. sur 75 c. rose..... 1 50 » »

**Nouvelle-Galles du Sud, timbres-taxe, chiffre et inscriptions.**

1 penny vert..... » 50 » »

2 » vert..... 1f » » »

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

3 pence vert..... 1f50 » »  
 4 » vert..... 1f75 » »



6 » vert..... 2f50 » »  
 8 » vert..... 3f » »  
 5 shill. vert..... 18f » »

*Idem, carte du cinquantième avec inscription modifiée.*

2 pence bleu..... » 75 » »

*Nouvelle-Zélande, effigie de Victoria à gauche.*

2 1/2 pence bleu..... » » » 20

*Salvador, timbre de 1891 avec surcharge noire transversale.*

1 c. sur 2 c. vert jaune... » 35 » »

*Siam, effigie de face de Chulalong-Korn.*  
 1 att vert..... » 20 » »

## OCCASIONS

### SALVADOR

1890. *Liberté en pied, millésime, dentelés.*



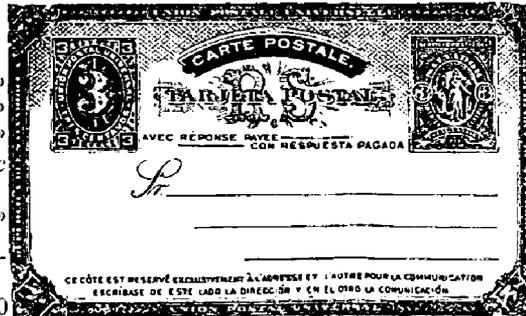
35. 1 cent. vert  
 36. 2 » bistre  
 37. 3 » jaune  
 38. 5 » bleu  
 39. 10 » violet  
 40. 20 » jaune orange  
 41. 25 » brun rouge  
 42. 50 » carmin foncé  
 43. 1 peso carmin

La série des neuf timbres neufs 2 fr. 50

1890. *Enveloppes, même genre, relief et couleur.*

44. 5 cent. bleu  
 45. 10 » rouge  
 46. 11 » jaune  
 47. 20 » violet rouge  
 48. 22 » brun jaune

La série des cinq enveloppes neuves et coupées..... 1 fr. 75



1890. *Bandes, idem.*

49. 3 cent. brun  
 50. 6 » brun  
 51. 12 1/2 » brun  
 52. 25 » brun

La série des quatre bandes neuves et coupées..... 1 fr. 25

1890. *Cartes, timbre à droite, gros chiffre à gauche.*

53c. 2 cent. brun s. jaune  
 54c. 2 et 2 c. id. réponse.  
 55c. 3 c. orange s. blanc  
 56c. 3 et 3 c. id. réponse.

La série des 4 cartes neuves... 1 fr. 60

## ÉCHANGE DE JOURNAUX

Nous demandons à faire l'échange de notre journal *le Collectionneur de timbres-poste* contre journaux étrangers politiques, littéraires, commerciaux, spéciaux, etc., petits ou grands, en toutes langues (envoyés une fois par mois, ou plus si nos correspondants le désirent.)

En cas d'acceptation, nous envoyer simplement un n° du journal en écrivant sur la bande **échange?**

Le Gérant: ARTHUR MAURY

Imp. Lambert, 15-17, rue des Martyrs, Paris

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

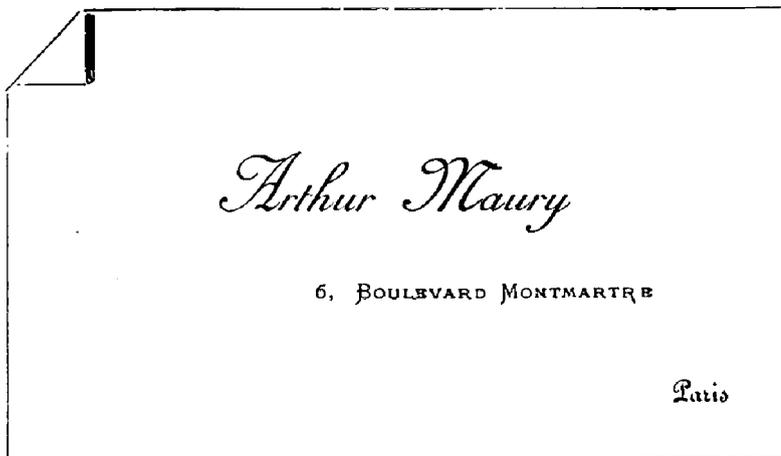
ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, Boul. Montmartre  
PARIS

Nous prions nos clients de vouloir bien noter notre nouvelle adresse :



Nous nous sommes décidé à quitter la Cité Malesherbes pour répondre aux réclamations incessantes de notre clientèle qui nous reprochait de demeurer trop loin du centre de Paris.

Un vaste local à l'entresol et au premier étage, ayant quatorze fenêtres sur le boulevard, nous a permis de réunir notre Administration, nos Bureaux de Correspondance et nos Magasins de vente de timbres et d'Albums (gros et détail).

Nous allons profiter de cette situation exceptionnelle pour organiser une maison modèle, idéale, qui donnera envie de collectionner rien qu'en la regardant — du dehors ou du dedans — et où les collectionneurs trouveront tout le confortable possible — et d'excellents timbres comme par le passé.

**NOTA.** — *Nous conservons notre ancien Magasin de détail de la rue Saint-Lazare, 80, et ne quitterons définitivement la cité Malesherbes que dans plusieurs mois, les lettres qui nous parviendront encore à ces adresses seront donc remises régulièrement à nos Bureaux, mais avec un certain retard.*

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

NOUS OFFRONS D'ACHETER TRÈS CHER LES

### TIMBRES FRANÇAIS suivants

1849-50. République, 10 c. bistre, 15 c. vert, 40 c. rouge, 1 fr. carmin., 1 fr. vermillon (ce dernier de 50 à 80 fr. pièce, selon la nuance).

1852. Présidence, 10 c. bistre:

1853. Empire, 25 c. bleu, 1 fr. carmin.

1869. Grand timbre de 5 fr. lilas.

1870. Emission lithographiée de la province, 2, 4, 10, 30, 40 et 80 c.

1868. Timbres à l'aigle, qui étaient collés sur les journaux et couverts par leur impression, 2 c. violet (non dentelé) 2 c. bleu, 2 c. rose (denteles et non denteles).

1859. Timbres-taxe 10 c. noir lithographié (de 4 à 6 fr. pièce).

1871. Timbres-taxe 25 c. noir, 40 bleu, 60 bistre.

1868. Timbres télégraphe non denteles, 25 c. rose, 50 c. vert, 1 fr. orange.

1871. Alsace-Lorraine (chiffre) tous.

Nous demandons tous ces timbres *annulés*, tels qu'ils sont sur les lettres. Les mêmes timbres *neufs* seraient payés bien plus cher.

Nous achetons également les autres timbres français communs, nous remettre échantillons et nombre approximatif.

Les très communs bleus, etc., par un kilo au moins.

NOUS ACHETONS

### les Timbres communs

de France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Autriche, Suisse, Etats-Unis, etc., qui servent à confectionner des tapisseries, etc.

Inutile de les classer, de les mettre en paquets ou de les compter, nous les achetons au poids. Lorsqu'il se trouve de bons timbres dans les lots, nous en tenons loyalement compte au vendeur.

Nous envoyer comme échantillon *franco* environ un kilo et indiquer le nombre de kilos disponibles.

### VIEUX NUMÉROS

du **COLLECTIONNEUR**

Nous demandons à racheter au prix de

0 fr. 15 pièce argent, ou 0 fr. 20 échange, les numéros suivants du *Collectionneur de timbres-poste* de l'année 1890 :

111, 112, 113, 114.

### VIENT DE PARAÎTRE

2<sup>me</sup> Volume de

### L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 226 pages *recto seul*, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (*le port également*) 13 fr., 16 fr., 25 fr. 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

Non reliés, mêmes prix qu'au 1<sup>er</sup> volume.

Il existe du 2<sup>e</sup> volume une édition à prix réduit, avec moins de papier, impression des cases des deux côtés de la page. Prix : relié 5 fr. non relié 3 fr. 75, port 85 c.

**Supplément** pour compléter jusqu'en 1891 la 5<sup>e</sup> édition de l'Album Universel, 1<sup>er</sup> volume, une feuille placard . . . . . 50 c. *franco*

**Supplément** pour compléter jusqu'en 1891 la 1<sup>re</sup> édition de l'Album Universel 2<sup>e</sup> volume, plusieurs feuilles placard ensemble. . . 1 fr. *franco*

### VIEUX DRAPEAUX

Pour une étude sur les drapeaux français et étrangers et aussi pour notre collection particulière, nous désirons acquérir des drapeaux anciens, historiques, et des drapeaux modernes, mais ces derniers en soie ou brodés, etc. ; pas neufs, bien entendu.

Nous demandons notamment un drapeau du **Brésil** (*empire*), en soie ou brodé, pas très grand.

Nous garantissons que ces drapeaux resteront chez nous et ne feront point l'objet d'un trafic.

S'adresser à M. Maury.



## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

**ABONNEMENTS :** Un an, **1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, Boul. Montmartre  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

### PETITE CAUSERIE

Les timbres de **Luxembourg** à l'effigie du grand-duc Adolphe ont commencé à paraître: nous avons reçu le 10 centimes rose et le 25 cent. bleu. Dans un ovale le grand-duc est représenté de face, en uniforme, avec une rangée de décorations alignées sur la poitrine: la moustache et les cheveux grisonnants, le front haut dénudé; en somme la figure martiale d'un beau vieillard. Les Luxembourgeois ne sont pas du tout contents de ces timbres.

« Quoique le dessin est assez beau, même très beau, les nouveaux timbres n'ont pas trouvé un bon accueil auprès du public et de la presse politique du pays. Nous aussi, nous sommes d'avis que toutes les émissions précédentes étaient mieux soignées tant sous le rapport d'une bonne exécution de la gravure que de la qualité du papier employé. Aussi, notre seul désir est de les voir remplacés le plus tôt possible par une nouvelle série ».

Montrons-nous moins difficiles, les timbres ont un bel aspect et sont fort bien tirés en taille-douce par petites feuilles de 25; notre correspondant nous informe que le complément de la série paraîtra en octobre, mais ne nous dit pas qu'il est question de refaire le type.

La **Suède** nous gratifie de deux timbres, l'un pour le service public et l'autre pour le service officiel, de la valeur de 2 ore orange, qui n'existait pas encore; le premier est au type chiffre typographié de la série qui va disparaître et le second au type de tous les timbres de service.

Un de nos correspondants d'**Autriche** nous fait remarquer que nous n'avons pas encore catalogué le 2 kreuzer pour journaux; il est au type du 1 kr. de l'année dernière, vert et non dentelé.

Il nous revient que le 10 centesimi actuel d'**Italie** à l'effigie du roi Humbert, aurait été surchargé 20 cent; nous n'avons rien reçu de nos nombreux correspondants de ce pays et cette surcharge a lieu de nous étonner; nous attendrons donc des renseignements.

Le gouvernement italien se décidera-t-il à émettre des timbres pour sa colonie de **Massouah**? Nous connaissons depuis la fin de l'année dernière les monnaies divisionnaires frappées pour cette colonie désignée sous le nom d'*Eritrée*, elles sont des plus originales et des timbres au même type auraient assurément un grand succès auprès des collectionneurs. La pièce de 5 lire vient d'être mise en circulation et voici ce qu'en dit le *Bulletin de numismatique* :

« Le roi avec ses cheveux coupés ras, sa tête en boule, sa forte mâchoire, son nez épais, ressemble quelque peu à un roi nègre habillé à l'euro péenne; le graveur Speranza aurait-il forcé la ressemblance par une délicate flatterie à l'égard de ses nouveaux compatriotes éritréens? »

Au type du timbre en cours, vient de paraître une nouvelle carte-lettre de **Roumanie** de 5 bani noir, destinée à circuler dans la circonscription d'un même bureau de poste et l'intérieur d'une même ville; le carton est gris et mince.

Nous recevons les deux valeurs complémentaires des timbres pour imprimés de **Turquie**, les 2 et 5 piastres; la surcharge porte le mot IMPRIMÉ au singulier, ce qui est une faute, mais qui, nous dit-on, sera promptement réparée, les nouvelles surcharges paraîtront avec une S pour marquer le pluriel. Toujours de ces erreurs pour faire le bonheur des collectionneurs!

Le 2 1/2 pence définitif de **Natal** vient de paraître; il rappelle comme type le 16 cents en cours de **Maurice**, à la différence que la valeur est inscrite dans un cartouche au-dessous d'une toute petite effigie.

L'enveloppe registration de la **Côte-d'Or** est modifiée; c'est toujours celle de Grande-Bretagne qui sert, mais au lieu d'avoir au-dessus du timbre une banderole noire portant le nom du pays en blanc, il y a tout simplement GOLD COAST COLONY en lettres noires formant un demi-cercle.

Un arrêté inséré au *Journal officiel* de l'île de la **Réunion**, en date du 4 juillet dernier, et que nous publions plus loin, annonce que tous les timbres-poste seront retirés de la circulation et remplacés par des timbres aux mêmes types portant en diagonale le mot RÉUNION imprimé en noir. Le même document autorise la transformation de 200.000 timbres-poste à 20 centimes en timbres à 2 et à 15 c. Nous n'avons pas vu ces derniers, mais les autres nous sont parvenus. Toute la série Déesse a reçu la surcharge RÉUNION en lettres majuscules de l'angle supérieur gauche à l'angle inférieur droit; nous avons vu également les 40 et 75 c. type groupe, non dentelés, traités de la même façon; notre correspondant nous informe qu'il n'y a eu que 5 à 600 timbres de ces deux valeurs, ainsi transformés.

En plus des 5 sur 10 c. de **Madagascar** dont nous parlions le mois dernier, il y a eu encore des 5 sur 25 c. noir sur rose, avec le même grand chiffre appliqué à la main; le tirage a été de 3000 pour chacune de ces valeurs; puis au mois de juillet on émettait encore 1.200 timbres de 15 sur 25 c. noir sur rose, mais avec la valeur placée de travers. Enfin — c'était fatal! — tous les timbres étant épuisés, il a fallu recourir aux provisoires qui nous parviennent par le dernier courrier. Les nouveaux timbres, oblongs en hauteur, sont en composition typographique avec cadre orné, mais sans aucune prétention artistique (!) comme les Diégo-Suarez de l'année dernière; en haut : POSTES FRANÇAISES en deux lignes; dans le bas : MADAGASCAR et au milieu un gros chiffre de valeur

entre des lignes de points; des filets ondulés séparent chaque timbre et imitent la dentelure; nous avons ainsi les 5 et 10 c. imprimés en noir sur papier de couleur et le 25 c. en brun clair sur papier chamois. Quand tout cela finira-t-il?

Au type de l'enveloppe de 1½ anna dont nous avons donné la reproduction le mois dernier, l'état indigène de **Bamra** aurait fait des timbres-poste, sûrement il ne s'arrêtera pas à cette unique valeur et nous dotera d'une troisième série. Le nouveau timbre est imprimé en noir sur papier vert.

Il existe à **Malacca** une carte de service qui, à la place du timbre, porte les armes de Grande-Bretagne et en haut OFFICIAL POSTAL CARD, ainsi que d'autres inscriptions; le tout imprimé en noir sur carton blanc.

Un petit état indigène de la presqu'île malaie, connu sous le nom de **Négri Sembilan**, dont nous avons déjà parlé dans notre causerie de février de l'année dernière, bien que placé sous le protectorat anglais, n'avait pas encore comme ses quatre voisins, Perak, Selangor, Sungei-Ujong et Pahang, emprunté de timbres à Malacca pour sa poste locale, si toutefois cette poste existe, ce qui est problématique. La dernière débâche de surcharges qui a eu lieu dans ces divers états et dont nous dénoncions dernièrement la spéculation à nos lecteurs, a eu son contre-coup sur ce petit pays qui s'est vu gratifié du 2 cents rose avec la surcharge traditionnelle, en caractères minuscules sur deux lignes. Il est probable qu'on ne s'arrêtera pas là.

Les timbres définitifs de **Sarawak** ont paru en type en cours; ce sont les 5 cents vert et rouge et 10 cents vert et bleu: les 8 et 12 c. qui auparavant avaient ces couleurs doivent être démonétisés.

L'enveloppe registration de 3 pence de **Victoria** que nous faisons prévoir en mars dernier, vient de nous parvenir: le timbre à la patte de fermeture a la forme d'un écusson, il porte dans le milieu une petite effigie en relief de la reine; au-dessus le nom du pays et au-dessous la valeur ressortent en blanc sur fond plein; sa couleur est rouge. La carte-lettre de 1 penny bleu a subi une modification: au lieu de porter l'inscription: « Price three halfpence », il y a maintenant: « Price: 1/3 per doz. »; ce qui fait une diminution sur le prix de vente; le reste sans changement.

**L'Australie occidentale** a déjà changé la couleur du timbre de 1 penny de l'année dernière qui nous parvient en bleu clair au lieu de rose. Nous ne comprenons pas ce changement, le bleu aurait dû être réservé pour le 2 1/2 pence que cette colonie n'a pas encore émis même provisoirement avec surcharge.

Nous apprenons de **Fidji** que le 4 pence qui existait en surcharge depuis 1878 vient enfin de paraître avec la valeur gravée au type des autres timbres.

Les timbres définitifs de **Falkland** sont prêts et doivent être en cours actuellement; ils sont au type connu, 1/2 penny vert et 2 1/2 pence bleu.

Le **Bésil** se contente cette fois de nous envoyer comme nouveauté, le 10 reis pour journaux dernier type, grand, imprimé en bleu ciel sur papier blanc au lieu de jaune.

La guerre civile qui n'est pas près de finir au **Chili**, devait amener fatalement du trouble dans l'approvisionnement régulier des bureaux de poste; presque tous ceux occupés par les congressistes manquent de timbres-poste et les remplacent par les fiscaux, comme en 1880, et par les timbres-télégraphe; ces catégories épuisées, attendons-nous à voir bientôt des surcharges, peut-être même des timbres provisoires.

Nous ignorons pour quelle cause la compagnie qui a l'honneur de posséder le sieur Seebeck n'a point tenu ses engagements envers la république de **Honduras**, c'est-à-dire ne lui a pas fourni sa série annuelle de timbres au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Nous pensions en être quitte pour cette fois, lorsqu'on nous apprend qu'une série vient d'être mise en cours après un retard de plus de sept mois! Les nouveaux timbres que nous

n'avons pas encore vus sont à l'effigie du général Bogran, président de la République accompagné des armes et de nombreux ornements : nous en reparlerons le mois prochain.

De même pour la nouvelle série de **Bolivar** avec millésime 1891 qui comprend six valeurs comme autrefois, à la différence que le 80 centavos est supprimé et remplacé par la valeur de 1 c. Ces timbres sont aujourd'hui gravés, mais les couleurs sont complètement changées.

Nous avons dit en mai dernier qu'un certain Etheridge avait, à l'imitation de *L'Hamilton bank-note Co*, fait un contrat pour la fourniture à la république de l'**Equateur** de ses timbres pendant dix années avec émission annuelle. Le sieur Etheridge qui est représentant de la maison Waterlow and sons de Londres, crut avoir en poche une affaire d'or ; il s'empressa de se rendre à New-York pour transférer son obligation à une maison de gravure de cette ville, mais, dit un de nos confrères américains, toutes les grandes compagnies de *Bank-note* lui montrèrent poliment la porte et après un certain nombre de refus, il n'eut plus que la ressource d'aller l'offrir à Seebeck, qui l'accepta.

La maison Waterlow and sons de Londres aurait parfaitement pu fournir les timbres : ne prépare-t-elle pas en ce moment une nouvelle série pour la république de **Costa-Rica** ? S'il n'y a pas contrat avoué il n'y en a pas moins spéculation d'un côté ou de l'autre : est-ce la maison anglaise intéressée à la fourniture des timbres ou le gouvernement de Costa-Rica qui dès les premiers jours de l'émission vendait tous les timbres oblitérés en feuilles ? C'est un point à éclaircir.

Les timbres définitifs du **Honduras britannique** avec valeur en cents, commencent seulement à paraître. C'est toujours le même type en deux couleurs, copié sur celui des Seychelles : petite effigie dans un cercle et valeur en bas dans un hexagone ; nous avons ainsi les 2, 3 et 6 cents d'une teinte uniforme avec chiffre de valeur sur fond blanc, puis les 12 et 24 c, avec inscriptions et le cartouche de valeur ligné horizontalement de couleurs différentes de celle du timbre.

Un correspondant nous informe de la mise en cours à **Sainte-Lucie** de deux fortes valeurs de 5 et 10 shillings imprimées en violet avec nom du pays et valeur de couleurs différentes. Sont-ils réellement postaux, ou fiscaux et postaux ? C'est toujours le même point d'interrogation qui se dresse pour tout ce qui nous arrive de cette petite île.

L'enveloppe de 4 pence de **Bahamas** n'avait plus son utilité depuis la réduction des tarifs postaux ; elle vient d'être surchargée 2 1/2 d. de différentes manières : en noir avec la valeur primitive barrée et en rouge et en noir sans la valeur barrée. Il en a été surchargé 6.000 en tout.

On annonce encore, au type en cours, une nouvelle valeur de la république **Dominicaine**, le 3 centavos imprimé en gris bleu ; de plus le 5 c. aurait changé sa couleur de bleu en orange ; dans ce cas le 10 c, qui est jaune changerait forcément aussi. Nous n'avons pas vu ces timbres que nous annonçons sous réserves.

Au dernier moment nous recevons la série entière de la république de **Honduras**. *L'Hamilton Bank-note Co* a bien fait les choses, nous ne comptons pas moins de 14 timbres, 4 enveloppes et autant de bandes et de cartes. Les timbres sont de deux formats, celui des valeurs de 1 centavo à 1 peso dépasse déjà le format habituel des timbres, mais le second des fortes valeurs est absolument ridicule comme dimensions. Ces timbres portent, sur les petites valeurs, l'effigie du général *Bogran*, président de la République ; il est représenté de trois quarts à droite dans un portique, en uniforme, longue barbe, figure jeune et sympathique ; le cadre est rempli d'ornements et sur les côtés de petites armes de la république ; en haut le nom du pays et *SERVICIO POSTAL* sur le cintre ; la valeur est en bas. Les grands timbres de 2 à 10 pesos portent la même effigie mais de trois quarts à gauche et tirée en noir ; le cadre, d'un genre analogue,

est en demi-teinte pour le fond et en teinte plus foncée pour le détails du dessin. Tous sont imprimés en taille-douce et d'aspect séduisant, mais nous maintenons les critiques que nous avons formulées lors de l'apparition des dernières séries de Nicaragua et Salvador.

Les enveloppes sont pitoyables ; l'effigie n'a de caractéristique que son fort relief sans aucun détail ; Seebeck fera bien d'envoyer quelques apprentis à Londres pour qu'on leur enseigne l'art d'estamper les enveloppes. Le type est ovale avec cadre festonné et guilloché. Les enveloppes ont le papier blanc et les bandes le papier bleu.

Les cartes sont dans le même goût de celles que nous connaissons, timbre dans le milieu, vignettes, cadre guilloché, etc. Elles étaient curieuses la première fois ; elles deviennent insipides trop souvent répétées ; voyons, M. Seebeck, pour l'argent des collectionneurs, tâchez au moins de leur apporter un plus de variété.

Nous parviennent également les **Bolivar** : c'est le même genre que les précédents, le cadre est légèrement changé et le même pour toutes les valeurs. Ces timbres sont bien gravés, tandis que les dernières séries étaient tirées en typographie.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### AOUT 1891

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE

Timbre en cours, dentelé.  
1 penny bleu clair.

#### AUTRICHE

Timbre pour journaux, type en cours, non dentelé.  
2 kreuzer vert.

#### BAHAMAS

Enveloppe de 1881 avec valeur en surcharge rouge ou noire.  
2 1/2 d. sur 4 p. violet.

#### BAMRA

Timbre, type de l'enveloppe en cours, papier de couleur.  
1/2 anna noir.

#### CHILI

Timbres divers servant provisoirement comme timbres-poste.  
1 cent. rouge, *fiscal*  
2 » brun, *télégraphe*.  
etc., etc.

#### COLOMBIE

##### Bolivar

Timbres, genre en cours, gravés, dentelés.

1 centavo noir.

5 » orange.  
10 » carmin.  
20 » bleu.  
50 » vert.  
1 peso violet.

#### COTE-D'OR

Enveloppe registration de Grande-Bretagne avec GOLD COAST COLONY en noir au-dessus du timbre.

2 pence bleu.

#### DOMINICAINE

Timbres, type en cours, dentelés.  
3 centavos gris bleu.  
5 » orange.

#### FALKLAND

Timbres, type en cours, dentelés.  
1/2 penny vert.  
2 1/2 pence bleu.

#### FIDJI

Timbre, genre en cours, sans surcharge, dentelé.

4 pence violet.

**HAIDERABAD**

Type de la carte annoncée le mois  
dernier.

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الیہ لکھنا چاہیں

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

ಇದರ ಮೇಲೆ ಮಾತ್ರ ವಿಳಾಸವನ್ನು ಬರೆಯಬೇಕು.

ಇ ಕಡೆಗೆ ಮಾತ್ರ ನಾವು ಪತ್ರಗಳಿಗೆ ವಿಳಾಸ लिखिते चारिये.

**HONDURAS**

Timbres, effigie de trois quarts à  
droite du général Bogran, dentelés.

- 1 centavo bleu.
- 2 » bistre.
- 5 » vert.
- 10 » rouge.
- 20 » carminé.
- 25 » lilacé.
- 30 » violet gris.
- 40 » vert.
- 50 » brun noir.
- 75 » violet.
- 1 peso brun.

Idem, même genre, plus grand,  
effigie de 3/4 à gauche.

- 2 pesos noir et brun.
- 5 » noir et violet.
- 10 » noir et vert.

Enveloppes, même effigie de trois  
quarts à droite, ovale, millésime,  
relief et couleur, papier blanc.

- 5 centavos vert foncé.
- 10 » rouge.
- 20 » bleu foncé.
- 25 » brun.

Bandes, idem, papier bleu.

- 1 centavo brun clair
- 2 » bleu.
- 5 » vert.
- 10 » rouge.

Cartes, timbre au milieu, vignette  
et cadre.

- 2 cent. orange sur blanc.
- 2 et 2 c. id. réponse.
- 3 cent. carminé sur verdâtre.
- 3 et 3 c. id. réponse.

**HONDURAS BRITANNIQUE**

Timbres, petite effigie dans un  
cercle, dentelés.



- 2 cents rouge.
- 3 » brun.
- 6 » bleu.
- 12 » violet et vert.
- 24 » jaune et bleu.

**ITALIE**

Type du timbre annoncé le mois  
dernier.

**LUXEMBOURG**

Timbres, effigie de face du grand-



duc Adolphe de Nassau, dentelés.

10 centimes rose.  
25 » bleu.

**MADAGASCAR**

Timbres provisoires, composition typographique, gros chiffre et cadre, non dentelés.

5 c. noir sur vert.  
10 » noir sur bleu.  
25 » brun clair sur chamois.

**MALACCA**

Carte de service, armes à droite, inscriptions, carton blanc.  
sans valeur, noir.

**Negri Sembilan**

Timbre de Malacca avec « Negri Sembilan » en surcharge noire.  
2 cents rose.

**NATAL**

Timbre, genre en cours, dentelé.



2 1/2 pence bleu.

**PHILIPPINES**

Timbre en cours, dentelé.  
10 c. de p. rose brun.

**RÉUNION**

Timbres des Colonies, groupe allégorique, non dentelés, avec RÉUNION en surcharge noire transversale.

40 cent. rouge.  
75 » rose.

Idem, type déesse, même surcharge.

1 cent. noir sur bleu.  
2 » brun rouge.  
4 » violet brun.  
5 » vert.  
10 » noir sur violet.  
15 » bleu.  
20 » bistre sur vert.

25 cent jaune.  
30 » brun.  
35 » noir sur jaune.  
40 » rouge.  
75 » rose.  
1 franc olive.

**ROUMANIE**

Carte-lettre, timbre en cours à droite, carte grise.  
5 bani noir.

**SAINTE-LUCIE**

Timbres, type en cours, dentelés.  
5 shill. violet et orange.  
10 » violet et noir.

**SARAWAK**

Timbres, type en cours, dentelés.  
5 cents vert et bleu.  
10 » vert et rouge.

**SUÈDE**

Timbre, type chiffre, dentelé.  
2 ore orange.  
Timbre de service, type en cours, dentelé.  
2 ore orange.

**TURQUIE**

Timbres pour imprimés, suite de la série annoncée le mois dernier.  
2 piastres jaune et gris.  
5 » chair et gris.

**VICTORIA**

Enveloppe registration, genre en cours, timbre en écusson à la patte, relief et couleur.



3 pence rouge.

Carte-lettre en cours avec inscription : « 1/3 per doz » au lieu de « three-halfpence ».

1 penny bleu.

## COLLECTIONS SPÉCIALES

Les timbres devenant de plus en plus nombreux, les anciens de plus en plus rares, et une collection complète étant pour ainsi dire impossible à réunir aujourd'hui sans être millionnaire, plusieurs de nos correspondants nous ont souvent consulté sur les collections partielles, comprenant seulement un ou plusieurs états voisins, une partie du monde ou même un continent, ou bien encore une période déterminée de tous les pays, etc., etc.

Nous donnerons un jour notre avis sur ces collections qui toutes ont du bon, pourvu qu'elles ne tournent pas à la manie, comme ce spécialiste de timbres de Turquie dont le *Timbre* nous cite l'exemple :

« Un de nos collègues a eu la bonne fortune de voir ces jours-ci la collection de timbres de Turquie rassemblée par M. Edouard de N<sup>o</sup> à Baden, près Vienne. L'invitation était ainsi conçue :

« Je viens d'en finir avec mes tures, si le cœur vous en dit, vous aurez la primauté de cette collection, mais je vous prie de venir me voir de bonne heure afin de ne pas être surpris par la tombée de la nuit. »

« Notre collègue se dit que 4 à 5 heures suffiraient amplement et se trouva au rendez-vous vers une heure de relevée. Mais il avait compté sans l'importance de la collection et retourna à Baden 8 jours après, de bon matin. Cette seconde visite qui se prolongea jusqu'à 4 heures de relevée ne suffit pas encore à faire défiler devant les yeux de notre collègue tous les tures de la collection phénoménale de M. de N<sup>o</sup>. Elle comptait au moment de la visite (automne dernier) 21.691 exemplaires, fixés sur 1683 feuilles permanentes formant 16 gros volumes.

« La classification est établie comme suit :

« A. Cachets d'affranchissement (d'avant l'introduction des timbres adhésifs) 84 ex. pour la plupart sur lettres originales.

« B. Timbres-poste de toutes les émissions : 13.179 ex.

« C. Chiffres-taxe : 5.088 ex.

« D. Timbres locaux (cheir, etc.) : 2.078 ex.

« E. Chiffres-taxe locaux : 538 ex.

« F. Divers : 724 ex.

« Pour que le lecteur puisse se former une idée approximative de l'importance de cette collection, il convient de relever que parmi le groupe B., l'émission de 1863 (toughra) fixée sur 195 feuilles, compte près de 2000 ex. Il y a là un kaléidoscope de variétés, raretés, imitations, erreurs, dont nos catalogues ne font guère une mention complète et dont ils n'indiquent jamais le prix, même par à peu près ; il y a des tétébèche avec bordures de différentes couleurs, avec toughra renversé, obliques, neufs, en feuilles, sur lettres, avec bordures surchargées, les unes sur les deux faces, les autres d'un côté seulement, toutes les variétés de dessin de cette émission reconnaissables aux exemplaires se tenant, variétés d'oblitération, etc. . .

« Et ce n'est pas seulement chez cette seule émission qu'on rencontre tout cela, mais chez toutes les autres, même pour les valeurs à 25 piastres. Que de collectionneurs jubileraient de posséder, ne fût-ce qu'un seul exemplaire de cette valeur.

« Dénier complètement cette collection serait tenter l'impossible ; qu'il nous suffise de dire que M. de N<sup>o</sup> a mis cinq ans à rassembler tout son matériel. »

Eh bien ! non, nous ne partageons pas cet enthousiasme. Que le propriétaire de la collection y trouve son plaisir, c'est bien ; mais combien rencontrera-t-il de patients pour faire défiler devant leurs yeux ses 21.000 tures, fissent-ils tous des 25 piastres ? Nous n'y voyons qu'une chose c'est l'accaparement fait par un seul individu, de timbres qui lui sont absolument inutiles et qui pourraient faire le bonheur de tant d'autres. Ce n'est rien quand il s'agit de tures, mais c'est plus dangereux quand on voit toutes les raretés de premier ordre tomber dans les mêmes mains.

## CORRESPONDANCE

A M. D. M., à *Pistoia*. — Le défaut de place nous oblige à remettre au mois prochain la publication de votre lettre.

A M. D., à *Bordeaux*. — Bien reçu vos traductions, mais regrettons de ne pouvoir les insérer, ces sujets ayant déjà été publiés dans le *Collectionneur*.

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

DOCUMENTS OFFICIELS

RÉUNION

ARRÊTÉ

Nous, Gouverneur p. i. de l'île de la Réunion.  
Vu, etc.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;  
Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1er. — A partir du quinze juillet prochain, les timbres-poste actuellement en usage dans la Colonie cesseront d'y avoir cours, et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux même types, et portant en diagonale le mot « RÉUNION » — imprimé en noir.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Indépendamment des timbres mentionnés en l'article 1er, le Service des Postes est autorisé à mettre en circulation 200.000 timbres-poste surchargés pour les catégories suivantes dont l'approvisionnement est devenu insuffisant :

100.000 de 0.02 c.

100.000 de 0.15 c.

La surcharge se fera sur les timbres de 0.20 centimes.

Déesse, dentelés, brique sur vert, dont l'approvisionnement excède les besoins de la Colonie.

ART. 4. — Le chiffre représentant la nouvelle valeur sera frappé en noir sur la valeur primitive.

ART. 6. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor, s'ils sont en feuilles entières. Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 7. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal et Bulletin officiel* de la Colonie.

Saint-Denis, le 28 juin 1891

LOUGNON.

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

BRÉSIL

1890. *Timbre pour journaux. Inscriptions.*

151. 20 reis vert foncé.... » 30 » »



1889. *Timbre-taxe. Chiffre et inscriptions.*

126. 200 reis rouge..... 2'25 » 1' »

COSTA-RICA

1886. *Enveloppes. Effigie de Bernardo Soto.*



21. 5 centavos bleu.

22. 10 » orange.

La série des 2 enveloppes E 1'25 » »

1884. *Carte. Timbre à droite, effigie de Fernandez, armes à gauche.*

16c. 2 et 2 c. noir réponse. » 40 » »

LAGOS

1837. *Effigie de Victoria à gauche, valeur de couleur différente.*

20. 2 sh. 6 p. vert et arm. 7' » » »

21. 5 shill. vert et bleu. 12' » » »

22. 10 » vert et brun. 23' » » »

MAUTE

1885. *Effigie de Victoria à gauche.*

9. 1 shill. violet..... » » » 6

14. 5 » rose..... » » » 5' »

SANTANDER

1886. *Armes.*



5. 1 centavo bleu..... » 25 » »

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

## SIAM

1889. Effigie à gauche avec surcharge  
noire en caractères siamois.  
19. 1 att. s. 1/4 fuang rouge » » » 50

## TOLIMA

1884. Armes.



18. 1 centavo gris ..... » 20 » »  
19. 2 » lilas ..... » 35 » »  
20. 2 1/2 » rouge brun » 40 » »

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Neufs. oblit.

**Bolivar, effigie à gauche, gravés.**

- 1 centavo noir ..... » 25 » »  
5 » jaune ..... » 75 » »  
10 » rose ..... 1'25 » »

**Bésil, effigie de la Liberté, à droite.**



- 100 reis rouge et bleu ..... » 50 » »

**Haïderabad, carte, genre du timbre  
en cours à droite, carte chamois.**

- 1/4 anna orange ..... » 25 » »

**Johore, timbre de Malacca avec JOHORE  
et valeur en surcharge noire.**

- 2 c. sur 24 c. vert ..... » 75 » »

**Lagos, effigie de Victoria à gauche.**

- 1 2 pence bleu ..... » 60 » »

**Luxembourg, effigie de face du grand-  
duc Adolphe.**



- 10 centimes rose ..... » 25 » »  
25 » bleu ..... » 50 » »

**Madagascar, timbres des Colonies avec  
surcharge noire.**

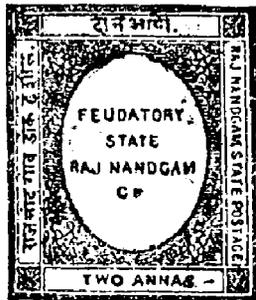
- 05 sur 40 cent. rouge ..... » » 4' »  
15 sur 25 c. noir sur rose. » » 4' »

**Idem, timbres provisoires, composi-  
tion typographique.**

- 5 c. noir sur vert.  
10 c. noir sur bleu.  
25 c. brun sur chamois.

La série des 3 timbres.. » » 6' »

**Nandgaon, inscriptions dans un ovale  
et cadre.**



- 1/2 anna bleu ..... » 25 » »  
2 » rose ..... » 75 » »

**Natal, effigie de Victoria à gauche.**

- 2 1/2 pence bleu ..... » 60 » »

**Suède, chiffre.**

- 2 ore orange ..... » 10 » »

**Idem, effigie d'Oscar II à gauche,  
gravés.**

- 5 ore vert foncé ..... » 15 » »  
10 » carmin ..... » 30 » »  
20 » bleu ..... » 60 » »

**Idem, timbre de service, oblong, ar-  
mes.**

- 2 ore orange ..... » 10 » »

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

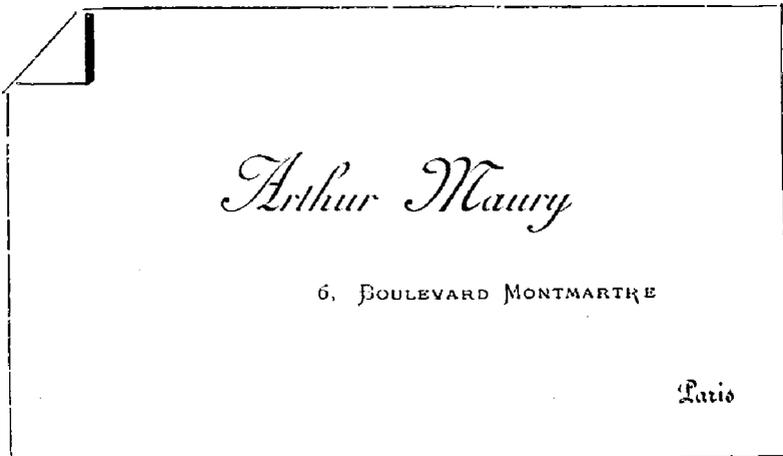
ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, Boul. Montmartre  
PARIS

Nous prions nos clients de vouloir bien noter notre nouvelle adresse :



Nous nous sommes décidé à quitter la Cité Malesherbes pour répondre aux réclamations incessantes de notre clientèle qui nous reprochait de demeurer trop loin du centre de Paris.

Un vaste local à l'entresol et au premier étage, ayant quatorze fenêtres sur le boulevard, nous a permis de réunir notre Administration, nos Bureaux de Correspondance et nos Magasins de vente de timbres et d'Albums (gros et détail).

Nous allons profiter de cette situation exceptionnelle pour organiser une maison modèle, idéale, qui donnera envie de collectionner rien qu'en la regardant — du dehors ou du dedans — et où les collectionneurs trouveront tout le confortable possible — et d'excellents timbres comme par le passé.

**NOTA.** — *Nous conservons notre ancien Magasin de détail de la rue Saint-Lazare, 80, et ne quitterons définitivement la cité Malesherbes que dans plusieurs mois, les lettres qui nous parviendront encore à ces adresses seront donc remises régulièrement à nos Bureaux, mais avec un certain retard.*

NOUS OFFRONS D'ACHETER TRÈS CHER LES

## TIMBRES FRANÇAIS

suivants

1849-50. République, 10 c. bistre, 15 c. vert, 40 c. rouge, 1 fr. carmin., 1 fr. vermillon (ce dernier de 50 à 80 fr. pièce, selon la nuance).

1852. Présidence, 10 c. bistre.

1853. Empire, 25 c. bleu, 1 fr. carmin.

1869. Grand timbre de 5 fr. lilas.

1870. Emission lithographiée de la province, 2, 4, 10, 30, 40 et 80 c.

1868. Timbres à l'aigle, qui étaient collés sur les journaux et couverts par leur impression, 2 c. violet (non dentelé) 2 c. bleu, 2 c. rose (dentelés et non dentelés).

1859. Timbres-taxe 10 c. noir lithographié (de 4 à 6 fr. pièce).

1871. Timbres-taxe 25 c. noir, 40 bleu, 60 bistre.

1868. Timbres télégraphe non dentelés, 25 c. rose, 50 c. vert, 1 fr. orange.

1871. Alsace-Lorraine (chiffre) tous.

Nous demandons tous ces timbres *annulés*, tels qu'ils sont sur les lettres. Les mêmes timbres *neufs* seraient payés bien plus cher.

Nous achetons également les autres timbres français communs, nous remettre échantillons et nombre approximatif.

Les très communs bleus, etc., par un kilo au moins.

### NOUS ACHETONS

## les Timbres communs

de France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Autriche, Suisse, États-Unis, etc., qui servent à confectionner des tapisseries etc.

Inutile de les classer, de les mettre en paquets ou de les compter, nous les achetons au poids. Lorsqu'il se trouve de bons timbres dans les lots, nous en tenons loyalement compte au vendeur.

Nous envoyer comme échantillon *franco* environ un kilo et indiquer le nombre de kilos disponibles.

## VIEUX NUMÉROS

du « COLLECTIONNEUR »

Nous demandons à racheter au prix de

0 fr. 15 pièce argent, ou 0 fr. 20 échange, les numéros suivants du *Collectionneur de timbres-poste* de l'année 1890 :  
111, 112, 113, 114.

### VIENT DE PARAÎTRE

2<sup>me</sup> Volume de

## L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 226 pages *recto seul*, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (*le port également*) 13 fr., 16 fr., 25 fr. 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

Non reliés, mêmes prix qu'au 1<sup>er</sup> volume.

Il existe du 2<sup>e</sup> volume une édition à prix réduit, avec moins de papier, impression des cases des deux côtés de la page. Prix : relié 5 fr. non relié 3 fr. 75, port 85 c.

**Supplément** pour compléter jusqu'en 1891 la 5<sup>e</sup> édition de l'Album Universel, 1<sup>er</sup> volume, une feuille placard . . . . . 50 c. *franco*

**Supplément** pour compléter jusqu'en 1891 la 1<sup>re</sup> édition de l'Album Universel 2<sup>e</sup> volume, plusieurs feuilles placard ensemble. . . 1 fr. *franco*

### VIEUX DRAPEAUX

Pour une étude sur les drapeaux français et étrangers et aussi pour notre collection particulière, nous désirons acquérir des drapeaux anciens, historiques, et des drapeaux modernes, mais ces derniers en soie ou brodés, etc. ; pas neufs, bien entendu.

Nous demandons notamment un drapeau du **Brésil** (*empire*), en soie ou brodé, pas très grand.

Nous garantissons que ces drapeaux resteront chez nous et ne feront point l'objet d'un trafic.

S'adresser à M. Maury.



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, Boul. Montmartre  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

### PETITE CAUSERIE

Les timbres-taxe des **Etats-Unis** nous parviennent non plus en brun, mais en rose carminé, ce qui constitue plus qu'une différence de nuance, mais un véritable changement de couleur.

Les émissions nouvelles nous laissant des loisirs ce mois-ci, nous pouvons bavarder un peu plus à notre aise sur le côté anecdotique et nous ne quitterons pas ce pays sans faire admirer les beautés du bill Mac-Kinley qui a frappé d'un droit de 25 0/0 les principaux articles d'importation. Les timbres pour collections font partie des matières taxables et les journaux d'outre-Océan sont remplis des lamentations de collectionneurs et marchands recevant des envois d'Europe. Toute lettre un peu lourde est suspecte: elle est ouverte au *post-office* et si elle contient des timbres, le destinataire, outre le retard apporté à la distribution de sa missive, est poliment prié de venir la retirer lui-même, moyennant le paiement d'un droit de tant.

Voici un autre exemple des exagérations auxquelles peut conduire la pratique du protectionnisme à outrance, qui nous est signalé par un journal américain.

Quelques lettres, arrivées récemment à New-York, ont été taxées d'un droit de 65 cents soit 3 frs. 25, conformément au bill Mac-Kinley. Comme il n'y avait aucun timbre à l'intérieur de ces lettres, ce droit exorbitant a été tout bonnement établi sur les timbres apposés sur l'enveloppe, *parce que leur valeur dépassait celle de l'affranchissement légal!*

Nous savons, dit le journal américain, qu'on s'artaxait partout les lettres insuffisamment affranchies, mais notre merveilleux gouvernement est bien le premier qui s'avise de faire acquitter un droit par l'infortuné destinataire quand son correspondant a payé

un port trop élevé. Comme l'humour ne perd jamais ses droits, même en Amérique, notre confrère conseille aux collectionneurs de ne pas s'inquiéter outre mesure de cette situation, car, ajoute-t-il, si la lettre n'est pas assez lourde pour justifier l'affranchissement, l'expéditeur pourra aisément y suppléer, mais alors qu'il ait soin de mettre dans l'enveloppe des objets libres de droits à l'entrée, tels que glands, asafœtida, craie, morceaux de verre, ou même de la glace...

Encore une surcharge à la **Martinique** de 1 cent. sur 2 c. ; on s'est servi de la composition utilisée pour les derniers timbres-taxe, car au-dessus du chiffre de valeur, nous voyons le mot : TIMBRE-POSTE qui, pour le cas présent, est absolument inutile ; mais comme, il y a quelques années, il y avait déjà eu des surcharges de 1 sur 2 c., il était indispensable de varier pour éviter toute confusion de dates d'émission et aussi, surtout, pour qu'elles soient d'un écoulement plus facile.

Nous avons l'année dernière catalogué une carte-lettre de service de la république **Argentine** portant à l'angle supérieur droit un timbre rouge de 5 centavos à l'effigie de Rivadavia et à l'angle inférieur gauche les armes en noir avec l'indication des différents ministères pour lesquels elles devaient servir. Ces cartes sont très peu connues et un confrère anglais nous fournit quelques détails sur leur émission et leur emploi :

Elles ont été émises, paraît-il, en 1889 ; sur 20.000 formant le chiffre total du tirage, 1.000 ont été envoyées à chacun des départements pour lesquels elles avaient été préparées.

Quelques départements en ont fait un usage restreint, surtout en raison de la difficulté de prendre des copies à la presse des communications écrites sur ces cartes : les marges gommées adhéraient, en effet, aux feuilles humides du copie de lettres. D'autres ministères en employèrent beaucoup, à ce qu'il paraît, mais pas au-delà des 1000 exemplaires primitivement fournis. L'expérience n'ayant pas été couronnée de succès, il fut ordonné que les 14.000 cartes restantes seraient brûlées, mais cette sentence n'a naturellement pas été entièrement exécutée : il a été constaté que 8.500 exemplaires environ se trouvent dans les mains de collectionneurs et d'autres personnes, qui en demandent les prix exorbitants d'usage en pareil cas.

Or veut-on savoir quels sont ces prix ? Dans un journal belge, sous le titre : OCCASION UNIQUE! nous trouvons l'offre de la fameuse collection des six *oficio postal* argentins — collection rarissime de tous les ministères — pour la bagatelle de MILLE FRANCS. Un billet de mille pour ces six cartes-lettres, c'est vraiment à mourir de rire!

Dans notre causerie d'avril nous avons parlé d'un timbre qui aurait été émis à la **Terre-de-feu**, de la valeur de 10 centavos rouge ; ce timbre existe bien, mais il rentre dans la catégorie des postes privées et n'intéresse guère qu'une petite catégorie de collectionneurs. Voici cependant sur son origine des renseignements qui nous sont envoyés par un correspondant de Buenos-Ayres :

Un ingénieur roumain, M. Jules Popper, a établi dans ce lointain district des lavages d'or et est en train de civiliser les sauvages qu'il emploie maintenant comme courriers d'une poste intérieure, instituée de sa propre autorité.

Ce Popper fait également frapper des monnaies ou plutôt des médailles d'or qui ont cours pour leur poids ; voici d'ailleurs des détails qui sont fournis par un correspondant argentin à un confrère belge.

Les médailles sont de deux dimensions et portent d'un côté l'inscription suivante : « TIERRA DE FUEGO POPPER 1889 » ; la plus grande porte de l'autre côté : « LAVADEROS DE ORO DEL SUR. CINCO GRAMOS. ORO 864 PL. 132. » la petite : « EL PARAMO. UN GRAMO. ORO 864. PL. 132. » Toutes deux portent au centre un marteau et un pic croisés, symbole du travail minier.

Les timbres portent au centre le marteau et le pic de l'établissement El Paramo et les inscriptions : « TIERRA DE FUEGO. DIEZ CENTAVOS ORO. LOCAL. » Ces timbres servent comme monnaie de 10 centigrammes d'or, par manque d'autre moyen de représenter une valeur si petite d'or en poudre ; ils servent également à affranchir la correspondance — qui se transmet, à défaut de poste officielle, par messages particuliers — mettant en communication les divers établissements miniers de M. Popper : El

Paramo, Carmen Sylva et Rio Grande avec les ports du détroit de Magellan au Chili. »

Nous donnons plus loin le type de la carte et de l'enveloppe de **Libéria** avec le fond du dessin gratté: le *Metropolitan Philatelist* pense que le portrait qui existait est peut-être celui de *Hilaire R. W. Johnson*, président de la République. Il avait été réélu pour la quatrième fois, pour une période de deux années, le 7 mai 1889, et le grattage du portrait est peut-être dû à ce que le mandat du président est expiré cette année et qu'il n'a pas été réélu.

Après le 2 1/2 pence, la colonie de **Natal** va émettre une nouvelle valeur de 2 pence, de couleur olive, dans le genre des timbres en cours.

Nous donnons plus loin le type des timbres provisoires de **Madagascar** annoncés le mois dernier; nous avons reçu depuis une nouvelle valeur de 15 centimes imprimée en bleu sur papier bleu et notre correspondant ajoute que l'on est en train de faire des 1 franc et des 5 francs. Des 5 francs comme timbres provisoires, alors même que cette valeur n'existe pas dans la série normale, c'est une plaisanterie qui dépasse les bornes; si le fait se réalise — et nous avons raison de le croire, notre correspondant étant très sérieux — nous demandons que l'auteur de cette superbe carolle soit décoré du Mérite agricole.

Le 2 1/2 pence définitif de **Fidji** a paru; il est au type en cours avec addition de la valeur dans les deux coins inférieurs et moins bien gravé que les autres timbres de la même série. Il est imprimé en brun clair.

La **Tasmanie** vient de faire une nouvelle commande à Londres d'enveloppes pour lettres enregistrées, au lieu de FOUR PENCE elles porteront REGISTRATION FEE. On ne nous dit pas quelle sera la valeur ni la couleur. Il est à supposer que ce changement est fait en vue de l'entrée dans l'Union postale à partir du 1<sup>er</sup> octobre et que ces enveloppes ne coûteront que 2 pence.

Notons un petit changement du 1 penny brun rouge de **Victoria** qui est actuellement imprimé sur papier rose, en attendant l'arrivée du papier blanc commandé en Angleterre.

Le timbre provisoire de **Labuan**, 1 cent sur 2 c. que nous avons catalogué en mai n'existe pas: il n'y a jamais eu de timbres de cette valeur dans la colonie. Cette île est actuellement administrée par la C<sup>ie</sup> anglaise du Nord-Bornéo, et aussitôt que ses timbres spéciaux seront épuisés, ce sont ceux de Bornéo qu'elle emploiera. Encore un pays qui va disparaître.

Après la falsification des timbres de 1 rupee gris des **Indes Anglaises** que nous avons signalée en février dernier, le retrait de ce timbre a été décidé. Aussitôt que le stock sera épuisé, on émettra un nouveau timbre dont l'essai a déjà été soumis au gouvernement.

Les cartes-lettres de **Suède** ont subi une modification; celles de 1889 n'avaient qu'une seule inscription en haut, tandis qu'actuellement elles ont en plus une ligne d'inscription sur les côtés latéraux.

Le *Timbre* nous apprend que nous ne tarderons pas à voir apparaître les nouveaux timbres des **Pays-Bas**, mais, dit-il, il est à craindre qu'on leur donne l'effigie de la jeune reine — il est probable qu'ils seront à l'effigie de la jeune reine, peut-être même à deux effigies. — En effet, la régente vient de commander à l'un des sculpteurs les plus en vogue, deux médaillons représentant, l'un son portrait à elle, l'autre celui de la reine. Et il a été décidé en haut lieu que ces médaillons serviront de modèle pour l'estampage des pièces de monnaie et seront reconnus officiels. Si l'on pourvoit les pièces de monnaie de l'effigie infantine, il n'y a aucune raison pour ne pas en gratifier les timbres.

Lorsque dans notre Causerie de mai dernier nous avons annoncé l'apparition d'un timbre *dominical* en **Belgique**, notre information a trouvé beaucoup d'incrédules:

nous pouvons avouer que, malgré la source autorisée d'où nous tenions ce renseignement, nous avons nous-même attendu plus d'un mois avant de le publier. Naturellement les journaux locaux ont discuté le pour et le contre de l'utilité de ce timbre ; les contre-projets même ne manquèrent pas et à titre de curiosité voici ce qu'en disait une feuille catholique :

« Pensez-vous que cette mesure permettra de juger si les distributions du dimanche « répondent à un besoin réel ? Que de gens, en effet, par négligence, oubli ou indifférence, « n'useront pas du timbre en question.

« Ne serait-il pas plus pratique de créer un timbre spécial de cinq ou dix centimes « à appliquer en surtaxe sur les lettres qu'on voudrait faire distribuer le dimanche. Le « produit de ce revenu extraordinaire pourrait être distribué aux petits employés des « postes et tout le monde serait content. »

L'idée est évidemment originale mais elle comporte une pénalité et nous doutons que ceux qui paieraient l'amende de 5 ou 10 centimes seraient vraiment contents. A côté des indifférents il faudrait aussi pour être juste mettre comme contre-poids les collectionneurs qui profiteront du dimanche pour envoyer ou se faire adresser des lettres avec timbre dominical. Ce mode de *referendum* ne sera donc pas l'expression exacte du sentiment national sur le repos du dimanche, et le plus sage eût été de laisser tomber la chose dans l'oubli. Mais il paraît que le ministère belge tient à son idée et tout récemment l'*Impartial* de Gand annonçait que les timbres-poste actuels allaient être remplacés par un type nouveau, « comprenant le timbre proprement dit, avec ajouté d'une bande réunie par une piqure ; la bande portera : NE PAS REMETTRE LE DIMANCHE. » Si l'on veut que la correspondance soit remise le dimanche on enlèvera la bande ; c'est bien simple. Mais voyez-vous les facteurs des postes faisant provision pendant la semaine des petites bandes non utilisées et supprimant d'eux-mêmes toute distribution du dimanche en les collant à côté des timbres qui en seraient dépourvus, sur les lettres trouvées à la poste ce jour-là ? Non, décidément, ce n'est pas encore cela : il faut chercher autre chose.

Les grandes étiquettes des colis postaux de Paris dont nous avons parlé en novembre de l'année dernière sont actuellement remplacées par des tickets de format moindre et un peu plus élégants. Ces tickets sont formés comme autrefois de deux parties détachées d'un carnet à souche, mais qui diffèrent entre elles : celle qui suit le colis, porte au milieu les armes de la Ville de Paris surchargées de 25 (prix du colis), tandis que le récépissé remis à l'expéditeur a dans le milieu un petit caducée mais sans la roue de vélocipède qui n'avait plus de raison d'être depuis que le service est fait par des voitures de messageries ; le fond de ces deux parties est burelé en brun, tout le reste est en noir.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES SEPTEMBRE 1891

### ANTILLES ESPAGNOLES

#### Cuba

Timbres, effigie à droite d'Alphonse XIII, dentelés.

5 c. de p. vert clair.  
10 » carminé.

#### FIDJI

Timbre, genre en cours, dentelé.

2 1/2 pence brun clair,

### ARGENTINE

Type du timbre de 20 pesos an-



noncé précédemment.

ÉTATS-UNIS

Timbres-taxe, type en cours, dentelés.



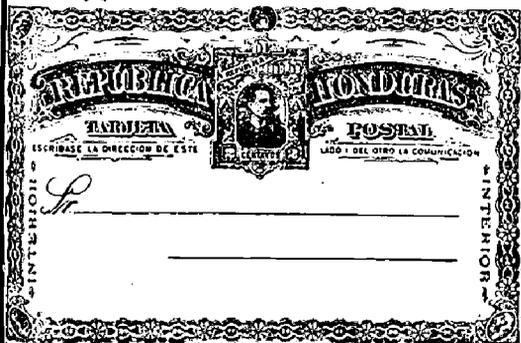
- 1 cent rose carminé.
- 2 » rose carminé.
- 3 » rose carminé.
- 5 » rose carminé.
- 10 » rose carminé.
- 30 » rose carminé.
- 50 » rose carminé.

HONDURAS

Types des timbres annoncés le mois dernier.



Type des cartes.

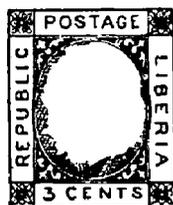


Type des enveloppes et bandes.



LIBÉRIA

Type de l'enveloppe et de la carte annoncées précédemment.



MADAGASCAR

Timbre provisoire, suite de la série annoncée le mois dernier.



15 cent bleu sur bleu.

MARTINIQUE

Timbre des Colonies en cours avec TIMBRE-POSTE, valeur et nom du pays en surcharge noire.

1 c. sur 2 cent. brun.

MONACO

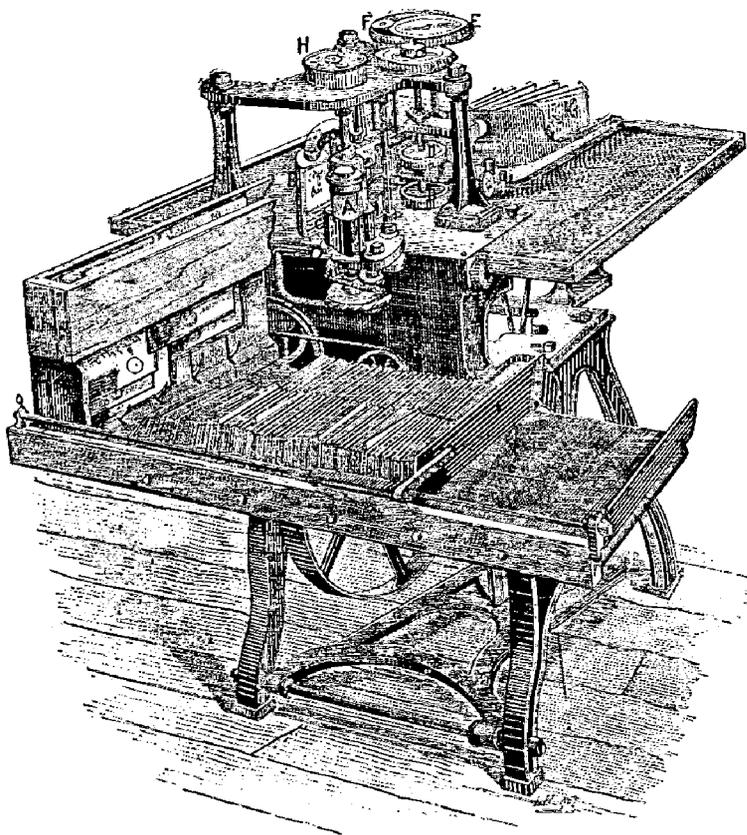
Carte-lettre, timbre à droite, effigie du prince Albert, carte grise.

15 centimes carmin.

## MACHINE A OBLITÉRER

L'emploi des machines à oblitérer les timbres-poste sur les enveloppes de lettres se répand de plus en plus dans les bureaux de poste les plus importants des Etats-Unis. Outre qu'elles évitent un travail fastidieux et fatigant pour la main,

elles permettent d'acroître, dans une notable mesure, la capacité de travail de ces bureaux, et de consacrer à la distribution ou à d'autres occupations le personnel surabondant affecté au timbrage. De plus, il y a certains moments de presse qu'on ne



peut toujours prévoir, et qui forcent à n'envoyer que par le courrier suivant, les lettres arrivées en trop grand nombre pour pouvoir être timbrées avant le départ ordinaire : les machines à timbrer atteignant une production considérable, on n'est plus exposé à cet inconvénient.

Nous empruntons au *Génie civil* la description de l'une de ces machines employée au bureau central de New-York. Elle comprend un récipient où se placent les lettres à l'arrivée, un appareil d'alimentation

combiné avec un second pour la séparation, un compteur, un appareil imprimeur et une table de réception pour les lettres timbrées.

Toutes les opérations se font automatiquement. Pour ne pas fatiguer nos lecteurs par une description scientifique nous mettons sous leurs yeux le dessin de cette machine et nous leur en donnerons très brièvement la description.

Les lettres sont placées sur leur tranche dans un récipient horizontal, dont le fond

est constitué par une bande sans fin ; les lettres sont entraînées par une série de rouleaux qui vont les faire frapper contre le coin imprimeur et sont ensuite reportées sur une table de réception.

La machine est commandée par un petit moteur électrique d'un quart de cheval, mais peut également fonctionner à l'aide d'une pédale, comme une presse à imprimer. L'employé n'a à exercer de surveillance que pour les lettres mal placées dans le premier récipient et qui pourraient recevoir l'impression en dehors du timbre, ou pour celles qui portent plusieurs timbres, et qu'il faut faire repasser. L'opération se fait sans danger, grâce aux supports élastiques qui maintiennent les rouleaux alimentaires, et aux courroies également élastiques, qui les commandent, de manière que l'employé n'a pas à craindre de se voir écraser les doigts.

Cette machine donne un timbrage beaucoup plus net et plus lisible que le timbrage à la main, et peut timbrer jusqu'à 30.000 enveloppes à l'heure avec un fonctionnement continu. Dernièrement elle a timbré, marqué, enregistré et envoyé sur la table de réception 187,939 lettres en douze heures et traité 45,430 lettres et cartes postales en deux heures deux minutes.

L'oblitération produite par cette machine est celle dont nous avons déjà parlé en août 1889, c'est-à-dire formée de six longues barres horizontales avec un chiffre dans le milieu et un timbre à date sur le côté gauche.

---

## LES TIMBRES A TRAVERS L'HISTOIRE

---

### SCHLESWIG-HOLSTEIN

---

Mieux parfois que les monnaies que l'on n'a pas toujours eu le temps de frapper, les timbres nous renseignent sur divers points de l'histoire contemporaine : révolutions, conquêtes, annexions, cessions etc., qui offrent une des études les plus intéressantes de la collection ; nous n'en voulons pour preuve aujourd'hui que cette question si longtemps pendante du Schleswig-Holstein dont chaque émission de timbres marque une des phases et que nous allons passer en revue.

Disons d'abord quelques mots de la position géographique de ce pays.

Les deux duchés de Schleswig et de Holstein réunis sous la même administration depuis 1831, formaient un territoire borné au N. par la province danoise du Jutland, à l'O. par la mer du Nord, au S. par le territoire de Hambourg, le Hanovre, le Mecklembourg et le territoire de Lübeck, et à l'E. par la Baltique. La superficie totale en y comprenant le Lauenbourg était de 18.309 kil. carrés, avec une population de 1.500.000 habitants. Le fleuve l'Éider sépare les deux duchés.

Le Schleswig ou Jutland méridional, pays humide et médiocrement fertile n'était pas fief de l'empire d'Allemagne ; il appartenait au Danemark et en fut plusieurs fois détaché depuis 1085 pour former apanage des princes de cette maison. Il fut souvent réuni au Holstein, surtout depuis 1386.

Le Holstein faisait partie de la Confédération germanique. Son sol est fertile sur les côtes, mais l'intérieur du pays souvent abaissé au niveau de la mer est marécageux ou couvert de bœs. Cependant il produit en abondance du blé, du sarrasin, du houblon, du chanvre, etc. ; on y élève aussi d'excellents chevaux.

Le Holstein fut conquis par Charlemagne au VIII<sup>e</sup> siècle ; en 1105, il fut érigé en comté en faveur de Adolphe de Schauenbourg et resta dans cette maison jusqu'en 1460, époque à laquelle les états élurent Christian I<sup>er</sup> roi de Danemark, mais en stipulant que le Holstein aurait toujours ses princes à part et une administration propre. Le comté fut érigé en duché en 1474 par l'empereur Frédéric III. Dans la suite, le duché fut partagé entre les deux princes de cette maison. Savoir : la branche royale qui continua à régner sur le Danemark et la branche ducale dite de Holstein-Gottorp. Ces deux branches furent continuellement en guerre pour la possession de diverses parties du duché ; leurs querelles n'ont fini qu'en 1773, le roi de Danemark est alors devenu seul possesseur du Holstein mais en cédant à la branche de Gottorp le duché d'Oldenbourg.

La maison de Holstein-Gottorp a fourni des souverains à la Suède de 1751 à 1818 ; et à la Russie depuis 1762 par l'avènement de Pierre III fils de Charles-Frédéric qui

avait épousé Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand.

Les traités de 1815 avaient laissé les duchés au roi de Danemark et nous avons vu qu'une même constitution leur avait été octroyée en 1831.

A la mort de Christian VIII en 1848, une insurrection éclate dans le Schleswig-Holstein ; les duchés élisent pour souverain le duc de Christian de Schleswig-Holstein-Augustenburg, descendant d'une ancienne branche masculine des rois de Danemark. Secourus par la Prusse, ils maintiennent leur autonomie jusqu'en 1851. C'est pendant cette période (1850) que sont créés les deux timbres bleu et rose aux



lettres S. et H. qui rappellent le nom des deux duchés. Ces timbres ont une valeur historique d'autant plus incontestable qu'aucune monnaie n'a été frappée par le gouvernement des deux duchés pendant la période de leur indépendance.

L'année 1864 voit renaître la question du Schleswig-Holstein. Le roi Frédéric VII ayant prononcé l'union du Schleswig au Danemark, la Diète de Francfort le menace d'une exécution fédérale. Sur ces entrefaites, le roi meurt, et le duc Christian de Glücksbourg lui succède sous le nom de Christian IX, en vertu d'un traité signé à Londres le 8 mai 1852, et garanti par les grandes Puissances de l'Europe : mais les Etats allemands d'ordre secondaire, qui n'avaient pas participé au traité de 1852, reconnaissent comme duc de Schleswig-Holstein le duc d'Augustenburg, qui prend le nom de Frédéric VIII. D'autre part, Christian IX ayant confirmé l'union du Schleswig au Danemark, la Diète fait envahir le Holstein. La Prusse et l'Autriche interviennent, occupent les Duchés et une grande partie du royaume, s'emparent des forteresses de Düppel et de Frédéricia, et forcent le roi de Danemark à signer une paix par laquelle il renonce au Lauenbourg, au Schleswig et au Holstein. La Prusse et l'Autriche se partagent

la garde de ces territoires par la convention de Gastein, dont l'exécution devait bientôt amener entre elles un redoutable conflit.

Toutes ces péripéties ont laissé des traces dans les timbres-poste des Duchés. En 1864, des timbres spéciaux sont émis dans le Holstein, qui le premier est envahi et soustrait à la domination danoise. Ces



premiers timbres (mars 1864) sont imités de ceux du Danemark : cependant la couronne, le sceptre et l'épée du Danemark ont été remplacés par l'indication de la valeur, et si l'on prend une loupe pour examiner le dessin gris qui forme le fond, on est tout étonné de découvrir (mars 1864) un P qui se détache en blanc au centre de la couronne de chêne ; ce P grandit et devient plus visible sur le fond rose de l'émission suivante (\*) ; cette ressemblance avec les timbres de Danemark paraît sans doute peu en rapport avec les projets politiques qui se préparent, car on crée, pour le Schleswig d'abord (mars 1864), pour le Holstein, ensuite (juin 1864), des timbres nouveaux qui ceux-là sont pour ainsi dire



copiés sur les timbres de Prusse. Les prétentions du duc d'Augustenburg n'étant pas reconnues par la Prusse et l'Autriche,

(\*) Nous n'avons jamais su la signification exacte de ce P ; il a circulé autrefois des histoires invraisemblables dans lesquelles on a cru voir une grosse facétie du malin Bismarck, mettant avant la conquête définitive, l'initiale du mot *Prusse* sur les timbres du Holstein.

Puisque l'occasion s'en présente, nous faisons appel aux lumières de nos lecteurs, pour nous donner l'explication de cette énigme.

On n'inscrit sur les timbres qu'une simple légende portant le nom de chaque duché. Enfin, lorsque les deux provinces sont occupées par les armées allemandes, on émet (ma s 1865) des timbres analogues



aux précédents, mais communs aux deux duchés et portant la légende Schleswig-Holstein. Nous ne pensons pas qu'aucune monnaie ducale ait été frappée durant cette période; les timbres de 1864, comme ceux de 1850, en seraient donc le seul moment numismatique.

Enfin, après la campagne de 1866 contre l'Autriche, la Prusse, en vertu de la loi du plus fort, annexa purement et simplement les deux duchés, ce qui fit disparaître les timbres spéciaux du Schleswig-Holstein.

## POSTES PONTIFICALES

Nous avons reçu la lettre suivante :

Pistoia, 6 août 1891

Monsieur Arthur Maury,

Puisque dans le n° 129 du « Collectionneur de timbres-poste » vous revenez sur la question des « Postes pontificales », je m'empresse de vous faire savoir, ainsi qu'à M. l'avocat Cesare Virili, que le Pape n'est pas autorisé à émettre des timbres-poste. Pour mieux vous convaincre, je reporte ici le texte d'une carte que j'ai reçue de Rome d'un employé au Ministère de la Poste, lequel interpellé me répond ainsi :

« Rome, 5 août 1891

« Je réponds de suite à votre carte; je me suis informé pour mieux vous renseigner.

« Quand le pape écrit lettres ou télégrammes, directement à la hiérarchie ecclésiastique, c'est-à-dire aux évêques, nonces, ambassadeurs, ou aux gouvernements étrangers, il jouit de la franchise. Quant aux timbres, il ne peut en émettre, parce qu'ils n'auraient cours ni

« ici ni au dehors; il est limité au sceau pontifical. Maître d'en estamper, ces timbres ne pourraient servir aux collections que comme servent les médailles frappées par le Trésor du Vatican le jour de Saint-Pierre. La même franchise existe pour tous ceux qui écrivent au pape personnellement ».

Comme vous le voyez, le pape jouit de de la franchise, mais cette franchise ne consiste pas à mettre sur l'enveloppe des timbres particuliers, mais bien de circuler librement sans avoir besoin d'affranchir avec l'équivalent de timbres italiens.

J'ai cru utile de vous donner ces quelques éclaircissements, pour que les collectionneurs ne se perdent pas à la recherche de timbres qui n'existent pas. Vous me ferez plaisir, ainsi qu'à beaucoup de collectionneurs de publier cette lettre dans votre journal. Je vous ai écrit tout ceci parce que votre article du n° 129 termine en disant que le pape a actuellement le droit d'émettre des timbres-poste.

Il serait bon, à ce propos, que vous fassiez la lumière sur tant de points obscurs regardant les timbres-poste; les collectionneurs pourraient ainsi se former un jugement. Votre journal est toujours précis, et, comme tous les intéressés, je le lis volontiers parce qu'il est clair et bien fait; c'est pourquoi je vous envoie mes compliments, augurant à votre « Collectionneur » une vie longue et heureuse.

Je me mets aussi à la disposition de tous ceux qui voudraient des renseignements sur la question des timbres-poste du pape.

Agrérez, etc.

DANTE MERCIAL.

Nous avons traité la question de droit, notre aimable correspondant traite la question de fait; nous n'y reviendrons plus.

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Les armes de Russie. (1) — Les armes impériales russes se composent d'une

(1) Nous devons la communication de ces armoiries à M. le prince Grégoire G., qui a bien voulu accompagner leur description d'un magnifique dessin dont nous le remercions sincèrement.

*aigle éployée de sable, seule ou renfermée dans un écu à fond d'or.*

Les têtes de l'aigle sont surmontées de couronnes impériales en diamants ; au-



dessus de ces deux têtes couronnées, se trouve une troisième couronne plus grande, avec bandelettes d'azur flottantes de l'Ordre de Saint-André.

Les serres de la patte dextre tiennent le sceptre impérial d'or terminé par une aigle éployée, ou la réduction de l'armoire ; les serres de la patte senestre, tiennent le globe d'or surmonté d'une croix.

Sur la poitrine de l'aigle se trouvent les armes de Moscou, savoir : *de gueules, bordé d'or, au grand martyr Saint-Georges le Victorieux, cuirassé d'argent avec manteau d'azur, monté sur un cheval d'argent couvert d'une chabraque pourpre à franges d'or, perfore de sa lance d'or terminée par une croix à trois branches, la tête d'un dragon d'or aux ailes de sinople.*

Cet écu central est entouré et encadré par le collier de l'Ordre de Saint-André, dont les anneaux sont composés d'aigles éployées et de différents ecus : le collier est terminé dans le bas par une aigle éployée, sur la poitrine de laquelle se trouve un Saint-André crucifié.

C'est en 1472, lors du mariage du Czar Jean III, fils de Basile, avec Sophie, petite-fille de Constantin Paléologue, dernier empereur de Constantinople, que l'aigle byzantine à deux têtes, devint le Blason de l'empire russe. Jean III y adjoignit l'écu de Saint-Georges qui figurait depuis longtemps sur le sceau des grands princes russes.

Sur les ailes ouvertes de l'aigle sont disposés, quatre de chaque côté, les écus des grandes principautés de l'empire, savoir :

Sur l'aile dextre :

I. — *D'argent à un dragon de sable, la couronne, les ailes, la queue et la langue sont de gueules, le bec et les griffes d'or, pour le royaume de Kazan*

II. — *De gueules à l'aigle d'argent, couronné, becqué et membré d'or, aux ailes liées de même pour le royaume de Pologne.*

III. — *D'or à une aigle éployée de sable, chaque tête surmontée d'une couronne d'or, becquée et membrée de même, lampassée de gueules ; elle porte sur la poitrine un écu d'azur, bordé d'or, chargé d'une croix d'or à trois branches (la traverse inférieure est inclinée à senestre), pour la Khersonèse Tauride.*

IV. — *Tiercé en chape : au 1, d'azur à l'Archange Saint-Michel cuirassé d'argent et tenant un glaive flamboyant de même, pour la principauté de Kiev ; au 2, de gueules au lion d'or avec une couronne de fer, ornée d'or et de pierres précieuses, tenant à la patte dextre une croix longue d'argent, pour la principauté de Wladimir ; au 3, d'argent à deux ours affrontés de sable, tenant un trône d'or à coussin de gueules, sur lequel une croix et un sceptre se croisent en sautoir et accompagné en chef d'un candélabre à trois branches avec cierges ardents ; à la champagne d'azur chargée de deux poissons d'argent posés en fusée et tête à tête, pour la principauté de Novgorod (1).*

Sur l'aile senestre :

I. — *D'azur à une couronne royale posée en chef, composée de cinq arcs d'or sur étoffe de sinople, et soutenue d'un glaive oriental lamé d'argent, au point tourné à dextre et poignée d'or, pour le royaume d'Astrakhan.*

II. — *D'hermine à deux sibelines affrontés de sable, tenant une couronne d'or à cinq pointes ; un arc de gueules posé en fusée et deux flèches de même posées en sautoir et la pointe en bas brochant sur le tout, pour la Sibérie.*

III. — *D'or au grand martyr Saint-Georges le Victorieux, cuirassé d'azur avec manteau de gueules, monté sur un*

(1) Cette champagne ne formerait-elle pas un quatrième quartier pour une autre province de l'empire ? (N. D. L. R.)

*cheval de sable couvert d'une chabraque pourpre à franges d'or, perfore de sa lance de gueules la tête d'un dragon de sinople aux ailes de sable, pour la Géorgie.*



IV. — *De gueules, semé de roses d'argent, à un lion d'or couronné, empiétant une badelaire d'or et tenant de la patte dextre un glaive de même, pour le grand-duché de Finlande.*

Ces dernières armes se retrouvent sur tous les timbres spéciaux de Finlande. Celles de Pologne, décrits plus haut, se trouvent également, en relief, sur le timbre de 1839.



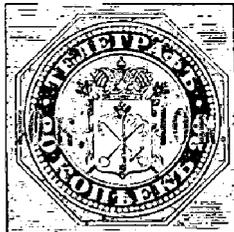
M. J. Bl. de Paris nous donne l'explication suivante sur l'origine de ces armes :

Vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, les peuplades slaves riveraines de la Vistule et de l'Oder, étaient menacées par une invasion des Avars. Elles se donnèrent pour chefs trois frères habitant les régions voisines du Danube et célèbres par leur vaillance. C'étaient Lech, Tchech et Rus qui devinrent les fondateurs des trois grands peuples slaves, les Lèques ou Polonais, les Tchèques en Bohême et les Russes.

Or Lech occupa la vallée de l'Oder et de la Vistule et fonda en 559 la ville de Posen. Quelque temps après, une chasse l'ayant conduit dans un pays pittoresque et montagneux, il s'y plut et résolut d'y construire un château-fort. Il fallut pour cela abattre de grands arbres au sommet d'une

colline. Pendant qu'on se livrait à ce travail, une grande quantité d'aigles blancs s'éleva dans les airs, la forêt étant remplie de nids de ces oiseaux. L'aigle passant pour le plus noble et le plus courageux des oiseaux, Lech le choisit pour emblème et dès cette époque il figura sur les bannières polonaises. Le château prit le nom de *Gniezno*, c'est-à-dire le nid, en souvenir des nids d'aigles, et devint l'origine de la ville du même nom (en allemand *Gnesen*, en français *Gnesne*).

Les armes de Saint-Petersbourg figurent sur le timbre-télégraphe de 1838 :



nous possédons un exemplaire colorié de ces armes que nous pouvons blasonner ainsi : *de gueules à une ancre et un harpon d'or, mis en sautoir, l'ancre en bas, et au sceptre de même posé en pal et brochant. L'écu est posé sur deux sceptres en sautoir et sommé de la couronne impériale.*

Les timbres du cercle de Wenden nous montrent tantôt un griffon, tantôt un bras armé ; nous croyons que le griffon était les armes de ce pays. Nous le trouvons, en effet, dans le grand écu des ducs de Mecklembourg, il est blasonné : *d'azur au griffon d'or, pour la Principauté de Wenden, acquise par droit de succession à la maison de Mecklembourg, après la mort du dernier prince de Wenden en 1130, qui ne laissa point d'enfant après lui.*



D'un autre côté, les margraves de Brandebourg faisaient aussi figurer les armes de Wenden dans leurs grandes armoiries :

d'argent à un griffon fascé de gueules et de sinople.

M. Bl. — déjà cité — croit, peut-être avec raison, que le *dextrochère* (bras armé) pourrait bien être les armes de Wenden, en souvenir des anciens chevaliers *Porte-Glaives*, ordre religieux et militaire allemand, qui possédait justement la partie de la Livonie correspondant au cercle de Wenden actuel.

Nous accepterons avec plaisir les communications qui nous seront faites, pour fixer exactement les armoiries de ce pays.

**Le roi Charles I<sup>er</sup>.** — La Roumanie vient à l'occasion du jubilé de vingt-cinq ans de règne de son souverain, d'émettre une série de timbres-poste spéciaux qui n'ont eu cours que pendant les trois jours de fête donnés à cette occasion.



Charles I<sup>er</sup>, de Hohenzollern, second fils du prince régnant Charles-Antoine, est né en 1839. A la cour de Berlin, il reçut une éducation toute militaire ; il apprit le métier des armes dans la garde royale et prit part à la guerre contre le Danemark au sujet de la question du Schleswig-Holstein, et fit ensuite des voyages assez longs, lorsque en 1866, la presque unanimité des électeurs moldo-valaques l'appela au trône de Roumanie, vacant après la chute du prince Couza.

Ce n'est pas sans dangers que le jeune prince put traverser l'Autriche, alors en guerre avec la Prusse, pour se rendre dans sa nouvelle patrie d'adoption. Il alla ensuite à Constantinople rendre hommage au sultan comme vassal, mais ne reparut plus dans cette ville.

Les premières années de son règne furent assez tourmentées ; ce n'était pas peu de chose que de réparer les désordres de l'administration de son prédécesseur et de dépouiller les habitudes d'esprit que des siècles de vasselage et d'administration

levantine avaient implantées. En dix années il ne passa pas moins de cent ministres au pouvoir. Cependant le jeune prince fait de nombreux voyages à l'intérieur, crée un vaste réseau ferré et réorganise l'armée roumaine avec un effectif permanent de 40.000 hommes. En 1877, éclate la guerre de la Russie contre la Turquie : le czar demande au prince Charles le transit pour ses troupes et promet en échange l'autonomie. On vit alors l'armée roumaine conduite par son prince, combattre aux côtés de l'armée russe et donner l'assaut à Plewna.

A la paix, la Roumanie céda la Bessarabie à la Russie contre l'insalubre Dobrutska, mais elle y gagna son indépendance complète et le prince Charles, désormais affranchi du Sultan, fut proclamé roi de Roumanie en 1881 par le vote unanime des représentants de la nation.

En 1869, le roi Charles a épousé la princesse Elisabeth de Wied, femme d'un grand talent et bien connue dans les lettres sous le nom de Carmen Sylva. Ils n'ont point eus d'enfants et c'est un neveu du roi, le prince Ferdinand, qui est désigné pour héritier présomptif de la couronne de Roumanie.

## CORRESPONDANCE

A M. H. C., à *Fole*. — Nous ne connaissons pas le timbre de Valence dont vous nous parlez et n'avons rien découvert le concernant ; ce n'est ni un timbre-poste, ni un timbre fiscal, mais probablement une simple étiquette de commerçant.

A M. D., à *Reims*. — Une table des matières paraîtra avec le numéro du *Collectionneur* de décembre 1891 ; tous les deux ans nous semble suffisant, mais si le journal prenait encore de l'extension ou si un grand nombre d'abonnés le demandaient, nous la publierions alors annuellement.

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

**GAMBIE**

1880. Effigie de Victoria à gauche, relief et couleur.



7. 4 pence brun..... » » » 59

**GUYANE ANGLAISE**

1886. Carte de 1879 avec ONE CENT en surcharge noire.

6lc. 1 c. sur 3 c. carmin. 1'50 » »

**HONG-KONG**

1890. Effigie de Victoria à gauche.

45. 10 c. brun sur rouge. 1' » » »

46. 30 » vert..... 3' » » »

1890. Idem, avec valeur en surcharge noire.

47. 20 c. sur 30 c. vert.. 2'50 » »

48. 50 » sur 40 c. violet. 6' » » »

49. 1 dol. s. 10 c. br. s. r<sup>se</sup>. 10' » » »

**ITALIE**

1884. Timbres-taxe, chiffre, grands.



107. 50 lire vert

108. 100 » rouge

La série des deux timbres » » 20' »

**PRIX-COURANT  
DES NOUVEAUTÉS**

Neufs. oblit.

**Bolivie, armes, neuf etcites.**

20 centavos vert..... » » » 75  
50 » rouge..... » » 1'75

**Cuba, effigie à droite d'Alphonse XIII.**

5 c. de p. vert clair..... » 60 » »  
10 » carminé..... 1'25 » »

**Haïti, armes.**



1 cent violet..... » 15 » »  
3 » gris..... » 35 » »  
5 » orange..... » 50 » »  
7 » rouge..... » 75 » »

**Madagascar, timbre provisoire, composition typographique.**

15 c. bleu sur bleu..... » » 2' »

**Monaco, enveloppe, effigie du prince Albert, papier verdâtre.**

15 cent. carmin..... E » 40 » »

**Idem, carte-lettre, même effigie, carte grise.**

15 cent. carmin..... » 40 » »

**Réunion, timbres des Colonies, désse, avec surcharge transversale REUNION.**

1 cent. noir sur bleu.... » 10 » »  
5 » vert..... » 15 » »  
10 » noir sur violet... » 25 » »  
15 » bleu..... » 35 » »  
25 » noir sur rose.... » 50 » »

**Saint-Pierre et Miquelon, timbres des Colonies, désse, avec valeur et S P M en surcharge noire.**

15 c. sur 30 c. brun..... » » 1'25

15 c. sur 40 c. rouge.... » » 1'25

OCCASIONS

ÉTATS-UNIS

NOTE. — Toutes les enveloppes annoncées ci-dessous sont entières et neuves.

1870. Effigie, relief et couleur, papier blanc.



132. 90 c. carmin. . . . . 20 fr.

1870. Idem, mais avec le mot SPECIMEN au milieu de l'enveloppe, papier blanc.



- 116. 3 cents vert
- 118. 6 » carminé
- 121. 12 » violet foncé
- 126. 15 » orange
- 128. 24 » violet
- 130. 30 » noir
- 132. 90 » carmin

La série des sept enveloppes. . . 60 fr.

1870. Les mêmes, papier teinté.

- 117. 3 cents vert
- 119. 6 » carminé
- 125. 12 » violet foncé
- 127. 15 » orange
- 129. 24 » violet
- 131. 30 » noir
- 133. 90 » carmin

La série des sept enveloppes. . . 60 fr.

1870-84. Idem, mais avec le timbre annulé du mot SPECIMEN, papier blanc ou teinté.

- 112 ou 113. 1 c. bleu
- 305 ou 309. 2 » brun

- 304 ou 308. 4 c. vert
- 288. 5 » br. foncé
- 122 ou 123. 10 » brun
- 130 ou 131. 30 » noir
- 132 ou 133. 90 » carmin

La série des sept enveloppes. . . 25 fr.

1870-84. Les mêmes, toutes différentes de papier, soit en couleur, soit en format.

- 112 et 113. 1 cent, 12 pièces
- 305 et 309. 2 » , 44 »
- 304 et 308. 4 » , 9 »
- 287 et 288. 5 » , 6 »
- 122 et 123. 10 » , 2 »

En tout 73 enveloppes, la série. 25 fr.

1870-87. Idem, toutes différentes de papier, soit en couleur, soit en format, sans le mot SPECIMEN.



- 318 et 324. 1 cent, 10 pièces
- 319 et 325. 2 » 41 »
- 320 et 326. 4 » 16 »
- 321 et 327. 5 » 6 »
- 122 et 123. 10 » 29 »
- 322 et 328. 30 » 16 »
- 323 et 329. 90 » 8 »

En tout 126 enveloppes, la série. 230 fr.

1870-87. Les mêmes, sans le mot SPECIMEN.

- 318 et 324. 1 cent, 8 pièces
- 319 et 325. 2 » 41 »
- 320 et 326. 4 » 16 »
- 321 et 327. 5 » 6 »
- 122 et 123. 10 » 24 »
- 322 et 328. 30 » 14 »
- 323 et 329. 90 » 8 »

En tout 117 enveloppes, la série. 215 fr.

1870-87. Les mêmes, sans le mot SPECIMEN.

- 318 et 324. 1 cent, 3 pièces
- 319 et 325. 2 » 40 »
- 320 et 326. 4 » 12 »
- 321 et 327. 5 » 6 »
- 122 et 123. 10 » 18 »
- 322 et 328. 30 » 9 »
- 323 et 329. 90 » 7 »

En tout 95 enveloppes, la série. 170 fr.

## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY** 6, Boul. Montmartre  
PARIS

## AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Les numéros de janvier, février et juillet 1891 sont complètement épuisés; il nous est impossible de les faire réimprimer. En conséquence, nos nouveaux abonnés ne recevront, à notre regret, qu'une série incomplète, sans que le prix de l'abonnement, très minime à cause de la prime, puisse être diminué.

Nous profitons de cet avis pour renouveler à nos lecteurs la recommandation que nous leur avons faite déjà de vouloir bien se réabonner dès le commencement de l'année, ce qui nous donnerait une base pour le chiffre de notre tirage.

*Pour paraître dans quelques jours*

## CATALOGUE DESCRIPTIF

de tous les

## TIMBRES-POSTE

ENVELOPPES, BANDES, CARTES-POSTE,  
TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE ET ESSAIS DE

## FRANCE

avec leurs prix pour les collections

Par **Arthur MAURY**

*Brochure de 16 pages extraites en partie  
du Catalogue général.*

Prix : 10 centimes (franco).

## COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres AUTHENTIQUES sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

N° 44. — Album Lallier contenant environ 340 timbres, savoir : France 20 t., Colonies aigle 5 t., Allemagne 7 t., Angleterre 13 t., Autriche 25 t., Bavière 11 t., Belgique 7 t., Espagne 13 t., Eglise 12 t., Pays-Bas 8 t., Prusse 12 t., Suisse 16 t., Indes angl. 8 t., Cap 2 t., Maurice 3 t., Brésil 10 t., Canada 9 t., Etats-Unis 16 t., Mexique 2 t., Trinité 4 t., Jamaïque 2 t., Bermudes, etc.

Prix : 8 fr. (port : 0 fr. 85.)

N° 45. — Album Lallier contenant environ 390 timbres, savoir : France et colonies aigle 33 t., Angleterre 15 t., Autriche 19 t., Bade 9 t., Bavière 10 t., Belgique 22 t., Brunswick, Danemark 10 t., Espagne 25 t., Eglise 9 t., Grèce 7 t., Hambourg, Italie 13 t., Toscane, Lubeck, Luxembourg 7 t., Modène, Pays-Bas 10 t., Allemagne 20 t., Russie 9 t., Suède 8 t., Suisse 16 t., Hong-Kong 4 t., Indes angl. 6 t., Canada 5 t., Etats-Unis 6 t. anciens, etc.

Prix : 10 fr. (port : 0 fr. 85.)

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

**N° 46.** — Album Universel, 5<sup>e</sup> Edition, en bon état, contenant environ 730 timbres, savoir : Angleterre 40 t., Suède 23 t., Norvège 10 t., Danemark 17 t., Bavière 17 t., Allemagne emp. 30 t., Autriche 22 t., Hongrie 15 t., Suisse 30 t., Pays-Bas 19 t., Belgique 31 t., France 70 t., Espagne 37 t., Portugal 16 t., Italie 32 t., Russie 16 t., Roumanie 16 t., Turquie 9 t., Egypte 23 t., Cap 6 t., Perse 3 t., Indes angl. 9 t., Japon 14 t., N.-G. du Sud 8 t., Etats-Unis 20 t., Mexique 10 t., Haïti 4 t., Jamaïque 6 t., Brésil 20 t., Pérou 11 t., Chili 8 t., Argentine 15 t., etc.

Prix : 35 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 47.** — Album Universel, 5<sup>e</sup> Edition, contenant environ 920 timbres, savoir : Angleterre 44 t., Suède 20 t., Danemark 14 t., Wurtemberg 11 t., Bavière 22 t., Autriche 36 t., Hongrie 13 t., Suisse 39 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 51 t., France 100 t. et quelques fiscaux, Espagne 38 t., Italie 32 t., Malte 2 t., Russie 20 t., Roumanie 17 t., Turquie 9 t., Grèce 13 t., Egypte 11 t., Alwar, Indes angl. 16 t., Japon 11 t., Indes Néerl. 6 t., Australie 8 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 4 t., Canada 9 t., Etats-Unis 26 t., Haïti 5 t., Colonies fr. 15 t., Brésil 14 t., Chili 11 t., Argentine 17 t., etc.

Prix : 45 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 48.** — Album Universel, 5<sup>e</sup> Edition, en bon état, contenant environ 1230 timbres, savoir : Angleterre 54 t., Suède 22 t., Danemark 11 t., Hëlîgoland 8 t., Bade 5 t., Wurtemberg 22 t., Bavière 23 t., Allemagne emp. 39 t., Autriche 40 t., Hongrie 17 t., Suisse 26 t., Pays-Bas 15 t., Belgique 32 t., France 98 t., Espagne 54 t., Portugal 33 t., Eglise 17 t., Italie 35 t., Malte 4 t., Russie 17 t., Bosnie 3 t., Roumanie 19 t., Roumèlie 3 t., Turquie 22 t., Levant 7 t., Egypte 17 t., Açores 14 t., Macao 18 t., Cap Vert 15 t., Guinée 11 t., Sierra-Leone 3 t., Angola 12 t., St-Thomas 11 t., Orange 4 t., Mozambique 12 t., Maurice 7 t., Réunion 1 t., Chypre 3 t., Indes angl. 22 t., Indes Portugaises 12 t., Chine 2 t., Hong-Kong 4 t., Japon 12 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 6 t., Canada 12 t., Etats-Unis 39 t., Mexique 9 t., Haïti 8 t., Colonies 39 t., Trinité 5 t., Guatemala 6 t., Nicaragua 5 t., Brésil 33 t., Equateur 5 t., Chili 12 t., Bolivie 5 t., Argentine 10 t., etc.

Prix : 80 (port : 0 fr. 85.)

**N° 49.** — Album Universel, 5<sup>e</sup> Edition, contenant environ 1780 timbres, savoir : Grande-Bretagne 50 t., Suède 38 t., Norvège 25 t., Danemark 30 t., Schleswig 6 t., Hëlîgoland 13 t. et bandes, Lubeck et Bergedorf 11 t., Hanovre, Brunswick 13 t., Prusse 21 t., Saxe 9 t., Allemagne Nord et Sud 22 t., Bade et Wurtemberg 38 t., Bavière 34 t., Suisse 53 t., Pays-Bas 24 t., Belgique 42 t., France 65 t., Espagne 94 t., Parme et Modène 8 t., Monténègre et Bosnie 5 t., Roumanie 25 t. dont 1862 4 t., Bulgarie 15 t., Levant 15 t., Cap Vert 6 t., Cap et Orange 12 t., Transval 8 t., Maurice 13 t., Perse 16 t., Alwar et Bhoré 3 t., Indes angl. 19 t. dont 2 de 1854, Chine 3 t., Japon 17 t. et 3 cartes, Australie 8 t., Victoria 12 t., N.-Galles du Sud 13 t., N.-Zélande 9 t., Hawaï 6 t., Terre-Neuve 6 t., Canada 15 t., Etats-Unis 40 t., Mexique 21 t., Antilles esp. 27 t., Haïti 10 t., Dominicaine 9 t., Jamaïque 12 t., Curaçao 8 t., Honduras 10 t., Guatemala 15 t., et envel., Salvador 12 t., Vénézuèla 15 t., Brésil 36 t., Equateur 9 t., Pérou 16 t., Chili 18 t., Bolivie 7 t., Argentine 34 t., etc.

Prix : 100 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 50.** — Album Universel, 4<sup>e</sup> Edition, contenant environ 1.260 timbres bien conservés et la collection d'armoiries, drapeaux et portraits des souverains, le tout en très bon état, savoir : Grande-Bretagne 53 t., Suède 37 t., Norvège 21 t., Danemark 24 t., Hëlîgoland 5 t., Lubeck, Brunswick 3 t., Prusse 9 t., Saxe 7 t., Allemagne Sud et Nord 20 t., Wurtemberg 11 t., Bavière 24 t., Allemagne Emp. 35 t., Autriche 47 t., Hongrie 25 t., Suisse 37 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 51 t., Luxembourg 14 t., France 98 t., Espagne 75 t., Portugal 24 t., Italie 41 t., Malte 3 t., Bosnie 2 t., Roumanie 19 t., Bulgarie 14 t., Grèce 19 t., Levant 3 t., Egypte 18 t., Cap 6 t., Maurice 14 t., Indes angl. 25 t., Siam 4 t., Hong-Kong 6 t., Japon 15 t., Australie 6 t., N.-Zélande 5 t., Hawaï 6 t., Terre-Neuve 5 t., Canada 15 t., Etats-Unis 51 t. dont 3 de 1869, Mexique 13 t., Haïti 7 t., Jamaïque 5 t., Antilles Danoises 4 t., Colonies franç. 30 t., Trinité 5 t., Honduras 5 t., Vénézuèla 11 t., Guyane 4 t., Brésil 19 t., Pérou 17 t., Chili 15 t., Argentine 18 t., Uruguay 10 t., etc.

Prix : 115 fr. (port : 0 fr. 85.)



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à **ARTHUR MAURY** 6, Boul. Montmartre  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Les timbres spéciaux pour chacune des Colonies françaises se fabriquent actuellement et seront probablement prêts vers la fin de l'année; ils comprendront quatorze colonies ou gouvernements dont voici les noms : 1° Congo français; 2° Diégo-Suarez et dépendances; 3° Guadeloupe et dépendances; 4° Guyane; 5° Etablissements de l'Inde; 6° Indo-Chine; 7° Martinique; 8° Mayotte; 9° Nouvelle-Calédonie et dépendances; 10° Obock; 11° établissements de l'Océanie; 12° Réunion; 13° Saint-Pierre-et-Miquelon; 14° Sénégal et dépendances. Sur ces quatorze colonies trois seulement n'ont pas fait de surcharges, savoir : les établissements de l'Inde, Mayotte et Obock; les établissements de l'Océanie sont représentés par Tahiti. Par contre, il n'est plus question de Madagascar qui étant pays de protectorat et non gouvernement colonial, recevra probablement les timbres de la métropole à moins qu'on ne crée des timbres malgaches, comme nous avons des timbres tunisiens et comme il a été question d'en faire pour le Sault d'Anjouan, dans les Comores.

Le type, dont nous avons déjà donné une description sommaire, rappelle beaucoup dans sa composition le timbre français actuel : deux personnages allégoriques, la navigation et le commerce, tiennent ensemble la hampe d'un drapeau français, ils sont assis sur un cartouche central qui contiendra le chiffre de la valeur; un cadre situé immédiatement au-dessous donnera le nom de la colonie. En haut on lit : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COLONIES, POSTES.

Le type gravé par M. Mouchon ne manque pas de grâce, mais puisque les personnages du timbre français étaient jugés trop petits, ceux du timbre colonial, plus petits encore pour faire place à ce luxe d'inscriptions, ne donneront, pensons-nous, qu'une

image brouillée lorsqu'il s'agira, non plus d'épreuves sur papier de chine, mais de timbres-poste tirés en couleur et par milliers. Nous avons, à diverses reprises, signalé cette fâcheuse tendance des dessinateurs de timbres modernes qui veulent faire entrer trop de choses dans un cadre de 2 c<sup>m</sup> de côté; les anciens timbres ont rarement ce défaut.

On n'a parlé jusqu'à présent que des timbres-poste; mais les timbres-taxe continueront-ils à être d'un modèle uniforme? La petite île de **Nossi-Bé** qui veut absolument faire encore parler d'elle, — on remarquera qu'elle n'est pas comprise dans les catégories ci-dessus et que c'est Diégo-Suarez qui lui fournira des timbres — semble vouloir poser la question en créant des timbres-taxe avec des timbres-poste. Si cette colonie n'a jamais été fournie de timbres-taxe, c'est que réellement elle pouvait s'en passer; le besoin s'en fait-il plus sentir aujourd'hui qu'hier? Nous répétons encore une fois qu'il se trouve des gens intéressés à créer toutes ces surcharges pour s'en faire des revenus aux dépens des collectionneurs, et nous passerons.

L'émission comprend cinq valeurs : 20, 30, 35, 50 centimes et 1 franc; la surcharge est en quatre lignes : « Nossi-Bé » en haut, « chiffre-taxe », la valeur, et en bas **A RECEVOIR**; il y a deux types, savoir : Nossi-Bé en petites lettres grasses et le même nom en lettres maigres allongées; voici les quantités émises sur chaque valeur : 300 de 20 c. sur 1 c.; 300 de 30 c. sur 2 c.; 250 de 35 c. sur 4 c.; 250 de 35 c. sur 20 c.; 1200 de 50 c. sur 30 c. et 700 de 1 fr. sur 35 c.

De Nossi-Bé nous pouvons enjamber jusqu'à **Madagascar** où règne la même fantaisie; les 1 et 5 francs provisoires dont nous parlions le mois dernier ont paru; ils sont au type des précédents mais ont en plus un burelé rouge de fond; pour de si grosses valeurs, un peu de coquetterie n'était pas nuisible; le papier est jaune pour le 1 fr. et violet pour le 5 fr. Voici les quantités émises de toutes sortes : 5 c., 18.000; 10 c., 12.000; 15 c., 12.000; 25 c., 3.000; 1 fr. 2.000; 5 fr., 1.000.

Notre correspondant de la **Réunion** nous donne de nouveaux détails sur les timbres en cours actuellement avec le mot **RÉUNION** en surcharge transversale. Seul de la série déesse, le 30 c. brun, que nous avons catalogué, n'a pas été surchargé, mais on a pris les timbres de l'émission précédente, groupe allégorique, non dentelé, pour les remplacer; le 1 franc du même type a été aussi surchargé. Enfin en remuant toutes les archives on a encore découvert un paquet d'antiques timbres, type Liberté, qui ont subi le même sort; ces derniers sont les 40 c. rouge et 80 c. rose. Quel dommage qu'on ait épuisé tous les petits timbres, aigle, pour faire les surcharges de 1885, nous les verrions reparaitre avec **RÉUNION**; mais il n'y en a plus et l'on tient à faire maison nette pour recevoir dignement les timbres spéciaux qui vont arriver bientôt. En attendant, nous aurons encore les surcharges prévues par le décret que nous avons publié en août; notre correspondant nous informe qu'elles sont seulement retardées par suite d'une maladie du Directeur des Postes de St-Denis. Souhaitons à ce brave homme un prompt rétablissement, pour la plus grande joie des collectionneurs.

La **Guadeloupe** suit l'exemple de la Réunion; les timbres reçus par dernier courrier portent dans le milieu le mot **GADELOUPE** en surcharge noire; nous ne savons pas encore si cette surcharge est officielle et si toute la série existe ainsi, il sera bien assez tôt de le faire connaître le mois prochain. Une seule chose nous surprend, c'est que toutes les colonies ne se soient pas dépêchées d'en faire autant; remercions les plus sages de nous faire grâce de ces insupportables provisoires qui se perdent d'eux-mêmes par leur excès.

Nous ne sommes pas au bout. Le **Congo français** continue aussi tout doucement ses surcharges et nous envoie aujourd'hui un 5 c. sur le 1 c. noir sur bleu, soit 25 fois la valeur primitive et les détenteurs osent en espérer près de 300 fois cette même valeur.

En juillet dernier nous annoncions que le timbre fiscal de 1 penny violet de Natal était employé comme timbre-poste au **Zoulouland** avec la surcharge noire **ZULULAND**.

Nos confrères anglais ont publié la proclamation du gouverneur du Zoulouland autorisant cet usage, et le fait est assez rare dans les colonies anglaises de légitimer les émissions provisoires, pour que nous n'omettions pas d'en donner plus loin une traduction. Du même pays nous recevons le 2 1/2 pence, pour l'union postale; c'est tout simplement le timbre de Grande-Bretagne, violet sur bleu, de même valetir avec la surcharge ordinaire.

Un nouveau provisoire à **Maurice**; le 38 cents violet a été surchargé 2 c. comme en 1885, mais en lettres majuscules cette fois au bas du timbre, sans le trait biflant la valeur primitive. Au moment de mettre sous presse, il nous parvient trois autres surcharges du 2 cents: 1<sup>o</sup> sur le 4 c. carmin de 1885, 2<sup>o</sup> sur le 17 c. rose de 1879, 3<sup>o</sup> sur le 38 c. de 1878, violet, déjà lui-même en surcharge sur le 9 pence; est-ce le voisinage des colonies françaises qui deviendrait contagieux?

L'Afrique n'aura bientôt plus rien de mystérieux et chacun cherche à s'y tailler les plus grands territoires possibles. L'Angleterre, la plus gourmande, avait déjà accordé des privilèges à deux compagnies privées pour exploiter l'est et le sud, une troisième compagnie s'est formée, sous le nom de **BRITISH CENTRAL AFRICA**, pour exploiter la portion centrale comprenant les pays au nord du Zambèse. Naturellement elle aura ses postes comme ses voisines et surtout des timbres-poste que nous désignerons de son nom **Afrique Centrale**. Il fallait avant tout ne pas perdre de temps, que penseraient les collectionneurs! et comme des planches ne s'improvisent pas en un jour, elle a trouvé tout naturel de débiter par une émission provisoire en empruntant toute la série de sa voisine du *Sud*, à l'exception du 1/2 penny. Les nouveaux timbres portent en surcharge les trois lettres **B. C. A.** initiales du nom de la compagnie.

La **Cie de l'Afrique Orientale** suit l'exemple des Indes anglaises et réduit son tar pour la Grande-Bretagne à 2 1/2 annas; un timbre de cette valeur vient d'être créé au type de la série en cours, il est imprimé en noir sur jaune.

Les **Indes anglaises** préparent une nouvelle émission de timbres-télégraphe; le format est le même qu'actuellement; les timbres sont toujours en deux parties, celle du bas destinée à être apposée sur le télégramme et celle du haut sur le récépissé remis à l'expéditeur; le seul changement important, c'est que cette dernière ne contient plus l'effigie de la reine qui est remplacée par un gros chiffre de la valeur; nous connaissons déjà cinq valeurs du 1 anna au 1 rupée.

Nouveau timbre à **Pérak**; cette fois c'est le 6 cents violet de Malacca qui reçoit la surcharge **1-CENT-PÉRAK** en trois lignes. Après le 24 cents, le 32 c. de **Malacca** est démonétisé; le stock servira-t-il aussi pour faire des surcharges de 2 cents à tous les états malais?

Pour nous consoler du 1 cent sur 2 c. dont nous dévoilions la fraude le mois dernier, et pour faire encore parler d'elle avant sa disparition, la petite île de **Labuan** vient de créer un nouveau provisoire de 6 cents sur le 8 c. violet; nous n'avons pas vu cette surcharge que nous annonçons d'après un correspondant; aussi espérons-nous, sans rien garantir, qu'elle sera plus authentique, que celle de 1 cent.

Du même correspondant nous apprenons que la **Cie du Nord Bornéo** a aussi changé son timbre de 10 cents bleu, de 1889, avec **POSTAGE AND REVENUE**, en timbre à 6 cents au moyen d'une surcharge noire en deux lignes.

Les nouvelles d'Honolulu nous apprennent que le 2 cents d'**Hawaï** va être émis prochainement avec l'effigie de la reine Liliuokalani en remplacement de Kalakaua dont le portrait se trouvera toujours sur le 10 cents; l'effigie de la reine sera la même que sur la carte actuelle de 1 c. rouge.

Les enveloppes de 1884 avec le grand timbre oblong montrant la baie d'Honolulu, étaient lithographiées; elles sont aujourd'hui gravées et les deux premières valeurs ont commencé à paraître.

Nous recevons deux cartes de la république du **Paraguay** de la valeur de 2 et 3 centavos; elles portent à droite le timbre en cours et CARTA TARIETA POSTAL au-dessous du nom du pays; le 2 c. est rose et le 3 c. est carmin, le carton blanc.

La république de l'**Uruguay** manque encore une fois de timbres à 5 centavos; comme en 1889, c'est le 5 c. violet de 1885 qui sert de provisoire; la surcharge cette fois est rouge, appliquée transversalement et accompagnée du millésime 1891. Un avis a été publié annonçant cette émission provisoire. Le 2 c. aussi est épuisé et nous aurons probablement le mois prochain un provisoire de même valeur. Enfin on nous apprend que de nouvelles cartes postales de 2 et 3 c. vont être mises bientôt en circulation.

La deuxième valeur de la nouvelle émission des timbres pour journaux du **Bésil** Croix du sud, vient de paraître, c'est le 20 reis vert clair, sur papier blanc légèrement teinté en vert. La carte-lettre de 80 reis change pour la troisième fois la couleur de son carton, après le chamois et le verdâtre il est maintenant rose. Enfin le timbre-taxe de 100 reis de 1890, 2<sup>e</sup> émission, couleurs différentes pour chaque valeur, nous parvient en lilas rose et non carmin comme nous l'avions dit.

**Salvador** nous envoie une nouvelle surcharge de 5 centavos noir sur le 3 c. violet; on ne nous a fait voir qu'un seul type, mais patience M. Sebeck ne s'arrêtera pas en chemin.

Nous recevons de **Curaçao** la première surcharge de cette colonie hollandaise; le 30 cent lilas gris de 1889 a été converti en 25 c. au moyen d'une surcharge noire dans le milieu du timbre.

Le 2 1/2 pence devenu d'une utilité plus grande à **Tabago** commence à faire défaut et pour y remédier on a surchargé en noir le 4 pence gris bleu dans le milieu du timbre.

Nous avons catalogué le mois dernier deux changements de couleur des timbres de **Cuba**, les 5 c. vert clair et 10 c. carminé; ces timbres sont en cours depuis le 1<sup>er</sup> septembre et les précédents de même valeur sont démonétisés. Ce changement était prévu par le décret que nous avons publié en juin, mais nous n'y voyons nullement les assimilations des valeurs avec les couleurs adoptées par l'union postale.

On nous apprend que le **Portugal** prépare activement l'émission des timbres à l'effigie du roi don Carlos dont il est question depuis longtemps; nous ne savons rien de plus, sinon que les valeurs de 500 et 1.000 reis seront imprimées en deux couleurs.

Les nouveaux timbres des **Pays-Bas** ont l'effigie de la jeune reine *Wilhelmine*; nous venons de recevoir le premier de la série; le 5 cents bleu. L'ancien cadre des timbres de Guillaume III a été conservé, il n'y a donc que l'effigie qui a changé. La jeune souveraine est représentée de profil à droite; le buste est nu et orné d'un collier de perles; une abondante chevelure lui cache le front et retombe sur les épaules en boucles épaisses. L'ensemble est charmant, la jeune reine voudrait bien avoir l'air sévère, mais le coin de sa lèvre se plisse dans un sourire enfantin qui lui sied parfaitement. Ces timbres nous plaisent; on dirait que la monarchie néerlandaise se rajennit dans cette charmante tête d'adolescente; leur seul défaut est que, bien gravés, ils sont assez mal imprimés, comme tous ceux des émissions précédentes. Nous avons également la carte de 5 c. sans autre changement que l'effigie de la reine.

Les nouveaux timbres de **Luxembourg** à l'effigie du grand-duc Adolphe ont déjà reçu la surcharge S. P: ceux-ci, nous dit-on, serviront exclusivement pour le service officiel et pour la correspondance de la maison du souverain.

Il existe en **Italie** une carte double de la société de la Croix-Rouge; cette carte qui ne sera vendue qu'en temps de guerre ou d'épidémie sert à demander au Président de

la dite société des renseignements sur la situation des militaires blessés ou malades ; elle est imprimée sur les quatre faces, la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> sont pour les adresses avec timbre de 7 1/2 cent. et armes comme sur les cartes des députés ; la 2<sup>e</sup> contient un questionnaire et la 4<sup>e</sup> la réponse de la société de la Croix-Rouge. Ces cartes n'étant pas en cours nous ne les cataloguerons pas.

Après les timbres-taxe de 1 et 2 kreuzer pour journaux, l'**Autriche** a émis un autre timbre-taxe de 25 kr. probablement pour taxer les paquets de journaux ; le format est un peu plus grand que celui des petites valeurs et en voici la description d'après le décret qui en a annoncé l'émission :

Le type de timbre consiste en un triple cartouche dont la partie du milieu porte un écusson ovale avec l'aigle impérial et royal sur fond blanc ; aux deux côtés des dessins de fantaisie entourés de feuillages, allant de bas en haut. La partie supérieure du cartouche représente un fond entouré d'ornements en spirale, contenant l'indication de la valeur : *Kreuzer 25 Kreuzer*, en caractères gothiques. La partie inférieure représente un fond en forme de coquille, portant l'inscription : *Kais. Kon. Zeitungs Stempel* également en caractères gothiques. L'espace intermédiaire a un fond pointillé tout autour du dessin. La couleur du timbre est rouge.

Les nouveaux timbres autrichiens, estigie dans un octogone, ont été surchargés en monnaie turque pour les bureaux du **Levant**, savoir : le 2 piastres sur le 20 kr. et gris et le 5 pi. sur le 50 kr. violet.

Notre correspondant d'Olmütz nous envoie le nouveau timbre de 5 kreuzer de **Hongrie** imprimé dans le genre de la série de 1888, avec chiffre noir sur la lettre et lignes verticales roses ; il nous annonce que toutes les autres valeurs de 1874 subiront le même changement au fur et à mesure de l'épuisement des approvisionnements.

La carte de **Serbie** qui avait le cadre et les inscriptions noirs vient de paraître uniformément imprimée dans la couleur du timbre, en vert gris ; le carton est rose comme auparavant.

On nous annonce de **Roumanie** que ce pays prépare une nouvelle série de timbres poste et de timbres-taxe ; les cartes changeront également comme on nous l'avait déjà fait prévoir.

On nous communique le type des timbres de **Turquie** qui seront mis en cours au commencement de l'année prochaine ; le type est entièrement changé. Dans un cercle le thougra du sultan, entouré d'armes et de drapeaux ; au-dessus et au-dessous deux cartouches remplis d'une écriture arabe fine et compacte et en bas un autre cartouche renfermant la valeur en français, en lettres maigres et presque imperceptibles ; les chiffres de valeur sont également dans les deux écritures ; le fond du cadre est losangé avec une bordure extérieure ondulée. Il y aura comme dans l'ancienne série des 10 et 20 paras, des 1, 2 et 5 piastres, mais pas de 5 paras ni de 25 piastres.

La carte-lettre de 10 kop. de **Russie** de l'année dernière qui avait en russe l'avis du bas pour ouvrir la lettre, a maintenant cet avis en russe et français.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons trois étiquettes de **Diego-Suarez**, carrées, petite dimension, suite des fumisteries dites *timbres provisoires*. D'abord un timbre de 5 c. représentant une espèce de petite bonne femme qui tient des objets informes, peut-être un bouclier et un sabre ? on lit le millésime 1891, **DIEGO-SUAREZ. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET POSTES**, imprimé en gris noir. Puis deux chiffres taxe c'est écrit dessus, où le chiffre remplace la bonne femme : 5 c. violet, 50 c. noir, authentiquement oblitérés, cela est offert à 50 fr. les trois.

Bravo, Messieurs les farceurs, plus vous en ferez, plus vite nous serons débarrassés.

**CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES**  
OCTOBRE 1891

**AFRIQUE CENTRALE**

(Compagnie anglaise de l')

Timbres de l'Afrique du Sud avec  
B. C. A. en surcharge noire.

- 1 penny noir.
- 2 pence vert gris et rouge.
- 4 » brun clair et noir.
- 6 » bleu ciel.
- 8 » carminé et bleu.
- 1 shill. brun noir.
- 2 » rouge.
- 2 sh. 6 p. lilas.
- 5 shill. orange.
- 10 » vert bleu.
- 1 pound bleu.
- 2 » rose.
- 5 » olive.
- 10 » brun.

**AFRIQUE ORIENTALE**Timbre, suite de la série en cours,  
dentelé.

2 1/2 annas noir sur jaune.

**AUTRICHE**Timbre-taxe pour journaux, genre  
1890, plus grand, dentelé.

25 kreuzer rouge.

**BORNÉO**Timbre de 1889 avec valeur en  
surcharge noire.

6 c. sur 10 c. bleu.

**BRÉSIL**Timbres pour journaux, type  
1890, Croix du Sud, dentelé.

20 reis vert clair.

**COLOMBIE**

Bolívar

Type des timbres annoncés le  
mois dernier.**CONGO FRANÇAIS**Timbre des Colonies en cours  
avec « Congo français » et valeur  
en surcharge noire.

5 c. sur 1 c. noir sur bleu.

**CURACAO**Timbre en cours avec valeur en  
surcharge noire.

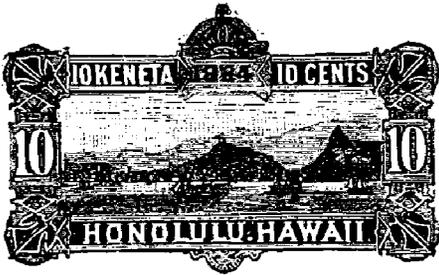
25 c. sur 30 c. lilas gris.

**GADELOUPE**Timbres des Colonies avec GUA-  
DELOUPE en surcharge noire.

- 1 cent. noir sur bleu.
- 2 » brun rouge.
- 4 » violet brun.
- 5 » vert.

**HAWAII**

Enveloppes, type de 1884, gravé au lieu de lithographié.



- 1 cent vert.
- 2 » rose.

**HONGRIE**

Timbre, type de 1888, dentelé.



5 kreuzer rose et rose pâle.

**INDES ANGLAISES**

Timbres-télégraphe, genre en cours, à la partie supérieure l'effigie est remplacée par un gros chiffre.

- 1 anna vert.
- 2 » rouge brun.
- 4 » bleu.
- 8 » brun.
- 1 rupee vert gris.

**LABUAN**

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

6 c. sur 8 c. violet.

(Supprimer la surcharge de 1 cent annoncée en mai).

**LUXEMBOURG**

Timbres de service, timbres en cours avec SP en surcharge noire.  
10 centimes carmin.  
25 » bleu.

**MALACCA****Pérak**

Timbre de Malacca avec valeur en surcharge noire.  
1 c. sur 6 c. violet.

**MAURICE**

Timbres de diverses émissions avec valeur en surcharge noire.

- 2 c. sur 4 c. carmin.
- 2 » sur 17 c. rose.
- 2 » sur 38 c. violet.
- 2 » sur 9 p. violet, déjà surchargé 38 c.

**NOSSI-BÉ**

Timbres-taxe, timbres-poste des Colonies en cours avec nom du pays, « chiffre-taxe », valeur et A PERCEVOIR en surcharge noire.

- 20 c. sur 1 c. noir sur bleu.
- 30 » sur 2 c. brun.
- 35 » sur 4 c. violet brun.
- 35 » sur 20 c. bistre sur vert.
- 50 » sur 30 c. brun.
- 1 fr. sur 35 c. noir sur jaune.

**PARAGUAY**

Cartes, timbre en cours à droite, carte blanche.

- 2 centavos rose.
- 3 » bleu.

**PAYS-BAS**

Timbre, effigie à droite de la reine



Wilhelmine, dentelé.

5 cent bleu.

Carte, type en cours, même effigie.

5 c. bleu sur bleu.

### RÉUNION

Timbres des Colonies. Liberté de 1872, avec RÉUNION en surcharge transversale noire.

40 centimes rouge.

80 » rose.

Idem, groupe allégorique de 1877.

30 centimes brun.

1 franc olive.

(Dans la série déesse, annoncée en août, effacer le 30 c. brun qui n'a pas été surchargé).

### RUSSIE

Enveloppe, type 1884 modifié, cors et foudres sous l'aigle.

5 kop. violet.

Carte-lettre de 1890 avec avis du bas en russe en français.

10 kop. bleu sur gris.

### SAINTE-LUCIE

Timbre, type en cours, dentelé.

6 pence violet et bleu.

### SALVADOR

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

5 c. sur 3 c. violet.

### SERBIE

Carte, type de 1890, cadre et inscriptions de même couleur que le timbre.

5 paras vert gris.

5 et 5 p. id. réponse.

### SUÈDE

Cartes-lettres, type de 1880, inscriptions sur trois côtés, carte azurée.

5 ore vert.

10 » rose.

### TABAGO

Timbre de 1883 avec valeur en surcharge noire.

2 1/2 p. sur 4 p. gris bleu.

### TURQUIE

Type des timbres pour journaux annoncés précédemment.



### URUGUAY

Timbre de 1885 avec PROVISORIO et millésime en surcharge transversale rouge.

5 centavos violet.

### ZOULOU LAND

Timbre de Grande-Bretagne avec ZULULAND en surcharge noire.

2 1/2 pence violet sur bleu.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 128)

1863-70. — Emission à l'effigie laurée de Napoléon III

(Suite)

Les variétés de nuances ne sont pas très importantes, l'impression soignée aux premiers tirages, devient parfois pâle et empâtée à ce point que, de tels timbres ont à plusieurs reprises été déclarés faux ; ceux que l'on rencontre le plus souvent mal imprimés sont les 2, 4, 10 et 30 c.

Le plus ou moins d'épaisseur de la couleur, donnant des teintes plus ou moins foncées est la principale cause des variétés :

1 c. vert olive foncé.

1 c. vert olive clair.

1 c. vert olive jaunâtre.

2 c. brun rouge où le brun domine, (est généralement fort bien imprimé).

- 2 c. brun rouge.
- 2 c. brun rouge pâle.
- 4 c. gris mêlé de violet.
- 4 c. gris.

Le 4 c. existe tête bêche ?

- 10 c. bistre jaune foncé.
- 10 c. bistre jaune clair.
- 20 c. bleu — il n'y a presque pas de variété de ce timbre dont l'emploi a pourtant été considérable.
- 30 c. brun noir foncé (généralement très bien imprimé).
- 30 c. brun plus clair.
- 30 c. bistre (souvent défectueux).
- 40 c. rouge orange vif.
- 40 c. rouge pâle, parfois très pâle.
- 80 c. rose vif.
- 80 c. rose clair.

Nous ne trouvons pas la teinte *carmin* indiquée dans les catalogues.

- 5 fr. violet gris.
- 5 fr. violet pâle.
- 5 fr. violet gris bleu.

Remarquons que l'indication de la valeur 5 F est toujours ajoutée en surcharge, cela est difficile à constater lorsque la même couleur a servi pour les deux impressions mais est très visible lorsque 5 F est bleu sur un timbre violet.

Il est évident que l'on prévoyait la création d'autres fortes valeurs : 10 fr., 20 fr. peut-être, et la même planche eût servi pour toutes, puisque le chiffre s'imprimait par dessus, ce qui constitue une économie lorsque les tirages sont restreints.

Il nous souvient que le timbre de 5 fr. fut un jour condamné à disparaître par la Direction Générale des Postes, son emploi ne semblant pas suffisant; l'ordre était donc donné de faire rentrer tout ce qui en existait dans les bureaux pour être détruit; mais il se produisit immédiatement de vigoureuses réclamations des grands établissements

financiers et les 5 fr. furent rendus au service.

Nous avons eu un placard de cent timbres à 5 fr. ayant affranchi et payé la déclaration de valeur d'un seul pli adressé de l'étranger au Comptoir d'Escompte de Paris, comment eut-on affranchi avec les seuls timbres de 80 c. ?

La nouvelle valeur 30 c. fut créée spécialement pour les échantillons.

La *dentelure* de cette émission est semblable à celle de la précédente : piqure 13 1 2 horizontalement et 14 verticalement.

Toute la série des timbres laurés a été obtenue, non dentelée, en feuilles, par M. Arthur de Rothschild qui en a parfois affranchi sa correspondance personnelle; il s'est de plus donné la fantaisie d'en faire *denteler* de diverses façons pour enrichir sa collection de variétés uniques. Nous avons vu de ce fait :

Toute la série *percée en ligne*.

Toute la série avec grosse *piqure Susse*.

Les oblitérations ordinaires sont, comme à l'émission antérieure, le losange de points avec gros chiffres pour les lettres des départements, l'étoile de points pour celles de Paris et le timbre à date pour les imprimés. On rencontre encore d'autres oblitérations spéciales puis les anciennes avec petits chiffres.

Voici à cette période de l'histoire de nos timbres plusieurs lois intéressantes :

Loi du 24 janvier 1862, exécutoire le 1<sup>er</sup> janvier 1863, portant à 10 grammes le poids des lettres simples qui jusqu'alors n'était que de 7 gr. 1 2, (1 4 de l'ancienne once).

Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1863, réduisant à 10 c. la taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription d'un même bureau.

Loi du 9 mai 1863 permettant l'expédition des lettres déposées après les levées générales moyennant l'acquiescement de taxes supplémentaires représentées par des timbres-poste.

Les gros bénéfices que rapportait la fabrication des timbres-poste suscitaient, ainsi que nous l'avons dit, de nombreuses offres plus ou moins sérieuses, celle de M. Trouillet, qui fournissait déjà à l'Administration les timbres à date, fut la cause d'une révision du marché conclu avec M. Hulot.

*Nouveaux rabais sur le prix de la fabrication.*

La consommation des timbres-poste avait été en France de 389 millions pendant l'année 1867.

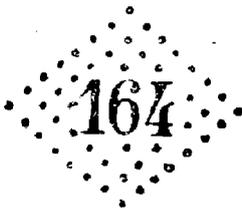
Le prix qui était à l'origine de 1 fr. 50 le mille, réduit à 0 fr. 80 en 1861, fut de nouveau abaissé à 0 fr. 60 pour les 500 premiers millions qui seraient imprimés, puis à 0 fr. 50 pour la suite (*Arrêté du Ministre en date du 30 janvier 1869*); de plus M. Hulot devait fournir la description certifiée exacte de ses procédés de fabrication qu'il tenait pour secrets, et les planches de timbres en galvanoplastie devenaient la propriété de l'Etat.

ARTHUR MAURY.

(A suivre)

*Pour ajouter page 228.*

*Oblitération.* L'oblitération losangée de points avec gros chiffres,



remplace peu à peu le losange à petits chiffres sur les timbres empire non laurés, dentelés.

*Pour ajouter page 176.*

L'essai à l'effigie de Napoléon, avec mention : « Laissez flotter cette partie inférieure » a été présenté le 5 mars 1857 par M. Morel, directeur des postes à Blaise (Indre); il a été lithographié à Péronne.

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

**Armes de Schleswig-Holstein.** — Les timbres de 1850 nous montrent les armes de Schleswig-Holstein qui sont :



*Parti, au 1 d'or, à deux lions d'azur l'un sur l'autre, qui est de Schleswig; au 2 de gueules à trois feuilles d'ortie d'argent et trois clous de la Passion de même, mis en pairle et chargés en cœur d'un petit écusson d'argent et de gueules, qui est de Holstein.* Cet écu est surmonté d'une couronne et posé sur une aigle éployée de l'empire; c'était la marque de l'intervention allemande dans les affaires des duchés.

Les anciennes armes du pays de Holstein se blasonnaient ainsi : *de gueules à une feuille d'ortie ouverte ou étendue d'argent.* C'étaient les armoiries parlantes de Nesselberg, dont Adolphe, comte de Schowenberg, reçut l'investiture de Sigbert, évêque de Minden. « Devenu comte, dit la chronique des comtes de Schowenberg, écrite en latin par Hermant de Lerbèze, Adolphe, considérant la bonté de l'évêque à son égard, en homme habile qui prévoit l'avenir, reçut en fief le mont qu'on appelait jadis *mont des orties*, c'est-à-dire *Nesselberg* en allemand, et devint par héritage camérier épiscopal à perpétuité. »

Il y ajouta les trois clous de la Passion en mémoire de ceux qu'il rapporta de la Terre-Sainte; ses descendants mirent en cœur les armes propres des comtes de Schaumbourg qui sont *coupé d'argent et*

de gueules; dès lors les deux pays eurent des armes communes qui se conservèrent pour le Holstein, mais qui se modifièrent pour Schaumbourg quand ce comté passa dans les maisons de Hesse et de Lippe.

**Armes d'Oldenbourg.** — Les timbres de 1859 nous montrent les grandes armes d'Oldenbourg qui sont : *Ecartelé: au 1,*



*d'or à deux fasces de gueules, pour le duché d'Oldenbourg; au 2, d'azur à la croix d'or, pattée, alésée et au pied fiché, pour le comté de Deimerhorst; au 3, d'azur à la croix pattée et alésée d'or, sommée d'une mitre épiscopale de même, pour l'évêché de Lubeck; au 4, échiqueté d'argent et de gueules, pour le palatinat de Birkenfeld; enté en pointe, d'azur au lion couronné d'or, pour la seigneurie de Jever.*

Les timbres des autres émissions, ainsi que les enveloppes, ne portent que les deux premiers quartiers.

**Armes de Lubeck.** — Les armes de Lubeck étaient celles de Schaumbourg:



*coupé d'argent et de gueules; comme ville libre et impériale elle posait ces armes sur une aigle éployée de sable, membrée, becquée et lampassée de gueules. On enferme quelquefois le tout dans un écusson avec un champ d'or.*

**Rectification.** — M. J. Bl. de Paris nous fait remarquer que dans notre article du mois dernier sur les armes de Pologne,

nous avons dit que ces armes étaient en relief sur les timbres de 1860, tandis que le cliché représente l'aigle russe à deux têtes. Nous avons voulu dire qu'elles étaient sur la poitrine de l'aigle russe en relief et sont en effet si petites qu'il faut plutôt les deviner sur le timbre même, ce que ne peut reproduire notre gravure. Nos lecteurs auront fait d'eux-mêmes cette rectification.

A propos de l'origine des mêmes armoiries, M. le prince Grégoire G. nous écrit : « Le peuple russe reçut son nom d'un prince Waragne qui se nommait Rurik et appartenait à la famille des *Rus*; pour ce qui concerne la légende sur l'origine des trois peuples slaves, on ne connaît en Russie que celle de Lech, fondateur de la Pologne; les deux autres sur Tchech et Rus ne nous sont pas connues. »

**La Reine Wilhelmine.** — Wilhelmine-Hélène-Pauline-Marie est née à La Haye le 31 Août 1880; elle a donc aujourd'hui onze ans. Cette petite reine n'a pas encore d'histoire, mais la *Revue diplomatique* nous donne l'emploi de ses heures dont pas une n'est inactive.



Levée à sept heures en toute saison, Wilhelmine s'en va d'abord embrasser sa mère, la reine Emma. Le premier déjeuner, les leçons, le second déjeuner que suit une lecture de la Bible, conduisent la petite reine jusqu'à l'heure où l'appelle dans le parc son rôle de Providence. Les pigeons savent l'instant exact de son arrivée, et jamais maîtresse ne fut mieux pressentie, plus obéie et davantage aimée. Elle s'est mise à aimer ces sujets chez qui une familiarité affectueuse l'emporte souvent sur le respect. Un promenade en bateau, si le temps le permet, des soins donnés à un joli jardin, achèvent ces journées à la fois si pleines et si vides, d'un enfant solitaire.

Par bonheur, il se trouve que cette fille d'un roi est prompte à l'étude, que, donnée

supérieurement, elle s'est assimilée cinq langues, et qu'elle marque pour la musique des aptitudes remarquables.

La petite reine porte toujours le deuil de son père — mais le deuil des enfants de Hollande — et ce deuil est, par une coutume charmante, absolument blanc.

Plus tard, la mignonne majesté connaîtra sans doute et goûtera l'ivresse capiteuse du pouvoir, mais il faut avouer que sa vie d'enfant n'est pas sans mélancolie.

## DIVERS

**Patrick Chalmers.** — Il vient de mourir à Wimbledon, près de Londres, un homme qui depuis quelques années n'avait cessé d'inonder la presse philatélique de circulaires, brochures, pamphlets, etc., pour la revendication de l'invention du timbre-poste, en faveur de son père, James Chalmers, libraire à Dundee. M. Patrick Chalmers — enlevé subitement dans sa soixante-treizième année — fut quelque temps en correspondance suivie avec nous; ses lettres et ses brochures nous avaient suggéré les recherches sur l'inventeur du timbre-poste, que nous avons publiées dans nos numéros 80, 84 de 1887 et 93 de 1888. Notre opinion n'a pas varié depuis; si tout le bruit fait autour de cette question n'a en rien diminué le mérite de sir Rowland Hill, il faut reconnaître que le fils du libraire de Dundee, mit un louable entêtement à faire rendre à son père l'hommage qu'il lui croyait dû pour son invention.

**Cartes de visite.** — A l'approche du jour de l'an nous conseillons la méthode suivante :

Dans nombre de petites villes de Bavière, on a simplifié de singulière façon la distribution des cartes de visite. Le matin du 1<sup>er</sup> janvier, les domestiques de toute la ville se rendent au marché portant d'une part un panier, de l'autre, des cartes de visite de leurs maîtres.

Tour à tour chacun d'eux monte sur une table; crie le nom de son maître et tend son panier où tombent les cartes de visite qui sont destinées à cette adresse.

En une heure, sans poste et sans courses, les visites du 1<sup>er</sup> janvier sont terminées.

Le procédé est original mais il aura du

mal à s'acclimater chez nous. — Il serait pourtant bien facile de simplifier les choses en n'envoyant pas de cartes du tout.

**Montenegro.** — Les timbres oblitérés de Montenegro sont peu communs, quoique l'émission remonte déjà à dix-sept ans. Cela n'a rien de surprenant si l'on songe que ce petit état était entièrement dépourvu de poste, sauf la capitale, Cettinje, où tous les citoyens de l'intérieur venaient retirer leurs lettres qui, à vrai dire, n'étaient pas nombreuses. Le progrès se faisant sentir, un service postal vient d'être inauguré récemment avec quatre autres villes; les courriers partent à pied de Cettinje et les desservent régulièrement trois fois par semaine. Espérons que la mesure s'étendra rapidement aux autres localités les plus importantes.

**Macao.** — De 1884 à 1887, cette colonie portugaise a quelque peu abusé des surcharges sur le type couronne, voici les quantités émises avec les diverses variétés :

80 reis en cercle sur 100 reis	6.720
Idem, sans accent sur reis	7.000
5 reis sur 25 r., large barre	3.000
idem, sans accent sur reis	6.000
5 reis sur 25 r., petite barre	10.000
5 sur 25 r. chiffre primitif barré	17.000
5 reis sur 80 reis	15.725
5 reis sur 100 reis	6.000
10 reis en bleu sur 25 reis	7.000
10 reis — sur 50 reis	2.049
10 sur 50 r. chiffre primitif barré	17.000
10 reis sur 80 reis	10.000
10 reis sur 200 reis	4.000
20 reis sur 50 reis	16.959
20 reis sur 80 reis	10.000
40 reis en rouge sur 50 reis	5.000
5 reis sur timbres fiscaux	30.000
10 reis —	20.000
40 reis —	7.000

**Facétie du Masque de fer dans le Fi-garo :**

« Une jeune dame entre tout effarée dans un des principaux bureaux de poste de Paris :

« Monsieur l'employé, je viens de jeter une lettre fort pressée dans la boîte de l'Étranger, et elle est pour Paris : que faire !

« L'employé répond tranquillement :

« Tranquillisez-vous, madame, cela ne

fait rien du tout ; il y a trois boîtes à l'intérieur, mais toutes les lettres tombent dans le même récipient ! »

Nos domestiques :

Justine a été chargée par son maître de porter plusieurs lettres à la poste.

Celui-ci, en entrant, lui demande si elle a bien fait sa commission.

— Oh ! monsieur, je m'en flatte, répond Justine, et cette fois, vous ne me direz plus que je ne fais pas attention, car il y avait une de vos lettres sur laquelle vous aviez écrit *Pressée*. Je l'ai mise la première dans la boîte !

## CORRESPONDANCE

A M. B. à Dijon. — Les *impuesto de guerra* d'Espagne sont comme le nom l'indique une contribution ou impôt de guerre, ajouté à toute matière postale ou fiscale et fut créé en 1873 pour la répression de l'insurrection carliste. Une lettre simple comportait, outre l'affranchissement ordinaire, un timbre-impôt de guerre de 5 centimes de peseta ; les valeurs au-dessus de 5 centimes n'ont guère eu d'usage postal. En résumé, ces timbres représentant un impôt et non un affranchissement, devraient être classés parmi les fiscaux : nous ne les avons catalogués que parce que les collectionneurs les recevaient sur les lettres venant d'Espagne, à côté des timbres-poste et étaient oblitérés comme ces derniers.

A M. J. S. à Lyon. — Il faudrait que nous ayons vu votre carte pour nous prononcer ; ne s'agirait-il pas d'une carte-lettre de 15 centimes dont le timbre primitivement bleu serait devenu vert clair par un procédé chimique.

A M. D. à Marseille. — Nous n'avons catalogué que trois variétés du 2 cents de Ceylan sur le 4 c. lilas rose, ce sont les principales, mais il en existe bien d'autres ; dans une seule feuille nous n'avons pas trouvé moins de treize variétés. C'est comme les anciennes enveloppes de 4 cents qui ont été surchargées 5 c. de dix-huit façons différentes en lettres ou en chiffre, en rose ou en noir, etc. Un correspondant de Colombo nous disait il y a quelque

temps que le gouvernement local n'attachait aucune importance à ces variétés et laissait toute liberté à l'imprimeur ; nous croyons au contraire qu'il y a au *post-office* des gens intéressés à ces surcharges pour en tirer profit auprès des collectionneurs.

A M. X. à Paris. — Nous ne connaissons pas exactement la liste des bureaux de poste français établis à l'étranger ; mais à Zanzibar, de même qu'à Shangai ou ailleurs, ces bureaux n'étant ni en pays colonial ni en pays de protectorat, ne peuvent faire usage de timbres des colonies et emploient ceux de la métropole. Il serait logique que ces timbres, comme ceux du Levant et de Tanager, fussent surchargés en monnaie courante du pays, mais il est probable que le besoin ne s'en fait pas sentir.

Nous ne nous occupons pas des timbres fiscaux.

## BIBLIOGRAPHIE

Nous savions qu'un collectionneur, M. Louis Leroy, ancien sous-chef à l'Administration générale des postes et receveur principal du Rhône, préparait une *Histoire du Timbre-Poste Français* en même temps que nous. Cette concurrence ne nous avait pas empêchés de nous prêter mutuellement des documents.

Le livre va paraître, il est posthume malheureusement.

Tandis que nous avons suivi la chronologie pour notre étude sur les timbres Français, M. Leroy a préféré l'ordre méthodique qui lui a permis de faire des chapitres séparés pour les timbres-poste, la fabrication, les oblitérations, les lois, les collections et les collectionneurs, les imitations, etc.

La sévérité du sujet est relevée souvent par de spirituelles diversions, la fantaisie va jusqu'au calembour dans le chapitre intitulé : *Le timbre-poste à la Correctionnelle* dont nous détachons un passage.

L'honnête timbre-poste est ici non pas l'accusé mais plutôt l'accusateur et ceux qui ont abusé de lui défilent à la barre du tribunal :

« C'est d'abord l'accusé X., qui a fait insérer à profusion l'annonce suivante : « On offre gratis le moyen de gagner de 500 francs à 10.000 francs par an ; occupation facile et agréable, n'exigeant ni capital ni connaissances spéciales. S'adresser à M. X.... poste restante, à Bruxelles, joindre un timbre de 25 centimes pour l'affranchissement de la réponse. »

*In cauda venenum!* Les naïfs envoient un timbre-poste; M. X... ne répond pas; le tour est joué.

Vous me ferez observer que la valeur d'un timbre-poste est bien minime. Mais point n'est besoin d'être grand clerc en mathématiques pour savoir que, quelque faible que soit le multiplicande, le produit n'a pas de limites à condition que le multiplicateur soit suffisamment élevé. Or, dans notre cas, il n'est que trop élevé, le multiplicateur, le nombre des gogos! Aussi, par 25 centimes, l'accusé a-t-il escroqué, au total, une somme ronde.

C'est encore par la voie des annonces qu'un autre inculpé a procédé :

« Méthode de fabrication d'excellent vin revenant à 5 centimes le litre, envoyée franco contre un timbre-poste de 15 centimes ».

Au moins, dans ce cas, on a eu quelque chose pour son argent; un imprimé de deux décimètres carrés, affranchi un centime. Notre homme a... gagné 14 centimes par envoi, le prix de revient de la circulaire, de la fameuse méthode étant pour ainsi dire nul.

Voici un clerc de notaire facétieux qui est prévenu d'avoir par économie, écrit derrière des timbres-poste affranchissant des imprimés, ses réponses aux devinettes d'un collègue, et quelques réponses!

« Le train part et se rend, la gare demeure et ne se rend pas. — Pour composer leurs timbres les australiens n'ont eu qu'à faire un *cygne*. — On reconnaissait une lettre de Chambéry au *Timbre de Savoie*. — Les demi-dieux de la mythologie dont la voix portait le plus loin é...aient *les faunes!* »

Le tribunal a dû être sévère.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### NOSSI-BÉ

ARRÊTÉ autorisant la transformation de timbres-poste en timbres-taxe.

NOUS, ADMINISTRATEUR P. I. DE NOSSI-BÉ.

Vu le rapport de M. le Secrétaire général faisant connaître qu'il existe, tant dans la caisse courante de la poste, que dans le caveau de sûreté du Trésor, une grande partie de timbres-poste de 001, 002, 004, 030 et 035 n'ayant pas ordinairement cours dans la colonie.

Considérant que, contrairement aux règlements sur le service des postes, le receveur ne possède pas de chiffres-taxe pour apposer sur les lettres non-affranchies ou insuffisamment affranchies.

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — A partir du 10 août prochain, il sera transformé 3.000 timbres de 001, 002, 004, 020, 030, 035 et 1 franc.

Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie les empreintes : *Nossi-Bé, chiffre-taxe* (020, 030, 035, 050 et 1 franc) à percevoir.

ART. 3. — Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 5 août 1891.

LANREZAC.

### URUGUAY

#### DÉCRET.

Par décision de la Direction générale, seront mis en usage le 19 de ce mois, une série de provisionnaires de 5 centesimos du type de l'émission du 1<sup>er</sup> décembre 1886 qui auront la surcharge : *Provisorio 1891* en diagonale et en couleur rouge carmin.

Montevideo, le 17 avril 1891.

Le Secrétariat.

### ZOULOULAND

#### PROCLAMATION

de S. E. sir Charles Bullen Hugh Mitchell, Commandeur de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de St-Georges, Gouverneur et Commandant en chef des colonies de Natal, Vice-amiral et Chef suprême de la population locale, Gouverneur du Zoulouland, etc., etc.

Attendu que la 3<sup>e</sup> section de la loi n° 2 de 1869 donne pouvoir au Gouverneur, par proclamation, de diriger, créer, déterminer et décrire la couleur à employer pour les timbres-poste;

Et attendu que, par proclamation n° 11, 1887, en date du 21 juin 1887, les lois alors en vigueur

dans la colonie de Natal furent déclarées autant que possible applicables comme ayant force de loi à observer sur le territoire du Zoulouland ;

Et attendu que la loi n° 2, 1869 de Natal intitulée : « Loi pour autoriser l'emploi de timbres-poste dans l'usage postal, » est en vigueur dans le Zoulouland ;

Et attendu qu'un autre timbre de one penny de Natal, timbre de revenu, surchargé : *Zululam* a été émis et employé maintenant au Zoulouland pour des usages fiscaux, et qu'il est désirable que ce timbre soit destiné à être employé à des usages postaux ;

Pour ces motifs et en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je décrète et informe que les timbres lilas avec les mots « Natal Revenue » inscrits en tête et les mots « one penny » inscrits en bas, et avec le mot « Zululam » en lettres noires surchargés à travers le recto dudit timbre seront considérés et déclarés être des timbres-poste dans l'acception de la dite loi n° 2, 1869.

Dieu garde la Reine !

Donné, etc.

C. B. H. MITCHELL,  
Gouverneur du Zoulouland.

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

**ANTIOQUIA**

1874. *Inscriptions et armes.*



17. 1 peso rouge ..... 10<sup>f</sup> » » »

1886. *Armes.*



48. 20 c. violet s. chamois. 2<sup>f</sup> » » »

- 49. 50 » bistres. chamois. 5<sup>f</sup> » » »
- 50. 1 p. jaune sur vert. . . 10<sup>f</sup> » » »
- 51. 2 » vert sur lilas . . . 20<sup>f</sup> » » »

1890. *Armes, dentelés.*



- 65. 20 c. bleu ..... 2<sup>f</sup> » » »
- 66. 50 » vert foncé..... 5<sup>f</sup> » » »
- 67. 1 p. rouge..... 10<sup>f</sup> » » »
- 68. 2 » noir s. carmin. 20<sup>f</sup> » » »

**CEYLAN**

188.. *Timbres-télégraphe de 1881 avec valeur en surcharge noire.*

- 90. 40 c. sur 50 c. bleu.... » » » 50
- 90. 40 c. sur 1 r. carminé » » » 50

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

1880. *Enveloppe « registered », effigie à gauche.*

- 71. 4 pence rose..... » » » 50

**SURINAM**

1890. *Chiffre.*



- 36. 3 cent vert..... » 20 » »

**PARIS**

*Timbres des colis postaux de Paris pour Paris, service concessionnaire de l'Administration des Postes..*

1890. *Caducée sur une roue (de vélo-cipède), grand timbre, dentelé.*

- 25 c. noir..... » 25 » »
- Le même avec souche.... » 50 » »

1891. *Caducée dans un double triangle (émission provisoire), vignette plus petite, lithographique, dentelé.*

- 25 c. noir..... » 50 » »

1891. *Armes de Paris, fond burelé de couleur.*

25 c. noir et rosé.....	» » »	10
60 » noir et bleu.....	» » »	35
85 » noir et vert.....	» » »	50

La collection des cinq timbres 1 fr. 25.

Nous donnerons dans le prochain numéro l'histoire de ces timbres et leur reproduction.

### PRIX-COURANT

## DES NOUVEAUTÉS

Neufs. oblit.

**Afrique centrale, timbres de l'Afrique du Sud avec B. C. A en surcharge noire.**

1 p. noir.....	» 25	» »
2 » vert gris et rouge....	» 50	» »
4 » brun clair et noir....	1 <sup>f</sup>	» »
6 » bleu ciel.....	1 <sup>f</sup> 50	» »
8 » carminé et bleu.....	1 <sup>f</sup> 75	» »
1 sh. brun noir.....	2 <sup>f</sup> 50	» »
2 » rouge.....	5 <sup>f</sup>	» »
2 sh. 6 p. lilas.....	6 <sup>f</sup>	» »
5 sh. orange.....	12 <sup>f</sup>	» »

**Argentine, effigies diverses, grands.**



1 peso bleu foncé.....	» »	2 <sup>f</sup>
5 » bleu ciel.....	» »	10 <sup>f</sup>

**Bahamas, enveloppe de 1 p., surchargée 2 1/2 en noir.**

2 1/2 c. sur 4 p. violet....	E 2 <sup>f</sup>	» »
------------------------------	------------------	-----

**Cap de Bonne-Espérance, timbre avec surcharge noire.**

2 1/2 d. sur 3 p. carminé.	» »	» 50
----------------------------	-----	------

**Falkland, effigie de Victoria à droite.**

1/2 penny vert.....	» 20	» »
2 1/2 pence bleu.....	» 75	» »

**Guadeloupe, timbres des Colonies,**

*type déesse, avec surcharge horizontale* GUADELOUPE.

1 c. bleu.		
2 c. brun rouge.		
4 c. violet.		
5 c. vert.		
La série.....	» 50	» »

**Honduras britannique, timbres, effigie.**

2 c. carmin.....	» 25	» »
3 » brun clair.....	» 35	» »
6 » bleu ciel.....	» 60	» »
12 » vert et violet.....	1 <sup>f</sup> 25	» »
24 » bleu et jaune.....	2 <sup>f</sup> 50	» »

**Leewards Islands, enveloppes, effigie à gauche, relief et couleur.**



1 penny rose.....	E » 40	» »
2 1/2 pence bleu.....	E » 90	» »

**Idem, bandes, effigie dans un cercle.**

1/2 penny vert.....	E » 20	» »
1 » carmin.....	E » 40	» »

**Levant, bureaux autrichiens, timbre d'Autriche de 1891 avec valeur en surcharge noire.**

2 piast. s. 20 kr. vert gris.	» »	» 40
-------------------------------	-----	------

**Maurice, timbre de 1885 avec surcharge noire.**

2 c. sur 4 c. carmin.....	» 75	» »
---------------------------	------	-----

**Pays-Bas, effigie à droite de la reine Wilhelmine.**

5 cent bleu.....	» 20	» »
------------------	------	-----

**Idem, carte, même effigie.**

5 cent bleu.....	» 30	» »
------------------	------	-----

**Sarawak, effigie de trois quarts à droite.**

5 c. vert et bleu.....	» 60	» »
------------------------	------	-----

**Surinam, chiffre.**

1 cent lilas gris.....	» 10	» »
------------------------	------	-----

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

## Musée Grévin

LES

## COULISSES DE L'OPÉRA

GRAND PRIX

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

## NADAR

PHOTOGRAPHIE — APPAREILS

*L'Express détective Nadar*

Appareil à main pour instantanés

51, rue d'Anjou, 53 rue des Mathurins

PARIS

## Théâtre des Variétés

Tous les soirs, à 8 h. 1/4

## LA CIGALE

## Théâtre Robert-Houdin

8, boulevard des Italiens, 8

Tous les soirs à 8 h. 1/2

## Séance Fantastique

LE DÉCAPITÉ RÉCALCITRANT

LE NAIN JAUNE

*Matinées les Jeudis, Dimanches et*

*Fêtes à 2 heures 1/2*

FABRIQUE DE CARTE EN FEUILLES

*Spécialité de*

BILLETS DE CHEMINS DE FER

## MAISONNAVE

13, rue de Crillon, 13  
et 1, rue Mornay

PARIS

## USINE A VAPEUR

CONFITURERIE DES TOURNELLES

Fruits au Sirop

MARRONS GLACÉS

## A. BEAUVAIS & C<sup>ie</sup>

USINE A VAPEUR

8, rue des Tournelles, 8

(Bastille)

PARIS

## Maison COUTARD

Fondée en 1827

Fournisseur de S. M. le roi d'Espagne

4 & 6, BOULEVARD MONTMARTRE, 4 & 6

PARIS

HABILLEMENTS TOUT FAITS

ET SUR MESURE

POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Grande Spécialité de

COSTUMES DE CÉRÉMONIES

Amazones, Livrées, Administrations, Robes de chambre, Uniformes civils et militaires, Vêtements de chasse.

*Exposition de modèles pour Hommes et Enfants*

COMMISSION — EXPORTATION

**VIENT DE PARAÎTRE**

Nouvelle Édition de nos trois Feuilles :



**ARMORIAL  
UNIVERSEL  
Drapeaux Nationaux**



**SUPPLÉMENT  
ARMOIRIES ET DRAPEAUX**

**Corrigées et tenues au courant des changements survenus depuis ces dernières années**

Nous avons ajouté les armoiries de Tunis, Brésil République, Leeward Islands, Nouvelle-Galles du Sud et Victoria actuels, les drapeaux d'Orange, République du Sud-Afrique, Tonga, Brésil République, etc.

La disposition actuelle de nos trois feuilles a été modifiée ainsi :

Les deux premières feuilles ne contiennent plus, l'une que les armoiries, l'autre que les drapeaux absolument modernes et à ce titre peuvent être acquis par tout le monde, par les musées scolaires, etc.

Tandis que la troisième feuille, dite *complémentaire*, s'adresse surtout aux collectionneurs de timbres, en ce sens qu'elle donne à la fois les armoiries et les drapeaux *seulement* des pays secondaires, des colonies, ou ceux de pays ou de régimes disparus, mais qui ont leur place dans nos albums, comme Parme, Toscane, Pologne, etc.

Le prix est comme précédemment :

- 1<sup>re</sup> feuille, **92 Armoiries** modernes formant une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques, or et argent, se rapportant aux indications de l'Album Universel. La Feuille..... **1 fr. 75** (port 5 c.).
- 2<sup>e</sup> feuille, **54 drapeaux** modernes formant une magnifique feuille en couleurs. Prix..... **1 fr. 50** (port 5 c.).
- 3<sup>e</sup> feuille (supplément), **50 armoiries** et **28 drapeaux** anciens et modernes, formant une magnifique feuille en couleurs, or et argent. Prix.. **1 fr. 75** (port 5 c.).

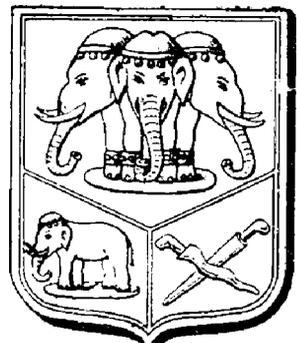


*En commandant le même  
jour les trois feuilles*

**LE PRIX SERA RÉDUIT A**

**4 fr. 50 !**

(Port compris)



# LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

## ARTHUR MAURY

6. Boul. Montmartre  
PARIS

### AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Tous les numéros de l'année courante sont complètement épuisés; force nous est donc de ne donner aux abonnés qui se présentent encore que les numéros de novembre et de décembre, plus le Catalogue-Prime.

Nous leur comptons 1 franc cet abonnement incomplet, les priant de disposer à l'occasion des 50 c. restant.

Nous profiterons de cet avis pour renouveler à nos lecteurs la recommandation que nous leur avons faite déjà de vouloir bien se réabonner dès le commencement de l'année, ce qui nous donnerait une base pour le chiffre de notre tirage.

VIENT DE PARAITRE

CATALOGUE DESCRIPTIF

de tous les

**TIMBRES-POSTE**

ENVELOPPES, BANDES, CARTES-POSTE,  
TIMBRES TÉLÉGRAPHE ET ESSAIS DE

**FRANCE**

avec leurs prix pour les collections

Par **Arthur MAURY**

Brochure de 16 pages extraites en partie  
du Catalogue général.

Prix : 10 centimes (franco).

### AVIS

Nous demandons à acheter ou à échanger pour des articles de nos catalogues, des **timbres très communs**, MÉLÉS.

ANGLAIS  
ALLEMANDS  
AUTRICHIENS  
AMÉRICAINS  
BELGES  
ESPAGNOLS  
FRANÇAIS  
HOLLANDAIS  
PORTUGAIS  
SUISSES

et autres.

*Ces timbres communs sont destinés à faire des tapisseries, nous sommes preneur de 1 à 100 kilos de chaque pays.*

Nous remettre une poignée, en échantillon de la sorte disponible et nous dire combien de kilos on peut vendre, ainsi que le prix demandé. Inutile de classer ni de compter.

PETITES

**COLLECTIONS D'OCCASION**

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres AUTHENTIQUES sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection.

**N° 51.** — Album contenant 1800 timbres en bon état et un certain nombre d'anciens, savoir : Bade 10 t., Bavière 33 t., Belgique 39 t., Brunswick 18 t., Bulgarie 15 t., Danemark 29 t., Allemagne Emp. 51 t., Finlande 14 t., France et Colonies 120 t., Grèce 52 t., Angleterre 77 t. et env. Héligoland 15 t. et bandes, Italie 71 t., Eglise 20 t., Lombardie 18 t., Luxembourg 15 t., Deux-Siciles 11 t., Pays-Bas 30 t., Alsace-Lorraine 3 t., Norvège 13 t., Parme 4 t., Portugal 30 t., Roumanie 33 t., Russie et Levant 25 t., Saxe 12 t., Suède 26 t., Suisse 50 t., Allemagne Tour et Taxis 20 t., Toscane 11 t., Turquie 84 t., Levant 7 t., Ceylan 7 t., Hong-Kong 13 t., Japon 14 t., Indes angl. 19 t., Perse 16 t., Philippines 9 t., Malacca 8 t., Egypte 35 t., Gambie 2 t., Maurice 7 t., Mozambique 7 t., Transvaal 5 t., Etats-Unis 55 t., Argentine 23 t., Brésil 28 t., Canada 14 t., Mexique 10 t., Pérou 12 t., Uruguay 11 t., N.-Zélande 11 t., Victoria 17 t., Australie Occid. 4 t., etc.

Prix : 120 fr. (port : 1 fr. 45.)

**N° 53.** — Album Universel presque neuf, 5<sup>e</sup> Edition contenant 200 timbres savoir : Angleterre 10 t., Suède 6 t., Norvège 5 t., Allemagne Empire 13 t., Autriche 25 t., Hongrie 7 t., Suisse 12 t., Pays-Bas 12 t., Belgique 10 t., Luxembourg 3 t., France 30 t., Espagne 25 t., Portugal 6 t., Sardaigne 4 t., Italie 18 t., St-Marin 1 t., Russie 4 t., Finlande 5 t., Turquie 6 t., Grèce 5 t., Egypte et Suez 6 t., Alwar 1 t., Siam 1 t., Nouvelle-Galles-du-Sud 4 t., Canada 5 t., Etats-Unis 8 t., Colonies fr. 3 t., Barbade 3 t., Honduras 1 t., Guatemala 1 t., Nicaragua 4 t., Costa-Rica 2 t., Brésil 5 t., Chili 3 t., etc.

Prix : 15 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 54.** — Cahier contenant 320 timbres anciens en très bon état savoir : France et Colonies 19 t., Russie 7 t., Angleterre 23 t., Prusse 13 t., Espagne 20 t., Italie

14 t., Suède 7 t., Norvège 12 t., Hollande 12 t., Danemark 5 t., Hanovre 4 t., Wurtemberg 6 t., Eglise 6 t., Toscane 4 t., Bade 11 t., Etats-Unis 11 t., Brésil 4 t., Pérou 3 t., Maurice 3 t., Indes Angl. 7 t., etc.

Prix : 15 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 55.** — Album Lallier contenant 350 timbres anciens plus un grand nombre de fiscaux ; le tout en bon état : savoir : France 25 t., Grande-Bretagne 14 t., Autriche 32 t., Bade 14 t., Belgique 10 t., Brunswick 3 t., Danemark 6 t., Espagne 36 t., Grèce 9 t., Naples 3 t., Luxembourg 5 t., Parme 3 t., Portugal 4 t., Prusse 21 t., Saxe 5 t., Suède 6 t., Suisse 18 t., Toscane 4 t., Roumanie 3 t., Hong-Kong 3 t., Indes Orientales 7 t., Cap 2 t., Brésil 7 t., Chili 4 t., Etats-Unis 11 t., Mexique 2 t., Pérou 2 t., Jamaïque 2 t., Equateur 1 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 56.** — Album Universel en chagrin plein, 3<sup>e</sup> Edition, contenant 460 timbres savoir : Grande-Bretagne 29 t., Suède 10 t., Norvège 8 t., Danemark 8 t., Prusse 7 t., Bade 3 t., Wurtemberg 11 t., Bavière 13 t., Allemagne empire 26 t., Autriche 15 t., Suisse 26 t., Pays-Bas 15 t., Belgique 27 t., France 80 t., Espagne 12 t., Lombardie 10 t., Eglise 7 t., Italie 17 t., Russie 15 t., Cap 3 t., Indes Angl. 5 t., Victoria 4 t., Nouvelle-Zélande 4 t., Etats-Unis 29 t., Mexique 7 t., Colonies fr. 6 t., Equateur 2 t., Argentine 5 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 1 fr. 45.)

**N° 57.** — Cahier contenant 1070 timbres savoir : Grande-Bretagne 71 t., Suède 18 t., Norvège 27 t., Danemark 18 t., Lubeck 4 t., Hambourg 9 t., Brunswick 3 t., Prusse 9 t., Saxe 7 t., Allemagne 66 t., Bade 7 t., Wurtemberg 14 t., Bavière 27 t., Autriche 54 t., Suisse 47 t., Pays-Bas 22 t., Belgique 30 t., Luxembourg 17 t., France 96 t., Espagne 75 t., Portugal 21 t., Monaco 7 t., et env., Eglise 15 t., Italie 40 t., Finlande 8 t., Levant 5 t., Egypte 17 t., Suez 3 t., Guadeloupe 2 t., Perse 3 t., Chine 2 t., Hawaï 4 t., Terre-Neuve 6 t., Canada 18 t., Etats-Unis 40 t., Colonies 27 t., Martinique 2 t., Brésil 22 t., Chili 7 t., etc.

Prix : 30 (port : 0 fr. 40.)



## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, Boul. Montmartre  
PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

## PETITE CAUSERIE

L'encouragement à MM. les farceurs, fabricants de timbres provisoires et surcharges, qui terminait notre dernière causerie a été entendu. La preuve, c'est que depuis nous en avons vu bien d'autres et que ne pouvant rien empêcher, il vaut mieux en rire. On trouvera plus loin le décret légitimant les trois caricatures émises par **Diégo-Suarez** ainsi que les quantités imprimées, nous ne dirons rien de plus pour ce pays-là.

Sa voisine **Nossi-Bé** s'étant très bien trouvée des timbres-taxe, continue à émettre de nouvelles valeurs, savoir : 5 c. sur 20 c. bistre sur vert; 10 c. sur 15 bleu; 15 c. sur 10 c. noir sur violet et 25 c. sur 5 c. vert. On se demande à première vue pourquoi les valeurs correspondantes n'ont pas été utilisées, c'est à-dire 5 sur 5, 10 sur 10, etc; c'eût été vraiment trop simple et la surcharge eût sans doute passé inaperçue. Cette surcharge est comme la précédente en deux types : **Nossi-Bé** en petits caractères gras et le même mot en caractères maigres allongés; mais le mot « chiffre-taxe » a disparu et a été remplacé par un trait; A PERCEVOIR dans le bas indique seulement que l'on a voulu créer des timbres-taxe; enfin le C qui suit la valeur était tout petit dans la première émission, tandis qu'actuellement il est gigantesque. Il y a en tout 5000 timbres surchargés pour les quatre valeurs.

La **Réunion** nous a fourni les deux surcharges 02 et 15 sur 20 c. bistre sur vert qui étaient prévues dans le décret publié en août; nous dirons seulement que la nouvelle valeur est à gauche du mot RÉUNION transversal.

Le **Congo français** a fait comme **Diégo-Suarez** et a créé des timbres provisoires

de toutes pièces; ces timbres sont de quatre valeurs différentes et les inscriptions semblables pour tous; en haut : POSTES; en bas : CONGO FRANÇAIS surmonté d'un petit cartouche de valeur. Le 5 c. porte dans le milieu une branche de bananier; le 10 c. un palmier; le 15 c. un drapeau flottant et le 25 c. un profil de nègre à droite; ils sont lithographiés en noir sur papier blanc.

La **Guadeloupe** nous envoie le complément de sa série avec GUADELOUPE en surcharge noire, ainsi que le décret autorisant cette surcharge. Toutes les valeurs du type déesse y sont, sauf le 30 c., et de l'ancienne série, tête de Liberté, nous avons les 30 et 80 centimes.

Enfin la *Feuille officielle de Saint Pierre et Miquelon* du 23 octobre nous apporte le décret disant que les timbres actuels seront retirés de la circulation et remplacés par d'autres portant une surcharge transversale: *Saint-Pierre-Miquelon* en rouge ou en noir. Les valeurs ne nous sont pas encore parvenues.

Ces dernières surcharges ne nous offusquent pas, quoique on eût fort bien pu attendre encore quelques mois; elles sont une transition entre la série unique et la série spéciale; mais aux ridicules provisoires du Congo et de Diego-Suarez ainsi qu'aux timbres-taxé de Nossi-Bé nous ferons encore la guerre. Notre ami Jean-Baptiste publie l'extrait de correspondance suivant :

« Il est à peu près impossible de se procurer les timbres de Madagascar et Diégo-Suarez, voici pourquoi :

« Un parent d'un marchand de timbres de Paris, employé à bord d'un des steamers des messageries maritimes qui font le service entre ces pays et l'Europe, est fort bien avec les autorités françaises à Madagascar et c'est à son profit que toutes ces surcharges ont lieu. On en passe quelques-unes à la poste et les autres sont envoyées par lui après avoir reçu le timbre d'oblitération de la poste, à son parent de Paris qui les vend cent fois la valeur ».

Cependant il paraîtrait qu'on se serait ému de ces tripotages au ministère des Colonies, si nous en croyons le *Matin* :

« Dans quelques-unes de nos possessions hors de l'Europe, il est arrivé que certaines catégories de timbres-poste ont souvent fait défaut. En attendant qu'on eût fabriqué à Paris le stock suffisant, le gouverneur, au moyen d'un composteur, surchargeait des timbres dont on avait une quantité surabondante, et leur attribuait ainsi une plus-value. Cette mesure rendit de grands services au commerce, mais l'attention des collectionneurs fut attirée sur ces timbres d'une espèce exceptionnelle. Ils firent des rafles et les prix atteignirent des chiffres extravagants.

Des receveurs des postes aux colonies se laissèrent tenter par les propositions des spéculateurs, multiplièrent les surcharges et partagèrent le bénéfice de ces opérations. Un receveur même avait, dit-on, trouvé le moyen de réaliser ainsi en une année 40,000 francs de profits.

M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, instruit de ces tripotages, y a mis fin. Il a pris les mesures les plus énergiques pour réprimer ces manœuvres, et en prévenir le retour. »

Il y a bien longtemps que nous réclamons ces mesures énergiques, pour l'honneur de l'administration française et aussi pour que nos collections ne tombent pas dans le ridicule au gré de quelques exploitateurs sans intelligence et sans vergogne.

Nous avons reçu plusieurs autres valeurs de la série des **Pays-Bas** à l'effigie de la jeune reine Wilhelmine; toutes les valeurs de 5 à 50 cent. sont actuellement prêtes sauf le 7 1/2 c.; les couleurs sont les mêmes. Les 1 gulden et 2 gld 50 paraîtront plus tard et probablement à un type différent: le 3 c. qu'on nous promet depuis longtemps sera au type effigie et non au type chiffre. Sur la carte de 5 c. nous avons omis de faire remarquer que le timbre était à gauche et les armoiries à droite, ce qui s'explique pour que l'effigie ne tourne pas le dos à la suscription. Nous avons également l'enveloppe de 5 cents mais il n'y a rien encore de décidé pour les cartes-lettres, pas plus que pour les bandes qu'il avait été question de créer récemment.

De la série gravée de **Suède** avec effigie, nous recevons une nouvelle valeur de 30 ore brun.

Un correspondant de **Russie** nous informe qu'il est question d'émettre au mois de janvier prochain une nouvelle série complète de timbres, enveloppes, bandes, cartes, etc. ; sa tributaire pour les timbres, la Finlande, subirait le contre-coup, déjà ! Cela nous fera pour ce dernier pays, trois séries en trois années, mais on ne nous dit pas si les petits ronds seront maintenus.

Ce qui caractérisera ces nouveaux timbres de Russie, c'est qu'ils seront sur papier très mince et, nous dit notre correspondant, une fois collés ne pourront être enlevés sans laisser sur la place qu'ils occupaient une trace indélébile. Cela nous fait tout l'effet des anciens timbres de contrôle de Prusse, en handruche et imprimés au verso ; attendons de plus amples renseignements.

Nous donnons à nos lecteurs le type du nouveau timbre de **Turquie** que nous avons décrit le mois dernier, mais qui ne sera mis en cours qu'après le 1<sup>er</sup> janvier ; nous n'en connaissons encore qu'une seule valeur, le 10 paras vert. Pour varier l'uniformité des timbres pour journaux, voici que la surcharge est maintenant appliquée en bleu ; nous avons vu ainsi le 20 paras rose et les autres valeurs existent sans doute de même.

Enfin il est écrit que ces timbres pour journaux vont devenir la mine à exploiter. Notre correspondant de Constantinople nous informe que les timbres de 10 paras vert étant venus à manquer au bureau central de Galata, la Direction générale avait autorisé le dit bureau à couper les timbres de 20 paras transversalement d'angle à angle et à les employer comme 10 paras ; notre correspondant nous envoie en effet un journal affranchi de cette manière.

Plusieurs correspondants d'**Italie** nous annoncent que le 5 centesimi vert actuel, croix de Savoie, subira une modification au 1<sup>er</sup> janvier prochain ; les légendes de l'ovale qui ont actuellement la lettre blanche sur fond plein, auront la lettre de couleur sur fond blanc. Les armoiries également au lieu d'être sur fond uni seront sur fond ligné horizontalement. La teinte sera aussi d'un vert moins foncé.

D'un journal de *Porto* nous traduisons ce qui suit :

« La Direction des postes du **Portugal** vient de faire fabriquer un nouveau type de timbres-poste pour les provinces d'Outre-Mer, savoir en reis pour l'Afrique et l'Asie, à l'exception de l'Inde qui aura des valeurs en tangas. On va aussi créer des timbres spéciaux pour les districts d'Açores et Madère ».

La nouvelle demande confirmation pour ces deux derniers pays ; quant au type, il est probable que nous aurons l'effigie du roi don Carlos que l'on nous promet depuis fort longtemps.

A propos des colonies portugaises disons que par un récent décret royal la colonie de **Mozambique** a pris le nom d'**Etat libre de l'Afrique orientale** et a été divisé en deux provinces : *Mozambique* et *Lorenzo-Marqués*. Aurons-nous des timbres pour chacune de ces provinces ?

La carte de 10 reis de **Guinée** a subi un changement dans le cadre qui est maintenant semblable à celui des autres valeurs.

Le 2 1/2 pence définitif du **Cap de Bonne-Espérance** va paraître prochainement au type de la série en cours.

Voici les quantités de 2 cents de **Maurice** émis en surcharge sur les différentes valeurs que nous avons cataloguées le mois dernier : du 14 c. carmin 32.000 ; du 17 c. rose 3.500 ; du 38 c. violet 33.000 et du 9 p. violet déjà surchargé 33 c., 46.000. Donc, sauf du 17 c., il y a de quoi contenter un grand nombre d'amateurs.

L'**Etat libre d'Orange** vient d'émettre deux cartes provisoires de 1 1/2 penny dans le genre de celle de 1 penny de 1889 ; sur l'une d'elles le timbre de 1 1/2 p. est collé en haut,

verticalement et non horizontalement, et surchargé des armes avec drapeaux ; sur l'autre c'est un timbre de 1 p. avec surcharge 1½ p.

La pénurie des timbres est extrême dans la **Côte-d'Or** ; des lettres de cette colonie furent reçues en Angleterre sans aucun timbre d'affranchissement et portant cette inscription au haut de l'enveloppe : « NO STAMPS PROCURABLE IN NIGER TERRITORIES », ce qui signifie : « manque de timbres dans les territoires du Niger ».

La nouvelle série du **Honduras britannique** ne comporte pas de timbre à 1 cent. non plus que la précédente en surcharge sur les timbres en monnaie anglaise ; la réduction des taxes vient d'obliger de créer un provisoire de cette valeur en surcharge noire sur l'ancien 1 penny mais tiré en vert pour la circonstance.

On nous promettait aussi comme complément de la dernière série, une valeur de 48 cents, mais il est probable qu'elle ne verra pas le jour, parce qu'au dernier moment nous recevons deux nouveaux provisoires, en multiples de 5, sur les anciens timbres déjà surchargés en cents. Le 3 pence brun converti en 3 cents a vu le chiffre biffé d'un trait occupant toute la largeur du timbre et surmonté d'un nouveau chiffre 5 en noir. La même valeur de 3 pence tirée en bleu cette année pour faire un 6 c. a subi la même transformation, mais en rouge cette fois pour devenir 15 c.

Le 2 1½ pence de **Saint-Vincent** que nous avons reçu dernièrement sur le 1 penny bleu vif, est de nouveau surchargé sur le 4 p. brun violet comme l'année dernière ; se décidera-t-on enfin à faire un type définitif ?

Nous avons annoncé le mois dernier le 25 cents de **Curaçao** sur le 30 c. lilas gris ; cette surcharge existerait paraît-il aussi sur le 50 c. violet ; cependant nous ne publions cette nouvelle qu'en faisant les plus grandes réserves.

Les timbres de 5 centavos de **Cuba** étant venus à manquer, une note du Directeur général des Postes insérée dans les journaux, autorise le public à couper diagonalement les timbres de 10 centavos pour faire servir chaque moitié comme 5 centavos, mais dans l'intérieur du pays seulement. On nous dit d'autre part que la rareté subite de ce timbre qui n'a que quelques mois d'existence, aurait pour cause son retrait de la circulation par la Direction des postes, parce qu'on s'est aperçu qu'il avait déjà été falsifié.

Comme à Cuba, le 5 c. de peso de **Porto-Rico** a changé de couleur ; il est maintenant vert au lieu de violet brun.

Les timbres du **Mexique** ont commencé à paraître sur papier filigrané ; chaque timbre doit porter une lettre du mot **CORREOSEUM** qu'il faut lire **CORREOS. E. U. M.**, c'est-à-dire, comme nous le disions en avril 1889 *correos estados unidos mexicanos* ou *postes des états-unis mexicains* ; ce mot qui contient dix let res est répété dix fois à la feuille, total cent. Le format des timbres actuels ne correspond pas exactement à la disposition du filigrane : ce qui fait que certains timbres, au lieu de recevoir la lettre dans le milieu, l'auront plus ou moins sur le côté ou dans le haut et le bas, d'autres n'en auront que des fragments et parfois pas du tout. Il y a encore de beaux jours pour les amateurs de filigranes.

Nous donnons aux émissions nouvelles le type du 2 1½ pence définitif de **Fidji**. D'après un confrère australien le nombre des timbres provisoires en surcharge sur le 2 pence vert n'excéderait pas 4.500.

Le 4 pence de **Tasmanie** est encore une fois changé de couleur ; primitivement nous l'avons connu orange, ensuite il est devenu jaune très clair et maintenant il nous parvient en bistre.

Toujours la diminution des taxes entraîne de nouvelles surcharges à **Victoria** : cette fois il s'agit des cartes. Celle de 2 pence a été surchargée 1 1½ d., mais comme il n'existait pas de carte double de 2 p. c'est celle de 1 penny violet qui a reçu la surcharge. En outre ces deux cartes ont reçu une nouvelle inscription en rouge : **UNIVERSAL POSTAL UNION**.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### NOVEMBRE 1891

**ANTILLES ESPAGNOLES**

Ponto-Rico

Timbre, type 1890, dentelé.

5 c. de peso vert

**BERMUDES**

Timbre, type 1880, dentelé.



1 2 penny vert.

**CONGO FRANCAIS**

Timbres provisoires, types divers, lithographiés.

5 cent. noir, *bananier*.10 » noir, *palmier*.15 » noir, *drapeau*.25 » noir, *negre*.**DIÉGO-SUAREZ**

Timbre provisoire, déesse, lithographié.

5 centimes noir.

Timbres-taxe provisoires, chiffre et inscriptions.

5 centimes noir

50 — noir

**FIDJI**

Type du timbre annoncé en sep-



tembre.

**GUADELOUPE**Timbres, suite de la série annoncée le mois dernier, avec **GUADELOUPE** en surcharge noire.

10 cent. noir sur violet.

15 » bleu.

20 » bistre sur vert.

25 » noir sur rose.

35 » noir sur jaune.

40 » rouge.

75 » rose.

1 fr. olive.

Idem, Liberté de 1872, même surcharge.

30 cent. brun.

80 » rose.

**GUINÉE**

Carte, genre en cours, même cadre que pour les autres valeurs.

10 reis bleu

**LEVANT**

Bureaux autrichiens

Timbres d'Autriche 1891 avec valeur en surcharge noire.



2 pi. sur 20 kr. vert gris.

5 » sur 50 kr. violet.

**HONDURAS BRITANNIQUE**

Timbres de 1865 avec valeur en surcharge.

- 1 c. noir sur 1 penny vert.  
 5 » noir sur 3 p. brun *déjà surchargé 3 c.*  
 15 » noir sur 3 p. bleu *déjà surchargé 6 c.*

**MADAGASCAR**

Timbres provisoires, suite de la série annoncée précédemment.

- 1 fr. noir sur jaune.  
 5 » violet sur lilas.

**NOSSI-BÉ**

Timbres-taxe, timbres des Colonies françaises avec « Nossi-Bé » valeur et A PERCEVOIR en surcharge noire.

- 5 c. sur 20 c. bistre sur vert.  
 10 » sur 15 c. bleu.  
 15 » sur 10 c. noir sur violet.  
 25 » sur 5 c. vert.

Types des précédentes surcharges.

**ORANGE**

Cartes, genre de 1889, carton blanc.

- 1 2 penny brun.  
 1 2 p. sur 1 p. brun.

**PAYS-BAS**

Timbres, effigie de la jeune reine, suite de la série en cours.

- 10 cent. carmin.  
 12 1 2 » gris.  
 15 » brun clair.  
 20 » vert.  
 22 1 2 » vert bleu.  
 25 » violet.  
 50 » bistre.

Enveloppe, même effigie.  
 5 cent. bleu.

**RÉUNION**

Timbres des Colonies françaises avec RÉUNION et valeur en surcharge noire.

- 02 c. sur 20 c. bistre sur vert.  
 15 » sur 20 c. bistre sur vert.

**SUÈDE**

Timbre, suite de la série gravée en cours.



30 ore brun.

**TASMANIE**

Timbre, type en cours, dentelé.  
 5 pence bistre.

**TURQUIE**

Timbre, thougra et armes, inscriptions turques et françaises, dentelé.



10 paras vert.

**VICTORIA**

Cartes en cours avec UNIVERSAL POSTAL UNION et valeur en surcharge rouge.

- 1 1/2 d. sur 2 p. violet.  
 1 1 2 et 1 1 2 d. sur 1 et 1 p. violet.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 132)

1833. — *Timbre-taxe à 15 c.*

La loi votée le 1<sup>er</sup> juillet 1862 nécessita seulement la création d'un timbre-taxe à 15 c. en remplacement du 10 c. en cours :

ART. 29. -- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1863... la taxe des lettres originaires d'un bureau de poste, et distribuables dans la circonscription du même bureau, sera fixée ainsi qu'il suit :

POIDS DES LETTRES	LETTRES	NON
	affranchies	affranchies
Jusqu'à 10 gr. inclus.	0 fr. 10 c.	0 fr. 15 c.
De 10 jusqu'à 20 gr. . .	0 20	0 30
De 20 jusqu'à 100 gr. . .	0 40	0 60
Au dessus de 100 gr. et par chaque 100 gr. ou fraction de 100 gr. excédant.....	0 40	0 60

Les timbres-taxe continuèrent à être tirés à l'Imprimerie impériale.

Le cadre du timbre resta le même, le chiffre 15 remplaça seulement le



10 ; comme pour celui-ci le papier a deux variétés :

15 c. noir sur papier très blanc.

15 c. noir sur papier jaunâtre.

Impression typographique généralement très forte ; par exception on trouve au contraire ces timbres presque gris, faute d'encre.

*Essais.* — Le Dr Legrand possède deux essais du timbre-taxe à 15 c. imprimés en couleur sur blanc :

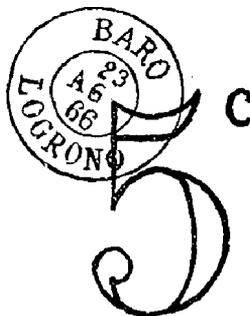
15 c. bleu.

15 c. jaune.

*Contrefaçon.* — Ce timbre a été imité pour les collectionneurs ; la gravure offre des différences, l'ensemble est assez réussi. Cette contrefaçon se trouve à l'état de neuf et d'oblitéré, sur papier blanc et papier jaunâtre.

*Timbre-taxe à main de 5 c.*

Les lettres, imprimés, etc. venant d'Espagne à cette époque, étaient, quoique d'abord affranchis en timbres-poste et portant le P. N., frappés en France d'un 5 c. à l'encre grasse qui constituait



une taxe contre laquelle le public réclamait quelquefois.

Cette taxe n'était qu'une représaille, l'Espagne taxant elle-même toutes les lettres et imprimés, d'une valeur équivalente à 5 centimes, laquelle servait à payer directement le facteur. Tels étaient les timbres mobiles dits : *carriers* aux Etats-Unis en 1851.

1863. — *L'Administration des Postes et les collectionneurs.*

Depuis plusieurs années déjà on collectionnait les timbres-poste, ç'avait été dès 1859 une mode qui paraissait enfantine quoiqu'elle eût déjà des adeptes fervents et sérieux ; elle fit fureur en 1860 et tous les journaux en parlèrent ; elle eut les honneurs de la caricature, des couplets de revue dans les théâtres, etc.

Presque tous les employés des postes collectionnaient et plusieurs circulaires durent défendre aux agents, sous peine de révocation, d'arracher les

timbres des lettres venant de l'Étranger.

Cependant, l'administration ne voulut jamais comprendre que l'on conservât les timbres oblitérés ou qu'on fit des provisions de timbres neufs et elle tint les collectionneurs en suspicion. C'est qu'à côté des vrais collectionneurs ne cherchant que les timbres utiles à leurs albums et dédaignant les *communs*, il y avait les *collecteurs* qui ramassaient tout indistinctement, décollaient, comptaient et ficelaient par cent, dans l'unique but d'en réunir un MILLION. Ce million devait servir à une bonne œuvre : rachat des petits Chinois, entrée d'un vieillard à l'hospice, etc. On prétendait aussi qu'un chimiste extrayait le bleu des vieux timbres, comme si cette couleur avait de la valeur!

Ces *collecteurs* étaient légion et se retrouvaient dans tous les pays, ramassant des morceaux de timbres, ce qui inquiétait, d'autant que la bonne œuvre paraissait chimérique; elle existait cependant et fut inventée par l'un des premiers marchands de timbres-poste nommé Laplante, qui demeurait rue Christine à Paris; c'était un original dont les anciens collectionneurs se rappellent le ton doux et les grandes colères; il fit en quelques années une fortune importante qu'il perdit en spéculations, puis alla mourir en Algérie.

Laplante avait suggéré à plusieurs congrégations religieuses l'idée du fameux million de timbres-poste pour une bonne œuvre, il put dans la quantité de timbres qui lui étaient vendus ainsi à très bas prix, choisir ce qui était utile pour son commerce, le reste était brûlé. Aujourd'hui rien n'est perdu, on fait avec ce *reste* des tapisseries originales. Mais les religieux eurent bientôt fait de tirer eux-mêmes tout le parti possible des timbres qu'ils récoltaient, en les classant, et plusieurs

sont encore aujourd'hui nos fournisseurs habituels.

Ces explications ne purent jamais convaincre l'Administration, qui préféra croire les racontars des journaux prétendant qu'on *lavait* les timbres, et qu'on les remettait frauduleusement en circulation.

Or jamais cette accusation n'a pu être démontrée. Une statistique que nous avons publiée dans le *Collectionneur de timbres-poste* de 1865 donne le nombre des procès-verbaux dressés par la Poste pour emplois faits sciemment de timbre ayant déjà servi :

ANNÉES	NOMBRE des procès-verbaux déférés à la justice.	NOMBRE des acquittements.	NOMBRE des condamnations pénales.
1859	3.207	1.438	1.745
1860	3.711	1.067	1.023
1861	2.307	1.125	1.463
1862	1.911	891	1.003
1863	1.426	667	744
1864	1.140	523	576

Nous avons pu feuilleter un grand nombre de ces procès-verbaux qui tous dénotent la profonde bêtise des coupables; les timbres incriminés les ont tentés toujours parce qu'ils étaient *peu* oblitérés. Parfois ils les ont grattés ou coupés, la partie annulée étant remplacée par un morceau intact d'un autre timbre, mais aucune contravention n'indique le lavage chimique, encore moins une industrie criminelle de ce fait. D'ailleurs les contraventions allaient constamment en décroissant, vu surtout l'augmentation considérable des objets affranchis qui dépassait 559 millions en 1863.

Voici une curieuse circulaire d'avril 1863 :

*Timbres-poste français oblitérés. Mesures à prendre au sujet de paquets de ces timbres circulant par la poste à titre d'échantillons.*

Il circule depuis quelque temps par la poste, affranchis comme échantillons, des paquets de timbres-postes français oblitérés ; ces timbres sont adressés à des personnes qui les accumulent dans un but qui jusqu'à présent n'a pu être complètement éclairci.

Des timbres-postes annulés ne peuvent être considérés comme des échantillons : ce sont des objets qui n'ont plus aucune utilité et qui devraient être détruits une fois qu'ils ont servi à l'usage auquel ils sont destinés. Leur conservation et surtout leur accumulation entre les mains de certaines personnes, sont de nature à faire craindre qu'il n'en soit fait un frauduleux et coupable emploi.

La circulaire dit ensuite que les paquets de timbres-poste français oblitérés ne pourront être acceptés comme échantillons ; qu'ils devront être saisis lorsqu'ils seront trouvés dans les boîtes, comme étant des timbres frauduleusement remis en circulation ; qu'il sera dressé procès-verbal, etc. Elle se termine ainsi :

Il est bien entendu que les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux timbres-postes non oblitérés qui sont expédiés dans les lettres ou les paquets de papiers d'affaire ou de commerce. La circulation par cette voie des timbres-postes n'ayant pas encore servi à rien de répréhensible et ne doit pas être entravée.

Cette circulaire, heureusement caduque aujourd'hui, œuvre d'un ennemi des collectionneurs, voue donc les timbres oblitérés à la destruction et prétend qu'en les expédiant en paquets on les remet frauduleusement en circulation, ce qui est complètement absurde.

ARTHUR MAURY.

(A suivre)

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

**Le Général Bogran.** — Le général don Luis Bogran est une des figures les plus sympathiques de l'Amérique Cen-

trale ; peu d'hommes à son âge ont eu une carrière aussi remplie que la sienne.



Il naquit en 1849 à Santa Barbara, fit ses études au collège de cette ville et obtint ensuite ses diplômes à Comayagua. La carrière des armes l'attirant, il entra dans le service et ne tarda pas à s'y élever au grade de capitaine. En 1871, il donna sa démission pour se rendre au Guatemala, mais des troubles ayant éclaté au Honduras, Bogran fut un des premiers à mettre son épée au service de son pays, et le jeune officier ne tarda pas à se distinguer, particulièrement à la défense du fort de Omao contre les forces combinées du Guatemala et du Salvador.

A la paix il fut nommé gouverneur du département de Santa Barbara ; en 1876 il prit de nouveau part à la lutte contre l'expédition Médina et son nom fut cité à l'ordre du jour de l'armée.

La campagne terminée, Bogran retourna au Guatemala, puis il fut délégué, en 1878, pour représenter le Honduras à l'Exposition Universelle de Paris. A son retour, il fut nommé successivement député et secrétaire du Congrès.

Le général Bogran avait su conquérir l'estime et la confiance de ses concitoyens ; aussi lorsque le Président Aurelio Soto dut abandonner le pouvoir, il se trouva porté naturellement comme candidat à la magistrature suprême, et fut élu en 1883 par la presque unanimité des voix.

Son administration fut sage et éclairée ; il ouvrit des routes, construisit des chemins de fer, reconstitua l'armée tout en maintenant dans son pays une paix que rien n'est venu troubler. Réélu en 1887, ses pouvoirs sont sur le point d'expirer et son successeur, déjà élu, est le général Ponciano Leyva. Mais on peut dire que le général Bogran est encore trop jeune, les services qu'il a rendus sont trop réels, pour

qu'il ne soit plus appelé à présider aux destinées de son pays.

**Armes de Bade.** — *D'or à la bande de gueules.* Supports : *deux griffons couronnés.*



Ces armes furent données au <sup>x</sup>e siècle par l'empereur Henri l'Oiseleur au margrave (\*) de Bade qu'il avait assigné pour défendre la Haute-Allemagne, du côté du Rhin, des incursions et entreprises des Français.

**Armes de Bavière.** — Les armes du royaume actuel sont : *Ecartelé : au 1 de sable au lion rampant d'or, cou-*



*ronné, lampassé et armé de gueules, pour le Palatinat du Rhin : au 2, coupé émanché de gueules et d'argent, pour le duché de Franconie ; au 3, barré d'argent et de gueules de six pièces, au pal d'or brochant sur le tout, pour le margraviat de Burgau ; au 4, d'argent au lion rampant d'azur, couronné d'or, pour le comté de Veldentz ; sur le tout, fuselé en bande d'argent et d'azur, qui sont les armes propres de l'ancien duché de Bavière. Supports : deux lions couronnés.*

(\*) *Margrave* en allemand signifie *comte de marche*, titre équivalent en France à celui de marquis, c'est-à-dire gouverneur de *Marches* ou pays frontières. Comme les marquis sous la féodalité, les margraves avaient la préséance sur les comtes de provinces.

*Notes.* — Afin de balancer la puissance trop grande de certains ducs, les empereurs avaient, pour les surveiller, institués aux confins de leurs états, des *comtes du Palais* — d'où le nom de *Palatins* — avec les pouvoirs les plus étendus ; mais ces comtes se rendirent peu à peu indépendants dans les pays qu'ils étaient seulement chargés d'administrer au nom de l'empereur et se firent reconnaître comme princes immédiats. Le plus célèbre de ces états est le Palatinat du Rhin à la frontière du duché de Lorraine ; parmi les autres, on peut citer le comté palatin de Bourgogne ou Franche-Comté, et le Palatinat de Saxe.

Le Palatinat du Rhin n'a pas cessé d'appartenir à la maison de Wittelsbach depuis 1215 ; le comte était déjà à cette époque un des sept électeurs, c'est-à-dire des grands princes allemands ayant le droit d'élire l'empereur. En 1294, cette maison se divisa en deux branches : l'aînée qui conserva le Palatinat avec le titre d'électeur, et la cadette qui régna sur le duché de Bavière ; celle-ci s'étant éteinte en 1777, l'électeur palatin, Charles-Théodore, réunit les deux pays.

La Bavière ajouta le deuxième quartier décrit plus haut, après la réunion, en 1815, de l'ancien évêché de Wurzburg, sécularisé en 1805 avec le titre de grand-duché. Les évêques de Wurzburg portaient autrefois le titre de ducs de Franconie, depuis la cession de ce pays, faite par Charlemagne, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, à Saint-Barchard, premier évêque de cette ville.

Le margraviat de Burgau était un tout petit pays qui de 1233 au commencement de ce siècle avait appartenu à la maison d'Autriche.

Le comté de Veldentz était une possession de la maison Palatine.

**Armes de Saxe.** — *Burelé d'or et de sable de dix pièces, au cranclain de si-*



*nople brochant sur le tout en bande.*

Les *Souverains du monde* donnent ainsi l'origine de ces armes :

« L'an 1181, Bernard I<sup>er</sup>, comte d'Ascanie et de Ballenstadt, reçut le duché de Saxe de l'empereur Frédéric I<sup>er</sup>. S'étant présenté devant cet empereur, portant sur lui ses armes, selon la coutume de ce temps-là, et comme ces armes étaient les fasces ou hurles d'or et de sable de Ballenstadt, l'empereur qui portait à cause de la chaleur une couronne en guirlande faite de feuilles de ruë, l'ôta de sa tête et la pendit à l'écu du duc en lui disant : « Que cette couronne soit à l'avenir une partie de ses armes ».

**Armes de Wurtemberg.** — *Parti : au 1 d'or à trois rames de cerf de sable, posées en fasce l'une sur l'autre, et*



*cherillées de cinq pièces du côté du chef, qui est de Wurtemberg; au 2 d'or à trois lions passants de sable l'un sur l'autre, lampassés de gueules, la patte dextre également de gueules, qui est de Hohenzollern. Supports : un lion couronné et un cerf.*

**Armes de Mecklembourg.** — *D'or à une rencontre de buffle de sable, couronnée de gueules, accornée et bouclée d'argent.*



Des héraldistes ont voulu tirer ces armes du Bucéphale d'Alexandre-le-Grand, à cause de la grande ancienneté de la famille régnante de Mecklembourg.

## DIVERS

Un marchand de timbres-poste nommé Krippner habitant Freiberg (Saxe) vient d'être condamné par le Tribunal de cette ville à deux années et demie de prison, pour avoir oblitéré des timbres-poste allemands anciens et en avoir collé sur de fausses lettres, ce qui lui permettait de les vendre à des prix s'élevant jusqu'à 100 et même 500 fr. la pièce. Vingt-quatre esroqueries étaient relevées contre Krippner et huit audiences ont été consacrées à cette affaire, ce qui laisserait croire que le Tribunal de Freiberg n'est pas très pressé ; il est curieux de noter quel prix exagéré on attache en Allemagne aux timbres du crû lorsqu'ils sont oblitérés et surtout sur lettres, il y a là une nouvelle mine trop facile à exploiter pour les faussaires.

En France heureusement, ce sont encore les beaux timbres neufs qui sont les plus cher, et tout étant affaire de bonne foi, nous avons à plusieurs reprises prévenu nos lecteurs que tels timbres neufs nous avaient été vendus en lots, les Honduras et les Perse l'émission entre autres, à la condition qu'ils seraient annulés par nos soins afin de ne pouvoir être retournés dans le pays où ils n'étaient pas démontés.

Mais les timbres ainsi oblitérés sont vendus bien au-dessous du prix des neufs, tandis qu'en Allemagne c'est tout le contraire qui a lieu : le timbre de Tour et Taxis, 1/4 noir dentelé de 1865 par exemple, qui vaut 15 c. neuf, est coté 11 à 15 fr. s'il est barbouillé d'un cercle noir.

**Lettres express.** — Nous lisons dans le *Moniteur des Postes et Télégraphes* :

« L'Administration française vient d'organiser un nouveau service de *lettres-express*. Voici quel est l'avantage de ce système :

Une lettre pressée est affranchie, surchargée d'un timbre de 25 centimes et déposée au bureau de poste dans une boîte spéciale. La « lettre-express » suit la voie du chemin de fer comme les autres, mais dans un sac à part. Arrivée à destination, elle est immédiatement portée à son adresse, sans avoir eu à subir les lenteurs de la manipulation. On évite ainsi une grande perte de temps ».

Nous pensons que ce timbre de 25 cen-

times n'attirera pas suffisamment l'attention et causera plus d'un retard; un timbre spécial serait nécessaire. En Belgique on emploie pour ce genre de lettres le timbre-télégraphe qui est hexagone, pour-quoi ne créerait-on pas quelque chose d'analogue?

**Le tour du monde d'une lettre.** — *Le Temps* publie ce qui suit :

Un de nos lecteurs, M. B..., employé de commerce, nous a écrit pour nous faire part qu'il était possesseur d'une lettre ayant fait le tour du monde en soixante-dix-neuf jours. Nous avons vu la lettre dont il s'agit. Elle était affranchie d'un timbre à 25 centimes et adressée à M. Albert B..., à San-Francisco, *via* le Havre et New-York. Elle a été mise à la poste à Paris, au bureau de la rue de Strasbourg, le 5 juin, elle porte le timbre de ce bureau, indiquant qu'elle est partie par la quatrième levée, c'est-à-dire vers midi. Ainsi que le certifient les timbres humides parfaitement lisibles apposés sur l'enveloppe de la lettre, elle était à New-York le 14 juin et à San-Francisco le 19 du même mois. A San-Francisco le receveur de la poste, d'accord avec M. B..., dirigea la lettre sur Singapore, où elle arriva le 28 juillet. Le receveur des postes de cette dernière ville, qui avait reçu des instructions adressa la lettre à Modane, où elle fut timbrée le 22 août. De Modane, la lettre fut enfin expédiée à Paris où elle arriva le 23 août et fut distribuée rue de la Fidélité, à la troisième levée, c'est-à-dire vers midi, heure à laquelle elle avait été mise à la poste soixante-dix-neuf jours au paravant.

Le héros de Jules Verne, Philéas Fogg, qui a fait le tour du monde en quatre-vingts jours, est donc battu. Il est juste de dire que le voyageur de Jules Verne a passé par Brindisi et Suez; l'auteur du *Tour du monde en quatre-vingts jours* reconnaît du reste, à la fin de son livre, que son héros aurait pu gagner un jour en partant par New-York.

**Distributeur automatique.** — Un nouveau distributeur automatique vient d'être mis à l'essai à Londres: cet appareil est accroché près des boîtes aux lettres, et en y introduisant un penny, on obtient... un timbre-poste.

Ce timbre est renfermé dans une enveloppe qui contient en outre un petit livret de pages blanches alternant avec des annonces; on peut écrire dans ce livret, fermer et affranchir l'enveloppe et le tout n'a coûté que deux sous.

A la police correctionnelle :  
« Vous êtes prévenu de vagabondage, vous n'avez donc pas de domicile ?  
— Pardon, mon président, poste restante. »

## CONCOURS

DE

## TAPISSERIES EN TIMBRES-POSTE

Nous nous proposons d'ouvrir un concours dont nous indiquerons les conditions exactes dans notre prochain numéro.

Un grand nombre de personnes s'occupent à confectionner à l'aide de timbres-poste des sortes de tapisseries dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler; cela utilise les vieux timbres-poste dont n'ont pas besoin les collectionneurs et il n'y a ainsi rien de perdu.

Cherchant nous-mêmes en ce moment des dessins originaux pour décorer à l'aide de timbres le haut de la Salle d'Exposition que nous organisons 6, boulevard Montmartre, de plein-pied avec le boulevard et qui certes ne manquera pas de visiteurs, nous avons pensé à demander à nos abonnés des réductions des dessins, grecques, arabesques, qu'ils ont pu composer pour leur propre usage.

La dimension des carrés étant de 4 millimètres de large sur 5 m/m. de haut, et ces carrés étant remplis à la couleur des timbres communs que l'on emploie pour ces tapisseries.

Les dessins qui nous sembleront les plus réussis seront gravés et pu-

bliés dans notre journal et obtiendront comme récompenses :

CENT MILLE TIMBRES-POSTE  
pour le 1<sup>er</sup> prix  
CINQUANTE MILLE TIMBRES-POSTE  
pour le 2<sup>e</sup> prix  
etc.  
Qu'on se le dise.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### CONGO FRANÇAIS

ARRÊTÉ autorisant la transformation de 3.000 timbres-poste de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 05.

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT  
DU CONGO FRANÇAIS, OFFICIER DE LA LÉGION  
D'HONNEUR.

Vu, etc.

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — Il sera procédé à la transformation de 3000 timbres de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même du Receveur des postes.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, 2 septembre 1891.

Par le Commissaire général absent :  
Le Lieutenant-Gouverneur,  
Signé : CH. DE CHAVANNES.

### CUBA

Par ordre des autorités, et par suite du manque de timbre de 5 centavos au Trésor, l'usage des timbres de 10 centavos coupés diagonalement est autorisé pour l'intérieur. Les timbres coupés ne seront pas acceptés pour l'affranchissement avec l'étranger ; dans ce cas les timbres de 2½ centavos ou de plus petites valeurs pourront seuls être employés.

Je vous notifie cet ordre afin que vous puissiez le publier dans votre journal et le mettre ainsi à la connaissance du public.

Dieu vous accorde de nombreuses années.

Puerto-Principe, 20 septembre 1891.

JOSÉ B. ARRONDO.

Directeur général des Postes.

### DIEGO-SUAREZ

ARRÊTÉ autorisant la création de timbres spéciaux.

LE GOUVERNEUR DE LA COLONIE DE DIEGO-SUAREZ ET DÉPENDANCES.

Vu, etc.

ARRÊTÉ :

ART. 1. — Il sera immédiatement pourvu au tirage de chiffres-taxes et de figurines des diverses valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste à Diego-Suarez, savoir :

Chiffres-taxes de 0 fr. 50 c. . . 1,500

— — 0 fr. 05 — . . 1,500

Timbres-postes — 0 fr. 05 — . . 3,000

ART. 2. — Ces figurines et chiffres-taxes d'un dessin spécial seront exclusivement affectés à la colonie de Diego-Suarez.

ART. 4. — Aussitôt après le tirage des quantités ci-dessus fixées en l'article 1<sup>er</sup>, les dessins seront effacés sur la pierre en présence de la commission.

ART. 5. — Il demeure entendu que ces timbres et ces chiffres-taxes d'un tirage spécial ne seront employés qu'à titre tout-à-fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la poste au moment de l'arrivée dans la colonie de timbres-poste et chiffres-taxes demandés en France seront détruites et incinérées en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste réguliers.

Procès-verbal sera dressé de cette opération.

ART. 6 — Le chef des bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera, et soumis à l'approbation de M. le sous-secrétaire d'Etat des Colonies.

Antsirane, le 18 septembre 1891.

E. FROGER.

### GUADELOUPE

ARRÊTÉ prescrivant l'impression du mot GUADELOUPE sur les timbres-postes de la Colonie.

LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES,

Vu le vœu exprimé par le Conseil général, dans sa séance du 15 décembre dernier tendant à faire établir des matrices spéciales, propriété exclusive de la colonie pour la confection des timbres-poste, cartes postales, etc., nécessaires aux besoins de l'office colonial ;

Vu la dépêche ministérielle en date du 6 mai dernier annonçant l'adoption pour les timbres coloniaux d'une nouvelle figurine dans laquelle

sera réservé un cartouche en blanc où le nom de chaque colonie sera imprimé par voie de second tirage ;

Vu la même dépêche autorisant l'administration locale à se servir provisoirement des timbres actuellement en usage en y faisant imprimer à l'aide de caractères typographiques le mot GUADALOUPE, sur chaque figurine,

Sur le rapport du directeur de l'Intérieur,  
Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE :

ART. 1. — Les timbres-poste actuellement déposés au Trésor, en seront retirés pour recevoir, à l'encre noire, l'impression du mot : *Guadeloupe*, qui en sera faite conformément au type ci-après :

ART. 5. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 5 août 1891.

NOUET.

**SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

N° 192. — ARRÊTÉ prescrivant que les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots SAINT-PIERRE-MIQUELON imprimés en noir ou en rouge.

Saint-Pierre, le 15 octobre 1891.

LE GOUVERNEUR DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON ;

Considérant que l'émission nouvelle de timbres-poste spéciaux à chaque colonie sera prochainement terminée, et que, d'un autre côté, il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de ces timbres que forme l'approvisionnement du service de la Poste :

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

ARRÊTE :

ART. 1er. — A partir du jeudi 5 novembre 1891 les timbres-poste actuellement en usage dans la Colonie cesseront d'y avoir cours, et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux même types, et portant en diagonale les mots SAINT-PIERRE-MIQUELON imprimé en noir ou en rouge.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor, s'ils sont en feuilles entières. Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré à la *Feuille* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

P. FEUILLET.

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**  
DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

**AFGANISTAN**

1872. Tête de tigre, cercle avec petits ornements extérieurs, rien aux angles.



6. 1 shahi noir..... 7f » » »

**BAHAMAS**

1884. Effigie de Victoria à gauche.



16. 5 shill. vert olive... » » 6f »  
17. 1 pound brun et rouge » » 12f »

**CORDOBA**

1860. Fort.



1. 5 c. bleu..... 6f » » »

**CUBA**

1878. Effigie d'Alphonse XII à droite.



mitésime.

119. 5 c. de p. bleu..... » 75 » »  
 120. 10 c. » » noir..... 1<sup>f</sup>75 » »

**DOMINICAINE**

1883. Armes avec valeur en surcharge noire



59. 1<sup>f</sup>20 c. s. bistre..... 3<sup>f</sup> » » »  
 61. 3<sup>f</sup>75 c. s. bleu v.... 10<sup>f</sup> » » »

**EGYPTE**

1884. Chiffre.



43. 5 piastres rouge..... 5<sup>f</sup> » » »

**GUYANE ANGLAISE**

1889. Navire à droite, POSTAGE AND REVENUE.



70. 12c. violet et violet... » » » 40  
 71. 24 » violet et vert.... » » » 50  
 72. 48 » violet et rouge.. » » 1<sup>f</sup>50  
 73. 72 » violet et bistre.. » » 1<sup>f</sup>50  
 74. 96 » violet et carminé » » 2<sup>f</sup> »

**JUMMO-CACHEMIRE**

1878-80. Timbres de service, inscriptions orientales.

42. 1/2 anna noir..... » 25 » »  
 43. 1/4 » noir..... » 30 » »  
 44. 1 » noir..... » 50 » »  
 45. 2 » noir..... 1<sup>f</sup> » » »

46. 4 annas noir..... 2<sup>f</sup> » » »



47. 8 » noir..... 4<sup>f</sup> » » »

**PHILIPPINES**

1877. Effigie d'Alphonse XII à droite.  
 56. 25 mil. vert..... 2<sup>f</sup> » » »

1874. Timbre-télégraphe. Armes.



45. 1 p. 25 c. violet.... 3<sup>f</sup> » » »  
 1881. Idem. Timbre-poste de 1882 avec surcharge carmin.  
 77 h. 25 c. sur 24,8 c. bleu 4<sup>f</sup> » » »  
 1886. Idem grosse effigie à gauche.



138. 5 c. de p. bleu... 1<sup>f</sup> » » »  
 141. 20 c. » violet... 3<sup>f</sup> » » »

**WURTEMBERG**

1881. Timbre de service. Inscriptions.



109. 3 pf. vert..... » » » 35

## OCCASIONS

## ETATS-UNIS

TIMBRES AUTHENTIQUES DE LA COMPAGNIE PARTICULIÈRE BOYDS

<b>1857-60. Aigle.</b>	<i>Neufs.</i>
1 cent noir sur vert.....	1 f 50
2 » noir sur rouge.....	1 f 50
2 » or sur bleu.....	2 f »
1 » noir sur violet.....	2 f »
1 » noir sur violet (2 <sup>e</sup> variété)	1 f 50
<b>1856. Idem. Timbres type aigle, oblitérés sur enveloppes.</b>	
2 c. noir sur vert.....	2 f »
2 » id. coupée en rond.....	2 f »
<b>1878. Mercure.</b>	
rouge.....	1 f »
rose.....	» 50
bleu.....	» 50
<b>1877. Aigle dans un cadre.</b>	
lilas.....	1 f 50
violet.....	1 f 50

## PRIX-COURANT

## DES NOUVEAUTÉS

Neufs. Oblit.

**Colombie, enveloppes, timbre en cours à droite, vignette et SERVICIO POSTAL FLUVIAL.**



5 c. noir sur bleu.....	E » 75 » »
10 » noir sur jaune.....	E 1 f 50 » »

**Honduras Britannique, effigie de Victoria à gauche, surcharge noire ou rouge.**

5 c. sur 3 c. brun.....	1 f » » »
15 c. sur 6 » bleu.....	3 f » » »

**Hongrie, lettre, chiffre noir, burelé.**  
5 kr. rouge..... » » » 05

**Levant, bureaux autrichiens, timbre d'Autriche 1891 avec surcharge noire.**  
5 pi. sur 50 kr. violet... » » » 60

**Malacca, enveloppe registration, effigie de Victoria à gauche, relief et couleur.**



5 cents bleu..... E 1 f » » »

**Pays-Bas, effigie à droite de la jeune reine Wilhelmine.**

10 cents carmin.....	» 40 » »
12 1/2 » gris.....	» 50 » »
15 » brun clair.....	» 60 » »
25 » violet.....	1 f » » »

**Idem, enveloppe, même effigie.**

5 cents bleu..... E » 35 » »

**Réunion, timbres des Colonies avec RÉUNION et surcharge noire.**

02 c. s. 20c. bistre sur vert	» 25 » »
15 » s. 20c. bistre sur vert	» 75 » »

**Sainte-Lucie, effigie de Victoria à gauche.**

6 f. violet et bleu..... 1 f 50 » »

**Victoria, enveloppe registration, effigie de Victoria à gauche, timbre en écusson à la patte.**



3 pence rouge..... E 1 f » » »

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

POUR CADEAUX DU JOUR DE L'AN

Nous demander la Notice et le Prix-Courant de notre

**ALBUM UNIVERSEL  
DE TIMBRES-POSTE**

Prix : 6 f., 13 f., 16 f., 25 f., 30 f., 50 f., 60 f., 100 f.

*L'édition est la même à tous les prix, la différence étant seulement dans la qualité du papier et la reliure.*

NOTA. — Nous recommandons bien à nos lecteurs qui désirent acheter des albums de ne pas attendre la veille du Jour de l'An, alors que nous sommes débordés par la vente et que les compagnies de chemins de fer sont encombrées de colis.

LA

**Revue Diplomatique**

*Politique, Littérature*

*Finances, Commerce international*

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Étranger, un an : **30 fr.**

Administration et rédaction :

**1, rue Lafayette — Paris**

LE

**MONITEUR DES CONSULATS**

*Fondé sous le patronage  
de Ministres, Consuls généraux,  
Consuls, Armateurs, etc.*

France et Étranger, un an : **24 fr.**

Administration et rédaction :

**1, rue Lafayette — Paris**

HISTOIRE

DU

**TIMBRE-POSTE**

**FRANÇAIS**

avec 60 figures dans le texte  
par

**Louis LEROY**

PRIX : **3 fr. 50.** — (Port 25 c.)

AU BUREAU DU JOURNAL

**VÉRITABLE LIQUEUR  
BÉNÉDICTINE**

De l'Abbaye de Fécamp (*Seine-Inf. France*)

*EXQUISE — TONIQUE*

*APÉRITIVE — DIGESTIVE*

LA MEILLEURE DE TOUTES LES LIQUEURS

Toujours exiger au bas de la bouteille  
l'étiquette rectangulaire portant la  
signature du Directeur général :

**A. LEGRAND aîné.**

**Maison COUTARD**

Fondée en 1827

Fournisseur de S. M. le roi d'Espagne

**4 & 6, BOULEVARD MONTMARTRE, 4 & 6**

**PARIS**

**HABILLEMENTS TOUT FAITS**

ET SUR MESURE

POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Grande Spécialité de

**COSTUMES DE CÉRÉMONIES**

Amazones, Livrées, Administrations, Robes de  
chambre, Uniformes civils et militaires, Vêtements de  
chasse.

*Exposition de modèles pour Hommes et Enfants*

COMMISSION — EXPORTATION

**VIENT DE PARAITRE**

Nouvelle Édition de nos trois Feuilles :



**ARMORIAL  
UNIVERSEL  
Drapeaux Nationaux  
SUPPLÉMENT  
ARMOIRIES ET DRAPEAUX**



**Corrigées et tenues au courant des changements survenus depuis ces dernières années**

Nous avons ajouté les armoiries de Tunis, Brésil République, Leeward Islands, Nouvelle-Galles du Sud et Victoria actuels, les drapeaux d'Orange, République du Sud Afrique, Tonga, Brésil République, etc.

La disposition actuelle de nos trois feuilles a été modifiée ainsi :

Les deux premières feuilles ne contiennent plus, l'une que les armoiries, l'autre que les drapeaux absolument modernes et à ce titre peuvent être acquis par tout le monde par les musées scolaires, etc.

Tandis que la troisième feuille, dite *complémentaire*, s'adresse surtout aux collectionneurs de timbres, en ce sens qu'elle donne à la fois les armoiries et les drapeaux *seulement* des pays secondaires, des colonies, ou ceux de pays ou de régimes disparus mais qui ont leur place dans nos albums, comme Parme, Toscane, Pologne, etc.

Le prix est comme précédemment :

- 1<sup>re</sup> feuille, **92 Armoiries** modernes formant une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques, or et argent, se rapportant aux indications de l'Album Universel. La Feuille..... **1 fr. 75** (port 5 c.)
- 2<sup>e</sup> feuille, **54 drapeaux** modernes formant une magnifique feuille en couleurs. Prix..... **1 fr. 50** (port 5 c.)
- 3<sup>e</sup> feuille (supplément), **50 armoiries et 28 drapeaux** anciens et modernes, formant une magnifique feuille en couleurs, or et argent. Prix.. **1 fr. 75** (port 5 c.)

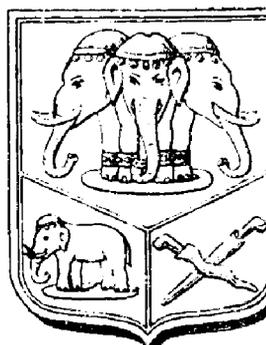


*En commandant le même jour les trois feuilles*

LE PRIX SERA RÉDUIT A

**4 fr. 50**

(Port compris)



## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

dresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY** 6, Boul. Montmartre  
PARIS

Ce Numéro contient Trois Suppléments

# La Salle d'exposition

DU " COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE "

6, Boulevard Montmartre, 6

Nous ouvrirons, avant le Jour de l'An, notre salle d'Exposition permanente donnant de plein pied sur le Boulevard et y ayant une jolie entrée.

Nous y réunirons toutes les attractions que permettent les timbres-poste : Collections de timbres, d'enveloppes et de cartes de tous pays, timbres nouveaux, dépêches de nos correspondants, curiosités, albums, tapisseries en timbres, un million de timbres dans une boîte vitrée, etc. Il ne manquera que des timbres rares, qui, s'abimant au grand jour, sont rudement dans nos magasins à l'entresol.

Le tout, arrangé de notre mieux et éclairé le soir jusqu'à 10 heures à lumière électrique, aura certainement du succès auprès des collectionneurs, et aussi des milliers de promeneurs qui, verront étonnés, que la collection des timbres-poste ne manque pas d'intérêt et qu'elle est plus vivante que jamais.

PETITES  
COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres **AUTHENTIQUES** sont seuls complés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de **beaucoup** le moyen le plus économique de commencer une collection.

**N° 58.** — Cahier contenant environ 850 timbres en bon état, plus quelques fiscaux savoir : France 111 t., Alsace-Lorraine 2 t., Allemagne 35 t., Autriche 20 t., Belgique 32 t., Bavière 10 t., Levant 11 t., Espagne 62 t., Angleterre 56 t., Grèce 15 t., Italie 41 t., Naples, Monaco 2 t., Norvège 7 t., Pays-Bas 15 t., Portugal 18 t., Suède 9 t., Suisse 29 t., Turquie 15 t., Argentine 25 t., Curaçao 2 t., Bolivie 5 t., Brésil 26 t., Chili 10 t., Colombie 14 t., Costa-Rica 5 t., Equateur 7 t., Etats-Unis 29 t., Haïti 8 t., Pérou 7 t., Mexique 20 t., Salvador 4 t., Uruguay 8 t., Vénézuéla 4 t., Cap de Bonne-Esp. 5 t., Egypte 9 t., Maurice 7 t., Tunisie 2 t., Ceylan 5 t., Indes Angl. 16 t., Hong-Kong 3 t., Japon 4 t., Malacca 4 t., Perse 4 t., Australie Occ. 3 t., Nouvelle-Galles du Sud 4 t., etc.

Prix : 40 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 59.** — Album Lallier contenant environ 900 timbres anciens savoir : France et Colonies 73 t., Allemagne T. et Taxis 30 t., Angleterre 31 t., Autriche 34 t., Hongrie 12 t., Bade 20 t., et envel., Bavière 14 t., Belgique 25 t., Danemark 13 t., Espagne 65 t., Eglise 14 t., Grèce 10 t., Hambourg 5 t., Hanovre 4 t., Italie 38 t., Luxembourg 6 t., Naples 2 t., Roumanie 7 t., Portugal 17 t., Finlande 3 t., Saxe 8 t., Suède et Norvège 36 t., Suisse 23 t., Toscane 2 t., Wurtemberg 17 t., Ceylan 2 t., Indes anglaises 14 t., Hong-Kong 12 t., Cap 3 t., Egypte 3 t., Nouvelle-Galles du Sud 4 t., Victoria 10 t., Canada 6 t., Argentine 6 t., Brésil 12 t., Chili 8 t., Etats-

Unis 25 t., Mexique 9 t., Uruguay 4 t., Vénézuéla 5 t., Pérou 12 t., Salvador 3 t., Antigua, Barbade 3 t., Jamaïque 4 t., etc.  
Prix : 50 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 60.** — Album contenant environ 700 timbres savoir : France 31 t., Bavière 5 t., Belgique 28 t., Naples 3 t., Espagne 104 t., Angleterre 20 t., Italie 14 t., Malte 4 t., Norvège 20 t., Portugal 4 t., Chypre 2 t., Japon 4., Nowanuggur 3 t., Perse 9 t., Philippines 7 t., Cap 6 t., Côte-d'Or 2 t., Natal 3 t., Sierra-Leone 3 t., Antilles Esp. 7 t., Argentine 26 t. et envel., Barbade 5 t., Brésil 18 t., Canada 4 t., Chili 20 t., Colombie 17 t., Costa-Rica 5 t., Cuba 21 t., Dominicaine 5 t., Equateur 10 t., Etats-Unis 29 t., Guatemala 10 t., Haïti 7 t., Mexique 42 t., Nicaragua 8 t., Pérou 10 t., Antilles Esp. 31 t., Surinam 2 t., Terre-Neuve 5 t., Uruguay 14 t., etc.

Les timbres et l'album en parfait état.

Prix : 50 fr. (port : 1 fr. 45.)

**N° 61.** — Album universel à prix réduit, 5<sup>e</sup> édition, contenant environ 116 timbres, tous en très bon état, savoir : Grande-Bretagne 39 t., Suède 46 t., Norvège 22 t., Danemark 29 t., Helligoland 14 t., Bade 18 t., Allemagne empire 57 t., Autriche-Hongrie 69 t., Suisse 53 t., Belgique 34 t., France 100 t., Espagne 85 t., Portugal 25 t., Sardaigne 6 t., Eglise 7 t., Italie 48 t., Malte 4 t., Bosnie 3 t., Bulgarie 9 t., Turquie 33 t., Levant 8 t., Egypte 32 t., Cap 4 t., Indes angl. 14 t., Japon 21 t., Australie 4 t., Nouvelle-Galles du Sud 7 t., Terre-Neuve 7 t., Canada 9 t., Etats-Unis 30 t., Haïti 10 t., Jamaïque 6 t., Colonies franç. 17 t., Barbade 3 t., Trinité 3 t., Honduras 2 t., Guatemala 4 t., Guyane 2 t., Colombie 6 t., Brésil 25 t., Equateur 5 t., Pérou 4 t., Chili 7 t., Bolivie 4 t., Argentine 11 t., Uruguay 9 t., etc.

Prix : 65 fr. (port : 0 fr. 85.)

**N° 62.** — Album universel, 4<sup>e</sup> édition contenant environ 1.340 timbres, savoir : Grande-Bretagne 50 t., Norvège 19 t., Islande 3 t., Helligoland 4 t., Hambourg 5 t., Hanovre 3 t., Brunswick 4 t., Allemagne Tour et Taxis 11 t., Bade 10 t. et env., Bavière 26 t., Hongrie 25 t., Suisse 41 t., Belgique 40 t., Luxembourg 18 t., France 162 t. et env., Espagne 193 t., Portugal 19 t., Modène 2 t., Toscane 2 t., Eglise 8 t., Deux-Siciles 6 t., Malte, Bosnie,

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

Monténégro, Serbie 6 t., Bulgarie 5 t., Roumèlie, Turquie 15 t., Italie *estero* 3 t., Levant russe, Egypte 24 t., Açores 5 t., Sierra-Leone, Côte-d'Or 3 t., Lagos, Angola, S.-Thomas et Prince, S.-Hélène 2 t., Cap. 8 t., Orange 5 t., Natal 3 t., Maurice 5 t., Chypre 2 t., Perse 4 t., Bhopal, Alwar, Sirmoor, Haïderabad, Ceylan 5 t., Malacca 18 t., Siam 2 t., Chine 2 t., Hong-Kong 5 t., Japon 7 t., Philippines 2 t., Australie cygne 2 t., Australie sud 4 t., Tasmanie 2 t., N.-Galles 6 t., Queensland 5 t., Hawaï 4 t., Terre-Neuve 4 t., Prince-Edouard, N.-Ecosse, N.-Brunswick 2 t., Etats-Unis 93 t. et env., Mexique 17 t., Iles Turks 2 t., Antilles espagn. 21 t., Haïti 3 t., Dominicaine 2 t., Jamaïque 6 t., Antilles danoises, Névis, Antigua, Montserrat, Dominique, Barbade 4 t., Grenade 2 t., Trinité 4 t., Curaçao, Honduras 3 t., Guatemala 10 t., Salvador 6 t., Nicaragua 5 t., Costa-Rica 6 t., La Guaira, Surinam, Guyane angl. 4 t., Equateur 3 t., Pérou 18 t., Paraguay 2 t., Bolivie, Argentine 23 t., Uruguay 6 t., etc.

Prix : 70 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 63. — Album contenant environ 830 timbres fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 51 t., Suède 4 t., Danemark 18 t., Bavière 10 t., Allemagne 15 t., Wurtemberg 4 t., Allemagne empire 16 t., Autriche-Hongrie 52 t., Suisse 29 t., France 33 t., Espagne 30 t., Portugal 10 t., Sardaigne 2 t., Italie 14 t., Deux-Siciles 18 t., Russie 12 t., Roumanie 18 t., Turquie 13 t., Maurice 7 t., Indes angl. 13 t., Hong-Kong 4 t., Ceylan 3 t., Malacca 16 t., N.-Galles du Sud 11 t., Japon 6 t., Queensland 2 t., Canada 50 t., Etats-Unis 151 t., Mexique 35 t., Antilles Esp. 12 t., Grenade 8 t., Guyane angl. 5 t., Brésil 9 t., Pérou 10 t., Uruguay 12 t., etc.

Prix : 85 fr. (port : 0 fr. 85.)

N° 64. — Albums universels 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volumes, contenant environ 1780 timbres et quelques cartes poste, savoir : Grande-Bretagne 65 t., Suède 27 t., Norvège 14 t., Danemark 24 t., Hélioland 18 t., Hambourg 18 t., Brunswick 5 t., Prusse 12 t., Saxe 9 t., Allemagne 24 t., Bade 13 t., Bavière 48 t., Allemagne emp. 61 t., Hongrie 25 t., Suisse 68 t., Pays-Bas 26 t., Belgique 40 t., Luxembourg 17 t., France 105 t., Espagne 81 t., Sardaigne 10 t.,

Lombardie 13 t., Parme 4 t., Eglise 20 t., Naples 8 t., Italie 45 t., Malte 2 t., Russie 18 t., Finlande 12 t., Bosnie 4 t., Monténégro 5 t., Serbie 9 t., Roumanie 42 t., Bulgarie 11 t., Turquie 31 t., Levant 14 t., Egypte 24 t., Cap Vert 3 t., Côte-d'Or 2 t., Cap 6 t., Orange 3 t., Transvaal 5 t., Maurice 11 t., Réunion 2 t., Seychelles, Chypre 4 t., Perse 14 t., Alwar, Bhopal 2 t., Haïderabad 2 t., Indes angl. 27 t., Ceylan 8 t., Malacca 3 t., Siam 4 t., Puttsilla 2 t., Hong-Kong 6 t., Japon 18 t., Ilolkar 1 t., Annam 2 t., Cordeë 4 t., Australie Occid. 6 t., Victoria 14 t., Queensland 5 t., Hawaï 4 t., Terre-Neuve 5 t., Canada 13 t., Etats-Unis 59 t., Mexique 36 t., Antilles Esp. 52 t., Haïti 6 t., Jamaïque 7 t., Colonies franç. 38 t., Honduras 7 t., Guatemala 12 t., Salvador 8 t., Surinam 5 t., Colombie 28 t., Brésil 35 t., Pérou 24 t., Argentine 36 t., etc.

Prix : 125 fr. (port : 1 fr. 45.)

N° 66. — Album Lallier contenant environ 1450 timbres anciens, plus un grand nombre de fiscaux, savoir : France 104 t., Allemagne 20 t., Angleterre 31 t., Autriche 61 t., Bade 23 t., Bavière 30 t., Belgique 32 t., Bergedorf 3 t., Danemark 32 t., Hélioland 11 t., Schleswig 4 t., Espagne 127 t., Eglise 19 t., Romagne 4 t., Grèce 11 t., Hambourg 10 t., Pays-Bas 23 t., Hanovre 2 t., Italie 42 t., Naples 3 t., Lubeck 6 t., Luxembourg 18 t., Mecklembourg 7 t., Modène 6 t., Oldenbourg 2 t., Parme 4 t., Portugal 30 t., Prusse 61 t., Russie 13 t., Levant russe 4 t., Finlande 10 t., Bosnie 3 t., Saxe 12 t., Suède 22 t., Norvège 23 t., Suisse 40 t., Toscane 6 t., Turquie 20 t., Serbie 16 t., Roumanie 25 t., Wurtemberg 26 t., Bermudes 2 t., Ceylan 4 t., Perse 6 t., Hong-Kong 7 t., Indes angl. 13 t., Deccan 2 t., Surinam, 2 t., Malacca 5 t., Japon 15 t., Chine 2 t., Cap 7 t., Egypte 18 t., Orange 3 t., Australie 8 t., Hawaï 5 t., Philippines 8 t., Queensland 3 t., Victoria 11 t., Argentine 21 t., Salvador 5 t., Brésil 29 t., Chili 18 t., Canada 15 t., Antilles Esp. 25 t., Etats-Unis 36 t., Colombie 19 t., Guatemala 9 t., Guyane angl. 6 t., Mexique 24 t., Pérou 18 t., Trinité 6 t., Uruguay 15 t., Venezuela 14 t., Prince-Edouard 7 t., etc.

Prix : 120 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 67. — Album universel 5<sup>e</sup> édition

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

contenant environ 850 timbres, le tout en bon état, savoir : Grande-Bretagne 36 t., Suède 24 t., Brunswick 3 t., Saxe 8 t., Bade 10 t., Wurtemberg 13 t., Bavière 21 t., Allemagne empire 27 t., Autriche 32 t., Hongrie 20 t., Suisse 31 t., Pays-Bas 18 t., Luxembourg 13 t., France 46 t., Espagne 55 t., Sardaigne 8 t., Eglise 9 t., Italie 41 t., Malte 2 t., Bosnie 3 t., Roumèlie 5 t., Levant 2 t., Egypte 10 t., Sierra-Leone 3 t., Cap, 5 t., Orange 3 t., Iles angl. 12 t., Japon 10 t., Australie 8 t., Queensland 3 t., Hawaï, Canada, 10 t., Etats-Unis 25 t., Mexique 4 t., Haïti 4 t., Jamaïque 5 t., Colonies franç. 10 t., Barbade 6 t., Trinité 3 t., Honduras 2 t., Nicaragua 5 t., Brésil 15 t., Equateur 4 t., Chili 7 t., Argentine 10 t., Uruguay 7 t., etc.

Prix : 35 fr. (port : 0 fr. 85.)

N° 68. — Cahier contenant environ 720 timbres plus quelques fiscaux, savoir : France 93 t., Angleterre 39 t., Allemagne 40 t., Prusse 11 t., Saxe 7 t., Bavière 19 t., Wurtemberg 18 t., Pays-Bas 21 t., Belgique 35 t., Suisse 22 t., Luxembourg 12 t., Autriche 50 t., Italie 29 t., Espagne 45 t., Portugal 13 t., Danemark 13 t., Suède Norvège 22 t., Russie 16 t., Roumanie 11 t., Turquie 10 t., Grèce 13 t., Siam, Egypte 10 t., Chypre 3 t., Cap 5 t., Monaco 4 t., Tunisie 3 t., Colonies franç. 3 t., Canada 15 t., Etats-Unis 30 t., Haïti 4 t., Argentine 25 t., Brésil 15 t., Equateur 7 t., Panama 2 t., Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, etc.

Prix : 30 fr. (port : 0 fr. 30.)

N° 70. — Album Lallier contenant environ 175 timbres dont plusieurs en mauvais état, savoir : France 121 t., Allemagne 8 t., Angleterre 12 t., Autriche 13 t., Bade 7 t., Belgique 8 t., Espagne 7 t., Italie 6 t., Luxembourg 5 t., Pays-Bas 5 t., Prusse 11 t., Russie 7 t., Saxe 4 t., Suède 4 t., Suisse 8 t., Hong-Kong 4 t., Brésil 3 t., Canada 5 t., Etats-Unis 6 t., etc.

Prix : 5 fr. (port : 0 fr. 85.)

N° 71. — Album Lallier contenant environ 400 timbres, plus quelques fiscaux, savoir : France 55 t., Allemagne 26 t., Angleterre 27 t., Autriche 30 t., Belgique 19 t., Danemark 5 t., Espagne 30 t., Eglise

10 t., Grèce 13 t., Hambourg 6 t., Italie 16 t., Modène 2 t., Naples, Pays-Bas 9 t., Portugal 14 t., Prusse 14 t., Russie 9 t., Saxe 6 t., Suède Norvège 7 t., Suis-e 15 t., Toscane 4 t., Wurtemberg 8 t., Ceylan 2 t., Indes 9 t., Egypte 4 t., Queensland 2 t., Argentine 3 t., Brésil 7 t., Canada 4., Etats-Unis 15 t., Uruguay 2 t., Antigua, Grenade, Jamaïque 3 t., Nicaragua 2 t., etc.

Prix : 16 fr. (port : 0 fr. 85.)

N° 72. — Petit album contenant environ 320 timbres en bon état, savoir : France 45 t., Allemagne 16 t., Autriche 15 t., Bavière 8 t., Belgique 17 t., Brunswick 3 t., Danemark 11 t., Espagne 21 t., Grande-Bretagne 15 t., Italie 18 t., Roumanie 9 t., Pays-Bas 13 t., Portugal 4 t., Eglise 6 t., Hong-Kong 5 t., Cap 5 t., Maurice 3 t., Canada 3 t., Chili 3 t., Etats-Unis 10 t., Pérou, Trinité 2 t., N.-Galles du Sud 2 t., Queensland, etc.

Prix : 15 fr. (port : 0 fr. 25.)

N° 73. — Carnet contenant environ 195 timbres anciens, savoir : Grande-Bretagne 10 t., N.-Galles du Sud 4 t., Jamaïque, Canada 5 t., Guyane, Maurice, France et Colonies 28 t., Suisse 6 t., Espagnol 6 t., Portugal 2 t., Bade 8 t., Allemagne 15 t., Belgique 4 t., Hanovre 4 t., Bavière 3 t., Italie et Naples 16 t., Eglise 4 t., Pérou, Mecklembourg 2 envel., Etats-Unis 5 t., etc.

Prix : 10 fr. (port : 0 fr. 20.)

N° 74. — Album Lallier contenant environ 275 timbres anciens, savoir : France 14 t., Colonies aigle 4 t., Allemagne 5 t., Grande-Bretagne 15 t., Autriche 17 t., Bavière 4 t., Belgique 11 t., Espagne 31 t., Eglise 9 t., Grèce 4 t., Hanovre 4 t., Italie 20 t., Parme 2 t., Naples, Portugal 6 t., Saxe 8 t., Suède 5 t., Toscane 7 t., Turquie 3 t., Ceylan, Hong-Kong 3 t., Cap 3 t., Canada 2 t., Etats-Unis 7 t., Pérou 3 t., Trinité 2 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85.)

Toutes les collections annoncées précédemment sont vendues.

... 01 engobner ... 8 engobner ... 60



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes  
et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, Boul. Montmartre  
PARIS

**Avis.** — Tous nos abonnés de l'année recevront avec ce numéro le CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ des timbres, enveloppes, cartes, etc., parus en 1891 (*prime gratuite*).

PETITE CAUSERIE

Nous ne verrons plus les sempiternels timbres de Malacca surchargés du nom des différents états malais placés sous la suzeraineté de l'Angleterre; tous ces petits pays doivent être contents maintenant, et les timbres qui avaient été commandés à Londres viennent de voir le jour. Le type est le même pour tous, c'est un passe-partout où le nom du pays en tête est seul changé. Ce type est des plus originaux : un tigre royal qu'on ne voit qu'à mi-corps, bondit d'une jungle et ouvre la gueule pour saisir une proie invisible. Ce petit sujet est très mouvementé; le timbre est bien tiré comme tout ce qui sort de la maison De la Rue; dans le bas est un cartouche portant la valeur. Comme cadre et disposition, mettant à part le sujet central, ce timbre ressemble à tous les derniers produits anglais. Les valeurs sont de trois sortes : 1 c. vert, 2 c. rose et 5 c. bleu. Nous n'avons encore reçu que cinq états : **Negri-Sembilan**, **Pahang**, **Perak**, **Selangor** et **Sunjei-Ujong**; il manque *Johore* qui ne peut manquer de suivre le mouvement donné.

Le 1 rupee des **Indes anglaises** condamné à disparaître depuis que d'habiles faussaires avaient réussi à faire passer par la poste des lithographies assez bien réussies — fait que nous avons signalé en février dernier, — vient de paraître à un nouveau type en deux couleurs dans le genre du 10 pence en cours de Grande-Bretagne. Le milieu imprimé en vert contient l'effigie de la reine à gauche, et tout le cadre est carmin. Il est également question de changer le type du 6 annas bistre, nous ne savons pourquo.

La dernière surcharge de **Bornéo**, 6 c. sur 10 c. bleu a été tirée à 10.000 exemplaires; celles de l'année dernière, 2 et 8 c. sur 25 c. bleu gris, grand format, étaient de 5.000 chacune.

Le 2 cents d'**Hawaï** vient, comme nous l'avons dit, de paraître avec le portrait de la reine *Liliuokalani* dans le cadre de l'ancien timbre portant l'effigie de Kalakaua; sa couleur est violette.

Les colonies australiennes continuent à surcharger pour réduire leurs marques d'affranchissement depuis leur entrée dans l'Union postale. Dans la **Nouvelle-Galles du Sud** l'enveloppe registration de 4 pence est ramenée à 3 p. par une surcharge noire de plusieurs types, tandis que la carte de 1 penny avec le timbre du centenaire, qui jusqu'alors ne servait que pour l'intérieur, au moyen d'un petit changement servira pour toute l'union; le centre du timbre qui contenait le paysage de Sydney est remplacé par le chiffre 1 1/2 d. et le cartouche contenant l'ancienne valeur ONE PENNY a le fond plein, le tout imprimé en bleu sur carton crème. Nous ne pensons pas que cette carte soit définitive.

De tout temps nous avons vu des faussaires, mais il semble que leur audace n'a jamais été aussi grande depuis qu'ils sentent qu'ils vont enfin tomber sous le coup de la loi. Les abus des surcharges et des timbres provisoires dans les colonies françaises ne pouvaient que les tenter et l'idée leur est venue de *faire encore mieux*, en fabriquant des timbres de toutes pièces; il n'a manqué qu'un petit bout de décret habilement lancé pour rendre le commerce lucratif. De ce genre sont les **Congo** que nous avons annoncés de bonne foi le mois dernier et qui ont vu le jour à Marseille. Par curiosité nous en donnons les types ci-dessous; c'est peut-être beaucoup d'honneur, mais à leur seule ins-



pection nos lecteurs se tiendront en garde. Plusieurs correspondants après la lecture de notre dernier numéro nous ont écrit de nous mêler: l'un d'eux nous dit même ceci: « Ces timbres sont l'œuvre d'un fumiste (l'expression est mode te) de ma connaissance, habitant Marseille, et peut-être l'homme le mieux morté en fait de surcharges; il est probablement en prison à l'heure qu'il est (c'est tout ce que nous pouvons lui souhaiter). Il y a de cela un mois, tous les collectionneurs ont été attrapés et il a fallu que l'auteur avouât les avoir fabriqués pour qu'on en cessât l'achat ».

D'un autre côté nous trouvons dans le journal d'un de nos confrères, le nom imprimé tout au long de l'agent des postes, en faveur de qui ont été émis les derniers timbres-taxe provisoires de **Diégo-Suarez**; ce nom a figuré sur tous les décrets qui nous sont parvenus de cette colonie: c'est dire que l'exploitation était faite en règle. N'ayant pas de preuves personnelles nous ne le citerons pas aujourd'hui, laissant à notre confrère la responsabilité de son information.

Nous avons reçu les timbres de **Saint-Pierre et Miquelon** prévus par le décret publié le mois dernier. Toute la série déesse a reçu la surcharge noire **SAINT-PIERRE-MIQUELON** appliquée transversalement mais avec les caractères se lisant tantôt de haut en bas ou de bas en haut; les valeurs de 1, 2 et 10 c. ont été surchargées aussi en rouge.

Voici les quantités surchargées composant tout le stock de la colonie: 1 c. 28.650

2 c. 16.650; 4 c. 15.150; 5 c. 164.400; 10 c. 46.950; 15 c. 25.350; 20 c. 28.330; 25 c. 314.100; 30 c. 7.500; 35 c. 900; 40 c. 7.590; 75 c. 5.190 et 1 fr. 2.400.

Les timbres de la **Guadeloupe**, type Liberté de 1872 avec **GAUDELouPE** en surcharge seront rares; les quantités émises sont minimes; il n'y a eu que 1.650 du 30 c. brun et 750 seulement du 30 rose.

Nous ne sommes pas encore en 1892 que déjà on nous promet des nouveautés pour 1893. A l'occasion de l'exposition universelle de Chicago, les **Etats-Unis** prépareraient une nouvelle série de timbres allégoriques dans le genre de l'émission de 1869. D'ici là nous aurons occasion d'en parler si la nouvelle se confirme.

Le **Honduras britannique** nous envoie le 1 cent. vert au type en cours; mais alors le provisoire de même valeur sur le 1 penny tiré en vert serait-il déjà hors cours, ou bien n'aurait-il été fabriqué que pour la circonstance? Nous attendons de plus amples renseignements pour nous prononcer.

Les timbres-taxe de **Surinam** subissent une transformation; au lieu d'un grand chiffre occupant tout le centre, les nouveaux timbres auront comme dans ceux des Pays-Bas, le mot **CENT** au-dessous du chiffre de valeur. Il n'y a, quant à présent, qu'un seul timbre à ce nouveau type, le 10 cents. Il est probable qu'il en sera de même pour Curaçao et les Indes néerlandaises.

La **Colombie** vient d'émettre de nouveaux timbres-télégraphe; les valeurs qui nous sont connues jusqu'à présent sont : 5, 10 et 20 centavos; ces deux derniers sont des variantes de l'émission de 1838, avec armes dans le milieu et cadres divers; le 5 c. est d'un dessin nouveau mais n'en est pas plus beau pour cela : trois inscriptions transversales de l'angle supérieur gauche à l'angle inférieur droit, celle du milieu avec lettres blanches sur fond plein et les deux autres avec fond blanc et lettres de couleur; en haut à droite de petites armes, en bas à gauche la valeur dans un ovale et tout le reste du timbre ligné horizontalement. Nous comprenons qu'à force de tourner dans le même cercle, les artistes colombiens soient à bout d'imagination, car il est difficile d'être plus mal inspiré; le nouveau 5 c. ressemble plus à une étiquette de commerçant qu'à un timbre.

Le timbre de 1 centavo d'**Argentine** à l'effigie de Saarsfield vient de nous parvenir avec la gravure retouchée; les chiffres des angles sont plus épais et le fond de l'ovale est ligné horizontalement au lieu d'être quadrillé; la teinte est d'un brun plus clair. Il est question dans ce pays de changer le système monétaire; l'unité serait l'esudo valant 1 fr. divisé en 100 centavos; 25 esudos feraient un argentino. Cela nous présage encore de nouveaux timbres.

On nous promet encore une fois trois nouvelles valeurs au **Chili**, 15 et 25 centavos et 1 peso; seront-elles au type en cours?

Les timbres téléphone de **Belgique** n'auront eu qu'une durée très éphémère; une circulaire du Directeur général des Télégraphes en date du 13 novembre les a supprimés ainsi que nous l'apprend la *Gazette* de Bruxelles. Ces timbres étaient très peu connus du public et n'ont eu qu'un usage restreint. La circulaire porte :

1° Que l'administration a décidé de cesser la fabrication des carnets de ces timbres parce que les susdits carnets n'ont été débités jusqu'ici qu'en nombre insignifiant — ce qu'explique aisément l'ignorance du public; 2° qu'il ne sera plus vendu du tout de timbres-téléphone, ni en carnets ni autrement, parce que cette vente présente des inconvénients au point de vue de l'application des instructions en vigueur.

Il est question d'émettre des cartes-lettres en **Grande-Bretagne**.

Le 5 centesimi d'**Italie** qu'on nous promettait seulement pour l'année prochaine, au type refait comme nous l'indiquions le mois dernier, nous est déjà parvenu; nous

n'avons rien à modifier à la description qui nous en avait été faite par nos correspondants.

En plus du timbre de 10 paras vert de **Turquie** annoncé le mois dernier, vont paraître prochainement les 20 paras rose et 1 piastre bleu. Les timbres-taxe seront du même type, mais imprimés uniformément en noir; les cartes porteront également le nouveau timbre.

Les timbres-taxe de **Tunis** n'étaient pas oblitérés; le fait de les coller sur une enveloppe constituait leur annulation. On en rencontre maintenant portant comme oblitération une large croix de Saint-André; notre correspondant de Tunis nous donne l'explication suivante :

« Toute lettre refusée par le destinataire tombait aux rebuts, mais rien n'empêchait de décoller les timbres-taxe qu'elle portait pour les faire servir une seconde fois; c'est pour éviter cet abus qu'à présent tous les timbres-taxe rentrant impayés au bureau de poste, sont annulés comme il est dit ci-dessus ».

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES DÉCEMBRE 1891

### AFRIQUE DU SUD

Timbre, type en cours. dentelé,  
3 pence gris et vert.

### ANTILLES ESPAGNOLES

Porto-Rico

Timbre, type 1890, dentelé.  
1 c. de p. vert foncé.

### ARGENTINE

Timbre, type 1888 refait, dentelé.  
1 centavo brun clair.

Cordoba

Type des timbres-télégraphe annoncés au commencement de l'année.



### COLOMBIE

Timbres-télégraphe, armés, types divers.

5 centavos rouge.  
10    »  jaune.  
20    »  bleu.

### CONGO

Annuler les timbres provisoires annoncés le mois dernier qui sont l'œuvre d'un faussaire.

### DIÉGO-SUAREZ

Type du timbre provisoire annoncé le mois dernier.



### HAWAI

Timbre, genre en cours, dentelé.  
2 c. violet *Liliuokalani*.

### HONDURAS BRITANNIQUE

Timbre, type en cours, dentelé.  
1 cent. vert.

### INDES ANGLAISES

Timbre, genre en cours, dentelé  
1 rupee vert et carmin.

Types des timbres-télégraphe annoncés en octobre.



**ITALIE**

Timbre, genre 1889, armes, dentelé.

5 cent. vert.

**LEEWARD ISLANDS**

Type de l'enveloppe rsgistration annoncée précédemment.



**MALACCA**

Timbre de 1867 avec valeur en surcharge noire.

10 c. sur 24 c. vert.

**NEGRI SEMBILAN**

Timbres, tigre, dentelés.  
1 cent. vert.

2 cents rose.



5 cents bleu.

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

Enveloppe registration de 1880 avec valeur en surcharge noire.

3 p. sur 4 p. rose

Cartes, genre en cours, chiffre au milieu du timbre, carte crème.

1 1/2 d. bleu.

1 1/2 et 1/2 d. id. réponse.

**PAHANG**

Timbres, tigre, dentelés.



1 cent. vert.

2 » rose.

5 » bleu.

**PÉRAK**

Timbres, tigre, dentelés.



1 cent. vert.

2 » rose.

5 » bleu.

**PHILIPPINES**

Timbre, type 1890, dentelé.  
5 c. de p. vert bleu.

**RÉUNION**

Type des timbres annoncés précédemment.

**SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

Timbres des Colonies, déesse avec ST-PIERRE MON en surcharge transversale noire ou rouge.

- 1 c. noir sur bleu.
- 2 » brun rouge.
- 4 » brun violet.
- 5 » vert.
- 10 » noir sur violet.
- 15 » bleu.
- 20 » bistre sur vert.
- 25 » noir sur rose.
- 30 » brun.
- 35 » noir sur jaune.
- 40 » rouge.
- 75 » rose.
- 1 fr. olive.

**SÉLANGOR**

Timbres, tigre, dentelés.



- 1 cent. vert.
- 2 » rose.
- 5 » bleu.

**SUÈDE**

Timbre, suite de la série gravée.  
dentelé.

50 ore gris.

**SUNJEI-UJONG**

Timbres, tigre, dentelés.



- 1 cent. vert.
- 2 » rose.
- 5 » bleu.

**SURINAM**

Timbre-taxe, type 1888 avec CENT au-dessous du chiffre.  
10 cent lilas.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 133)

**1863-66. — Essais officiels.**

Outres les épreuves d'artiste des timbres laurés, en noir sur papier de Chine et parmi lesquelles nous avons signalé le 5 c. qui n'eut pas cours, nous devons parler de très nombreux essais en toutes sortes de couleurs qui furent tirés à la Monnaie à cette époque, non pas seulement sur les planches des timbres laurés, mais encore sur celles des émissions antérieures.

Nous n'avons pu encore savoir à quel propos ces timbres ont été imprimés ni à quelle date exactement, mais nous supposons, d'après leurs teintes toutes particulières, que ce sont des tirages en couleurs fugitives, sans doute d'aniline, telles que nous les avons vues sur le carnet d'échantillon de Lorilleux, fabricant d'encre pour imprimeurs, qui ont été essayés pour empêcher les soi disant lavages

de timbres dont nous avons parlé plus haut.

Ces tirages sont par feuilles entières sur papier ordinaire et sur carton non collé :

Type 1849 (Liberté).

10 c. bistre de diverses nuances.

2) c. bistre, lie de vin, rose, vert, rose sur gris, noir sur blanc, noir sur gris, noir sur rose, teintes nombreuses.

25 c. bleu, bleu ciel, bleu lilas, etc., lilas et violet teintes nombreuses.

Type 1853 (Empereur non lauré)

10 c. noir sur jaune, noir sur vert.

20 c. gris noir, brun, rougeâtre, teintes nombreuses.

25 c. violet, lilas, rouge, bleu foncé, bleu ciel, bleu très pâle, brun rouge, brun jaune, brun pâle, bistre, jaune, vert, vert foncé, etc., variétés très nombreuses.

Aux types laurés nous avons comme essai, non dentelés :

2 c. marron, à l'encre *fugitive* (c'était écrit pour celui-ci sur la marge)

4 c. bleu, impression recto verso sur papier pelure.

Enfin les suivants en jolies couleurs vives et papier des timbres en cours; on les a surnommés pour cela à tort certainement *erreurs d'impression* :

4 c. bronze couleur du	1 c.
4 c. brun couleur du	2 c.
4 c. vert couleur du	5 c.
30 c. bistre couleur du	10 c.
30 c. bleu couleur du	20 c.
30 c. rose couleur du	80 c.
30 c. lilas couleur du	5 fr.
30 c. lilas foncé	

#### 1864. — Réimpression des timbres de 1849-53

De nombreuses demandes de collections complètes de timbres-poste français étaient journellement adressées au Directeur général des Postes, aux Ministres et même à l'Empereur et à l'Impératrice, par des personnages de marque de tous les pays qui voulaient

satisfaire quelque collectionneur. Les timbres anciens étant épuisés on ne trouva d'autre moyen de contenter à peu de frais tant de monde, que d'ordonner une réimpression de tous les timbres de 1849-50 (Liberté), de 1852 (Présidence) et des deux valeurs 25 c. bleu et 1 fr. carmin de l'Empire 1853. Cette réimpression fut faite à la Monnaie de Paris sur les planches anciennes.

Les réimpressions se distinguent facilement des timbres anciens, les couleurs, même le noir, étant toutes plus claires.

Le 20 c. *bleu*, effigie de la République, qui, avons-nous dit, n'eut jamais cours, a été cependant réimprimé en même temps que la série normale (1)

#### Propositions diverses

Voici le type d'un essai proposé par Mr.... qui offrait d'imprimer les



timbres-poste en typographie à moyen de presses rotatives, sur du papier sans lin; en effet nous avons vu ces essais à l'Exposition Universelle de Paris 1867 où ils formaient de longues bandes se déroulant et montant jusqu'aux frises; nous ne savons pour quel motif les clichés sont posés, non comme d'habitude en rangées verticales, mais alternativement comme les briques d'un mur; cela eût été, nous semble-t-il, une grande difficulté pour la dentelure, cependant ces essais existent non dentelés et dentelés. L'impression est en typo-

(1) Nous avons déjà décrit cette réimpression (N° 118) mais nous la rappelons ici pour la chronologie.

graphic de couleur sur papier blanc : noir, rose, rouge, bleu.

Il était toujours question de créer des enveloppes postales ; l'Exposé de la situation de l'Empire, présenté aux Chambres le 13 janvier 1863 contient le passage suivant :

« On a pensé que le public trouverait une facilité nouvelle pour l'envoi de ses correspondances, si l'affranchissement des lettres pouvait avoir lieu au moyen d'enveloppes timbrées à l'avance ; le Ministre a décidé que le public serait admis à faire revêtir ses enveloppes d'un timbre analogue à celui des timbres-poste, les moyens d'exécution se préparent et il y a lieu d'espérer que la mesure sera prochainement appliquée. »

Cette promesse ne se réalisant pas, un inventeur, M. Renard, se livra à l'étude d'une machine pour l'impression des enveloppes postales ; il nous écrivit à cette époque une longue lettre qui parut dans le *Collectionneur de timbres-poste* du 15 juin 1866, nous ne pouvons mieux faire que d'en reproduire les passages principaux :

« Vous savez que j'ai inventé une machine dans laquelle tout se fait automatiquement, apport du papier, encrage et timbrage, gommage et pliage de l'enveloppe. Cette machine conduite par une seule personne, et n'usant qu'une force vapeur insignifiante, peut produire vingt mille exemplaires en 10 heures. Elle me permettait d'offrir au gouvernement des enveloppes à lettres, feuilles de correspondances et bandes d'affranchissement, découpées, pointillées, gommées et timbrées, à un prix de beaucoup inférieur à celui qui est payé actuellement pour la façon du timbre-poste en feuilles.

Plusieurs poinçons ont été gravés d'après mes dessins ; ils sont au nombre de six concernant seulement les timbres-poste ; les autres sont des dessins de fantaisie sur différents sujets. Je ne m'occuperai ici que des poinçons timbres-poste qui ont été exécutés

dans l'ordre suivant : le premier est en relief, genre camée, sur fond de couleur, (suit la description)... comme fini et comme pureté ce premier poinçon est, à mon sens, le meilleur de tous ; il a été gravé par Le-paron.

Cet essai en relief a été frappé principalement en bleu, brun, vert, rose, orange et rouge sur des enveloppes de divers papiers ; il y eut aussi des épreuves en or et argent.



Le second poinçon n'a pas de relief et est, à peu de chose près, la reproduction du premier. (Suit la description des différences qui le caractérisent : il est plus allongé que le premier, la couronne et les rubans qui la soutiennent se détachent davantage du médaillon principal ; les lettres, le modillon du bas et les chiffres sont plus petits, et les perles sont remplacées par un arabe courant. Il a été gravé par Beltz.)

Tiré principalement à deux teintes dans les couleurs des timbres en cours :

Vert, marron, bistre, bleu, brun, rouge, rose.

Le troisième poinçon en relief genre camée, diffère sensiblement des au-



tres, (suit la description) a été gravé

par Trottin et frappé principalement en vert, brun, lilas et bleu sur enveloppes papier mince.

Le quatrième poinçon est carré (suit la description) les lettres R T et le



mot FINANCE étaient en attente et pouvaient être changés. Gravé par Trottin. Tiré principalement en rose, bleu et vert sur papier de la même teinte.

Le cinquième est avec un peu plus



de longueur, la reproduction des derniers timbres épais. Les chiffres, comme vous pouvez vous en convaincre par l'exemplaire ci-contre, sont remplacés par des zéros; il a été gravé par Baroux et reproduit en toutes nuances.

Le sixième et dernier est la reproduction du timbre actuel 2 c. Il a été



gravé par M. J. Best et n'a été reproduit qu'en noir à cause de l'indication qui s'y trouve en chiffres. Je ne le reproduirai pas en couleur.

Au moyen de cent doubles clichés on a tiré des feuilles qui contiennent douze timbres chacune, et peuvent donner douze enveloppes du format grand carré commercial, c'est-

à-dire la feuille ou facture pliée en quatre.

Ces feuilles ont été exécutées d'une manière irréprochable, partie chez Paul Dupont, à Paris, partie chez Silbermann à Strasbourg, en typographie, à deux teintes. La moyenne du prix maximum de revient pour l'impression typographique seule, est, pour une exécution en grand, de trois francs par mille feuilles, soit 25 centimes par mille timbres, et ce prix comprend le bénéfice ordinaire assez élevé, du reste, qui est afférent à ces sortes de travaux. (1)

Au surplus, il ne s'agissait pas du plus ou moins de fini dans l'exécution des poinçons, chacun sachant bien qu'en rétribuant convenablement les artistes on peut obtenir la perfection, eucore bien que les bons graveurs soient rares. Il s'agissait uniquement de réunir au moyen d'une machine, trois opérations fort délicates en une seule, et d'apporter à l'Etat une économie annuelle de cent mille francs, tout en donnant un avantage de réduction de prix aux particuliers. Cette économie était calculée sur la statistique de 1864, et elle doit croître en raison directe de l'accroissement de la consommation.

Voilà ce que j'ai démontré, voilà ce que j'ai offert. Je ne puis pas dire que j'ai été repoussé, puisque le projet est en suspens, toujours à l'étude. Je ne puis pas dire non plus qu'il sera adopté dans un laps de temps quelconque; ce qu'il y a de certain c'est qu'il est provisoirement ajourné.

J'ai su qu'à la Monnaie et ailleurs on s'était occupé assez activement de la contrefaçon des mes timbres en relief. Je regrette de n'avoir pas été officiellement avisé de ce fait, car j'eusse eu un véritable plaisir à adresser à ces messieurs un grand nombre

(1) Nous n'avions pas à contrôler les chiffres de M. Renard.

d'épreuves de choix en métal, ce qui eût rendu leur opération plus prompte et surtout plus facile. Il est vrai que les timbres camées en relief sont très faciles (relativement du moins) à contrefaire; ils ont cela de commun avec ceux de tous pays, anglais, allemands, etc.

Mais il est vrai également, et cela est malheureux, que tout peut se contrefaire, plus ou moins bien.

Mes timbres ont été simplement imprimés, soit par le balancier à la machine, soit typographiquement, avec de l'encre typographique prise au hasard chez le premier venu.

Grâce à une combinaison entre M. Dulos, dont vous connaissez l'habileté, et moi-même, nous pouvons arriver à donner des spécimens d'une difficulté de contrefaçon telle, que le résultat obtenu compenserait à peine les dépenses nécessaires pour y arriver. Il faut supposer en outre aux contrefacteurs la science et l'expérience, et je puis fort heureusement constater que ceux qui possèdent cette expérience et cette science trouvent dans l'application honnête de leurs facultés une rémunération suffisante pour n'être pas tentés de recourir à des moyens aussi dangereux et aussi vils que la fraude.

Ajoutons que M. Renard avait dépensé pour son idée une somme considérable et que ses recherches passionnées, ses travaux, ses démarches n'ont eu aucun résultat.

Sa lettre contient un passage que feraient bien de méditer tous les inventeurs et autres gens à plaindre qui « ne rencontrent pas l'accueil sympathique qu'ils méritent, mais au contraire, ont à lutter contre une opposition et un mauvais vouloir et contre une force d'inertie qui les paralyent, etc. »

C'est l'antienne de tous les auteurs de propositions qui nous ont fait leurs confidences; le seul dédommagement

à tous leurs déboires est de retrouver leurs timbres précieusement conservés par les collectionneurs!

ARTHUR MAURY.

(A suivre)

## BIBLIOGRAPHIE

*La Poste, le Télégraphe, le Téléphone*, par MM. I. Rolland et Maxime Mabyre.

Voici un petit livre que nous recommandons à tous nos jeunes collectionneurs. Il forme une suite de lectures courantes où l'on apprendra, sans fatigue, à connaître les rouages multiples de l'administration des postes et les bienfaits du télégraphe et du téléphone pour les communications rapides. Les deux auteurs, fonctionnaires des Postes et Télégraphes, ont apporté tous leurs soins pour enlever toute aridité à leurs sujets, et l'ouvrage édité par les libraires bien connus, Firmin-Didot et Cie, 56 rue Jacob, est illustré de 141 gravures et vignettes des plus intéressantes.

Plusieurs pages sont consacrées aux timbres, aux cartes postales, aux cartes télégrammes et aussi aux collectionneurs; nous ne doutons pas que leur lecture fasse naître chez beaucoup le goût de la collection.

Nous extrayons le chapitre de la *Poste autrefois et aujourd'hui*.

La Poste est née du besoin impérieux qu'éprouvèrent les hommes de correspondre entre eux, dès qu'ils se trouvèrent séparés après avoir vécu quelque temps ensemble. Aussi peut-on dire qu'elle est aussi vieille que le monde civilisé.

Les historiens de l'antiquité grecque parlent de relais de courriers à cheval, organisés par *Cyrus 550 ans avant Jésus-Christ*, pour faire parvenir ses ordres partout dans son vaste empire.

La *Bible*, dans le *livre d'Esther*, fournit également quelques indications sur une organisation postale qui fonctionnait sous le règne d'*Assuérus*, au moyen de courriers montés sur des chevaux rapides.

Les *Romains*, à leur tour, lorsqu'ils eurent créé leur immense empire, sentirent la nécessité de relier entre eux tous leurs territoires. Des établissements de poste de diverses natures furent installés,

par leurs soins, sur les magnifiques routes militaires qu'ils construisirent et dont on trouve encore de nombreux vestiges, de nos jours.

Mais bientôt l'invasion des Barbares, en précipitant la décadence de l'empire romain, s'étendit comme un flot et éteignit

dire plus pendant ces temps troublés; seuls des serviteurs envoyés spécialement ou quelques rares personnes faisant profession de messagers, se chargeaient, à leurs risques et périls, du transport des missives.

Enfin, la réputation que l'*Université de*



UN BUREAU DE POSTE SOUS LOUIS XV

Gravure extraite de *la Poste, le Télégraphe, le Téléphone.*

(Firmin-Didot, éditeur)

toute civilisation; la Poste disparut comme les autres institutions.

*Charlemagne* fit quelques efforts pour établir des communications entre les provinces de son empire; mais, après sa mort, ses faibles successeurs laissèrent, à leur tour, tomber l'institution de la Poste.

Durant la *féodalité*, l'état de guerre général et le peu de sûreté des routes ne pouvaient permettre d'assurer un service régulier. La poste n'existait pour ainsi

*Paris* avait acquise au moyen âge, ayant attiré un grand nombre d'écoliers de tous les pays, un besoin si pressant se fit sentir de mettre ces écoliers en communication régulière avec leurs familles, que l'Université obtint, vers la fin du treizième siècle, le privilège d'entretenir des messagers spéciaux pour le transport des lettres et des marchandises.

Cette organisation fonctionna sous sa tutelle, d'une manière assez suivie jus-

qu'en 1464. A cette époque et pour les besoins de sa politique, *Louis XI* plaça définitivement la Poste sous l'autorité royale, mais en l'affectant surtout à son service et à celui de ses ambassadeurs.

L'Université continua, toutefois, à assurer la transmission des lettres expédiées par les étudiants et par quelques particuliers.

Aussi peut-on dire, et cela lui fait le plus grand honneur, qu'elle fut la véritable initiateur du service de la *Poste aux lettres*. Les gouvernements ne firent que perfectionner ensuite l'institution à leur profit. C'est sous le règne de *Louis XIII*, en 1627, que *Richelieu* organisa les Postes sur des bases solides et en fit un véritable service public. Les courriers partaient à jour fixe, mais deux fois par semaine seulement.

De nouvelles et importantes améliorations furent apportées au service, sous le règne de *Louis XIV*, par son ministre *Louvois*, dont l'esprit d'organisation fut si remarquable et qui avait obtenu la *surintendance des Postes*.

Cependant, malgré les progrès réalisés, la Poste marchait encore avec une grande lenteur.

En effet, *Mme de Sévigné* se félicitait, en 1675, d'avoir reçu, en 9 jours, de Paris à Vitry, une lettre de sa fille : « C'est tout ce qu'on peut désirer, » disait-elle. La spirituelle marquise serait un peu mieux servie aujourd'hui, puisqu'une lettre met à peine huit heures pour faire le trajet de Paris à Vitry.

Dans les dernières années du règne de *Louis XIV* et pendant tout le règne de *Louis XV* la Poste reste stationnaire : elle est plutôt assez négligée.

Il appartenait à la Révolution française de donner à la Poste, comme à tous les autres services publics, un nouvel essor ; de lui enlever le caractère particulier et un peu arbitraire, qu'elle avait eu jusqu'alors.

Dans la première moitié de notre siècle, la Poste a reçu un grand nombre d'améliorations de détails. Mais c'est grâce à l'établissement des voies ferrées qu'elle a pu réaliser de vrais progrès et atteindre une célérité de plus en plus grande.

Enfin de nos jours, le *gouvernement républicain* a donné un développement considérable au service de la Poste et l'a

mis en harmonie avec les besoins de la société moderne.

Aujourd'hui, la Poste est devenue un instrument presque parfait. L'*Union générale des postés*, instituée en 1874 et transformée en 1878, lors du Congrès postal international de Paris, en *Union postale universelle*, assure des relations commodes, rapides et économiques entre les habitants des cinq parties du monde.

## Le Facteur des Postes

Chacun connaît son facteur que l'on voit habitant de la ville ou de la campagne : qui de vous n'a guetté son arrivée, dans l'attente d'une bonne nouvelle ou d'un envoi impatientement désiré. Ce modeste serviteur qui dans quelques jours viendra, avec l'autorisation de son administration, vous offrir un calendrier *pour vos étrennes*, mérite de ne pas être oublié, moins encore par les collectionneurs, à qui il a apporté tant de joies dans le courant d'une année, que par tout autre.

Nous lui devons aussi une place dans ce petit journal. Le type du facteur de ville que nous donnons ci-dessous est extrait du beau livre de M. Paulian, la *Poste aux lettres* ; puis c'est encore au petit ouvrage de MM. Rolland et Mabyre, dont nous parlons plus haut, que nous allons emprunter l'histoire du facteur rural.

L'institution des facteurs ruraux qui met, non seulement les communes rurales, mais les moindres hameaux, en communication avec le reste du monde, ne date pas, comme on pourrait le supposer, d'une époque bien reculée.

Avant 1830, les particuliers ne pouvaient recevoir leurs lettres qu'en les faisant prendre à leurs frais, ou en allant eux-mêmes les réclamer au bureau de poste le plus voisin.

Si les lettres qu'ils attendaient n'étaient pas encore arrivées, il fallait recommencer le voyage. Il est facile de se rendre compte de la gêne, des frais qu'entraînait une pareille situation. Beaucoup de lettres n'étaient remises aux destinataires qu'après de longs retards ; d'autres n'étaient pas remises du tout, parce que personne ne venait les réclamer.

Le 1<sup>er</sup> avril 1830, cinq mille facteurs

furent créés pour recueillir et distribuer les lettres, au moins une fois tous les deux jours, dans toutes les communes de la France. Cette mesure mit fin à l'isolement

mière, a joui du bienfait de cette grande institution; les autres pays l'ont suivie dans cette voie; mais notre pays est encore, à l'heure actuelle, un de ceux dont l'orga-



Gravure extraite de la POSTE AUX LETTRES  
(Hachette et Cie, éditeurs)

dans lequel se trouvaient placées les populations des campagnes.

Aujourd'hui, toutes les communes de France reçoivent, chaque jour, la visite du facteur; beaucoup sont desservies deux et même trois fois. La maison la plus petite et la plus éloignée des routes, la hutte du charbonnier située au milieu des bois, reçoivent, sans aucun retard, les correspondances destinées à leurs habitants.

La France est la nation qui, la pre-

nisation est la plus complète sous ce rapport.

Nos 24.000 facteurs ruraux et nos 6.000 facteurs de ville constituent, pour ainsi dire, une véritable armée postale, armée pacifique s'il en fût, dont la bien-faisante mission se fait sentir dans toutes les parties de la France.

Presque tous les facteurs sont d'anciens militaires. Ce sont des hommes robustes, disciplinés et d'une probité éprouvée. Ils

sont donc dignes de la considération dont ils jouissent.

Le gouvernement de la République, pour récompenser les longs et pénibles services de ces braves fonctionnaires, a créé une médaille d'honneur qui est décernée aux facteurs les plus dignes. Ceux qui obtiennent cette distinction en sont fiers, à juste titre.

## CONCOURS

DE

### TAPISSERIES EN TIMBRES-POSTE

Un grand nombre de personnes s'occupent à confectionner à l'aide de timbres-poste des sortes de tapisseries ou mieux de mosaïques dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler ; cela utilise les vieux timbres-poste dont n'ont pas besoin les collectionneurs et il n'y a ainsi rien de perdu.

Cherchant nous-même en ce moment des dessins originaux pour décorer à l'aide de timbres le haut de la Salle d'Exposition que nous organisons 6, boulevard Montmartre, nous avons pensé à demander à nos abonnés des réductions des dessins, grecques, arabesques, qu'ils ont pu composer pour leur propre usage.

Les dessins qui nous sembleront les plus réussis, seront gravés et publiés dans notre journal et obtiendront comme récompenses :

Cent mille timbres poste  
pour le 1<sup>er</sup> prix

Cinquante mille timbres-poste  
pour le 2<sup>e</sup> prix

Nous ne fixerons pas de dimensions aux dessins qui devront concourir, cependant nous ne pourrions reproduire dans le journal que des dessins ou fractions de dessins, qui représenteraient en grandeur naturelle 70 sur 46 centimètres ou 70 sur 93 centimètres.

Pour faciliter le travail des amateurs nous avons fait imprimer, recto verso, de grandes feuilles, sorte de canevas dont les rectangles rayés en

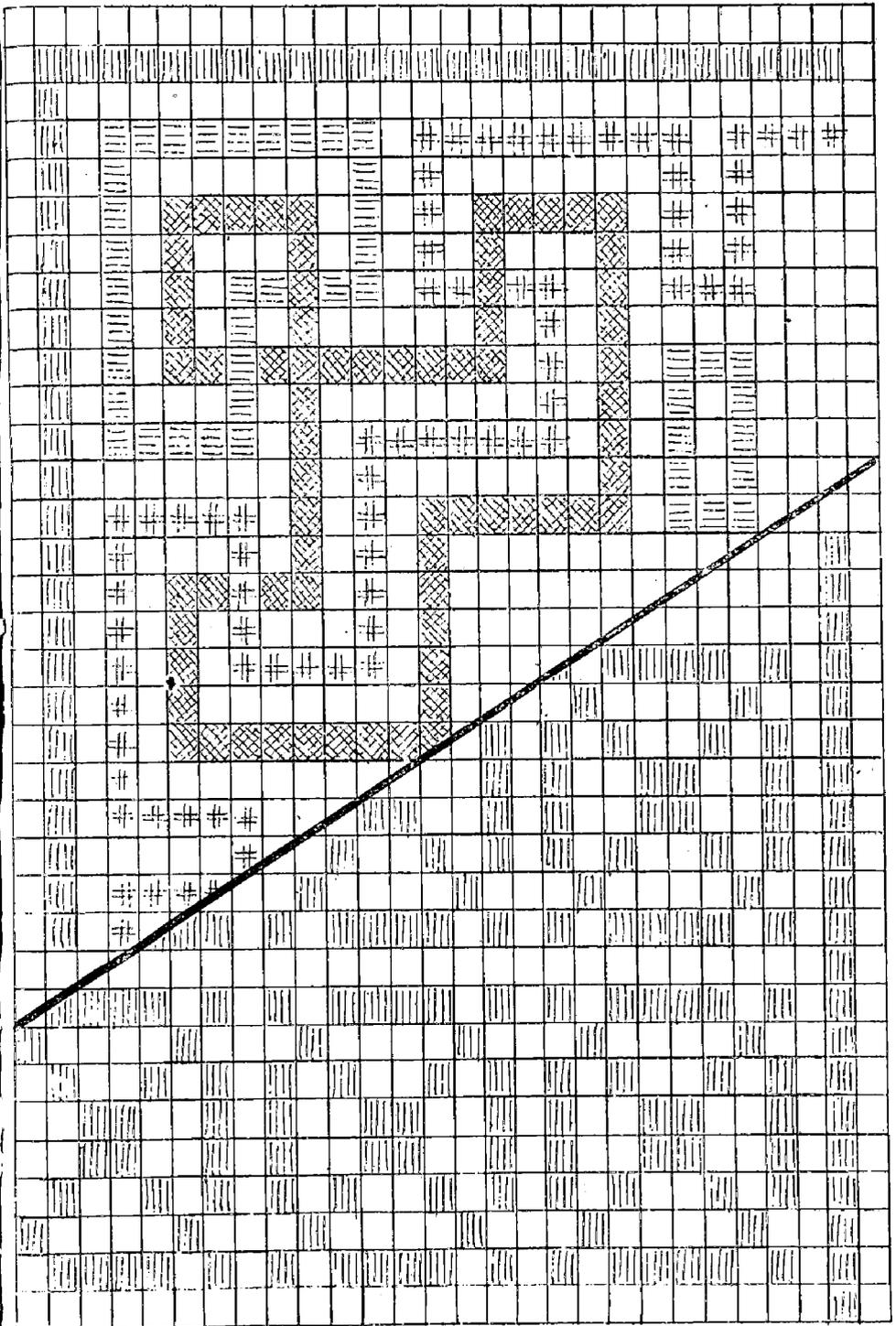
noir ont la moitié de la dimension moyenne d'un timbre soit 10 sur 12 1/2 millimètres. Chaque feuille a 52 sur 43 centimètres, des raies rouges indiquent les limites qui, réduites encore de moitié par la gravure, donneront une page du journal, comme le *specimen* ci-contre, ou deux pages côte à côte.

Notre spécimen montre des fractions de deux grecques différentes déjà reçues, celle du haut peut être faite avec deux couleurs seulement, nous l'avons fait exécuter en timbres bleus et jaunes et l'effet est très joli ; elle pourrait aussi avoir autant de couleurs que nous avons donné de rayures différentes aux carrés, soit quatre, plus le fond, total cinq ; le second dessin exécuté à deux teintes réussit également.

Après avoir essayé nous-même, nous nous permettrons quelques conseils pratiques :

Nous engageons nos lecteurs à nous demander d'abord du papier canevas que nous leur céderons au prix coûtant soit 5 feuilles pour 0 fr.35 *franco* ; ils s'éviteront ainsi le travail ennuyeux et difficile de la règle exacte. Puis ils copieront les dessins qu'ils ont déjà exécutés en timbres ou en improviseront ; s'ils s'inspirent des motifs de tapisserie, mosaïque, carrelage, etc. dont on trouve facilement des modèles, ils devront prendre garde que les timbres ne sont pas carrés comme les points ordinaires de la tapisserie, mais plus hauts que larges et que les dessins copiés s'en ressentent avec exagération, s'allongeant ou s'appâtissant selon qu'ils sont verticaux ou horizontaux. Les spécimens de briquelage et de couvertures en tuiles polychromes que possèdent les architectes sont bons à consulter.

Pour improviser une mosaïque, le moyen le plus commode est de découper des petits rectangles du papier canevas, préalablement coloriés des diverses teintes et de les disposer sur une feuille réglée ; une fois le motif trouvé, on le trace légèrement d'une croix au crayon miné de plomb sur une autre feuille canevas, et on colore lorsque la feuille est entièrement



tracée, avec des couleurs à l'eau, ou ce qui va bien plus vite, et rappelle mieux les timbres, on remplit les séries de rectangles par des traits croisés au crayon de couleur. On trouve chez tous les papetiers des boîtes de douze crayons Conté dans du bois, variés de nuances qui font exactement l'affaire.

La perfection du coloriage n'a pas d'importance pour nous puisque les dessins choisis, devront être traduits et refaits moitié plus petits par notre graveur.

Nous avons reçu de M. Bourgeois une grecque, réduite par ce fait qu'elle était formée de timbres communs coupés par quarts, l'idée est très pratique.

On nous demande d'indiquer comment il faut préparer les timbres et les coller pour former des tapisseries; quoique cela sorte des indications utiles pour notre concours, nous en ferons un petit chapitre dans le prochain numéro.

On nous fait encore remarquer que les fêtes de fin d'année ne laissent pas à beaucoup de personnes le temps de s'adonner à ces distractions très amusantes lorsqu'on a commencé; que nos clients et clientes se rassurent le concours restera ouvert jusqu'au mois de mars.

NOTA. — Les personnes qui nous enverront des dessins sont priées de les recommander.

Les communications relatives au concours devront être adressées à Mlle Jeanne, Maison Maury.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### NOSSI-BÉ

ARRÊTÉ autorisant la transformation de timbres-poste en timbres-taxe.

NOUS, ADMINISTRATEUR P. I. DE NOSSI-BÉ,  
Vu, etc.

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — En attendant l'arrivée dans la Colonie de chiffres taxe demandés en France, il sera transformé sur place 5.000 timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 en chiffres taxe de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,25. Lesdits timbres porteront à l'encre

noire d'imprimerie : *Nossi-Bé.* — 5 c., 10 c., 15 c., 25 c. — *A percevoir.*

ARR. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-ville, le 15 octobre 1891.

LANREZAC.

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Dom Pedro II. — L'ex-empereur du Brésil est mort dernièrement à Paris, à l'hôtel Bedford, rue de l'Arcade.



Nous avons donné dans notre numéro 82 d'août 1887, la biographie de ce souverain, dont l'effigie est populaire parmi tous les collectionneurs.

La France lui a fait de magnifiques obsèques, comme grand-croix de la Légion d'honneur et membre de l'Institut. Son corps a été ensuite dirigé sur Lisbonne pour être inhumé dans la sépulture des Bragance.

## SOLDE

Album universel (5<sup>e</sup> édition)

PREMIER VOLUME

(La 6<sup>e</sup> édition est en vente)

Chagrin plein, reliure riche, papier fort d'Angoulême, biseaux, etc. 35 f au lieu de 50 f  
Maroquin du Levant, premier choix..... 45 f au lieu de 60 f  
Maroquin du Levant, papier extra, fermoir à serrure, etc..... 50 f au lieu de 70 f  
Le même, sans garnit. 50 f au lieu de 65 f

Il ne nous reste que quelques exemplaires de cette édition qui n'a en moins de la 6<sup>e</sup> que fort peu de cases dans les pages où il restait de la place pour les timbres nouveaux.

C'est donc une bonne occasion pour le collectionneur qui voudra tracer lui-même ces cases.

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

**ARGENTINE**

1888. *Timbre-télégraphé, armes et soleil, lithographié.*



75. 40 cent., bleu..... » » 1 f »

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**

1853. *Déesse assise, papier bleu.*



1. 1 penny rouge..... » » 3 f 50  
2. 4 pence bleu..... » » 3 f 50

1857. *Idem, papier blanc.*

3. 1 penny rouge brun... » » 2 f 50  
4. 1 » carminé..... » » 2 f 50

**GAMBIE**

1887. *Effigie de Victoria à gauche, relief.*



17. 1 penny carmin..... » 40 » »

**PHILIPPINES**

1879. *Effigie d'Alphonse XII à droite avec surcharge HABILITADO 12 c. n. a.*

2. 12 c. sur 25 m. noir. » » » 75

**OCCASIONS**

**ANTILLES ESPAGNOLES**

Cuba

Timbre-télégraphé

1870-73. *Armes, types divers.*



52. 500 mil. rose.

71. 4 pesetas lilas pâle.

79. 2 » bleu.

La série des trois timbres neufs 2 fr. 25

1878-81. *Idem.*

125. 1 peseta vert.

133. 1 » carminé. -

144. 2 » carminé.

145. 4 » bleu

157. 80 cent. p. vert.

La série des cinq timbres neufs 3 fr. 75

**HONDURAS**

1890. *Pyramide.*



24. 1 cent. vert jaune.

25. 2 » rouge.

26. 5 » bleu.

27. 10 » orange.

28. 20 » brun jaune.

29. 25 » rose.

30. 30 » violet.

31. 40 » bleu.

32. 50 » brun.

33. 75 » bleu vert.

34. 1 peso rose

La série des onze timbres neufs 3 fr.

tracée, avec des couleurs à l'eau, ou ce qui va bien plus vite, et rappelle mieux les timbres, on remplit les séries de rectangles par des traits croisés au crayon de couleur. On trouve chez tous les papetiers des boîtes de douze crayons Conté dans du bois, variés de nuances qui font exactement l'affaire.

La perfection du coloriage n'a pas d'importance pour nous puisque les dessins choisis, devront être traduits et refaits moitié plus petits par notre graveur.

Nous avons reçu de M. Bourgeois une grecque, réduite parce qu'elle était formée de timbres communs coupés par quarts, l'idée est très pratique.

On nous demande d'indiquer comment il faut préparer les timbres et les coller pour former des tapisseries; quoique cela sorte des indications utiles pour notre concours, nous en ferons un petit chapitre dans le prochain numéro.

On nous fait encore remarquer que les fêtes de fin d'année ne laissent pas à beaucoup de personnes le temps de s'adonner à ces distractions très amusantes lorsqu'on a commencé; que nos clients et clientes se rassurent le concours restera ouvert jusqu'au mois de mars.

NOTA. — Les personnes qui nous enverront des dessins sont priées de les recommander.

Les communications relatives au concours devront être adressées à Mlle Jeanne, Maison Maury.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### NOSSI-BÉ

ARRÊTÉ autorisant la transformation de timbres-poste en timbres-taxe.

Nous, ADMINISTRATEUR P. I. DE NOSSI-BÉ, Vu, etc.

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1<sup>er</sup>. — En attendant l'arrivée dans la Colonie de chiffres taxe demandés en France, il sera transformé sur place 5.000 timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 en chiffres taxe de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,25. Lesdits timbres porteront à l'encre

noire d'imprimerie : NOSSI-BÉ. — 5 c., 10 c., 15 c., 25 c. — A percevoir.

ART. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 15 octobre 1891.

LANREZAC.

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Dom Pedro II. — L'ex-empereur du Brésil est mort dernièrement à Paris, à l'hôtel Bedford, rue de l'Arcade.



Nous avons donné dans notre numéro 82 d'août 1887, la biographie de ce souverain, dont l'effigie est populaire parmi tous les collectionneurs.

La France lui a fait de magnifiques obsèques, comme grand-croix de la Légion d'honneur et membre de l'Institut. Son corps a été ensuite dirigé sur Lisbonne pour être inhumé dans la sépulture des Bragançe.

## SOLDE

Album universel (5<sup>e</sup> édition)  
PREMIER VOLUME  
(La 6<sup>e</sup> édition est en vente)

Chagrin plein, relieure riche, papier fort d'Angoulême, biseaux, etc.	35 f au lieu de 50 f
Maroquin du Levant, premier choix	45 f au lieu de 60 f
Maroquin du Levant, papier extra, fermoir à serrure, etc.	50 f au lieu de 70 f
Le même, sans garni.	50 f au lieu de 65 f

Il ne nous reste que quelques exemplaires de cette édition qui n'a en moins de la 6<sup>e</sup> que fort peu de cases dans les pages où il restait de la place pour les timbres nouveaux.

C'est donc une bonne occasion pour le collectionneur qui voudra tracer lui-même ces cases.

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Lambert, 15-17, rue des martyrs.

**LA HAUSSE & LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

**ARGENTINE**

1883. *Timbre-télégraphique, armes et soleil, lithographié.*



75. 40 cent., bleu..... » » 1 f »

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**

1853. *Déesse assise, papier bleu.*



1. 1 penny rouge..... » » 3 f 50  
2. 4 pence bleu..... » » 3 f 50

1857. *Idem, papier blanc.*

3. 1 penny rouge brun... » » 2 f 50  
4. 1 » carminé..... » » 2 f 50

**GAMBIE**

1887. *Effigie de Victoria à gauche, relief.*



17. 1 penny carminé..... » 40 » »

**PHILIPPINES**

1879. *Effigie d'Alphonse XII à droite avec surcharge HABILITADO 12 c. pla.*

62. 12 c. sur 25 m. noir. » » » 75

**OCCASIONS**

**ANTILLES ESPAGNOLES**

Cuba

Timbre-télégraphique

1870-73. *Armes, types divers.*



52. 500 mil. rose.

71. 4 pesetas lilas pâle.

79. 2 » bleu.

La série des trois timbres neufs 2 fr. 25

1878-81. *Idem.*

125. 1 peseta vert.

133. 1 » carminé.

144. 2 » carminé.

145. 4 » bleu.

157. 80 cent. p. vert.

La série des cinq timbres neufs 3 fr. 75

**HONDURAS**

1890. *Pyramide.*



24. 1 cent. vert jaune.

25. 2 » rouge.

26. 5 » bleu.

27. 10 » orange.

28. 20 » brun jaune.

29. 25 » rose.

30. 30 » violet.

31. 40 » bleu.

32. 50 » brun.

33. 75 » bleu vert.

34. 1 peso rose

La série des onze timbres neufs 3 fr.

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

**1890. Timbres de service. Idem avec OFFICIAL en surcharge rouge.**

- 35. 1 cent. jaune.
- 36. 2 » jaune.
- 37. 5 » jaune.
- 38. 10 » jaune.
- 39. 20 » jaune.
- 40. 25 » jaune.
- 41. 30 » jaune.
- 42. 40 » jaune.
- 43. 50 » jaune.
- 44. 75 » jaune.
- 45. 1 peso jaune.

La série des onze timbres neufs **1 fr. 25**

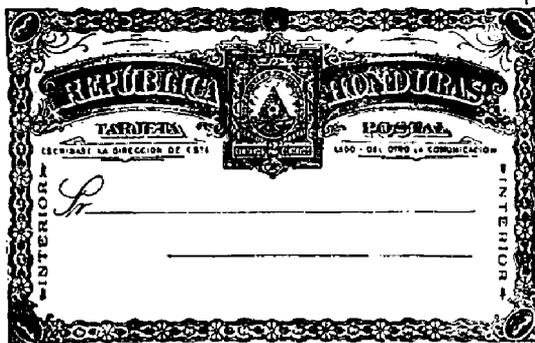
**1890. Enveloppes. Armes et faisceaux.**



- 7. 5 cent. bleu.
- 18. 10 » orange.
- 19. 20 » brun.
- 20. 25 » rose.

La série des quatre enveloppes **neuves et coupées**, assorties sur papier blanc et sur bleu. . . . . **1 fr. 25**

**1890. Cartes. Timbre au milieu, vignette et cadre.**



- 46 c. 2 cent. rouge s. cham.
- 47 c. 2 et 2 c. id. réponse.

- 48 c. 3 cent. bleu sur blanc.
- 49 c. 3 et 3 c. id. réponse.

La série des quatre cartes **neuves**  
**1 fr. 75**

**1890. Bandes. Idem, papier chamois**

- 21. 1 centavo vert.
- 22. 2 » rouge.
- 23. 5 » bleu.
- 23 a. 10 » orange.

La série des quatre bandes **zeuves et coupées**. . . . . **1 fr.**

## WURTEMBERG Service

**1890. Timbres, deux types.**



- 134. 5 pfennig vert foncé.
- 135. 3 » brun.
- 136. 5 » vert.
- 137. 25 » orange.

**1890. Enveloppe, type 1875. coupée.**

- 127. 5 pfennig, vert clair.

La série des cinq pièces **oblitérées**.  
**0 fr. 80**

## COLONIES PORTUGAISES

*Type couronne.*

- Angola, 20, 20, 25, 100, 200, 300 reis
- Cap vert, 5, 10, 20, 20, 25, 25, 40, 100 reis.



- Guinée (surcharges), 20, 20, 25, 25, 40, 50, 100 reis.

- Indes Portugaises, 1 1/2, 4 1/2, 6 reis, 1, 2, 4, 8 langas.

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

Macao, 5, 25, 25, 50, 100 reis.



Mozambique, 5, 10, 25, 50, 100, 200, 300 reis.

Saint-Thomas et Prince, 5, 20, 25, 25, 50 reis.

Timor (surcharges), 5, 25, 50, 100 reis.

Tous anciens, neufs et très jolis de couleurs, la collection des 50 timbres 12 fr.

Pour les collections en détail de chaque colonie portugaise, voir notre prix-courant ci-joint, aux " Collections de timbres avec réduction de prix. »

## FRANCE

Le prix courant des essais décrits dans : LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS se trouve dans la brochure : *Catalogue des timbres de France*, dont le prix est de 10 centimes franco.

Les essais faits à la monnaie en couleurs fugitives, type officiel 1849 (république) valent..... 50 c. pièce.  
 Type officiel 1853 (empire non lauré) 25 c. et 20 c..... 25 c. pièce.  
 id. 10 c..... 35 c. pièce.  
 Type officiel 1833 (empereur lauré) dits erreurs d'impression.  
 4 c. 3) c..... 25 c. pièce.

Les enveloppes de M. Renard valent, celles en relief..... 50 c. pièce.  
 celles sans relief..... 25 c. pièce.

Petites collections d'essais français :  
 8 essais, officiels et proposés, de types différents : empire non lauré, empire lauré, enveloppes relief, république, pour..... 2f »

30 essais différents des précédents. Officiels : république 1849, empire non lauré, 4 c., 30 c. Proposés : enveloppes empire

relief, république. Très belle collection..... 8f »



5 magnifiques essais de M. A. Barre, républ. (1858-1862), ensemble... 7f 50

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Neufs. Oblit.

Bamra, enveloppe, timbre à droite.



1/2 anna noir..... E» 40 x »

Fidji, monogramme V R et couronne.



2 1/2 pence brun rouge... » 60 » »  
 4 » viol. .... 1f » » »

Malacca, timbre de 1867 avec valeur en surcharge noire.

10 c. sur 24 c. vert..... 1f 50 » »

Nouvelle-Galles du Sud, enveloppe de 1880 avec valeur en surcharge noire.

3 p. sur 4 p. rose.... E2f » » »

Idem, curtes, timbre avec chiffre dans le milieu.

1 1/2 d. bleu..... » 50 » »  
 1 1/2 et 1 1/2 d. id. rép. 1f » » »

## LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

### HISTOIRE DU **TIMBRE-POSTE** FRANÇAIS

avec 60 figures dans le texte  
par

Louis LEROY

PRIX : **3 fr. 50.** — (Port 25 c.)

AU BUREAU DU JOURNAL

---

### AVIS

Nous demandons à acheter ou à échanger pour des articles de nos catalogues, des **timbres très communs**, MÊLÉS.

ANGLAIS  
ALLEMANDS  
AUTRICHIENS  
AMÉRICAINS  
BELGES  
ESPAGNOLS  
FRANÇAIS  
HOLLANDAIS  
PORTUGAIS  
SUISSES

et autres.

*Ces timbres communs sont destinés à faire des tapisseries, nous sommes preneur de 1 à 100 kilos de chaque pays.*

Nous remettre une poignée, en échantillon de la sorte disponible et nous dire combien de kilogs on peut vendre, ainsi que le prix demandé. Inutile de classer ni de compter.

---

LA

## Revue Diplomatique

*Politique, Littérature  
Finances, Commerce international*

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Étranger, un an : **30 fr.**

Administration et rédaction :

**1, rue Lafayette — Paris**

## Maison COUTARD

Fondée en 1827

Fournisseur de S. M. le roi d'Espagne

4 & 6, BOULEVARD MONTMARTRE, 4 & 6

**PARIS**

### HABILLEMENTS TOUT FAITS

ET SUR MESURE

POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

Grande Spécialité de

**COSTUMES DE CÉRÉMONIES**

Amazones, Livrées, Administrations, Robes de chambre, Uniformes civils et militaires, Vêtements de chasse.

*Exposition de modèles pour Hommes et Enfants*

COMMISSION — EXPORTATION

---

## VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

Del'Abbaye de Fécamp (Seine-Inf. France)

*EXQUISE — TONIQUE*

*APÉRITIVE — DIGESTIVE*

LA MEILLEURE DE TOUTES LES LIQUEURS

Toujours exiger au bas de la bouteille l'étiquette rectangulaire portant la signature du Directeur général :

**A. LEGRAND aîné.**

---

LE

## MONITEUR DES CONSULATS

*Fondé sous le patronage  
de Ministres, Consuls généraux,  
Consuls, Armateurs, etc.*

France et Étranger, un an : **24 fr.**

Administration et rédaction :

**1, rue Lafayette — Paris**

Paris - Imp. P. Lambert, 15-17, rue des Marais

**LIBRARY**

**PHILATELICAL**

**COLLECTED BY**

**POST OFFICE**

**JOHN K. TIFFANY.**

BECKFOLD & CO.  
BOOK MANUFACTURERS  
St. Louis, Mo.